

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12475 – 4,20 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 9 MARS 1985

Aigre dialogue américano-mexicain

Les relations entre les Etats-Unis et le Mexique, qui partagent une frontière de quelque 3 000 kilomètres, sont traditionnellement complexes, ambiguës et surtout passionnées. La coexistence – de plus en plus étroite – entre la première puissance de la planète et une nation latino-américaine qui affronte tous les problèmes – de plus en plus aigus – du sous-développement et de la survie est nécessairement heurtée et difficile.

L'histoire, qui a laissé des traces durables et amères dans la conscience collective mexicaine, la géographie, le choc brutal des cultures et des mentalités, nourrissent les ressentiments mal assumés, les rancœurs quotidiennes, les malentendus et les arrière-pensées. Cette coexistence n'est pas abstraite. Elle est vécue au jour le jour sur le terrain. L'abîme entre le monde surindustrialisé et celui de la plus grande pauvreté sépare les villes frontières de Ciudad-Juarez, la mexicaine, et d'El Paso, l'américaine, de part et d'autre du maigre filet d'eau du rio Grande.

Aucune autre nation d'Amérique latine n'est davantage liée aux Etats-Unis – à tous les niveaux : politique, économique, financier, culturel – que le Mexique. Aucun autre pays du sous-continent ne pratique davantage l'anti-américanisme et le mépris du gringo. Les Américains franchissent chaque année par millions la frontière pour faire du tourisme « au sud », mais ils connaissent mal les Mexicains, ombrageux, volontiers susceptibles, partagés entre l'admiration pour le sens de l'efficacité et de la réussite du voisin « du nord » et leurs réserves profondes à l'égard d'une société qu'ils jugent parfois violente et même « barbare ». Car le Mexique revendique encore avec un orgueil légitime son brillant passé indien.

Le contentieux est lourd entre les deux pays. Et c'est dans un contexte bien plus large qu'il faut situer le regain de tension provoqué par le meurtre, près de Guadalajara, de deux agents du service de la lutte antidrogue des Etats-Unis (DEA). Cet assassinat sauvage illustre malheureusement la détermination des différentes mafias de la drogue de défendre leurs filières de vente en direction des Etats-Unis.

Selon un rapport d'une commission de la Chambre des représentants de Washington, la vente de stupéfiants dans le pays a atteint en 1984 la somme de 110 milliards de dollars. Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, qui s'est prononcé jeudi contre un recours à des sanctions économiques contre le Mexique pour le contraindre à éliminer les « éléments corrompus de son administration » et à « lutter plus efficacement contre les trafiquants », a justement admis que ce grave problème de la drogue avait davantage à voir « avec la demande existant aux Etats-Unis » qu'avec la « manière de tenter de couper les routes de l'approvisionnement ». Une observation que tous les pays concernés par la lutte contre la drogue approuveront certainement doute sans réserve.

Les menaces répétées – et maintenant suivies d'effet – contre les agents du DEA au Mexique préoccupent naturellement les dirigeants américains. Et l'aigre dialogue engagé entre Mexico et Washington à propos des « méthodes de lutte » contre les trafiquants ne va sans doute pas favoriser l'examen serein des très nombreux problèmes qui divisent les deux pays, à commencer par celui des travailleurs mexicains entrés illégalement aux Etats-Unis. C'est un dossier particulièrement irritant pour les deux parties.

Le président Moubarak fait avaliser à Paris son initiative de paix

Le président Moubarak, attendu à Paris en fin de matinée, ce vendredi 8 mars, devait être reçu à déjeuner par le président Mitterrand. L'essentiel de leurs conversations devait porter sur le conflit israélo-arabe, et plus particulièrement sur le « plan de paix » Hussein-Arafat. Le chef de l'Etat égyptien s'envolera dès samedi pour Washington, où il sera reçu par le président Reagan le 12 mars.

L'escale à Paris de M. Hosni Moubarak, en route pour Washington, est désormais traditionnelle. Comme son prédécesseur, Anouar El Sadate, le chef de l'Etat égyptien tient à informer et à consulter le président français avant de rencontrer ses interlocuteurs américains. La France est perçue au Caire, non seulement comme une « alliée », mais comme une amie dont la vision des problèmes qui agitent le Proche-Orient n'est pas obscurcie par des considérations de « *stratégie planétaire* ».

Face au conflit israélo-arabe, qui devait dominer les conversations entre les présidents Mitterrand et Moubarak, la France occupe, en outre, une place unique. Contrairement aux Etats-Unis, elle n'est pas accusée par les Etats arabes d'être « *juge et partie* ». Elle entretient des relations amicales avec les deux camps belligérants. De ce fait, elle sera amenée, tôt ou tard, à jouer un rôle de premier plan, celui de conciliateur, d'autant plus qu'elle est en mesure de plaider le dossier tout autant au sein de la Communauté européenne, qu'à Washington ou à Moscou, où M. Roland Dumas doit précisément examiner le dossier du Proche-Orient la semaine prochaine.

Le président Moubarak n'aura pas beaucoup de mal à convaincre le chef de l'Etat que le plan de paix Hussein-Arafat, assoupli par sa propre « initiative », est susceptible d'amorcer un dialogue, puis une négociation, conduisant à un règlement. Les deux chefs d'Etat sont déjà d'accord – le projet de résolution franco-égyptien présenté en juillet 1982 au Conseil de sécurité en témoigne – sur l'essentiel : les belligérants devraient « *se reconnaître mutuellement* », le peuple palestinien a le droit d'exercer son droit à l'autodétermination « *avec ses conséquences* », l'OLP devrait être associée à toute négociation.

D'autres dispositions figurant dans le plan Hussein-Arafat sont, de même, acceptables pour les présidents Mitterrand et Moubarak.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

M. Fabius et M. Rocard exaltent l'union nationale

Près de dix mille candidats se disputent, dimanche 10 mars, les deux mille quarante-quatre cantons soumis à renouvellement (ou nouvellement créés), et sollicitent ainsi les suffrages de près de dix-huit millions d'électeurs. Ce scrutin, dont le second tour aura lieu le 17 mars, revêt une importance particulière, alors que toute la classe politique prépare déjà les législatives de 1986.

Rassemblement de tous les républicains contre le racisme : les socialistes ont terminé en force leur campagne cantonale sur ce thème. M. Laurent Fabius à Toulouse devant plusieurs milliers de personnes, M. Michel Rocard plus modestement à Châtenay-Malabry, devant cinq cents militants, ont appelé à une sorte d'union nationale contre l'extrême droite, au nom de la démocratie et des valeurs de la République. M. Rocard va plus avant lorsqu'il invite ses amis à se mobiliser, au second tour, pour un candidat de droite, s'il n'affronte qu'un autre candidat de droite, soutenu celui-là par le Front national, ou imprégné par les idées de l'extrême droite. Il n'y a plus, dit-il, de « *bonnet blanc et blanc bonnet* » qui tienne.

Les évêques donnent aussi de la voix et croisent le fer avec M. Le Pen. Les principaux chefs de file de l'opposition se parent à leur tour, et après quelques hésitations, des vertus républicaines. Bref, il ne reste plus aux socialistes qu'à crier : « Vive Le Pen ! ».

Le président du Front national a réussi l'exploit du septennat : c'est bien la première fois que le gros de la classe politique peut se réveiller dans le même lit.

C'est dire que les élections cantonales tombent à point et revêtent un intérêt politique majeur, à la mesure de leurs enjeux. Enjeu de pouvoir local bien sûr, mais aussi mesure du rapport des forces dans le pays, à un an d'une échéance législative décisive ; et peut-être ultime test de la validité d'un système majoritaire qui développe ses conséquences bipolaires depuis plus d'un quart de siècle.

L'enjeu local est le plus ordinaire, même s'il est le plus âprement disputé. Il s'est enrichi des vertus de la décentralisation, qui fait des présidences de conseil général un réel pôle de pouvoir. Les conseils généraux peuvent donc être soit le tremplin local d'une reconquête nationale, soit une base de repli.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite et l'article de JEAN-YVES LHOMEAU page 6.)

NOUVELLE-CALÉDONIE

La mort d'un gendarme

Un major de la gendarmerie mobile, Roland Lecomte a été tué, vendredi 8 mars, alors qu'il venait de faire dégager un barrage canaque près de Pouebo, dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie. (lire nos informations page 22).

A Paris, dans les milieux gouvernementaux, le scepticisme s'accroît sur les chances de succès de la mission de M. Edgard Pisani.

Toutes affaires cessantes, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait improvisé, jeudi 7 mars, en l'honneur de son collègue de l'intérieur et de la décentralisation, M. Pierre Joxe, une courte visite des installations du Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN) à Satory (Yvelines), sous le prétexte d'inaugurer des locaux qui servent, en réalité, depuis juin 1984 à l'entraînement de cette unité chargée des missions délicates et ponctuelles.

C'était vingt-quatre heures après la nomination, comme préfet hors cadre, du chef d'escadron de gendarmerie Christian Prouteau, qui anime, à l'Elysée, la coordination de la lutte antiterroriste et dont la promotion a mis du baume au cœur des gendarmes.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite et l'article de DANIEL SCHNEIDERMAN page 7.)

Garder la Vᵉ République

par ANDRÉ FONTAINE

De tous les régimes qui se sont succédé en France depuis la Révolution de 1789, un seul, la IIIᵉ République, a duré plus longtemps que celui que nous a légué le général de Gaulle. Ce n'est pas une raison suffisante pour en changer. Si, d'ailleurs, l'on demandait aux Français leur avis là-dessus, il s'en trouverait peu pour le souhaiter.

Il n'empêche que, après avoir franchi victorieusement, grâce à François Mitterrand, utilisateur heureux de meubles qui n'avaient pas été fabriqués précisément pour lui, la redoutable épreuve de l'alternance, la Vᵉ se trouve menacée à la fois d'un retour à la IVᵉ et de l'avènement d'une VIᵉ aux allures inévitablement plus musclées. Ces deux éventualités, qui pourraient au demeurant s'accommoder du maintien de la lettre des institutions actuelles, ne s'excluent nullement l'une l'autre : nous aurions même d'autant plus de chance de connaître la seconde que nous aurions fait, auparavant, l'expérience de la première.

La IVᵉ a eu plus de mérites qu'on ne veut bien, à l'habitude, lui en reconnaître. Elle a initié la modernisation de l'économie, la réconciliation avec l'Allemagne, la construction européenne, la décolonisation. Mais l'excès des pouvoirs de l'Assemblée, et donc des partis, privait les gouvernements, quels qu'ils fussent, de l'atout essentiel de la durée. D'où l'échec du mendésisme, l'impossibilité de mettre fin à la guerre d'Algérie, l'humiliante dépendance à l'égard du Trésor américain. Retourner maintenant à ce que de Gaulle appelait « *les poisons et les délices du système* », alors que l'univers tend à se désintéresser d'une Europe sur laquelle pèse déjà l'ombre du déclin, serait suicidaire. Le risque qu'on en vienne là n'est cependant pas exclu.

Malgré l'embellie que font apparaître les derniers sondages, on voit mal, en effet, par quel miracle le PS pourrait retrouver, dans l'Assemblée issue des élections de 1986, la majorité absolue dont il dispose aujourd'hui : quand ce ne serait que parce que le soutien qu'il est en droit d'attendre du PC aurait toutes chances de s'apparenter à celui que la corde fournit au pendu. Les simulations faites ici ou là indiquent plutôt que, si la loi électorale en vigueur depuis 1958 était toujours appliquée, RPR et UDF pourraient obtenir une majorité encore plus impressionnante qu'en 1968, ce qui contraindrait François Mitterrand soit à se démettre, soit à « cohabiter » avec un gouvernement déterminé à défaire une partie de l'œuvre de la gauche au pouvoir.

Si, au contraire, une dose plus ou moins importante de proportionnelle était introduite, PC et Front national, que le scrutin uninominal laminerait, disposeraient à l'Assemblée d'une représentation assez large pour rendre impossible la constitution d'une majorité stable. Une partie de la droite se retournerait sans doute vers Le Pen, une autre suivrait les conseils de Raymond Barre, plus décidé que jamais à ne pas se salir les mains dans ce « souk », une autre, qui supporte mal d'être écartée depuis quatre ans du pouvoir, accepterait de faire un bout de chemin avec l'actuel chef de l'Etat et avec le PS. Peut-être en résulterait-il, à la longue, l'apparition de ce « centre » d'où beaucoup de Français aspirent, selon la juste remarque de VGE, à être gouvernés. Peut-être, en l'absence d'un contrepoids parlementaire solide, le caractère présidentiel du pouvoir se verrait-il accentué. Mais rien ne le garantit : le risque est plutôt que ne renaissent les magouilles et les soubresauts qui ont eu raison de la IVᵉ et dont la démocratie elle-même a été à deux doigts de mourir.

Ainsi, sans doute, s'explique que François Mitterrand ait ajourné sa décision, que l'on croyait il y a trois semaines imminente, sur la loi électorale. Et que l'on en soit aujourd'hui à entendre avancer, dans des milieux proches du pouvoir, l'hypothèse d'un maintien pur et simple du système actuel. Rien ne dit que cette solution ne serait pas payante, au moins à long terme, pour la gauche, dont on ne saurait au demeurant oublier qu'elle doit à ce système la confortable majorité sur laquelle elle s'appuie pour le moment au Palais-Bourbon. Si elle modifie *in extremis* les règles du jeu, il se trouvera beaucoup de gens pour l'accuser de tricher, et donc pour se détourner d'elle. Si l'opposition gagne, peu importe après tout l'ampleur de sa majorité. L'essentiel est qu'elle n'aura que deux ans, jusqu'à l'élection présidentielle, pour prouver qu'elle est capable de sortir de sa querelle de chefs et qu'elle se débrouille mieux que l'équipe actuelle : ce que 22 % seulement des Français, à en juger par un récent sondage BVA-*Paris-Match*, sont pour le moment disposés à croire.

Reste qu'en faveur de l'introduction d'une dose de proportionnelle, voire de la proportionnelle intégrale, il existe des arguments qui ne relèvent pas tous du seul intérêt tactique. Est-il juste, est-il sage, de laisser un quart des électeurs – communistes ou lepénistes – pratiquement sans représentation à l'Assemblée nationale ? De « surreprésenter » au contraire des formations dont les manœuvres et les chamailleries rituelles découragent, quand elles ne les écœurent pas, un nombre grandissant de Français ? N'est-ce pas Valéry Giscard d'Estaing qui proposait, il y a quelques années, un mélange de scrutin d'arrondissement et de proportionnelle que François Mitterrand a paru bien près, il y a quelques semaines, de reprendre à son compte ?

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Crosses

L'épiscopat sur deux fronts : le combat contre le racisme réel et la lutte contre le blasphème supposé. Quand des évêques déclarent que le racisme et la xénophobie sont « incompatibles avec l'Evangile », *M. Le Pen, qui se croit visé, leur demande de se mêler de leurs affaires.*

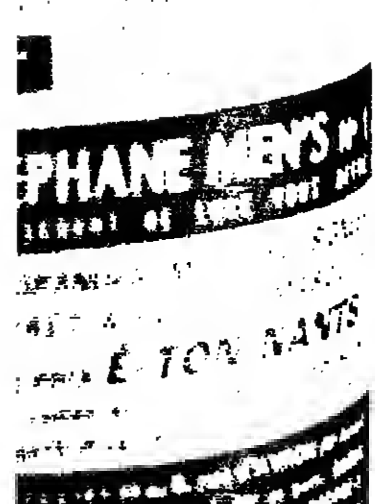
Quand Mgr Lustiger intervient avec efficacité pour que l'Etat ne finance pas le film de Scorcese sur le Christ, on crie à l'abus de pouvoir contre la création artistique.

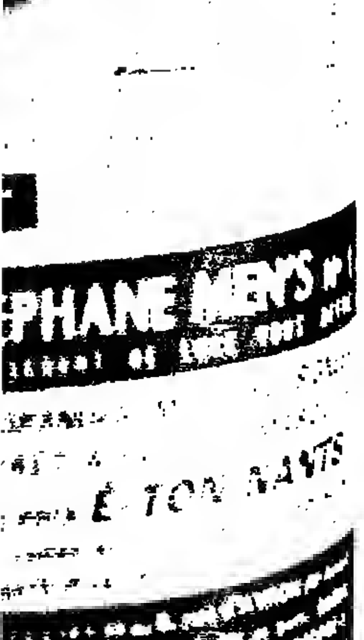
Dans un cas, ce serait « touche pas à mon pote » *et, dans l'autre,* « touchez pas à Jésus ». *On se demande, quand même, si le Christ n'est pas assez grand pour se défendre tout seul, Lui qui lança à ses disciples tandis qu'on l'arrêtait :* « Laissez faire, même ceci. »

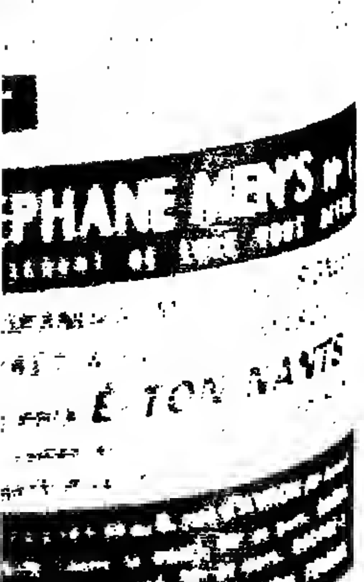
BRUNO FRAPPAT.

LIRE









étranger

EUROPE

Espagne

« Rester en dehors de la CEE ne déstabiliserait pas la démocratie espagnole »

nous déclare M. Moran, ministre des affaires étrangères

Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, est attendu samedi 9 mars à Paris, où il aura une entrevue avec M. Fabius. A une semaine de la réunion du prochain conseil des ministres des Dix sur l'élargissement de la CEE, nous publions ci-dessous un entretien avec le chef de la diplomatie espagnole.

De notre correspondant

Madrid. – *« Notre objectif reste le même : entrer dans la Communauté le 1er janvier 1986. Mais, si l'accord que nous proposent les Dix se révélait trop léonin, nous nous retrouverions dans l'obligation de ne pas l'accepter. Rester en dehors de la CEE ne déstabiliserait pas la démocratie espagnole. D'autant qu'un échec des négociations ne nous inciterait pas à opter pour une politique de type tiers-mondiste, neutraliste ou non alignée. L'Europe peut être tranquille : aucune force politique, dans ce pays, ne profiterait d'une telle situation pour se lancer dans une escalade nationaliste. Le plus vraisemblable est que nous continuerions tout simplement à négocier. »*

En nous recevant au palais de Santa-Cruz, à Madrid, le ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, nous a confirmé ce que plusieurs déclarations de hauts responsables avaient laissé entrevoir ces dernières semaines : l'Espagne est décidée à remettre à plus tard son entrée dans la CEE si les conditions proposées ne la satisfont pas (*le Monde* du 19 février). Les négociations ont pris, en effet, désormais, l'aspect d'un véritable quitte ou double : si elles n'aboutissent pas dans le courant du mois de mars, tous les calendriers établis seront bouleversés et les accords partiels déjà obtenus pourraient même être remis en question.

M. Moran reconnaît que l'intégration à l'Europe est pour l'Espagne la solution la plus logique. *« 56 % de nos exportations et 47 % de nos importations se font avec les Dix,* souligne-t-il. *Mais nous sommes prêts à nous orienter vers d'autres horizons si nécessaire. N'oubliez pas qu'en 1984 le fait de ne pas être membre de la Communauté n'a pas empêché une augmentation de 18 % en volume de nos exportations ! »* Il considère toutefois que l'adhésion constitue pour son pays un impératif tout autant politique qu'économique. *« Durant le franquisme, les Espagnols ont établi une équivalence entre la consolidation de la démocratie et l'intégration à la Communauté,* rappelle-t-il. *La volonté de rapprochement avec l'Europe a d'ailleurs représenté l'un des principaux dénominateurs communs de toutes les forces d'opposition démocratiques, de gauche comme de droite, à l'époque du franquisme. C'est pourquoi notre pays est sans doute le seul où le sentiment européen est partagé sans réserve par tous les secteurs politiques. »*

M. Moran considère que l'Espagne est en mesure d'enrichir considérablement la Communauté. *« D'abord, par l'effet de dynamisation économique que peut représenter, pour une Europe en crise, l'intégration d'un marché de quarante millions d'habitants avec un niveau* per capita *très acceptable. La CEE serait davantage en mesure d'assurer son indépendance économique. En outre, la présence espagnole se traduirait par un rééquilibrage de la Communauté, qui a longtemps été essentiellement rhénane et deviendrait ainsi davantage méditerranéenne. La France serait la première à en profiter. Et puis, nous pouvons aider les Dix à se rapprocher d'autres régions du monde, en raison de notre position géographique et de notre histoire. La CEE peut-elle réellement mener une politique méditerranéenne globale ou resserrer ses liens avec l'Amérique hispanique sans l'Espagne ? »*

Contrairement à d'autres membres du gouvernement, M. Moran répugne à établir un lien direct entre l'entrée de son pays dans la CEE et son maintien dans l'OTAN. *« Les deux thèmes sont distincts,* souligne-t-il. *Le paysan du Languedoc hostile à notre adhésion ne va évidemment pas changer d'opinion pour assurer la permanence de l'Espagne dans l'alliance. De plus, établir une telle relation ne convaincra pas forcément notre opinion publique. Certains secteurs espagnols estiment déjà que le traité d'adhésion à la CEE est déséquilibré et peu favorable pour nous. Peut-on, en plus, leur dire qu'il faut payer cette adhésion d'une contrepartie aussi impopulaire ici que l'appartenance à un bloc militaire ? »*

Le chef de la diplomatie espagnole n'en reconnaît pas moins que les deux thèmes ne peuvent pas être totalement dissociés. *« On ne peut demander aux Espagnols de faire des sacrifices pour la défense de l'Occident si on leur ferme en même temps la porte de l'Europe. »* M. Moran reconnaît à cet égard qu'il est *« impossible »* que le gouvernement socialiste gagne le référendum, prévu en 1986, sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN, si les négociations d'adhésion à la CEE devaient échouer.

Le référendum sur l'OTAN

A ce sujet, le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a affirmé qu'il ferait campagne, avant le référendum, pour que son pays se maintienne dans l'OTAN (sans entrer toutefois dans sa structure militaire intégrée). Qu'est-ce qui a motivé cette « révision déchirante » des socialistes espagnols ? *« Avant tout, la volonté de ne pas rompre les équilibres internationaux,* répond le ministre. *Il est vrai que le gouvernement antérieur les avait modifiés en nous faisant entrer dans l'alliance. En arrivant au gouvernement, en décembre 1982, nous étions donc face à un fait accompli. Et la situation internationale était trop délicate à cette époque, à cause de l'installation des euromissiles, pour que nous nous risquions à la compliquer davantage. C'est pourquoi nous avons respecté les engagements que d'autres avaient assumés. »*

« Il est vrai, poursuit le ministre, *que nous avons nos propres priorités en matière de défense, qui ne sont pas garanties par l'Alliance* [une allusion implicite au contentieux avec le Maroc à propos des enclaves de Ceuta et de Melilla, en Afrique du Nord]. *Mais il est vrai aussi que, dans l'hypothèse d'un conflit global, la collaboration de l'Espagne avec le reste de l'Occident serait nécessaire. Ce que nous ne désirons pas, c'est un lien automatique, et toujours plus contraignant. Nous voulons rester maîtres chez nous. »*

M. Moran a conscience que, en prônant le maintien dans l'Alliance, le gouvernement socialiste va à contre-courant du sentiment majoritaire de son électorat, et même de l'opinion publique espagnole. *« L'anti-atlantisme a de profondes racines historiques dans ce pays,* reconnaît-il. *Nous ne devons pas grand-chose aux Alliés et aux Etats-Unis depuis la dernière guerre mondiale. Nous n'avons pas été libérés par leurs troupes du fascisme. Nous n'avons pas bénéficié du plan Marshall, bien au contraire : l'accord militaire signé en 1953 entre les Etats-Unis et l'Espagne* [permettant l'installation de quatre bases américaines en territoire espagnol] *a joué un rôle décisif dans la consolidation du franquisme, en rompant son isolement international. De plus, la population espagnole se refuse à considérer l'Union soviétique comme un agresseur potentiel. N'oubliez pas que nous avons longtemps été manipulés par un anticommunisme primaire qui servait simplement à justifier le maintien d'une dictature de droite ! »*

Dans ces conditions, le gouvernement socialiste espère-t-il malgré tout gagner le référendum ? *« L'opinion publique espagnole craint avant tout que l'alliance n'implique des engagements sans limites, qu'elle ne porte atteinte à notre souveraineté. Notre grand pari, c'est de lui montrer qu'elle se trompe, que l'on peut à la fois être membre de l'OTAN et jouir d'une réelle autonomie. »* M. Moran admet que cette philosophie peut être qualifiée de *« gaullienne »* et confesse d'ailleurs son admiration pour les conceptions diplomatiques du général qui, à ses yeux, n'a commis qu'une erreur de taille. *« Il aurait dû faire au nom de l'Europe ce qu'il a fait au nom de la France. »*

L'entretien porte enfin sur le spectaculaire *« réchauffement »* enregistré dans les relations entre Paris et Madrid. *« Depuis le dix-huitième siècle, nos rapports ont toujours été caractérisés par une coexistence paradoxale de suspicions particulières et d'affinités profondes. Ce qui est anormal, c'est que les premières étouffent totalement les secondes, comme dans les années 70. L'équilibre est désormais rétabli, chacun ayant compris qu'il s'agissait de nos intérêts nationaux respectifs. La France a pris conscience qu'en ajoutant à sa relation particulière avec l'Allemagne fédérale une autre du même type avec l'Espagne, elle se retrouvait dans une situation privilégiée en Europe,* affirme M. Moran. *De plus, les analyses que font nos deux gouvernements de la plupart des problèmes internationaux, en Amérique centrale ou en Afrique du Nord, par exemple, concordent. »*

THIERRY MALINIAK.

SELON LA PRESSE EST-ALLEMANDE

Vingt mille émigrés déçus par l'Occident souhaiteraient rentrer chez eux

On regrette parfois amèrement d'avoir cédé au mirage de l'Occident. C'est ce qu'explique la presse est-allemande, qui a lancé, le mercredi 6 mars, une campagne en faveur du retour au pays des Allemands de l'Est émigrés en République fédérale. Vingt mille d'entre eux, selon deux quotidiens de Berlin-Est, *Neues Deutschland* et le *Berliner Zeitung*, auraient fait connaître leur désir de rentrer au pays dans des correspondances adressées au Parti (le SED), au Conseil d'Etat, au conseil des ministres ou aux autorités locales.

A l'appui de ces affirmations, les deux journaux publient une liste de quatre-vingts noms d'émigrés, en mentionnant leur profession et les raisons pour lesquelles ils souhaitent regagner la RDA. Parmi les raisons le plus souvent invoquées : le chômage, une certaine déception devant le mode de vie occidental et les rapports sociaux qui prévalent à l'Ouest, les difficultés d'intégration, ou bien tout simplement la nostalgie, l'envie de revoir son pays, ses parents, ses amis.

Dissuader les demandeurs de visas

Cette campagne a naturellement pour objectif de dissuader les demandeurs potentiels de visas d'émigration qui pourraient être encouragés par la relative souplesse dont ont fait preuve l'année dernière les autorités de Berlin-Est dans l'attribution des autorisations de sortie. La presse ouest-allemande rapporte, d'ailleurs, les témoignages de plusieurs personnes citées par *Neues Deutschland* qui rejettent les motifs d'ordre politique que leur attribue le quotidien de Berlin-Est, ou dont certaines précisent qu'elles ont demandé à se rendre provisoirement en RDA, non à s'y réinstaller.

La presse occidentale manifeste, d'autre part, un certain scepticisme sur le chiffre de vingt mille. Il n'en reste pas moins que le mouvement de retour a toujours existé. Entre 1964 et 1975, plus de trente-trois mille personnes, selon les chiffres officiels du gouvernement de Bonn, ont ainsi regagné la RDA. Entre 1975 et 1984, il y en a eu quatorze mille trois cent quatorze.

Ce n'est pas la première fois que la RDA met ainsi en garde contre les déceptions qui guettent l'exilé à l'Ouest. L'élément nouveau est que, cette fois, Berlin-Est tend les bras aux « égarés » qui souhaiteraient revenir, ce qui n'était pas le cas il y a quelques mois encore. Le gouvernement a précisé jeudi qu'il examinerait en priorité les demandes des familles avec enfants afin *« de ne pas exposer les jeunes à la vie dans le capitalisme »*. Le nombre des visas de sortie a fortement augmenté l'année dernière : quarante mille Allemands de l'Est ont été autorisés, en 1984, à quitter la RDA, soit environ quatre fois plus que les années précédentes.

D'autre part, les cent soixante Allemands de l'Est qui avaient trouvé refuge pendant plusieurs mois à l'ambassade de RFA, à Prague, sont progressivement autorisés à quitter la RDA et commencent à arriver au camp d'accueil de Giessen, en République fédérale.

C. T.

L'ASSASSINAT DU CHEF DE LA POLICE BASQUE

Une provocation à l'égard du Parti nationaliste

De notre correspondant.

Madrid. – Un nouveau pas a été franchi dans l'escalade de la violence au Pays basque. Elle a atteint, pour la première fois, les institutions régionales elles-mêmes, avec l'assassinat, le jeudi 7 mars, près de Vitoria, du chef de la police autonome basque, le lieutenant-colonel Carlos Diaz Arkotxa (1). L'attentat n'a pas encore été revendiqué, mais chacun est persuadé, dans la région, qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire.

M. Diaz Arkotxa a été tué peu avant 10 heures, par l'explosion d'une bombe qui avait été placée sous sa voiture. Il est mort en arrivant à l'hôpital. Agé de cinquante-deux ans, Basque d'origine (il est né à Bilbao), il avait été nommé en octobre 1981 principal responsable de cette police alors en voie de formation, et qui devait s'occuper essentiellement du trafic et du maintien de l'ordre public, mais non pas de la lutte antiterroriste.

L'ETA militaire et les secteurs indépendantistes s'étaient toujours prononcés contre le statut d'autonomie négocié en 1979 entre le gouvernement de Madrid et le PNV (Parti nationaliste basque), formation majoritaire dans la région. Mais ils s'étaient soigneusement abstenus, jusqu'ici, de s'attaquer à des institutions que la population basque avait approuvées par référendum.

Tout porte à croire que cet assassinat est une réponse sanglante au « pacte de législature » conclu il y a un mois et demi par le PNV avec les socialistes. Les dirigeants de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, avaient alors accusé publiquement le PNV de « trahison ».

Th. M.

(1) Les quatre principaux dirigeants de la police autonome sont membres des forces armées.

LES DIFFICULTÉS PÉTROLIÈRES DE L'URSS

Un rude hiver...

De notre correspondant

Moscou. – L'hiver est rude cette année en URSS, et l'approvisionnement en essence, gazole et fuel domestique connaît quelques à-coups. Des pompes sont à sec sur certains itinéraires routiers, des camions ont été immobilisés plusieurs jours dans le Grand Nord faute de carburants ; enfin, des immeubles isolés dotés de chaudières autonomes ont manqué de fuel.

Ces faits sont relativement limités, et même marginaux si l'on tient compte de l'étendue des territoires et de l'immensité des besoins à satisfaire en matière de transport et de chauffage. Ils n'en sont pas moins surprenants dans un pays qui est le premier producteur de pétrole du monde avec 613 millions de tonnes en 1984, loin devant l'Arabie saoudite et les Etats-Unis. Le système de distribution est naturellement en cause, mais s'y ajoute désormais une tendance à la stagnation de la production.

La tension sur les approvisionnements intérieurs due aux températures plus basses que les hivers précédents et aux abondantes chutes de neige s'est accentuée en janvier-février. Il a fallu transporter du carburant par avions-citernes dans certaines régions enclavées devenues inaccessibles par la route. On peut imaginer le coût de ce type d'opération. Des citoyens se sont plaints de leurs conditions de chauffage. Certains ont menacé de ne pas aller voter le 24 février, sans d'ailleurs mettre leur menace à exécution. Il s'agit, à chaque élection, d'un moyen rituel de pression sur les autorités locales : l'eau chaude afflue alors miraculeusement dans les radiateurs « oubliés », quitte à être de nouveau coupée quelques jours plus tard.

Le bouc émissaire

L'hiver a été rude, par ricochet, pour les responsables gouvernementaux du secteur énergétique. M. Nikolaï Maltsev, ministre de l'industrie du pétrole depuis 1977, a été « mis à la retraite » le mois dernier, selon la pudique expression de la *Pravda* du 13 février (*le Monde* du 14 février). Il n'avait pourtant que cinquante-six ans, alors que son successeur, M. Vassili Dinkov, en a... soixante. Il est vrai que M. Dinkov a laissé une impression favorable dans ses précédentes fonctions de ministre de l'industrie du gaz. Il avait notamment été félicité pour avoir, avant l'échéance prévue, procédé à la mise en service du gazoduc euro-sibérien.

L'URSS a extrait en janvier, selon les statistiques officielles, 50,6 millions de tonnes de pétrole, soit 3 % de moins qu'en janvier 1984. Une projection annuelle donne 607,2 millions de tonnes pour toute l'année 1985, alors que le Plan prévoit 628 millions de tonnes. La production a visiblement tendance à plafonner, et les plus hautes instances du parti ont décidé qu'il était temps de prendre des sanctions. M. Maltsev a été le bouc émissaire, mais d'autres têtes sont menacées, et peut-être déjà tombées, à l'échelon régional.

M. Vladimir Dolguikh, membre suppléant du bureau politique, qui exerce la tutelle sur l'industrie pétrolière au secrétariat du comité central, s'est rendu, du 13 au 16 février, dans la région de Tioumen, en Sibérie occidentale, pour y « passer un savon » aux responsables locaux. Une bonne partie du pétrole soviétique vient des gisements de Tioumen, notamment de celui de Samotlor, mais peu de nouveaux puits ont été forés, et Samotlor, quoique riche, s'est révélé moins « productif » que prévu. Des articles paraissent périodiquement dans la presse nationale pour critiquer l'imprévoyance des dirigeants régionaux de Tioumen. Ceux-ci auraient laissé rouiller sur place de coûteux appareils de forage et « oublié » de renouveler leur parc de matériel. Ils auraient « pompé » à outrance des nappes déjà répertoriées au lieu de continuer leur travail d'exploration. Bref, leur gestion des ressources naturelles, technologiques et même humaines (les équipements sociaux laisseraient aussi à désirer) est vivement mise en cause.

Malgré l'importance de ses richesses pétrolières, l'URSS se trouve actuellement dans une situation plus difficile qu'on aurait pu le prévoir il y a une décennie, lors de la montée en puissance de la production sibérienne. Les nouveaux gisements découverts sont de plus en plus éloignés des centres urbains, de moins en moins accessibles, et leur exploitation est de plus en plus coûteuse. Les anciens puits ont tendance à s'épuiser, le phénomène déjà enregistré à Bakou (Azerbaïdjan) touchant maintenant certaines nappes sibériennes.

Une grande partie de la Sibérie et de la côte Pacifique reste largement inexplorée, mais il y a peu de chance désormais de trouver des gisements géants comparables à ceux de Tioumen. D'autre part, on découvre actuellement plus souvent du gaz naturel, déjà surabondant, que du pétrole. L'avenir est peut-être dans les gisements maritimes, notamment autour de l'île Sakhaline, dont la partie sud a été prise aux Japonais en 1945. Des négociations discrètes se poursuivent d'ailleurs avec les firmes japonaises intéressées, mais, pour l'instant, là encore, il semble y avoir plus de gaz que de pétrole.

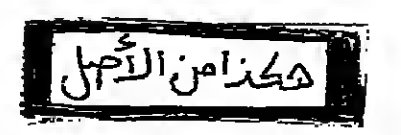
Exportations suspendues

Un des signes extérieurs de la relative tension actuelle est la « suspension temporaire » des exportations de pétrole soviétique vers les pays occidentaux. Celle-ci a été partielle en décembre, mais presque totale en janvier et février. Seule, la Finlande aurait été épargnée. Les Etats du Comecon, en revanche, n'auraient pas été touchés. Les experts s'attendent à une reprise en mars, lorsque la température se fera plus clémente.

Le fait est significatif dans la mesure où les exportations de produits énergétiques (pétrole et gaz, essentiellement) constituent 90 % des rentrées en devises de l'URSS. Bon an, mal an, celle-ci exporte dans les pays non communistes 80 millions de tonnes de pétrole. Ces devises lui sont indispensables, notamment pour acquérir sur le marché mondial, surtout nord-américain, les 51 millions de tonnes de céréales dont elle a besoin au cours de la campagne annuelle d'achat 1945-1985.

Dans son « discours électoral » du 6 février dernier, à Lipetsk, à 500 kilomètres au nord-est de Moscou, M. Dolguikh avait déclaré qu'il « *existait de grandes difficultés* » dans le domaine des « *fournitures d'énergie à l'économie nationale* ». « *Le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour améliorer la situation* », avait-il ajouté. Jusqu'ici, la seule décision connue a été le limogeage de l'infortuné M. Maltsev.

DOMINIQUE DHOMBRES.



EUROPE

Allemagne fédérale

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES EN SARRE ET A BERLIN-OUEST

Les règles du jeu bouleversées par les Verts

Bonn. – Les Berlinnis de l'Ouest et les Sarrois renouvellent, dimanche 10 mars, leurs parlements réginnaux, les gens de Hesse leurs édiles locaux. Ces élections, qui précèdent de deux mois celles de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, étaient considérées il y a six mois encore comme un test important pour le chancelier Kohl, dont l'autorité paraissait affaiblie par une série de scandales et par les querelles internes de sa majorité. Le calme est aujourd'hui revenu à Bonn, permettant à une coalition assagie de se reposer sur la reprise économique et d'attendre avec plus de sérénité la suite des événements.

Ces élections ne provoqueront pas de bouleversements immédiats dans les équilibres politiques nationaux, mais elles devraient donner des indications précieuses pour l'avenir. La poussée continuelle des Verts a modifié considérablement les règles du jeu parlementaire depuis deux ans, une évolution à laquelle aucun des partis traditionnels ne peut assister en toute tranquillité.

A priori rien ne ressemble moins à la situation de Berlin-Ouest que celle de Sarrebruck. Si, dans les deux cas, la majorité sortante de chrétiens-démocrates et de libéraux tente de se maintenir au pouvoir, on ne peut imaginer contextes plus différents. Gouvernée depuis 1955 par les chrétiens-

De notre correspondant

démocrates, la Sarre connaît le sort peu enviable de presque tous les vieux bassins industriels européens. Dépendante d'une industrie sidérurgique qui s'effnndre là aussi, malgré les subventions du gnuvernement fédéral et les efforts de rationalisation, l'économie locale ne sait plus à quels saints se vouer. Des trente mille personnes qui travaillaient dans ce secteur, il y a quelques années, seules quatorze mille subsistent encore, et de nouvelles pertes d'emplois massives paraissent inévitables. Le charbon n'emploie plus que vingt-deux mille personnes contre soixante-cinq mille dans un passé récent. Le taux de chômage est, avec 14,2 %, l'un des plus élevés d'Allemagne fédérale.

La progression des Verts

Berlin-Ouest cnnnaît au contraire, après des années difficiles, un renouveau prometteur. Pour la première fois depuis longtemps, le solde démographique a été positif en 1984. La partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich est en train de se transformer sous la houlette d'un ministre de l'économie particulièrement dynamique, M. Elmar Pieroth, en un pôle d'attraction pour les technologies modernes. Six mille emplois nouveaux y ont été créés depuis la fin de 1983, de nombreuses industries de pointe, comme le géant ouest-allemand de l'informatique Nixdorf, y ont développé leurs activités et son centre d'innovation industrielle, destiné à susciter de nouvelles vocations d'entrepreneurs, est considéré comme un modèle du genre.

Berlin ne serait toutefois pas Berlin si ce renouveau ne s'accompagnait pas, sur le plan politique, d'une progression fulgurante des « Alternatifs » (les Verts de Berlin-Ouest). A la veille des élections, les sondages les créditaient d'environ 14 % des intentions de vote, soit plus du double de leurs résultats de 1981. Le parachutage par le Parti social-démncrate (SPD) de l'ancien ministre de l'économie du chancelier Schmidt, M. Hans Apel, hostile à toute coopération avec les Alternatifs, s'est révélé totalement inopérant pour redresser l'image d'un parti divisé entre son aile gauche et son aile traditionaliste. Avec 36 % des intentions de vote, le SPD se contente de subir les événements. Quant aux libéraux du FDP, ils luttent pour leur « survie » et ne sont pas assurés de franchir la barre fatidique des 5 % de voix (1), qu'ils n'avaient dépassée que d'extrême jsutesse lors des dernières élections, en mai 1981.

Si les libéraux quittent le Parlement de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen, le maire sortant chrétien-démocrate, qui ne peut espérer la majorité absolue, devra se contenter de gérer les affaires courantes et trouver des arrangements avec l'opposition. M. Diepgen, qui a succédé l'an dernier à M. Richard von Weizecker, élu président de la République, n'a, de l'avis général, pas démérité. Mais dans une ville où la tradition de gauche est encore fortement ancrée, son prédécesseur lui-même n'avait réussi, malgré sa personnalité, qu'à obtenir 48 % des voix aux dernières élections.

Le social-démocrate Oskar Lafontaine, maire de Sarrebruck, qui, pour la première fois depuis le référendum sur le rattachement de la Sarre à la RFA, espère arracher le gouvernement du Land aux chrétiens-démocrates, y réussira-t-il mieux ? Bien qu'ayant su mieux que tout autre museler les Verts le leader de l'aile gauche du SPD aura lui aussi du mal à obtenir la majorité absolue dont il aurait besoin. Le score que remportera le SPD en Sarre est d'autant plus intéressant que M. Lafontaine, qui est devenu l'un des ténors de l'aile gauche du parti par ses prises de position sur la question des missiles et sur l'OTAN, est parfois présenté comme l'« homme qui monte » dans le parti social-démocrate et pourrait devenir l'un de ses principaux dirigeants. Le Parti libéral et les Verts peuvent tous deux prétendre franchir le cap des 5 % dimanche prochain. Ils s'interposent entre M. Lafontaine et le ministre-président sortant, M. Zeyer, qui, à défaut d'avoir le charisme de son adversaire, peut faire valoir que le soutien de Bonn sera capital dans la phase critique que traverse l'économie sarroise.

Ces deux élections posent, au niveau régional, la question de la stabilité politique, qui pourrait à l'avenir concerner à l'ensemble du pays si les Verts poursuivent leur irrésistible ascension. Le populaire ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Johannes Rau, vice-président du Parti social-démocrate, est loin lui aussi de pouvoir compter sur le maintien de sa majorité absolue à Dusseldorf en mai. Et sa cohabitation avec les Verts, sortis vainqueurs des élections municipales de l'année dernière, s'annonceraient là aussi problématique. Les élections municipales de dimanche en Hesse pourraient à cet égard donner une indication utile sur la manière dont l'électorat, qui a eu le temps depuis deux ans d'apprécier les difficultés de la cohabitation entre les Verts et le SPD au niveau d'un gouvernement régional, s'y habitue ou non.

HENRI DE BRESSON.

(1) Chaque parti doit obtenir au moins 5 % des voix pour être représenté dans les parlements régionaux – la même règle vaut pour la représentation au Bundestag.

« TERRORISME AVEUGLE » DANS LA RUHR

Huit personnes blessées par l'explosion d'une bombe dans un magasin de Dortmund

Bonn (*AFP*). – Une bombe a explosé le jeudi 7 mars dans un grand magasin du centre de Dortmund, dans la Ruhr, faisant huit blessés dont deux sont dans un état grave. L'une des victimes a dû être amputée d'une jambe. L'attentat a été revendiqué dans un appel téléphonique au journal *Bild Zeitung* par un correspondant se réclamant du « *groupe d'action Christian Klar* ». Christian Klar est l'un des anciens dirigeants de la Fraction armée rouge (RAF), actuellement jugé à Stuttgart pour sa participation à trois assassinats, notamment celui de Hanns-Martin Schleyer, le dirigeant du patronat ouest-allemand, en 1977. Il a pris part, en décembre et en janvier, à la grève de la faim menée par une trentaine d'anciens membres de la Fraction armée rouge détenus dans diverses prisons de la République fédérale.

C'est le premier attentat commis en RFA depuis l'assassinat, le 1er février à Munich, d'un dirigeant de la firma MTU et des industries aérospatiales ouest-allemandes, Ernest Zimmerman. Cet assassinat, qui faisait suite à une série d'attentats dirigés essentiellement contre des installations militaires américaines en RFA et à l'assassinat en France du général René Audran, avait coïncidé avec l'arrêt du mouvement de grève de la faim des prisonniers.

C'est aussi la première fois que les extrémistes ouest-allemands pratiquent le terrorisme aveugle, comme l'a souligné le porte-parole du parquet fédéral, M. Prechtel. L'attentat de Dortmund, a-t-il déclaré, *« est d'un genre nouveau. Il visait des passants dans la foule alors qu'auparavant les terroristes prenaient pour cible des personnalités de premier plan de l'économie, du monde politique, de l'OTAN ou de l'armée américaine »*.

Deux autres attentats ont été commis dans la Ruhr vendredi matin, l'un contre des locaux du syndicat des mineurs IG Bergbau à Bochum et l'autre contre la société des charbonnages Ruhrkohle AG à Essen. Les bombes ont explosé à la même heure, elles n'ont fait que des dégâts matériels. Une bombe a également explosé à Hambourg sans faire de victimes.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS DE M. DUMAS ET DE M. ARAFAT A TUNIS

« Nous attendons de la France une position dynamique »

a déclaré le président de l'OLP

Tunis. – La France a joué, joue ou peut jouer un rôle important au Proche-Orient, car elle en a la possibilité : telle est en substance la teneur du message verbal que M. Yasser Arafat, président de l'OLP, a chargé M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, de transmettre au président de la République.

M. Roland Dumas s'est entretenu, jeudi 7 mars, à deux reprises avec M. Yasser Arafat lors de la visite de vingt-quatre heures qu'il a effectuée à Tunis. Une première rencontre d'une heure programmée depuis plusieurs jours a eu lieu dans la matinée, en présence, notamment, de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, et de M. Gilbert Pérol, ambassadeur de France. Mais au moment de se séparer, les deux hommes, lors d'un bref tête-à-tête, avaient pris rendez-vous pour un nouvel entretien plus restreint en fin de journée, juste avant le départ de M. Dumas.

S'informer et convaincre : l'intérêt de ce premier contact était réciproque. Pour M. Dumas, qui s'apprêtait à recevoir, à Paris, le président égyptien Hosni Moubarak, en route pour Washington, et qui se rendra dimanche à Moscou, où il compte évoquer avec M. Gromyko la situation au Proche-Orient. Pour le président de l'OLP, engagé avec la Jordanie dans une initiative de paix encore fragile, qui a besoin d'être soutenu et qui se montre très préoccupé par la situation actuelle au Liban du Sud et par la sécurité des populations palestiniennes qui y vivent.

Peu d'informations ont filtré sur les conversations auxquelles les Palestiniens, contrairement à leur habitude, avaient tenu à donner un certain éclat en ouvrant pour quelques minutes leur porte aux journalistes. M. Arafat, croit-on, s'est efforcé de démontrer à son visiteur que les Arabes en général, et les Palestiniens en particulier, déploient un maximum d'efforts pour avancer dans la voie d'une solution politique au conflit, mais qu'ils se heurtent constamment à *« l'intransigeance »* d'Israël. Il a plus particulièrement commenté les *« ouvertures »* que constituent, selon lui, le plan de paix adopté lors du sommet arabe de Fès en 1982, les résolutions du récent Conseil national palestinien d'Amman et *« la formule d'action commune »* jordano-palestinienne conclue le 11 février, sur laquelle sont venues se greffer les propositions du président égyptien.

« Nous attendons de la France une position dynamique, étant donnée la place qu'elle occupe en Europe, ses relations d'amitié avec les Etats-Unis et l'Union soviétique et sa position forte au Proche-Orient », a déclaré le président de l'OLP devant les journalistes. Le ministre des relations extérieures

De notre correspondant

devait ajouter par la suite, au cours d'une conférence de presse, que M. Arafat souhaite que Paris *« maintienne son dynamisme et continue d'être présent dans le grand débat qui se déroule au Proche-Orient »*.

Si M. Dumas a rappelé que la France considère l'accord jordano-palestinien comme *« un pas en avant dans la bonne direction »*, il s'est abstenu de commenter les propositions de *« l'homme courageux et dynamique »* qu'est M. Moubarak. *« Nous devons attendre qu'il nous expose ses initiatives pour mesurer le rôle que nous pourrions avoir à jouer »*, a-t-il dit.

Le ministre a précisé d'autre part que, lors de la rencontre qu'il a eue avec M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, la situation au Liban du Sud avait été particulièrement évoquée, soulignant que la France *« est attristée par la gravité des événements actuels »*.

Relations « sans problème » avec la Tunisie

Les conversations de M. Dumas avec les dirigeants tunisiens se sont trouvées du coup quelque peu estompées, d'autant plus qu'*en raison de leur « caractère amical et exceptionnel »*, les relations franco-tunisiennes sont *« sans problème »*. Si avec le président Bourguiba et le premier ministre, M. Mohamed Mzali, les problèmes internationaux et régionaux ont été passés en revue, les principaux dossiers de la coopération, notamment dans le domaine culturel, ont été examinés avec le ministre des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi, qui a été invité à se rendre en visite à Paris.

Une place particulière a été réservée aux problèmes que risque de poser à la Tunisie l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. M. Dumas a annoncé que la France allait demander que *« l'obligation de donner mandat »* pour des négociations avec les pays associés concernés par l'élargissement du Marché commun soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil de la Communauté, prévu pour les 17 et 18 mars à Bruxelles.

MICHEL DEURÉ.

● *Le viol passible de la peine capitale.* – Le viol pourra, désormais, être puni de mort, aux termes d'un projet de loi adopté, mardi 5 mars, par la chambre tunisienne des députés. L'extension de la peine de mort au viol a été dictée, selon le rapport de la commission juridique de la Chambre des députés, par *« la recrudescence des délits de mœurs qui ont atteint un degré inquiétant, ces dernières années »*. – (*AFP*.)

● *Un institut régional américain à Tunis ?* – Aux teres d'un accord conclu avec le gouvernement tunisien, un institut américain d'études régionales, baptisé « Centre d'études maghrébines à Tunis » (CEMAT) devait être créé dans la capitaine tunisienne. Du côté américain, on exprime *« l'espoir que ce centre constituera le noyau d'une future université américaine, qui serait la troisième du genre dans le monde arabe après Le Caire et Beyrouth, si les autorités tunisiennes en acceptent l'idée »*. – (*Reuter*.)

Avant les pourparlers de Genève

M. REAGAN S'EST ENTRETENU AVEC M. CHTCHERBITSKY DU PROJET AMÉRICAIN DE DÉFENSE SPATIALE

Washington (*AFP*). – Le président Reagan a reçu, jeudi 7 mars à la Maison Blanche, M. Vladimir Chtcherbitsky, membre du bureau politique du Parti communiste soviétique et premier secrétaire du PC d'Ukraine. Le visiteur du chef de l'Etat américain a déclaré à l'issue de l'entretien, à propos de l'initiative de défense stratégique de M. Reagan : *« Si les Etats-Unis poursuivent ce projet, l'Union soviétique devra prendre des mesures similaires, qu'elles soient offensives ou défensives. »* Le projet de défense spatiale a occupé environ la moitié de l'entretien, qualifié, de part et d'autre, de *« franc et utile »*.

M. Chtcherbitsky a estimé que le *« bouclier stratégique »* américain pourrait être utilisé ultérieurement à des fins offensives même si, *« aujourd'hui, un tel système peut être défensif »*. Il a assuré, en quittant la Maison Blanche, que Moscou était *« prêt à faire des concessions »* lors des négociations américano-soviétiques qui s'ouvrent, mardi 12 mars, à Genève, et il a appelé Washington à faire de même, *« pour qu'un accord de compromis puisse être atteint »*.

Le conseiller du président Reagan pour la sécurité nationale, M. Robert McFarlane, a prononcé le même jour un discours dans lequel il a assuré que les alliés européens des Etats-Unis seraient consultés sur ce projet de défense spatiale, et que Washington n'entreprendrait rien avant d'avoir recueilli leur avis.

DIPLOMATIE

M. Moubarak fait avaliser à Paris son initiative de paix

(Suite de la première page.)

Ni M. Mitterrand ni M. Moubarak n'ont d'objection à une *« paix globale »* qui serait négociée au sein d'une conférence internationale regroupant non seulement les belligérants, mais aussi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Mais, conscients des obstacles, pour le moment insurmontables, qui s'élèvent sur la voie d'une telle conférence, ils ne se refusent pas à envisager des étapes transitoires. « L'initiative » du président Moubarak n'a pas d'autre objectif. Il propose non des négociations, mais un *« dialogue préliminaire »* entre une délégation jordano-palestinienne (avec des représentants de l'OLP) et les Etats-Unis. Une telle réunion aurait le mérite de déblayer le terrain entre les Arabes et les Israéliens, par Américains interposés.

Le président Moubarak écarte toute polémique sur la nature de la deuxième phase. Qu'importe, déclare-t-il en substance, si des négociations bilatérales ou multilatérales s'engagent par la suite, avec l'accord des intéressés, car l'essentiel est d'*amorcer le dialogue de la paix*. Il est douteux que le président Mitterrand s'oppose à une telle approche pratique, d'autant plus que le roi Hussein lui a donné son aval explicite, tandis que M. Yasser Arafat paraît l'approuver par son silence.

Curieusement, les Américains, connus pour leur pragmatisme, ne sont pas disposés, du moins pour le moment, à accueillir à Washington une délégation jordano-palestinienne. Pourtant, le président Reagan a plusieurs raisons d'être satisfait des derniers développements au Proche-Orient. Le projet Hussein-Arafat rejoint son propre plan de paix (1er septembre 1982) sur au moins trois points : il prévoit des négociations directes israélo-arabes (il est vrai, en présence des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité), la formation à cet effet d'une délégation jordano-palestinienne, et la création ultérieure — dans des conditions qui restent à définir entre Amman et l'OLP — d'une confédération regroupant les deux peuples.

Compte tenu de ces *« aspects positifs »*, le président Reagan n'a jeté l'anathème ni sur l'accord Hussein-Arafat ni sur l'*« initiative »* du président Moubarak qui fait des Etats-Unis, selon les termes de ce dernier, *« le principal partenaire dans le processus de paix »*. Mais le département d'Etat la juge néanmoins *« prématurée »*. Sans doute parce que les Etats-Unis estiment — comme l'a réaffirmé il y a deux jours M. George Shultz — qu'il faudrait, au préalable, que l'OLP *« reconnaisse formellement l'Etat d'Israël »*. Le président Moubarak plaidera contre cette exigence avec deux arguments : l'OLP a reconnu Israël puisqu'elle a souscrit, dans l'accord Hussein-Arafat, aux *« résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité »*, donc à la résolution 242 qui reconnaît à l'Etat juif le droit de vivre dans *« des frontières sûres et reconnues »*. Le silence de M. Yasser Arafat devant les *« interprétations »* de ses pairs, le refus du roi Hussein *« d'amender »* le texte qu'il a cosigné avec le président de l'OLP, confirmeraient, aux yeux de M. Moubarak, sa thèse.

Le deuxième argument du chef de l'Etat égyptien relève du réalisme. Il l'a dit et redit : aucun Palestinien, fût-il *« indépendant »* et *« modéré »*, ne voudra ou ne pourra prétendre représenter son peuple à la table des négociations. *« Qu'on le veuille ou pas*, s'est exclamé M. Moubarak l'autre jour, *il n'y a pas de substitut à l'OLP pour négocier une paix définitive avec Israël ! »* Et d'évoquer le règlement du conflit vietnamien, qui avait été précédé par une multitude de « dialogues informels », avant même que les dirigeants américains de l'époque n'admettent la légitimité du Vietcong et n'engagent des négociations officielles.

Il est probable que le président Reagan ne se laissera pas convaincre par de tels arguments. Il ne voudra pas se désolidariser d'Israël, « l'allié privilégié » des Etats-Unis, sur au moins deux points, contenus dans l'accord Hussein-Arafat, et qui sont jugés à Jérusalem comme des questions de « principe » ; le droit des Palestiniens à l'autodétermination qui, quoi qu'on dise, pourrait conduire, tôt ou tard, à la création d'un Etat indépendant ; la désignation de l'OLP comme *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Or, accueillir à Washington une délégation jordano-palestinienne, dans laquelle figureraient des représentants mandatés par M. Arafat, constituerait — aux yeux du gouvernement américain — une violation de l'engagement pris en 1975 par M. Henry Kissinger de n'établir aucun contact avec l'OLP aussi longtemps que celle-ci n'aurait pas endossé explicitement la résolution 242.

Le président Moubarak, de son propre aveu, ne nourrit pas beaucoup d'espoir quant à la possibilité de rompre, lors de sa prochaine visite à Washington, le cercle vicieux qui paralyse depuis des années toute tentative de conciliation. Mais il n'a aucune raison de désespérer. Les Américains ne sont pas, malgré tout, insensibles aux appels de leurs amis arabes ; l'opinion israélienne, comme le confirment de récents sondages, évolue dans le sens du réalisme ; l'Europe, la France, en particulier, suit avec attention et sympathie les mutations en cours, en attendant de pouvoir jouer un rôle plus actif.

ERIC ROULEAU.

PROCHE-ORIENT

Liban

Violents accrochages dans le Sud entre l'armée libanaise, soutenue par des miliciens chiites et les forces d'Israël

Trois tués, dont un Israélien

De notre correspondant

Beyrouth. — Un accrochage qui a fait trois tués, dont un Israélien, a opposé, jeudi 7 mars, l'armée libanaise appuyée par des miliciens chiites Amal aux forces israéliennes. Les deux tués libanais sont des miliciens.

L'incident s'est produit à Kanusariet-EL-Sayad, position avancée de l'armée libanaise face aux nouvelles lignes israéliennes au sud. C'est le deuxième incident survenu à cet endroit et le troisième du même genre depuis le repli du 16 février. Chaque armée accuse l'autre d'avoir déclenché les tirs, qui ont duré deux heures. Le point crucial est toutefois que l'armée libanaise déployée au sud, épaulée par la milice chiite Amal, s'est opposée au « droit de suite » que s'arroge l'armée israélienne au-delà de ses lignes et qu'elle entend exercer même après son repli sur la frontière internationale, censée intervenir avant la fin de l'été.

Ce faisant, l'armée libanaise déployée au sud a répondu aux instructions du chef d'Amal, M. Nabih Berri, ministre d'Etat pour le sud du Liban qui s'est nommé lui-même *« ministre de la résistance nationale »*. M. Berri ne cesse d'affirmer haut et fort qu'il ne tolérera plus de passivité de l'armée face aux incursions israéliennes, après que celle-ci eut *« laissé faire »* une première fois. Dans la lutte sourde pour le contrôle du pouvoir dans les territoires évacués par Israël, la prise en main *de facto* de l'armée, plus précisément de ses effectifs déployés au sud — deux mille huit cents hommes selon M. Berri — comme cela est déjà le cas depuis l'an passé pour la 6e brigade (six mille hommes) à Beyrouth-Ouest, constitue un atout capital sur tous les plans : à l'intérieur de la communauté chiite comme vis-à-vis des autres communautés, notamment les sunnites. Le chef d'Amal, contré par les Hezbollahis, ces extrémistes musulmans à l'origine de la manifestation intégriste de Saïda le 18 février et de l'« islamisation » dans un sens intégriste de Beyrouth-Ouest (vendredi 1er mars, pour la première fois, les boutiquiers des principales rues ont été amenés à cesser le travail à l'heure de la prière et on vient d'ouvrir un premier « magasin intégriste » dont les vêtements sont conformes aux normes islamiques), marque manifestement des points du *côté* de l'*armée*.

LUCIEN GEORGE.

● *L'arrestation de cinq journalistes.* — Cinq journalistes, dont les correspondants quotidien beyrouthin, de l'Agence France-Presse et du *As Safir*, jeudi 7 mars par l'armée israélienne dans la région de Tyr au Liban, ont été relâchés en début d'après-midi après avoir été gardés à vue pendant deux heures, a indiqué l'un d'entre eux. Il a précisé que les films qu'ils avaient en leur possession ont été confisqués et que les Israéliens leur ont enjoint de ne plus revenir dans ce secteur. — *(AFP).*

Jérusalem : un incident résultant d'un « malentendu »

De notre correspondant

Jérusalem. — Les autorités se sont employées à « dédramatiser » l'accrochage qui a opposé, jeudi, les armées israélienne et libanaise dans le sud du Liban. Les échanges de tirs avaient fait une victime du côté israélien, un sergent d'origine druze.

Selon le porte-parole de l'armée à Jérusalem, il s'agit d'un incident, certes « grave », mais *« de caractère limité »* provoqué par *« un malentendu et un manque de coordination entre forces régulières à l'échelon local »*. Des contacts, ajoute-t-on de même source, ont été pris pour éviter le renouvellement d'un tel incident.

L'accrochage a eu lieu alors qu'une colonne de chars et de transports de troupe israéliens patrouillait à 2 kilomètres au nord de leur nouvelle ligne de défense, c'est-à-dire dans une zone déjà évacuée par Israël et contrôlée par l'armée libanaise. Les Israéliens ont ouvert le feu sur un groupe de « suspects » qui avaient pris la fuite près du village de Katriyat à Siyad, à une quinzaine de kilomètres au sud de Saïda.

Au lendemain de cet incident, on rappelle, dans les milieux militaires israéliens, que l'armée se réserve, à tout moment, la possibilité de lancer des opérations ponctuelles, en cas de besoin, au-delà de la zone qu'elle contrôle. C'est le cas notamment lorsqu'elle estime être en droit d'exercer le *« droit de suite »* contre des suspects.

Une telle éventualité, rappelle-t-on ici, avait été explicitement évoquée dans le plan de retrait en trois étapes du Liban, tel qu'il fut présenté le 14 janvier. L'armée israélienne reproche aussi à certaines unités chiites de l'armée régulière libanaise de se faire *« complices des terroristes »*.

D'autre part, l'association de la presse étrangère en Israël a protesté, jeudi, contre les strictes limitations apportées par les autorités israéliennes à la « couverture » de l'actualité sud-libanaise par les journalistes basés en Israël. Elle y voit un *« sérieux accroc à la liberté de la presse »*.

J.-P. L.

LA GUERRE DU GOLFE

Le Parlement iranien souhaite une offensive à outrance

Téhéran *(AFP)*. — La guerre des bombardements de villes que se livrent depuis lundi 4 mars l'Iran et l'Irak s'est intensifiée jeudi, amenant les députés iraniens à demander à l'imam Khomeiny de donner l'ordre aux combattants de passer à l'offensive.

Dans la nuit de mercredi à jeudi *(le Monde* du 8 mars), la ville iranienne de Dezfoul, dans le nord du Khouzistan, était touchée par huit missiles sol-sol irakiens. Un millier d'habitations et de commerces ont été détruits ou endommagés, selon Radio-Téhéran, qui a affirmé que *« plus de soixante-dix personnes ont été tuées ou blessées »* sans plus de précisions.

Cette riposte de Bagdad au pilonnage du port de Bassorah, au sud de l'Irak — qui aurait fait une centaine de morts dans la nuit de mardi à mercredi — a conduit l'état-major iranien à annoncer de nouveaux bombardements contre le grand port irakien et Mandali, ville située à une centaine de kilomètres à l'est de Bagdad sur la frontière. En attendant, la ville iranienne de Masjed-Soleiman a été touchée dans la nuit de jeudi à vendredi par cinq missiles sol-sol irakiens. Masjed-Soleiman est l'une des trente villes que Bagdad a menacé de bombarder en représailles aux tirs iraniens.

Cette escalade a amené les députés du Parlement islamique iranien à demander, jeudi, au « Guide de la révolution », l'iman Khomeiny, de donner l'ordre que les combattants iraniens passent à l'attaque sur le front pour *« ôter son dernier souffle à l'ennemi »*. Cette démarche exceptionnelle consistant à faire appel à l'imam avait déjà été employée dans des moments cruciaux de la révolution islamique, notamment pour l'affaire des otages de l'ambassade américaine de Téhéran ou pour la destitution du président Bani Sadr. C'est un ordre personnel de l'imam Khomeiny qui avait déclenché la première grande offensive contre le territoire irakien, en juillet 1982.

Les médias de Téhéran ont toutefois évité de donner trop d'importance à cette motion parlementaire. L'escalade des bombardements est en train de prendre de telles proportions que les deux belligérants ne peuvent plus faire marche arrière *sans* perdre la face, estiment les observateurs à Téhéran, qui voient dans un prochain embrasement général du front la conséquence logique de cette surenchère.

AMÉRIQUES

El Salvador

Le porte-parole des forces armées a été assassiné

San-Salvador *(AFP, Reuter, AP, UPI)*. — Le colonel Cienfuegos, porte-parole des Forces armées salvadoriennes (Coprefa), a été assassiné, jeudi 7 mars, à San-Salvador et son meurtre a été revendiqué par les Forces populaires de libération (FPL), l'une des organisations de guérilla regroupées dans le Front Farabundo Marti de libération nationale.

Les auteurs de l'attentat ont ouvert le feu sur le colonel alors qu'il venait de terminer une partie de tennis dans un club sportif de la capitale. Le colonel, qui était âgé de quarante-cinq ans, a été tué sur le coup. Ses agresseurs — trois jeunes gens, selon les témoins — ont pu s'enfuir et ont abandonné un drapeau rouge sur lequel étaient inscrites les initiales : FPL. Les tueurs portaient des vêtements de sport et des raquettes de tennis. Ils ne seraient pas entrés par la porte principale.

Commentant cet attentat, le président Duarte a déclaré qu'il s'agissait d'*« une escalade des opérations de la guérilla dans les centres urbains »*.

[Si les Forces populaires de libération (FPL) dont les groupes de guérilla sont actifs dans le nord du pays, et spécialement dans le Chalatenango, sont *effectivement responsables* du meurtre du colonel Cienfuegos, cet attentat marquerait un tournant important dans la stratégie de l'insurrection. Jusqu'à présent, les rebelles du Front Farabundo Marti ont évité de se lancer dans la guérilla urbaine et les attentats terroristes. D'autant plus qu'ils sont engagés dans un difficile processus de négociation avec le gouvernement Duarte. Le colonel Cienfuegos était l'un des officiers le plus en vue de l'armée salvadorienne et son assassinat va évidemment renforcer le courant militaire hostile à la poursuite des pourparlers engagés, le 15 octobre 1984, à La Palma, avec les représentants de la guérilla. Les actions terroristes dans la capitale étaient jusqu'à présent revendiquées par le Front Clara Elisabeth Ramirez, un groupuscule révolutionnaire dissident des Forces populaires de libération, et qui critique la direction « petite-bourgeoise » des FPL.]

Bolivie

● *Le gouvernement menace d'instaurer l'état de siège.* — Le ministre de l'intérieur, M. Federico Alvarez Plata, a déclaré, jeudi 7 mars, que le gouvernement pourrait imposer l'état de siège *« si la provocation continue »*. Cette déclaration fait suite à la décision de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) de déclencher une grève générale à partir de vendredi. Une manifestation à l'occasion d'une précédente grève avait rassemblé, lundi, plus de cinquante mille personnes à La Paz *(le Monde* du 6 mars). — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

LES COMBATS A LA FRONTIÈRE KHMÉRO-THAILANDAISE

Bangkok fait état de pertes très importantes dans les rangs vietnamiens

Les combats opposant les forces thaïlandaises et les éléments sihanoukistes aux troupes vietnamiennes (*le Monde* du 8 mars) qui tentent de s'emparer de la base de Tatum, dans le nord du Cambodge, avaient sensiblement diminué d'intensité, vendredi 8 mars, en début de matinée, apprend-on à Bangkok. Dans la journée de jeudi, deux bataillons vietnamiens avaient donné l'assaut au bastion et avaient reçu des renforts. Le camp était défendu par environ 3 000 membres de l'Armée nationale sihanoukiste. Les combats avaient cessé après la tombée de la nuit. Au cours de ceux-ci, neuf Thaïlandais ont été tués et trente-cinq autres blessés, tandis que les pertes se chiffreraient par centaines dans les rangs vietnamiens, selon le commandant en chef de l'armée thaïlandaise.

A Hanoï, où il se trouvait en visite officielle, le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, le jeudi 7 mars, que la position du Vietnam à l'égard du Cambodge avait marqué *« des progrès considérables »*. Il a indiqué, à l'issue de ses entretiens avec son homologue vietnamien, M. Nguyen Co Thach, que Hanoï souhaitait voir des discussions se nouer entre le prince Sihanouk et les dirigeants de Phnom-Penh, mais rejetait la participation des Khmers rouges *« en tant que force militaire »* à tout processus éventuel de règlement.

L'Australie entend poursuivre ses efforts en vue de créer les conditions d'un règlement négocié de la question cambodgienne. – *(AFP, Reuter.)*

Chine

LA FRONTIÈRE ENTRE LE TIBET ET LE NÉPAL VA ÊTRE OUVERTE AUX TOURISTES

La frontière entre la région autonome du Tibet et le Népal va être ouverte aux touristes étrangers, après la signature, mercredi 6 mars, à Lhassa, capitale du Tibet, par des responsables du tourisme chinois et népalais, d'un mémorandum à cet effet. Cette mesure deviendra effective dès que ce document aura été paraphé par les gouvernements de Pékin et de Katmandou. Les agences de tourisme des deux pays pourront alors organiser des excursions de part et d'autre de la frontière. Son passage se fera près de la ville tibétaine de Zham (Khasa), à 13 kilomètres du pont de l'amitié reliant le Népal au Tibet et à 130 kilomètres de Katmandou. Les autorités tibétaines ont récemment ouvert un hôtel dans cette localité.

La frontière a été fermée de fait depuis l'occupation du Tibet par les troupes chinoises en 1951. Cependant des Tibétains ont continué de la franchir pour faire du commerce. Ces dernières années, les autorités chinoises ont accepté la plupart des demandes individuelles de touristes étrangers désireux de visiter le Tibet. Au Népal on estime que le Tibet pourrait attirer quelque dix mille touristes par an. – *(AFP, AP.)*

Bangladesh

PLUS DE SIX CENTS PERSONNES ARRÊTÉES DEPUIS LE RÉTABLISSEMENT DE LA LOI MARTIALE

Dakha *(AFP, Reuter, UPI)*. – Plus de six cents personnes ont été arrêtées au Bangladesh depuis l'annonce, vendredi dernier (*le Monde* daté 3-4 mars) du rétablissement de la loi martiale. On compte parmi elles des hommes politiques, des étudiants et des syndicalistes, ainsi que des personnes ayant été appréhendées parce qu'elles avaient violé le couvre-feu.

Le chef de l'Etat, le général Ershad, a indiqué que l'opposition ayant posé à sa participation aux élections législatives envisagées pour le mois d'avril des conditions à ses yeux inacceptables, ils n'avait d'autre alternative que de proposer un référendum, le 21 mars prochain, pour *« sortir le pays de l'incertitude »*. Les deux principales coalitions de l'opposition, ainsi que le mouvement fondamentaliste Jamaat-e-islami ont annoncé qu'ils ne prendraient pas part à la consultation.

D'autre part, sept personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées par des guérilleros des shanti-bahinis (forces de la paix combattant pour l'autonomie des Monts de Chittagong, à l'est du pays), dans une usine de Xarnaphuli. Les maquisards ont apparemment voulu, par cette opération, marquer une nouvelle fois leur opposition à l'exploitation des bois de la région par les Bangalais venus de la plaine.

FRANCOPHONIE

LA FIN DES TRAVAUX DU HAUT CONSEIL

Comment capter l'attention des médias ?

Les travaux du Haut Conseil de la francophonie, inaugurés mercredi 6 mars à l'Élysée par M. Mitterrand (*le Monde* du 7 mars), se sont poursuivis le lendemain, durant cinq heures, au Centre des conférences internationales de Paris.

Plusieurs *« propositions pratiques »* ont été soumises à la France par des membres du Haut Conseil. M. Roger Lallemand, sénateur belge, approuvé, semble-t-il, par le représentant du ministère français de la culture, a suggéré la création à Paris d'une *« librairie francophone internationale »* où seraient notamment disponibles tous les auteurs non français. Traitant du problème crucial de la cherté du livre français exporté, obstacle majeur à la diffusion francophone, M. Cu Huy Can, vice-ministre vietnamien de la culture, a insisté pour que Paris fasse publier *« une collection très bon marché des cent plus grands auteurs français destinée à l'étranger »*. Quant à M. Léopold Senghor, vice-président du Haut Conseil, il a proposé un *« accord interfrancophone de libre-échange du livre »*.

Ces suggestions ainsi que plusieurs autres vont maintenant être examinées par l'administration française et par les rapporteurs du Haut Conseil. Les conclusions seront déposées fin mai et des décisions seront, en principe, annoncées par Paris avant la deuxième réunion du Haut Conseil prévue dans la capitale en octobre et dont le plat de résistance sera *« l'enseignement du français dans le monde »*.

Cependant, une autre question lancinante s'est posée d'elle-même, et sans pouvoir être résolue, tout au long de la réunion qui vient de s'achever : comment intéresser les médias français à la francophonie ? Alors que la presse de langue française hors de France suit souvent avec intérêt ce qui concerne l'idiome qu'elle emploie, plusieurs membres du Haut Conseil ont vivement regretté que, sauf exception, il n'en soit pas de même en France, *« ou alors pour tourner en dérision les activités francophones »*. Un membre français, M. Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture, était particulièrement bien placé pour souligner l'indifférence, quand ce n'est pas le défaitisme, qui se manifeste dès lors qu'il s'agit de donner un prolongement médiatique à ce qui se fait en français dans le monde.

Pour *« sensibiliser l'opinion »*, les postes françaises viennent de mettre en circulation un timbre sur la francophonie, mais très peu d'usagers auront l'occasion de le voir puisqu'il ne porte pas l'un des tarifs courants...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

UNESCO

Plus de 10 millions de francs pour le programme communication

Plus de 10 millions de francs pour la communication ont été dégagés à la sixième session du conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), dont les travaux se sont tenus au siège de l'UNESCO à Paris, du 4 au 7 mars. Cette somme provient notamment de la France (2 537 500 F), du Japon (360 000 dollars), de l'Inde (100 000 dollars), de l'Union soviétique (600 000 roubles dont 300 000 roubles convertibles).

En confirmant que la France allait renouveler cette année l'effort consenti en 1984, Mme Jacqueline Baudrier, chef de la délégation française à l'UNESCO, a exprimé un *« pronostic plutôt optimiste sur l'avenir du PIDC »*. *« Mon pays*, a-t-elle déclaré, *a toujours parié sur ce programme qui lui semblait indiquer la voie réaliste pour parvenir à un nouveau paysage de la communication, construit sur un meilleur équilibre entre pays en développement et pays industrialisés, créant une diffusion plus large de l'information, une information libre assurée par des journalistes libres. »*

Deux projets sont déjà assurés d'une aide française. L'un concerne la formation audiovisuelle dans la communauté économique des pays des grands lacs africains (177 000 dollars), et l'autre l'Agence panafricaine d'information. Mme Baudrier a particulièrement insisté sur l'utilisation de la nouvelle technologie spatiale au service de la communication.

Dans le rapport qu'il a présenté au nom du directeur général de l'UNESCO, M. Antonio Pasquali, sous-directeur général par intérim du secteur de la communication, a rappelé la volonté exprimée par le conseil exécutif, et M. Amadou Mahtar M'Bow *« d'assurer au PIDC toutes les ressources dont il aura besoin jusqu'en décembre 1987 »*. Il s'agit, a-t-il dit, d'épargner à ce programme les séquelles d'une conjoncture difficile. Ainsi, des dispositions sont déjà prises pour la décentralisation, l'exécution et l'évaluation des projets, grâce à un redéploiement du personnel. Le projet de programme et de budget pour 1986-1987 prévoit d'apporter au PIDC, au titre du programme régulier, 676 300 dollars.

● *Les Pays-Bas et l'UNESCO*. – Les Pays-Bas décideront, en novembre prochain, si *« une participation active à l'œuvre de l'UNESCO »* est encore justifiée, a déclaré, jeudi 7 mars, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van Den Broek, devant le Parlement. La Haye critique notamment la politisation de l'UNESCO, les plans pluriannuels et la politique de l'emploi. Mais, a déclaré le ministre, un grand nombre des activités de l'organisation sont approuvées par le gouvernement néerlandais. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GENERAL WALDENER, NOMME CHEF D'ETAT MOJOR INTERARMEES. – Le ministre de la défense a donné, jeudi 7 mars, le général de l'armée de l'air Teodoro Waldener chef de l'état-major interarmées. Il remplace le général Torres, qui assurait ces fonctions depuis le retour des civils au pouvoir et avait démissionné à la demande du ministre de la défense Raul Borras. – *(AP.)*

Colombie

● ARRIVÉE A BOGOTA DU DÉSERTEUR NICARAGUAYEN. – M. Jorge Urbina Lara, le jeune nicaraguayen dont l'arrestation à l'ambassade costaricienne de Managua avait abouti à l'annulation d'une réunion du groupe de Contadora le mois dernier, est arrivé, le mardi 5 mars, en Colombie. Le président nicaraguayen, M. Ortega, avait annoncé sa libération le 2 mars à Montévideo. – *(AFP, Reuter.)*

Iran

● PENDAISON DE TROIS MOUDJAHIDINE. – Trois membres des Moudjahidine du peuple (musulmans « progressistes ») ont été pendus, le mardi 6 mars, à la prison Evin de Téhéran. D'eux d'entre eux, deux frères, avaient essayé de détourner un vol intérieur iranien le 12 septembre 1984. Ils avaient été neutralisés par les gardes de sécurité à bord, un passager avait été tué, un garde blessé. Le troisième était accusé d'avoir torturé à mort trois gardiens de la révolution (milice islamique) en 1983. Leur exécution a eu lieu en présence des familles des victimes. Généralement, les exécutions à la prison de Téhéran ne sont pas annoncées. – *(AFP.)*

Philippines

● DÉMISSION DU MINISTRE DU TRAVAIL. – M. Blas Ople, ministre du travail, a présenté sa démission, 24 heures après que le président Marcos l'ait « réprimandé » pour avoir critiqué le régime (*le Monde* du 6 mars). – *(AP.)*

Pologne

● LECH WALESA DE NOUVEAU CONVOQUÉ PAR LA JUSTICE. – M. Lech Walesa a reçu jeudi une convocation pour se rendre le samedi 9 mars au parquet de Gdansk dans le cadre d'une information judiciaire ouverte contre lui, a-t-il annoncé lui-même. L'ancien président de Solidarité sera entendu en qualité de *« suspect »* pour avoir organisé et appelé à des actions illégales, un délit passible, selon le code pénal polonais de trois ans de prison ferme. Plusieurs proches collaborateurs de M. Lech Walesa ont également été convoqués. La justice polonaise reproche à l'ancien président de Solidarité et à ses collaborateurs d'avoir participé, le 13 février, à Gdansk à une réunion consacrée à la préparation d'une grève d'un quart d'heure prévue pour le 28 février afin de protester contre les hausses de prix alimentaires. Le mot d'ordre de grève avait été par la suite rapporté (*le Monde* du 28 février). – *(AFP.)*

Portugal

● LE LIEUTENANT-COLONEL DE CARVALHO NIE TOUT LIEN AVEC LE FP-25. – Le lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, l'un des principaux organisateurs de la « révolution des œillets » de 1974 a déclaré, lors d'une interview à Antenne 2, n'avoir aucun lien avec le mouvement clandestin d'extrême-gauche Forces populaires du 25 avril (FP-25). Arrêté en juin 1984, il est accusé d'avoir été l'un des fondateurs de ce mouvement, responsable de nombreuses actions terroristes. Le lieutenant-colonel de Carvalho affirme qu'il a été arrêté à la suite de *« dénonciations calomnieuses »*. – *(AFP.)*

URSS

● ABSENCE DE M. TCHERNENKO. – M. Constantin Tchernenko n'a pas assisté, le jeudi 7 mars, au gala donné chaque année au Bolchoï à l'occasion de la journée internationale des femmes. Plusieurs des autres principaux membres de la direction soviétique étaient présents, notamment le président du conseil, M. Nikolaï Tikhonov et le numéro deux du bureau politique, M. Mikhaïl Gorbatchev. – *(AP, AFP.)*

politique

LES ÉLECTIONS

LE PREMIER MINISTRE A TOULOUSE

M. Fabius appelle au rassemblement républicain contre le racisme et l'extrême droite

Toulouse. — *« Touche pas à mon pote ! »* M. Laurent Fabius ne l'a pas dit aussi familièrement, jeudi soir 7 mars, à Toulouse, où il était venu participer à la campagne électorale, mais l'esprit et le cœur y étaient. Le premier ministre a bel et bien repris à son compte la campagne lancée — avec ce slogan et le petit badge représentant une main ouverte — par l'association SOS racisme (*le Monde* du 21 février). Son appel au rassemblement contre le racisme et à la constitution d'un front républicain contre les thèses soutenues par l'extrême droite a constitué le moment le plus intense de cette réunion publique organisée au parc des expositions, en présence de plus de six mille électeurs de gauche.

« Car il n'y a pas de conciliation possible entre les valeurs de notre République et ce que représente le racisme, a souligné le chef de gouvernement. *La République que nous aimons, c'est la liberté. Or le racisme lui porte atteinte. La République, c'est l'égalité. Or le racisme la contredit. La République, c'est la fraternité. Or le racisme est exclusion, intolérance, esprit de haine. Dans la conception qu'avec des millions d'autres j'ai de notre peuple nous sommes unis par des liens fraternels, quelles que soient nos convictions notre religion et la couleur de notre peau. La petite main, paume ouverte, accrochée aujourd'hui au revers de la veste de dizaines de milliers de jeunes, et qui refuse le racisme, c'est elle qui montre le bon chemin. Car la politique, c'est aussi une morale qui sait s'élever au-dessus de la mêlée. Premier ministre du gouvernement de la République, c'est-à-dire de tous les Français, je demande que chacun dépasse les divisions politiques traditionnelles pour réaliser sur ce point la plus large union et pour montrer qu'en France le racisme ne l'emportera pas. »*

De notre envoyé spécial

En revanche, M. Fabius s'est appliqué, au passage, à toucher l'opposition : *« Ce qui m'inquiète le plus, c'est de voir que les thèmes de l'extrême droite sont repris par certains dans les partis de droite traditionnels. On n'est pas quitte quand on prétend que les idées de l'extrême droite sont dangereuses si elles sont exprimées par le Front national mais qu'elles le sont moins si elles sont relayées par les partis traditionnels. Au fond, est-ce que ce sont les thèmes de l'extrême droite qui choquent les dirigeants de la droite ou bien le risque d'y perdre une partie de leurs voix ? »*

Le tiers-monde les femmes, les jeunes

A propos de la Nouvelle-Calédonie, le premier ministre n'a pas encore arrêté la stratégie qu'il proposera au chef de l'Etat quand M. Edgard Pisani aura remis, le 31 mars, son rapport définitif, mais il lui a réaffirmé son soutien. *« Il n'est pas acceptable qu'en Nouvelle-Calédonie certains refusent de respecter les lois de la République et qu'on cherche à récuser l'autorité du délégué du gouvernement dont le courage et la ténacité à travers les attaques dont il est l'objet doivent être salués. »* Sur le même registre, le premier ministre a ajouté : *« Je considère comme un petit procédé politicien le comportement de ceux qui, ouvertement ou en sous-main, attaquent l'autorité de l'Etat pour déplorer ensuite qu'elle ne s'exerce pas de façon assez ferme. Ceux qui se complaisent ainsi jouent un jeu dangereux, car au-delà d'un petit avantage polémique immédiat ils mettent en cause les règles mêmes de la démocratie. Qu'ils n'attendent aucune complaisance de ma part. »*

Le premier ministre, très applaudi, comme il l'avait été six jours auparavant à Grenoble, a aussi exprimé sa solidarité avec le tiers-monde, les femmes et les jeunes. Avec le tiers-monde, car *« c'est à nous,* dit-il aux militants socialistes, *de crier que le progrès technique n'a de sens que mis au service de l'homme, qu'il faut bâtir un vaste réseau planétaire de solidarité fondée sur le respect de la dignité de chacun »*. Avec les femmes, tout simplement parce que le vendredi 8 mars leur est consacrée une Journée internationale et qu'il en a profité pour souhaiter, notamment, que les manuels scolaires ne donnent pas de la femme *« une image tronquée ou abaissée »*.

Avec les jeunes, parce que *« ceux qui auront vingt ans en l'an 2000 nous questionneront avec une force sans doute encore plus grande que celle avec laquelle nous avons questionné nos aînés »*. Ces jeunes, il faut les écouter : *« Ils nous prient de dire le réel tel qu'il est ; ils nous invitent à rester fermes sur nos convictions mais aussi à des engagements précis, concrets, personnels ; ils demandent qu'une certaine morale ne soit pas absente des rapports sociaux ; ils n'exigent pas des remèdes miracles, ne veulent pas le retour des crocodiles de l'échec, souhaitent donner des chances au renouveau... »*

Autojustification ? Une façon comme une autre, en tout cas, de répéter qu'il ne servirait à rien d'être obnubilé par le résultat d'un scrutin cantonal : *« J'ai surpris et même parfois heurté en prévoyant que les élections cantonales risquaient d'être difficiles pour la majorité ; je l'ai dit tout simplement, parce que je le crois (...). Nous avons engagé une tâche qui demande du temps (...). Dans un an déjà, nous pourrons ensemble faire le point et nous le ferons sans complaisance »*, a d'ailleurs souligné M. Fabius. Comme si le premier ministre avait déjà fait son deuil des élections cantonales et se préoccupait surtout, dès à présent, de trouver une majorité pour 1986, sans avoir l'air, bien entendu, d'y toucher.

ALAIN ROLLAT.

M. JOSPIN DEMANDE AUX COMMUNISTES DE « NE PAS AIDER LA DROITE »

De notre envoyé spécial

Marseille. — Après une tournée de trois jours dans le Sud-Ouest au début du mois de mars (*le Monde* du 5 mars), M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a effectué, jeudi 7 mars, un circuit de soutien aux candidats socialistes dans plusieurs départements du Sud-Est.

A Marseille, au centre d'une région largement touchée par « l'effet Le Pen », M. Jospin s'est adressé à deux catégories d'électeurs du Front national. Il a mis en garde ses électeurs des couches populaires. *« Si vous votez pour Le Pen,* leur a-t-il dit, *vous votez contre vous. »* Il a souligné que les périodes de prospérité de l'extrême droite se sont toujours terminées par *« une agression brutale (...) contre le peuple et la classe ouvrière »*.

Aux rapatriés, il a rappelé que s'ils ont connu un *« déchirement »*, ils avaient développé, sur leur ancienne terre, *« l'habitude du dialogue, le respect de l'autre, la vie en commun »*. *« Vous ne pouvez pas fondamentalement,* leur a-t-il lancé, *vous reconnaître dans un discours raciste. »*

M. Jospin a vivement critiqué l'*« absence »* de propositions des dirigeants de l'opposition et l'*« outrance »* de celles que font leurs *« lieutenants »*. Il a ironisé, à Marseille comme à Arles, où il était allé soutenir M. Michel Vauzelle, sur les dissensions entre le RPR et l'UDF, et à l'intérieur de chacune de ces formations, à la fois sur la question de l'extrême droite et sur celle de l'élaboration d'un programme de gouvernement. Il a jugé M. Chirac *« absent »*. Quant à M. Toubon, il a *« vraiment des problèmes d'autorité »*. *« Ils ont fabriqué,* a-t-il lancé, *ce mouvement autour d'un chef, et, quand vient le moment de dire non à l'extrême droite, ni le chef ni le sous-chef ne peuvent se faire obéir. »*

Au sujet de la proposition faite par M. Toubon d'élaboration d'un programme de gouvernement pour l'opposition, il a affirmé : *« Léotard dit « oui » parce qu'il est pour Giscard. Gaudin dit « pas tout de suite », parce qu'il est pour lui-même. Lecanuet dit qu'il n'est pas pressé, parce qu'il ne sait pas pour qui être. »*

M. Jospin croit constater dans les relations entre l'UDF et le RPR *« des pertes de substance, des incursions multiples d'un territoire (...) à un autre, une guerre de rapines »*. Pour lui, *« les ambitions concurrentes des grands leaders de la droite sont en train de devenir inconciliables »*.

A gauche, le premier secrétaire a affirmé que s'il *« regrette »* le choix de retrait du gouvernement de la direction du PCF, il l'*« accepte »*. Mais, a-t-il affirmé, *« ce qu'on peut demander clairement à la direction du PCF (...) c'est de ne rien faire pour aider la droite. C'est le minimum. Ne pas aider les socialistes, tant pis. Mais au moins, rester à gauche »*.

J.-L.A.

UN PROJET POUR 1986

M. Rocard propose un « pacte démocratique » qui ne tienne pas compte des « clivages anciens »

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture qui avait jusqu'à présent participé à la campagne des élections cantonales dans le cadre strict de ses compétences ministérielles, a prononcé, jeudi 7 mars à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), un discours essentiellement politique. S'exprimant devant environ cinq cents personnes, pendant plus d'une heure et demi au lycée technique de Châtenay-Malabry où il était venu soutenir les candidats socialistes, il a notamment déclaré :

« Que se passera-t-il [en 1986] *si à l'occasion d'un scrutin, le verdict des urnes reflète les incertitudes et les interrogations des Français, si aucune majorité cohérente et claire ne se dégage pour poursuivre l'action entreprise et sortir le pays de ses difficultés et d'abord du chômage ? L'avenir de notre pays est incertain. Les majorités partisanes sont elles aussi, par nature, incertaines. Ce qui compte aujourd'hui, ce n'est pas d'abord de savoir qui gouvernera et avec qui, mais de vérifier s'il existe, dans la société française, un accord plus profond sur quelques priorités essentielles autour desquelles l'opinion pourrait se rassembler. Ce dont la France a besoin c'est d'un projet. La question des majorités et des alliances est, à l'heure qu'il est, non pas secondaire mais seconde. Les majorités et les alliances, cela se dégage derrière les projets (...). Il faut, sans plus attendre, s'efforcer de définir le contenu minimum d'un pacte démocratique capable de répondre aux aspirations d'une majorité de nos concitoyens. »*

De l'avis de M. Rocard, ce *« pacte »* devrait comprendre cinq priorités : l'emploi (rythme de croissance plus rapide, rénovation de l'appareil d'éducation et de formation professionnelle) ; le maintien des équilibres retrouvés (inflation, commerce extérieur, transferts sociaux) ; *« un autre partage du travail et des revenus »* ; une *« meilleure diffusion du pouvoir et de la formation »* ; une France *« plus unie »* et *« plus juste »* qui *« isole ses extrémistes »* et refuse avec eux *« tout compromis »*.

M. Rocard estime qu'autour de ces cinq priorités il est possible de *« rassembler bien des Français sans s'arrêter aux clivages d'hier »*. *« La gauche socialiste est porteuse du projet de modernisation de la société française,* a-t-il ajouté. *Mais elle n'échappera pas elle-même à cette exigence de modernisation de ses propositions et de sa démarche. Nous avons même un congrès pour cela bientôt »*. *« Il ne suffira pas,* a-t-il remarqué, *de passer un coup de badigeon sur les mots* Liberté-Egalité-Fraternité *aux frontons de nos édifices publics. Il faut leur donner le contenu correspondant à notre temps. »*

Pas de « blanc bonnet et bonnet blanc »

A propos de l'extrême droite et du comportement de la droite classique à son égard, M. Rocard a affirmé : *« Quand on se fait le chantre du libéralisme économique, c'est-à-dire de la loi de la jungle, on ne doit pas s'étonner de trouver dans cette jungle des animaux nuisibles et dangereux (...). Il y aura peut-être des cantons où, les chances de la gauche étant nulles, le choix du deuxième tour pourra être entre un candidat conservateur et un candidat du Front national ou même entre deux candidats conservateurs dont l'un s'appuiera sur le Front national. Il y aura de nombreux cas. Si un candidat conservateur a pris des positions claires et refusé tout compromis quel qu'il soit avec l'extrême droite, pour le socialiste que je suis, ce ne sera pas « bonnet blanc et blanc bonnet ». Il ne faudra pas s'abstenir. Il faudra battre l'extrême droite (...). C'est une morale politique qui est en jeu. La défense du caractère démocratique et pluraliste de notre société doit absolument passer avant tout intérêt partisan. »*

Cette analyse et cet appel ont été longuement applaudis, ainsi que la reprise par l'orateur du slogan lancé par SOS racisme : *« touche pas à mon pote »*.

Le ministre de l'agriculture, outre un long exposé de défense de la politique économique des socialistes, a prononcé un réquisitoire contre le comportement de l'opposition sur la Nouvelle-Calédonie.

Il a dénoncé la *« faute criminelle »* commise par le pouvoir en 1963, lors de la remise en cause du statut de 1956 (proposé par M. Gaston Defferre), et l'attitude actuelle des dirigeants de la droite : *« Ils aveuglent le jugement des caldoches et sont prêts à se battre jusqu'au dernier d'entre eux, comme hier ils étaient prêts à se battre jusqu'au dernier pied-noir avant de les abandonner du jour au lendemain parce que les nécessités politiques l'exigeaient. »* M. Rocard a regretté les *« discours de guerre civile que tiennent les seconds couteaux de l'opposition »*, les *« vociférations d'un Pasqua, d'un Gaudin, d'un Julia, d'un Le Pen, mentalement casqués, intellectuellement bottés pour une nouvelle aventure militaire »*.

L'homme d'une autre alliance

Les cantonales, c'est bien. M. Michel Rocard y prend sa part, en qualité de ministre de l'agriculture afin d'aider à faire lever, ici et là, quelque maigre moisson dans les campagnes. Mais les législatives, c'est tout de même mieux, et ce qui attend les socialistes immédiatement après ne manque pas non plus d'intérêt.

M. Rocard a donc pris date pour l'après 1986, dès avant le premier tour des cantonales, jeudi 7 mars à Châtenay-Malabry



(Hauts-de-Seine). Il propose sans attendre un *« pacte démocratique »* capable à ses yeux de rassembler une majorité de Français *« sans s'arrêter aux clivages anciens »*. On reconnaîtra à M. Rocard le mérite de penser depuis longtemps que ces clivages là allaient sauter et qu'un pacte sur l'essentiel est seul de nature à assurer la continuité de l'action, dans un pays épuisé par l'affrontement droite-gauche.

Ainsi, l'ancien concurrent de M. Mitterrand a pris une longueur d'avance sur les autres chefs de file socialistes. Il relaie un thème développé avec plus de prudence depuis plusieurs mois par le chef de l'Etat, premier concerné par l'organisation du pouvoir après les élections législatives de 1986.

M. Mitterrand veut rassembler sur quelques valeurs républicaines et M. Fabius développe cette idée chaque fois qu'il en a l'occasion. M. Rocard prend le train en marche et court plus vite que la locomotive.

Il ne suffit pas, remarque-t-il, de donner un coup de badigeon sur les frontons d'hôtels de ville — *« liberté, égalité, fraternité »*, — mais d'adapter le contenu de ces valeurs aux nécessités du monde. M. Rocard a encore failli pécher par là où il a déjà été puni, avant d'avoir raison, c'est-à-dire par l'accusation d'« archaïsme ».

Qu'est-ce donc que ce pacte ? Quelques idées simples et peu effarouchantes : l'emploi par la croissance ; le maintien des grands équilibres (inflation, commerce extérieur, transferts sociaux) ; une France *« plus unie, plus juste »* qui isolerait *« ses extrémistes »* ; et, petit coup de neuf aux idées anciennes, *« un autre »* partage du travail et des revenus, *« une meilleure »* diffusion du pouvoir et de la formation.

Qu'est-ce donc que cette alliance ou ces alliances d'après 1986 ? Ce n'est pas le problème pour l'instant, répond M. Rocard. Les alliances se nouent autour d'un projet précis. M. Chevènement ne le démentirait pas. Va donc pour le projet et son *« contenu minimum »* ! S'il peut être à nouveau l'homme d'un projet, M. Rocard a de bons arguments pour penser qu'il a ses chances pour devenir, après 1986, l'homme d'une autre alliance. De ce point de vue, les sondages lui étaient favorables dès avant 1981. Ils le sont restés. Si l'on a besoin de *lui*, M. Rocard est disponible. Il lui suffisait de le rappeler.

L'ancien candidat à la candidature socialiste pour l'élection présidentielle de 1981 sait d'expérience que *« la chance, ça se travaille »*. *« Y'a pas de miracle ! »*, observe-t-il. M. Rocard ne croit plus aux miracles. Il force un peu la chance.

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'exaltation de l'union nationale

(Suite de la première page.)

Dans les deux cas, les conseils généraux représentent une pépinière potentielle de dirigeants et de positions locales qui ne seront pas sans importance pour la bataille des... régionales de 1986.

La question qui se pose les 10 et 17 mars est de savoir jusqu'où ira le déséquilibre entre la gauche (trente-six présidences) et la droite (cinquante-neuf présidences). Or celle-ci peut gagner — si les tendances des précédents scrutins se confirment — entre sept et une quinzaine de départements (1).

Si le scrutin se traduit, en termes de présidences par une hécatombe pour les socialistes, nul doute que l'opposition relancera sans peine sa machine. Elle attend de ce scrutin de bons résultats, certes. Elle constate avec espoir que l'opinion souhaite majoritairement exprimer son mécontentement (56 % de personnes interrogées par la SOFRES) ; soit un état d'esprit comparable aux semaines précédant le scrutin européen de juin 1984 (53 %), et fort éloigné de celui qui prévalait pour les élections cantonales de 1982 (40 %).

Précisément, le scrutin donnera une mesure, grandeur nature, du redoux dont bénéficie le pouvoir, et qui s'est traduit par la hausse des cotes de popularité du président et du premier ministre. L'opposition attend donc plus que des bons résultats : elle souhaite pouvoir se prévaloir de la réalité électorale pour casser ce mauvement ascendant. Celui-ci se nourrit de quelques facteurs objectifs et convergents : le pouvoir ne réforme plus, il gère, et, de ce fait même, il ne heurte plus telle ou telle catégorie et évite les impairs ; la gestion elle-même commence à porter ses fruits, à travers quelques indices ; l'actualité (« effet Le Pen » et Nouvelle-Calédonie) a relégué au second plan des préoccupations plus quotidiennes, comme le taux de chômage ; enfin, et peut-être surtout, *M. Mitterrand a réussi « à culpabiliser l'opposition »*. M. Léotard en convient, avant d'ajouter, mi-figue mi-raisin : *« M. Mitterrand est habile. »* Le président avait, en effet, repris lui-même l'offensive à Rennes, le 1er février, par un discours « républicain ». Il a réussi à placer la droite sur la défensive : c'est elle qui est obligée de répondre aux questions ; elle fait figure d'accusée. Mais surtout M. Mitterrand est passé maître dans l'art d'utiliser les divisions et les hésitations de ses adversaires et dans la manière de diffuser du fumigène. Un jour, c'est une « surprise » sur l'Europe ; un autre, c'est « la proportionnelle, peut-être » ; dans tous les cas, c'est le brouillard qui inquiète et remet en cause les stratégies.

Celles-ci seront étroitement dépendantes de l'état des forces tel qu'il ressortira du scrutin. Le rapport des forces droite-gauche sera certes mesuré avec précision (il est généralement évalué, depuis juin 1984, à 60 % contre 40 %). Mais c'est surtout à l'intérieur de chaque camp que les évolutions vont compter.

L'opposition ayant officiellement choisi l'union dans le plus grand nombre des cantons, RPR et UDF resteront sur leurs positions. Reste à savoir si l'union était, ou non, le bon moyen d'arrêter M. Le Pen (les élections européennes avaient confirmé l'idée que le choix d'une liste d'union libérait un espace pour le Front national). Reste aussi à vérifier que l'extrême droite — parvenue à 11 % en juin 1984 — se maintient à ce niveau et représente durablement un facteur de division de la droite. En d'autre termes, la semaine qui sépare les deux tours de scrutin sera-t-elle dominée par la question des reports ou des désistements de la droite vers l'extrême droite ?

Des « exemples » à gauche

La qualité des reports à gauche est également une question décisive. Le PC s'est engagé dans une stratégie ouvertement, et exclusivement, dirigée contre le PS. Cette attitude de critiques tous azimuts peut être électoralement, et occasionnellement, payante pour le seul PC, encore que, sur ce registre, M. Le Pen paraisse plus performant. Elle peut être aussi désastreuse pour le PS, si le PC choisit de faire quelques « exemples » entre les deux tours. On touche *là au dernier*, et principal enjeu du scrutin : celui-ci peut porter condamnation du système majoritaire qui nous gouverne depuis la fondation de la Ve République. Schématiquement, on peut considérer que *plus* la gauche remonte, (au-dessus de 40 %), plus elle se rapproche de son audience traditionnelle dans le pays (autour de 45 %), et *plus 1988 apparaît « jouable »* ; plus s'éloigne alors la perspective de la proportionnelle pour les législatives. De la même façon, si le second tour est meilleur que le premier — reports de voix correct, et possible « sursaut » comme aux élections municipales de 1983 — plus le PC apparaîtra pieds et poings liés par la fidélité de son propre électorat à *M. Mitterrand, plus* le scrutin majoritaire à deux tours vaudra d'être conservé pour « tenir » les communistes.

A l'inverse la gauche peut connaître un second tour plus difficile que le premier en raison de mauvais reports, tandis que la droite digérerait une extrême droite qui ne serait pas en état de se maintenir. Le PS, dans ces conditions, aurait tout intérêt à rendre sa liberté électorale au PC et à favoriser, grâce à la proportionnelle, les divisions de la droite et la création d'un centre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) L'Aisne, les Alpes-de-Haute-Provence, la Corse-du-Sud, l'Eure-et-Loir, le Puy-de-Dôme, la Saône-et-Loire et le Var sont les départements où la gauche apparaît le plus menacé ; les résultats sont particulièrement incertains en Gironde, dans le Vaucluse, l'Isère et le Val-de-Marne, mais aussi en Charente-Maritime et dans le Territoire-de-Belfort. En outre, l'Oise et la Corrèze sont déjà passés à *l'opposition, à l'occasion de partielles*, même si les présidences sont restées à gauche.



ELECTIONS 1986

démocratique »

clivages anciens »

ne autre alliance

CANTONALES

Garder la Ve République

(Suite de la première page.)

Sans doute est-ce demander la lune. Mais, enfin, est-il tout à fait impensable qu'entre le pouvoir et l'opposition s'engage, quitte à soumettre à référendum les diverses options qu'elle aurait dégagées, une sorte de table ronde sur la meilleure manière de voter ? Il faudra bien de toute façon, l'an prochain, à moins que François Mitterrand prenne le parti, contrairement à ce qui paraît bien être son intention actuelle, de démissionner, que s'ouvre une période de « cohabitation » : l'aboutissement d'une négociation de ce genre la rendrait sans doute plus facile. Après tout, il est d'usage, avant de se lancer dans un match ou une partie de cartes, de s'entendre sur les règles du jeu : la moindre des choses est qu'elles ne soient pas fixées par un seul des joueurs.

Le pouvoir devrait y regarder à deux fois, en tout état de cause, avant de se lancer dans une opération de révision de la loi électorale qui, à tort ou à raison, paraîtrait, aux yeux du public, essentiellement destinée à utiliser l'épouvantail Le Pen pour empêcher la droite de s'assurer la majorité. Outre qu'une partie de l'électorat de gauche se sentirait mal à l'aise, ce serait le plus sûr moyen de rallier aux bannières du Front national bon nombre de braves gens dont le ras-le-bol doit beaucoup aux échanges d'aménités auxquelles nous habitue trop souvent la Byzance du Palais-Bourbon.

De même faut-il y regarder à deux fois avant de paraître en quoi que ce soit vouloir utiliser la si nécessaire relance de l'Europe à des fins de politique intérieure. Certes, il peut être tentant de mettre à profit la querelle latente entre les héritiers de Jean Monnet et ceux du général de Gaulle sur la supranationalité. Mais l'Europe n'aurait qu'à perdre à devenir l'enjeu d'une aussi médiocre manœuvre, et Georges Pompidou a été bien puni, en 1972, d'avoir essayé de casser de la même manière l'union de la gauche : aussi bien, Jean Lecanuet a-t-il déjà fait savoir qu'il ne se laisserait pas prendre à un tel piège.

François Mitterrand rappelle, à l'occasion, qu'il reste solidaire de la majorité qui l'a élu. Mais il a suffisamment le sens de l'Etat pour se vouloir d'abord le président de tous les Français, responsable à ce titre du maintien d'un minimum de consensus. L'un des éléments de ce consensus n'est-il pas la volonté de conserver une République qui, avec tous ses défauts, a le mérite de concilier comme jamais auparavant la stabilité du pouvoir et la garantie des libertés ?

Il est significatif que la population de ce pays ait de plus en plus tendance à juger ceux qui quémandent ses suffrages d'après leur aptitude à se placer à cette hauteur : il n'y a pas d'autre explication à la cote d'amour dont jouissent, dans l'ordre du baromètre SOFRES-*Figaro magazine*, Michel Rocard, Laurent Fabius, Raymond Barre, Simone Veil et Jacques Delors, dont le principal trait commun est bien la modération du langage, le refus de la guerre civile verbale.

Il y a là, de toute évidence, pour le chef de l'Etat, un élément important à prendre en compte dans les décisions qu'il s'apprête à arrêter sur la loi électorale et l'Europe. Et même, s'il sait s'en servir – et il a prouvé qu'il en était capable, – un atout majeur.

ANDRÉ FONTAINE.

La mort d'un gendarme en Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

Mais c'était – ainsi en aura voulu le destin – quelques heures avant la mort en service commandé d'un sous-officier de gendarmerie en Nouvelle-Calédonie depuis le début des « événements ».

Un tel déplacement de ministres n'a trompé personne. Il fallait rassurer des gendarmes qui grommellent, apaiser leurs amertumes et tenter, ici ou là, de cicatriser des plaies qu'une actualité récente a, parfois, ouvertes dans un corps huit fois séculaire, mais à l'épiderme aussi sensible que celui d'une institution sans passé. Il fallait s'employer à calmer quatre-vingt dix mille militaires de carrière qui s'estiment injustement attaqués dans leurs tâches administratives et judiciaires, ou mal employés sur le terrain du maintien de l'ordre.

Dans son discours, M. Hernu a tenté de dissimuler cela. Après avoir rendu hommage aux « *soldats de la loi* », le ministre de la défense a nié qu'il puisse exister, entre les gendarmes et les policiers, une quelconque rivalité (« *ces deux piliers de la République* » doivent travailler « *ensemble, la main dans la main* »), et il a tenu à souligner « *le dévouement, le sang-froid et la discipline* » des gendarmes en Nouvelle-Calédonie, même si, dans le même temps, il décidait de relever les vingt-quatre escadrons présents sur le territoire pour leur éviter « *l'épreuve, sur le plan physique et moral, que constitue une mission de trop longue durée* » en temps de crise.

Etats d'âme

En quelques mots, tout était pourtant dit. Ou, plutôt, il était demandé aux gendarmes, par leur ministre de tutelle, d'oublier les critiques dont ils ont été la cible dans les affaires criminelles récentes – comme le meurtre du petit Grégory – où le magistrat instructeur a préféré confier ensuite l'enquête aux policiers, et, aussi, il leur était prescrit de continuer à exécuter, sans hésitation ni murmure, les missions de maintien de l'ordre que leur fixe le gouvernement.

Dans l'une comme dans l'autre des deux circonstances, il n'est un mystère pour personne que de nombreux gendarmes ont des états d'âme. M. Hernu croit pouvoir le démentir : « *Il n'y a pas d'états d'âme chez les gendarmes en Nouvelle-Calédonie* », a-t-il assuré aux journalistes présents à Satory.

Voire. Car de nombreux gendarmes sont vexés que soient retenues contre eux les enquêtes criminelles sans conclusion, et ils s'offusquent que ne soient jamais rappelées, en parallèle, celles qui ont abouti ou celles où ils se sont montrés à leur avantage. « *Depuis l'affaire des Irlandais de Vincennes*, reconnaît un officier supérieur, *la gendarmerie est dans le collimateur des juges d'instruction et de la magistrature.* » De même en Nouvelle-Calédonie où, malgré les péripéties de Thio et le renvoi du capitaine Saffray, le général Deiber a pu constater, dans son rapport de fin de mission, que la gendarmerie n'avait commis aucune faute professionnelle. « *La situation en Nouvelle-Calédonie, plus proche au début de celle de mai 1968 que de l'affrontement algérien, risque de se dégrader*, admet un autre officier supérieur, *au point que l'opinion comprendra alors, avec retard, pourquoi les gendarmes ne portent pas M. Edgard Pisani dans leur cœur* ».

Hache de guerre

D'un côté, il y a en effet les gendarmes – ce sont les plus nombreux – qui n'apprécient pas que l'efficacité de leur travail quotidien de police judiciaire soit décriée, parce qu'ils ont le sentiment de le faire avec discrétion, compétence, avec autant de réussite ou d'insuccès que d'autres, mais, disent-ils, sous le regard d'observateurs – magistrats, policiers et journalistes – plus sévères à leur encontre.

De l'autre, il y a aussi les gendarmes territoriaux et mobiles du maintien de l'ordre à 20 000 kilomètres de Paris, qui sont aujourd'hui sous le choc de la mort de l'un des leurs en Nouvelle-Calédonie, parce que leur mission là-bas est des plus délicates. « *Soldats de la loi* », comme l'explique le fils de gendarme Charles Hernu, ils doivent, en effet, concilier le respect concret et permanent de l'autorité de l'Etat, imposé par les *lois de la République*, avec la volonté d'ouverture et de dialogue, manifestée par ce même pouvoir politique, envers des hommes ou des femmes qui les attaquent avec des pavés, des pneus enflammés, des sagaies et des machettes.

Ce sont les risques du métier, rétorqueront certains. Des risques que ne partagent pas toutes les forces de maintien de l'ordre, à en croire des officiers de gendarmerie. En toute confraternité, des gendarmes de Nouméa s'étonnent, par exemple, qu'ils soient rapatriés au bout de quatre mois, en dépit de l'inconfort ou de la précarité de leurs installations en Nouvelle-Calédonie, alors que les CRS du ministère de l'intérieur le sont, eux, après deux mois de séjour, de crainte de se laisser « *intoxiqués* » par l'environnement. M. Hernu l'a compris, qui vient de décider d'accélérer les relèves.

« *La coexistence des gendarmes et des policiers*, reconnaît le ministre de la défense, *doit signifier complémentarité, franche et saine émulation* », pour empêcher que « *les professionnels du désordre mettent en cause l'autorité de l'Etat* ». Pour enterrer la hache de guerre, M. Joxe a prévu d'inviter M. Hernu à visiter, en retour, la police d'Etat à Lyon.

JACQUES ISNARD.

Le gouvernement s'inquiète d'un éventuel échec de M. Pisani

Un certain découragement a saisi les milieux gouvernementaux où l'on tente de gérer, de Paris, les soubresauts calédoniens. Si le gouvernement se refuse à tenir pour certain l'échec de M. Pisani, il en envisage désormais ouvertement l'éventualité, mais avec l'amère conscience de ne disposer, pour l'instant, d'aucune solution de rechange.

Il reste à peine trois semaines au haut commissaire, avant le date-butoir du 31 mars qu'il s'est fixée pour présenter ses propositions au président de la République et au premier ministre. Ce délai, initialement fixé au 2 février, ne saurait être à nouveau repoussé. Et chaque jour qui passe diminue ses chances de succès. La mort d'un gendarme, le premier à tomber en service depuis le début des « événements », constitue évidemment un facteur de tension supplémentaire.

Le gouvernement se refuse à tenir M. Pisani pour personnellement responsable de cet échec. Si l'on laisse obligeamment entendre, ici ou là, qu'il est « *très fatigué* », c'est pour rappeler aussitôt que, « *à chaque fois qu'un type a été envoyé quelque part, dans les affaires de décolonisation, il est devenu la bête à abattre* ». M. Pisani, rappelle-t-on, avait été choisi pour son imagination et son charisme. Si le charisme semble avoir fait long feu, on fait crédit à M. Pisani d'avoir présenté des propositions imaginatives.

Tout en imputant la responsabilité de son éventuel échec aux surenchères pratiquées par l'opposition métropolitaine, le gouvernement admet néanmoins que M. Pisani, qui a attaché son nom à la politique de l'« *l'indépendance-association* », pourrait difficilement être l'homme d'une autre solution. On rappelle donc opportunément que sa mission se limite à présenter des « *propositions* » au gouvernement, ce qui n'est pas tout à fait exact (1). Autrement dit, ces propositions présentées, M. Pisani pourrait ne pas retourner en Nouvelle-Calédonie sans que cela apparaisse comme un désaveu.

L'échec de la mission Pisani serait, en fait, l'échec de l'idée d'indépendance à court terme. Les responsables l'admettent en privé : si, dans le courant du mois d'avril, un projet « qui tient la route », c'est à dire susceptible d'emporter la majorité à un référendum d'autodétermination, n'est pas élaboré, il faudra alors se contenter de « *gérer la déraison calédonienne* » jusqu'aux élections législatives de l'année prochaine. « *Gérer* », sans trop savoir comment, et en étant conscient des risques de pourrissement qu'illustre dramatiquement la mort d'un gendarme. Pour autant, le gouvernement ne semble pas décidé à se rabattre sur le « *plan Ukeiwé* », qui préconise une très large autonomie, mais refuse le mot d'indépendance : après le vote du 18 novembre, on ne souhaita pas prendre le risque d'organiser un autre scrutin qui risquerait d'être boycotté par les indépendantistes.

Resterait à trouver, si M. Pisani n'était pas reconduit, le pilote chargé de la navigation à vue jusqu'aux législatives. Quoique son choix ne soit pas arrêté, le gouvernement, cette fois, souhaiterait s'orienter plutôt vers un « *technicien* » que vers un « *politique* », et affirme se défier des « *gadgets* ». On notera seulement que M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, tenu à l'écart du dossier depuis le 18 novembre, a été récemment reçu par le chef de l'Etat.

Pour autant, on se refuse à admettre qu'un recul sur la Nouvelle-Calédonie constituerait un échec pour le septennat, le plus cinglant peut-être après l'école privée. « *L'histoire devra reconnaître que nous avons eu un projet cohérent*, dit-on. *Simplement, c'est la situation qui n'était pas mûre.* »

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) La mission de M. Pisani, définie le 1er décembre dernier en conseil des ministres, consistait à « *proposer, puis mettre en œuvre les mesures concernant l'évolution institutionnelle (...) de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que les modalités selon lesquelles sera exercé le droit à l'autodétermination* ».

Propos et débats

M. Chaban-Delmas : « le mythe Fabius »

« C'est maintenant que doit être créée la dynamique du succès », *affirme, dans une interview publiée par* Sud-Ouest *daté du 8 mars, M. Jacques Chaban-Delmas, qui explique que les résultats des cantonales* « exerceront une influence décisive sur ceux de 1986. »

L'ancien premier ministre ajouta : « Ce que l'on ne voit peut-être pas suffisamment, c'est que si la gauche remporte les élections de l'année prochaine, nous retrouverons très vite le « socialisme à la française » de 1981. Le mythe Fabius et sa modération seront balayés au profit des cris et des fureurs du congrès de Valence et des emportements de celui de Bourg-en-Bresse. (...) »

M. Giscard d'Estaing : le parti de l'union

M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Alain Juppé, secrétaire national du RPR, ont développé ensemble, mercredi soir 6 mars, à Beaumont (Puy-de-Dôme), deux thèmes : l'union de l'opposition et la préparation des objectifs de gouvernement à mettre en œuvre pour l'après-1986. Sur le premier point, l'ancien président de la République a déclaré : « L'union, c'est la seule formation politique à laquelle mon cœur appartient. » – (Corresp.)

M. Pasqua : faillite généralisée

Signant l'éditorial de la Lettre S, *hebdomadaire de la majorité sénatoriale, en l'occurrence favorable à l'opposition nationale, M. Charles Pasqua, président du RPR, estime que* « les socialistes ont failli à leurs promesses économiques et sociales » *et que* « le pouvoir a failli aussi à sa mission politique essentielle qui est d'incarner l'Etat ». *Il s'agit, selon lui, d'une* « faillite généralisée ».

M. Noir (RPR) : au nom des démocrates

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, a affirmé que : « Si au second tour des élections cantonales, dans quelques cas exceptionnels, le candidat du Front national arrivait en tête, nous regarderions le total des voix obtenues par l'UDF et le RPR. En toute hypothèse, un candidat de l'union de l'opposition UDF-RPR sera présent au second tour. »

M. Noir conclut : « Nous tenterons de convaincre alors les électeurs qui se seront portés au premier tour sur le candidat d'extrême droite que, en aucun cas, des démocrates ne peuvent se retrouver dans les idées formulées par le Front national. » – (Corresp.)

M. Toubon : les statuts du RPR

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré, jeudi 7 mars, qu'il ne pouvait pas « se substituer » *aux comités départementaux de son mouvement pour prendre d'éventuelles sanctions contre les responsables locaux du RPR qui passeraient des accords au second tour des élections cantonales avec le Front national.* « En vertu des statuts du RPR, il y a des décisions, *a-t-il dit*, que peuvent prendre les instances nationales du RPR, et que tel ou tel de nos adhérents pourrait faire annuler par décision de justice. » « Il y a des choses que je ne peux pas faire, sauf en contravention avec nos statuts, et à me retrouver en référé devant un tribunal », *a-t-il ajouté.*

Mme Veil : pas de précipitation

Mme Simone Veil a précisé, jeudi matin 7 mars, à Europe 1, qu'elle « regretterait » *et* « dénoncerait » *les accords passés sur le plan local avec le Front national, mais s'est félicitée que l'UDF et le RPR soient* « très clairs » *sur le plan national.* « Ce qui est dangereux pour le pays, *a-t-elle remarqué*, c'est que l'on arrive à admettre et à banaliser un parti comme le Front national et que l'on banalise des propos haineux qui favorisent un climat de haine sociale. » *Mme Veil a, d'autre part, jugé que l'opposition* ne *devait pas se précipiter pour réaliser un accord de gouvernement.* « Il ne faut pas partir trop tôt, *a-t-elle déclaré*. Il est souhaitable que l'opposition se prépare à gouverner et que les partis concernés proposent un programme, mais il ne faut pas se précipiter. »

M. Monory : un épiphénomène

Interrogé par VSD *(daté du 7-13 mars), M. René Monory, premier vice-président du CDS, affirme que* « le Front national est un épiphénomène créé par le pouvoir et qui va se dégonfler d'ici aux élections législatives. » *Il ajoute :* « Je fais le pari qu'il n'y aura pas de députés Le Pen à la prochaine Assemblée nationale. Alors, alliance ou pas, je ne vois pas pourquoi on se poserait des questions qui ne se posent pas et qui divisent la France. »

● *Saint-Pierre-et-Miquelon : fin du conflit.* – Le règlement proposé par la mission de conciliation conjointe du secrétariat d'Etat à la mer et de celui des DOM-TOM, a été accepté, jeudi 7 mars, d'une part, par les ouvriers de la société Interpêche et, d'autre part, les dockers, qui réclamaient, les uns et les autres, l'exclusivité du déchargement, à Saint-Pierre, du chalutier-congélateur *la Bretagne*. Insatisfaits d'un précédent compromis, proposé par le commissaire de la République de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Gérard Lefebvre (depuis lors nommé préfet hors cadre), les ouvriers d'Interpêche avait contraint ce dernier à quitter l'île de Saint-Pierre (*le Monde* des 1er, 2 et 6 mars).

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Départements les plus urbanisés de France, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, se voient appliquer un cadre institutionnel qui n'a pas été fait pour eux. En ville, le canton ne correspond pas à grand-chose, et le conseiller général est une personnalité bien moins puissante que le maire. Aussi, traditionnellement, le taux d'abstention lors des élections cantonales y est très élevé. En 1982, il s'échelonnait entre 37 % et 42 % dans cette petite couronne qui enserre Paris, alors que, en moyenne nationale, il était de 31,6 %.

De même, la personnalité des candidats joue moins qu'ailleurs ; le choix y est particulièrement « politique ». Les deux principaux enjeux de ces cantonales – la confirmation ou non du recul du Parti communiste et de la percée du Front national – trouvent donc là un terrain d'observation particulièrement sensible. Le PCF peut perdre une des deux présidences de conseil général dont il dispose vraiment à l'heure actuelle (le Val-de-Marne) et devoir s'allier avec les socialistes pour conserver la Seine-Saint-Denis.

Le parti gouvernemental n'est pourtant pas en bonne santé dans cette petite couronne. La difficulté des socialistes à s'y implanter localement est particulièrement sensible dans les Hauts-de-Seine. Ils y ont deux députés sur treize et un sénateur sur sept, mais seulement deux conseillers généraux sur quarante. Cinq nouveaux cantons ont été créés.

Seine-Saint-Denis : la majorité communiste menacée

Les communistes conserveront-ils à eux seuls la majorité au conseil général de la Seine-Saint-Denis ? Nul n'imagine que la présidence de l'assemblée départementale puisse échapper au PCF, qui la détient depuis la création do département et qui occupe, à la veille du scrutin, vingt-six sièges sur quarante. Qu'on puisse se demander s'il aura besoin, pour retrouver une majorité, de l'appoint des socialistes, donne déjà la mesure du changement de climat et de paysage qui s'est produit, ici, depuis 1981.

Dans *« ce département particulier, qui commence à ne plus l'être »*, comme dit M. Robert Calméjane, président départemental du RPR, l'opposition, confinée jusque-là dans quelques redoutes inoffensives, avait fait, en mars 1982, une première sortie annonciatrice de jours meilleurs. Toutefois, si les communistes avaient dû céder deux cantons au RPR, leur recul était limité par rapport à ce qu'il avait été en 1981, et ils avaient partout devancé les socialistes, ce qoi n'allait plus de soi.

Ce n'en était pas moins fini de l'époque où le PCF paraissait invincible en Seine-Saint-Denis. Aux élections municipales de mars 1983, le *« coup de pouce » de* la fraude, destiné, dans une passe difficile, à limiter les dégâts, allait, en fait, les aggraver, en ajoutant la disgrâce aux défaites. En juin 1984, près de la moitié des électeurs s'abstenant, le Parti communiste était ramené à 22 % des voix, bien loin des presque *38 % de 1979.*

Le problème est, donc, on ne peut plus clair. Les communistes risquent de perdre, sur leurs treize sièges soumis à renouvellement, cinq cantons, ceux d'Aulnay-Nord, Noisy-le-Grand, Pantin-Ouest, Rosny-sous-Bois et Montreuil-Ouest. Tout espoir n'est pas exclu, peut-être, pour le maire de Pantin, M. Jacques Isabet, en dépit d'une réputation de gestionnaire ternie par une affaire de société d'économie mixte immobilière ; ni pour M. Jean-Pierre Périlland, conseiller sortant de Montreuil-Ouest *(voir l'article de Michel Kajman)*. Mais rien n'est sûr à Saint-Ouen ni même – selon les socialistes – à Sevran. Ce qui l'est, en revanche, c'est que, au-delà de cinq cantons, le PCF perd la majorité.

La fédération communiste de la Seine-Saint-Denis, travaillée, à raison de sa puissance, par des rivalités d'hommes et de « sensibilités », est entrée, à la suite des élections européennes, dans une période agitée. Le premier secrétaire, M. François Asensi, contesté pour s'être distingué au comité central, a été, lors du congrès, écarté de l'instance délibératrice du PCF, tout en conservant son poste à la tête de la fédération. Ont été promus au comité central, en revanche, plusieurs de ceux qui lui avaient mené la vie dure ; dans l'organigramme de la direction du parti, M. Pierre Zarka, adversaire le moins dissimulé de M. Asensi et, comme loi, député, est deveon l'adjoint de M. Charles Fiterman.

Les tensions internes de cette fédération, qui avaient abouti à officialiser, dans les votes de la conférence fédérale, avant le congrès, l'existence de deux groupes opposés l'un à l'autre, ne semblent pas avoir pesé sur la campagne électorale. Celle-ci s'est engagée avec un peu de retard pour les communistes, le congrès du parti s'étant achevé tout juste un mois avant le premier tour, et il est probable que la direction fédérale ne mène pas cette bataille dans une totale sérénité.

Le PCF a un atout solide : le bilan de sa gestion départementale, dont l'opposition critique le volet économique et industriel, mais respecte, globalement, le versant social. Rien à dire, non plus, dans le domaine culturel, sinon que la Maison de la culture coûte cher, ce dont tout le monde convient.

Le conseil général gère un budget *de 3 milliards* de *francs*, dont l'opposition ne cesse de dénoncer la part, trop importante selon elle, allouée aux associations proches du PCF. Cet argument, classique en terre *communiste*, ne vient pourtant, dans le réquisitoire de la droite, qu'après l'insécurité et la fraode électorale. L'oppositino se sent le vent en poupe, mais il n'est pas sûr qu'il souffle, ponr elle, enssi fort qo'en 1983. Elle a, en outre, bien des difficultés internes.

Rivalité au sein de l'opposition

Le RPR, avec six conseillers sortants (dont trois sont soumis à rennnvellemeot) contre denx à l'UDF (tous deux rééligibles), bénéficie, en outre, de huit candidatures uniques contre six pour l'UDF. Il a toutes les chances de l'emporter à Noisy-le-Grand et il inquiète fortement les socialistes aux *Lilas. Il* peut, aussi, espérer l'avantage sur l'UDF à Pantin-Ouest, à Aulnay-Nord et à Sevran. En un mot, le RPR domine l'opposition. Son dirigeant, longtemps solitaire, M. Calméjane, *conseiller général* et maire de Villemomble, verrait comme une juste récompense lui échoir un siège de sénateur, qui pourrait revenir à la droite en 1986. L'UDF et son président, M. Ernest Cartigoy, ne l'entendent pas ainsi.

La «primaire» d'Aulnay-Nord s'explique par cette rivalité. Situation compliquée : trois adjoints au maire (RPR) se disputent le siège. Ce sont le candidat du RPR, celui de l'UDF départementale et celui de la direction nationale. La multiplication des candidatures à Aulnay, outre qu'elle a entraîné celle des prétendants à Montreuil, donne une chance ao Front national. Forts d'un score de près de 18 % des voix, sur l'ensemble d'Aulnay, en juin dernier, les amis de M. Jean-Marie Le Pen pourraient espérer la première place à droite, ce qui leur permettrait de tenter d'imposer *un* accord de désistement au RPR et à l'UDF dans le département. M. Calméjane se déclarait, il y a peu, persuadé que *« toutes les voix nationales et républicaines se retrouveront au second tour »*. A quel prix ?

Face au duel, qui met aux prises le PCF et la droite, le PS a pour principal souci de sauver ses deux conseillers sortants (il détient six sièges à l'assemblée départementale), *tous deux députés*. M. Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine, affronte deux candidats de l'opposition qui n'ont pas encore eu l'occasion de se faire one réputation. La situation est plus dangereuse, aux Lilas, pour M. Claude Bartolone, jeune député qui s'est lancé dans une iotense campagne, à travers, notamment, quarante réunions d'appartement. Les militants se sont mobilisés au point que les socialistes se reprennent à rêver de Sevran et veulent croire une surprise possible à Montfermeil, cantons détenus l'un par le PCF, l'autre par l'UDF.

Que le PCF ait besoin du PS pour disposer d'une majorité an conseil général, ce serait, déjà, une victoire. Pour l'opposition, s'entend.

PATRICK JARREAU.

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis, présidé par M. Jean-Louis Mons (PCF), comprend 26 communistes, 6 socialistes, 6 RPR et 2 UDF.

La droite en désordre à Montreuil

Dire que l'opposition essaye de faire tomber, dans le canton de Montreuil-Ouest, un bastion du Parti communiste est bien faible, bien timide, bien peu évocateur. Mieux vaudrait s'imaginer une infanterie ardente, assistée par une artillerie terrestre d'enfer, pendant qu'une armada de cuirassés, au large de cette rouge terre, cracherait le feu de ses plus gros canons de marine, le tout en guise de mince préparation collective d'un radical bombardement thermonucléaire localisé, au cas où...

Quatre, ils sont quatre, en effet, de l'opposition, de sa droite et de la droite de sa droite, à tirer vers la sortie le communiste Jean-Pierre Périllaud, conseiller général sortant et, si faire se peut, entrant.

Observons-les. Dans l'ordre. Du tirailleur au pilote de bombardier nucléaire. Il y a d'abord M. Robert Menu. Gaulliste de gauche, M. Menu ? *« Je suis gaulliste, un point c'est tout »*, rétorque, avec une pointe d'accent de ce Nord dont il fut député (UDR) de 1968 à 1973, celui qui n'est plus, pour l'heure, que conseiller municipal d'opposition à Montreuil-sous-Bois et membre du Mouvement pour la solidarité par la participation.

Constructif

Gaulliste *« un point c'est tout »*, gaulliste pur sans appeler aussitôt l'épithète « dur », nostalgique du chabanisme et allergique au chiraquisme, gaulliste rondouillard et débordant de bonne volonté unanimiste, M. Menu a cru entendre la voix de M. Bernard Pons lui susurrer, du temps où M. Pons avait une voix, qu'il ferait à Montreuil-Ouest un bon candidat d'union, propre à renvoyer dans leurs buts les facteurs de zizanie locale.

Le voilà aujourd'hui accusé d'avoir le premier appuyé sur le bouton de la conflagratinn, d'avoir empêché la bonne vraie bande des deux (UDF et RPR) de danser en rond ou, en tout cas, de s'étriper avec classicisme et conformément aux us et coutumes.

Lui : *« Je n'attaque personne et j'assaye d'être le plus constructif »*. Hélas ! les volontés diversement constructives se bousculent au portillon du conseil général. Celle de M. François Goetz, conseiller municipal UDF, *candidat à tout depuis 1981, ne* pouvait rester en repos. Doté d'un solide appétit politique, ce directeur des services départementaux du Trésor s'est bien accommodé de la conclusion des longues et pénibles négociations préélectorales entre RPR, UDF et CNIP. Puisque primaires il devait y avoir et, surtout, puisque trois des centons en cause, dont Montreuil-Ouest, étaient donnés comme « gagnables », il est parti lui aussi.

Le romanesque de toute l'affaire tient en ceci : pour suivre notre ordre de progression, il faut, provisoirement, faire l'impasse sur le concurrent « naturel » de M. Goetz et faire un détour par le Front national. Un canton gagnable, c'est pain bénit pour tout le monde et donc, pourquoi pas, aussi pour M. Michel Schneider, collaborateur à temps plein de M. Jean-Pierre Stirbois, le secrétaire général du Front national.

L'extrême droite, où M. Schneider a milité dès l'âge de quinze ans et demi, l'a mené au RPR, où il fut pendant deux ans chargé de mission au cabinet de M. Chirac. Mais M. Schneider croit à la participation (comme M. Menu), et le RPR n'y croyait pas vraiment. M. Schneider aime les chefs de parti qui ont l'étoffe d'un chef d'Etat, et il a fini par penser que M. Chirac n'était pas de cette race. M. Schneider *affectionne* les appareils politiques et leur mise en place, et M. Barre n'avait pas besoin de lui lorsqu'il est allé lui proposer ses services en 1983. M. Schneider s'en est donc allé vers le Front national.

Le candidat de M. Le Pen ne mâche pas ses mots. La destruction des foyers insalubres d'immigrés, l'éventuelle organisation de la population en groupes d'autodéfense, à défaut de l'implantation d'un commissariat nouveau dans le Bas-Montreuil, peuplé par une bonne partie des dix-huit mille immigrés de Montreuil-sous-Bois, tout cela lui paraît bel et bon à dire, et à faire, si demain c'est possible. Pour l'heure, il voudrait transformer en un 20 % tout rond les 16,58 % obtenus par son mouvement dans le cantnn lors des électinns européennes.

Fureur RPR

M. Schneider a toutefois une préoccupation, qui rejoint celle de M. Goetz : le RPR national et le CNIP ont parachuté dans « son » canton un candidat nommé Alain Robert. La présence de cet ancien responsable d'Occidant et d'Ordre nouveau, devenu ensuite ennemi juré de M. Le Pen après avoir porté le Front national sur les fonts baptismaux, crée pour M. Schneider un haut risque de concurrence, et plus encore si la hache de guerre était déterrée, ce qu'aucun des deux ne dit vouloir. Le Front national menacé sur sa droite (malgré la course effrénée à la respectabilité politique de M. Robert), qui l'eût cru ?

Mais plus gênés, plus offusqués encore par le passé et même par le présent de M. Robert, devenu *entre-temps responsable* pour la Seine-Saint-Denis du CNIP et conseiller municipal au Blanc-Mesnil – et lui aussi peu enclin à laisser passer les sièges de député ou à défaut de conseiller *général qui lui paraissent à portée* d'urnes, – plus furibards que le commun des militants RPR cocufiés un peu partout dans la distribution du gâteau électoral, les chiraquiens de Montreuil ne décolèrent pas. Ils restent, *pour la plupart* des militants, l'arme au pied.

Pendant ce temps, le PCF, qui n'avait pas besoin de cette guerre totale pour être en position périlleuse, désigne par voie d'affiches le même M. Menu comme l'homme à abattre. Un peu de division, un peu de confusion supplémentaire dans cet imbroglio, ne peuvent pas lui nuire. Cette guerre à la fois totale et *interne* des droites et des extrêmes droites est même ce qui pouvait lui arriver de mieux.

MICHEL KAJMAN.

DANS LA «PETITE COURONNE»

En banlieue parisienne – où les découpages sont forcément, peu ou prou, artificiels – ceux qui ont été pratiqués cette fois sont, en général, favorables aux communistes et à la droite. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, la division en deux de Nanterre, Colombes, Gennevilliers, devrait permettre au PCF d'équilibrer ses éventuelles pertes dans les cantons où ses sortants sont en difficulté. Pour y parvenir, il devra regagner des voix par rapport aux élections européennes, car, au vu de celles-ci, il ne garderait que trois cantons alors qu'il a six sortants.

Si l'opposition parlementaire a, par principe, décidé de faire front derrière ses sortants, elle n'a pas évité toutes les primaires ; ainsi à La Garenne-Colombes, le maire UDF conteste la place au conseiller général sortant RPR.

Le Front national est surtout, pour elle, une menace particulièrement vive dans cette banlieue où le problème de la sécurité et les réactions à l'immigration sont plus marquants qu'ailleurs. Ainsi, toujours dans les Hauts-de-Seine, la projection des résultats des européennes dans les vingt-cinq cantons en jeu montre que les candidats de M. Le Pen pourront devancer ceux du RPR et de l'UDF dans quatre cantons et qu'il n'y en a que six où l'opposition parlementaire pourrait théoriquement se passer des voix de l'extrême droite. C'est là, pour elle, le véritable enjeu de ces élections cantonales, puisque, dans ce département, sa majorité (16 RPR, 10 UDF face à 12 PC et 2 PS) ne peut être remise en cause.

THIERRY BREHIER.

Val-de-Marne : l'opposition à deux sièges de la présidence

La présidence du conseil général du Val-de-Marne est à portée de main de l'opposition. Ce simple constat aurait dû déboucher sur une situation simple. Loin de là ! Il est vrai que, dans vingt-six des trente cantons soumis à renouvellement ou créés, l'opposition « officielle » aligne sagement des candidatures uniques et que dans les quatre autres, où elle peut l'emporter, la « primaire organisée » lui a paru être la meilleure tactique pour y parvenir. Mais le RPR et l'UDF ne représentent pas à eux seuls, dans le Val-de-Marne, toute l'opposition. C'est ce qui explique, en partie, qu'ils se soient si raisonnablement entendus.

L'opposition parlementaire doit compter, ici comme ailleurs, avec le Front national, présent dans vingt-neuf cantons et qui offre un visage un peu particulier puisque l'un de ses élus à l'Assemblée européenne, M. Olivier d'Ormesson, est conseiller général (non soumis à réélection). Les amis de M. Jean-Marie Le Pen, dont la liste avait obtenu près de 14 % des voix dans le département, aux élections européennes, peuvent gêner les candidats d'union de l'opposition dans quelques cantons, notamment celui de Champigny-Centre, susceptible d'échapper au PCF.

Le Front national, passe encore ; on n'y pouvait rien. L'Alliance villageoise, en revanche, cela ne doit pas passer. Dès le mois de novembre dernier, le RPR, lors de son congrès départemental, avait lancé l'excommunication majeure contre cette association au nom paisible qui dissimule, en fait, de dangereux hérétiques. Leur chef est M. Jean-Louis Beaumont, maire de Saint-Maur-des-Fossés, ancien député (non inscrit), ennemi juré des « appareils », particulièrement de celui du RPR, et, par-dessus tout, de son président départemental, M. Roland Nungesser.

L'affaire remonte aux élections municipales de mars 1983. M. Nungesser s'était mis en tête de contrôler la composition de la liste d'opposition conduite par M. Beaumont. Mal lui en avait pris ! L'ombrageux maire de Saint-Maur avait refusé de prendre avec lui les candidats désignés par les formations qui étaient censées être représentées par sa liste. Les exclus avaient présenté, alors, une liste soutenue par le RPR et par le CDS, mais qui fut largement battue par celle de M. Beaumont.

Feu sur M. Beaumont !

Depuis lors, c'est la guerre ouverte entre M. Beaumont d'une part, M. Nungesser, le RPR et ses alliés de l'UDF d'autre part. Les tribunaux ont eu à en connaître, aux dépens du maire de Saint-Maur. Exclu de tout accord au sein de l'opposition RPR-UDF, M. Beaumont a reçu l'appui du CNIP, dont il soutient les candidats. Il soutient, à Nogent-sur-Marne, contre M. Nungesser, député, maire, conseiller général sortant, la candidate du Front national, Mme Lydia Schenardi. L'Alliance villageoise appuie, aussi, sept candidats de l'union de l'opposition, qui ne le lui ont pas toujours demandé, et des candidats non inscrits, voire en rupture avec leur parti (RPR ou PR), auxquels elle assure des moyens de campagne non négligeables.

Du coup, M. Beaumont lui-même et l'un des deux autres candidats « beaumontistes » de Saint-Maur (qui comporte trois cantons) doivent faire face à des représentants de l'union de l'opposition. Celle-ci a confié ses intérêts, contre le maire, à M. Lucien Lanier, ancien préfet de la région Ile-de-France, que M. Jacques Chirac est venu soutenir sur le terrain. M. Beaumont, avec son refus des partis, ses idées sympathiques sur *« les villages dans la ville »*, et les autres, qui le sont beaucoup moins, sur les immigrés, occupe, décidément, beaucoup de place.

C'est que le maire de Saint-Maur a ses partisans. Ils ne sont que trois dans le conseil général sortant ; ils seront peut-être quatre si M. Beaumont devance M. Lanier. Ce peut être assez pour permettre au chef de l'Alliance villageoise de peser sur la désignation du président de l'assemblée départementale si l'opposition l'emporte.

Avec une majorité de vingt et un conseillers contre dix-huit, le PCF, en effet, est menacé de perdre cette présidence. Sur les dix nouveaux cantons, cinq devraient revenir à la gauche, cinq à la droite. Celle-ci doit donc, pour devenir majoritaire au conseil, prendre deux cantons à la gauche. Cela paraît possible à Thiais (dont le sortant, communiste, se présente dans le nouveau canton de Chevilly-Larue), à Cachan (face à M. Jacques Carat, conseiller sortant, maire et sénateur socialiste), à Créteil-Sud (face à M. Laurent Cathala, maire et député socialiste), voire à Choisy-le-Roi (face à Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste du Sénat).

Dans cette hypothèse, le RPR, qui dispose du groupe le plus nombreux au sein de l'opposition et dont le chef de file avait présidé le conseil général de 1970 à 1976, présenterait, logiquement, la candidature de M. Nungesser à la présidence. C'est là que M. Beaumont, qui affirme que les candidats qu'il soutient se désisteront partout, au second tour, sauf à Nogent, pourrait intervenir. Son inimitié pour M. Nungesser, si elle ne peut empêcher la réélection de ce dernier au conseil général, pourra lui barrer la route de la présidence. Or d'autres candidats pourraient se manifester. On prête cette intention à M. Jean-Marie Poirier (UDF), ancien porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, non soumis à réélection cette année.

A gauche, le PCF ne cherche pas à dissimuler que la bataille est difficile pour lui. Ramenés à 18,20 % des voix aux élections européennes de juin 1984 (contre près de 30 % en 1979), les communistes placent leurs espoirs dans le bilan de leur gestion et dans la notoriété de leurs élus. Les socialistes, eux aussi menacés, observent que le risque que représente le Front national valorise ces élections et contribue à mobiliser leurs électeurs.

P. J.

[Présidé par M. Michel Germa (PCF), le conseil général du Val-de-Marne comprend 16 communistes, 5 socialistes, 6 RPR, 5 CNIP et apparentés, 4 PR, 2 CDS, 1 UDF.]

HAUTS-DE-SEINE

A Nanterre, l'ami de M. Barre contre le fidèle de M. Pasqua

Nanterre, préfecture des Hauts-de-Seine, a la réputation d'être un bastion imprenable du Parti communiste. Son image de ville ouvrière, de ville pauvre contribue à asseoir cette conviction. Du reste, le maire actuel, M. Yves Saudmont, n'a-t-il pas été élu en 1977 avec 75 % des suffrages ? Pourtant, ces dernières années, les positions du PC n'ont cessé de s'effriter. A tel point que cette fois, l'un des deux cantons créés par scission de l'ancien, celui de Nanterre-Sud-Ouest, peut sembler à la portée de l'opposition.

Les candidatures communistes pour le 10 mars recoupent d'ailleurs cette impression : à Nanterre-Sud-Est, où l'opposition – compris le Front national – n'a pu réaliser que 40 % aux élections européennes de 1984, le candidat du PC est le sénateur et ancien ministre M. Anicet Le Pors. En revanche, à Nanterre-Sud-Ouest, où l'opposition a atteint 47 % des voix aux européennes, c'est le maire et conseiller général sortant, M. Saudmont, qui devra se battre sur un terrain redevenu difficile.

Cette situation nouvelle a été le point de départ pour la droite d'une lutte fratricide opposant les états-majors UDF et RPR à l'équipe de Nanterre maintenant, un groupe d'opposition locale. Déjà aux municipales de 1983, son animateur, M. Florent Montillot, militant actif de l'opposition nanterrienne depuis plusieurs années, avait refusé de s'effacer devant le candidat officiel de l'Union de l'opposition, M. Robert Parenty, ancien sénateur CDS et président de l'Office départemental d'HLM. M. Montillot l'avait emporté, gagnant six sièges au conseil municipal contre quatre à M. Parenty. *« A Nanterre,* explique M. Montillot, *les états-majors de l'opposition avaient pris l'habitude de parachuter pour un petit galop d'essai des candidats qui disparaissaient le lendemain du scrutin. Les Nanterriens ont mal supporté ce procédé. Moi je suis venu à Nanterre pour me battre. J'ai dit que je resterais et je suis resté. »*

En janvier dernier, le RPR décide de donner l'investiture à Nanterre-Sud-Ouest à M. Jean-Luc Delin, adjoint au maire de Suresnes et d'écarter M. Montillot. Pour l'autre canton, le RPR soutient M. Parenty, en échange de quoi l'UDF appuie M. Delin... Donnant-donnant, dans le but manifeste de mettre hors course un candidat jugé trop indépendant.

« On voulait me priver de la récolte que j'ai semée patiemment au profit d'un candidat d'état-major qui, de surcroît, ne connaît rien aux problèmes de Nanterre », explique M. Montillot. *« Mes amis* m'ont *dit : « Attention, Delin est le candidat de Pasqua, tu ne pourras rien faire, ce sera le rouleau compresseur. Pasqua va t'enfoncer. Je n'ai pas cédé et j'ai décidé d'être envers et contre tout le seul candidat nanterrien de l'opposition. »* Et pour bien manifester la volonté des Nanterriens d'échapper aux oukases des états-majors, Nanterre maintenant a décidé de présenter aussi une candidate dans l'autre canton, celui de M. Le Pors.

Il est bien difficile de se battre quand on dispose de moyens financiers incontestablement plus modestes que ceux de ses « concurrents ». Heureusement pour les « locaux », ce combat en solitaire a séduit M. Raymond Barre qui a envoyé une lettre de soutien à M. Montillot. Face aux hommes des partis, l'appui du favori des sondages suffira-t-il ?

FRANÇOISE ROLLIN.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONDAMNATION
DE M. THIERRY LE LURON
POUR DIFFAMATION PUBLIQUE
ENVERS
M. FRANÇOIS CHALAIS

Par arrêt en date du 15 novembre 1984, la 4e Chambre, section B, de la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement rendu par la 3e Chambre, 2e section, du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 12 novembre 1982, qui condamne M. Thierry LE LURON à payer à M. François CHALAIS le franc symbolique qu'il avait réclamé à titre de dommages et intérêts.

La Cour a considéré que les propos tenus à Paris par M. Thierry LE LURON, au cours de la Nuit des Césars le 27 février 1982, à la salle Pleyel, étaient diffamatoires et préjudiciables à l'honneur de M. François CHALAIS.

M. Thierry LE LURON a été condamné à supporter les dépens de l'instance et à assurer la publication du jugement.

Pour extrait.

Me KIEJMAN, avocat à la Cour.



société

CIRCULATION AUTOMOBILE ET POLLUTION

Paris nettoie ses artères

Les automobilistes qui prennent les rues de Paris pour une piste de vitesse et ceux qui tiennent les trottoirs et les couloirs de bus pour des parkings gratuits vont souffrir. La préfecture de police a décidé de mettre un frein à l'anarchie qui règne dans la capitale en matière de circulation et de stationnement. Multiplication du stationnement payant, surveillance du trafic par des caméras-espions, amendes électroniques, mise en fourrière et retrait du permis de conduire, les « punitions » vont pleuvoir sur les conducteurs inciviques.

Cette campagne sans précédent est justifiée par une situation que tous les spécialistes s'accordent à considérer comme économiquement ruineuse et moralement intolérable. Le pavé dans la marre a été lancé par M. Raoul Moreau, soixante-neuf ans, ancien préfet et président de la société des autoroutes de Normandie. Cet ancien haut fonctionnaire est membre du comité économique et social d'Ile-de-France. Depuis un an, à la demande de cette assemblée, il étudie la circulation et le stationnement dans Paris. Le rapport qu'il a présenté le 28 février dernier (*le Monde* du 2 mars) est un véritable « cri d'alarme » et il n'a pas fallu moins de cinq heures d'âpres discussions pour que quinze des dix-sept propositions draconiennes qu'il contient soient votées par la majorité du CES.

Le constat est accablant. Les immenses travaux de voirie effectués depuis vingt ans, le développement des transports en commun, les plans de circulation, les coûteuses constructions de parkings, n'ont abouti qu'à un résultat : faire monter la marée automobile dans la capitale. Le nombre des places de stationnement n'a pas varié depuis douze ans. Les parkings payants sont à moitié vides, mais 100 000 voitures sont chaque jour en stationnement illicite et moins de 3 % d'entre elles sont effectivement sanctionnées.

Les encombrements se produisent à toute heure, les véhicules de secours ne passent plus et la circulation se traîne, à la vitesse moyenne d'une bicyclette (18 km/heure), comme il y a trente ans. Quant aux bus, leur rythme d'avancement est retombé à 10 km/heure aux moments de pointe. Il suffit à présent d'un simple accrochage ou d'une petite manifestation pour que tout un quartier soit paralysé. Les Parisiens dilapident ainsi un milliard d'heures chaque année et la perte financière varie au gré des modes de calcul entre 17 et 30 milliards de francs.

Les responsables d'un tel gâchis sont évidemment les automobilistes eux-mêmes. Ceux de Paris et ceux de banlieue qui s'obstinent à prendre le volant. Dans Paris intra-muros, le trafic ne cesse de gonfler. L'inflation, qui était de 5 % l'an, durant les années 60, s'était assagi à 3 % pendant les années 70, puis à 1 %. Les responsables de la circulation commençaient à espérer. Depuis 1981, la courbe remonte et l'augmentation est à nouveau de 2,6 % l'an.

Papillons électroniques

Selon la préfecture de police, il y a chaque jour dans la capitale huit cent quatre-vingt mille voitures en stationnement « normal ». Cent mille arrêtées n'importe où et cent vingt mille en mouvement. La saturation est proche : un supplément de 15 % seulement provoquerait la coagulation complète.

Nous n'en sommes pas loin. La relance de la construction de bureaux, voulue par la Ville, va attirer davantage de véhicules. Chaque grand projet aggrave la situation. Le Parc des Princes, le Palais omnisports de Bercy, où les parkings sont notoirement insuffisants, en sont la preuve. L'ouverture au public du musée d'Orsay, de celui de La Villette, de l'Opéra de la Bastille, la construction éventuelle d'un stade olympique inquiètent ceux qui voient plus loin que le bout de leur capot.

Dans son rapport, M. Raoul Moreau n'épargne personne : la Ville qui, depuis dix ans, n'arrive pas à appliquer ses plans de circulation, la préfecture de police qui ne contrôle plus rien et, bien entendu, les conducteurs qui se comportent comme des forbans de haute mer.

Il y a plusieurs mois déjà que M. Guy Fougier, le préfet de police, ami personnel de M. Moreau, a décidé de réagir. « *La désinvolture d'une minorité a vraiment dépassé les bornes,* dit son collaborateur, M. Henri Sartorio, directeur de la circulation. *Elle attente à la liberté de tous. Il faut à présent ramener la discipline.* »

Première mesure de bon sens : reconnaître que les interdictions de stationner sont quotidiennement bafouées dans le centre et dans certains arrondissements, comme le seizième et le dix-septième, et cela sans affecter sensiblement l'écoulement du trafic. Mille cinq cents places vont donc être « remises sur le marché ». En revanche, le stationnement payant (54 000 places actuellement) deviendra la règle.

Dans les quatre ans à venir, 10 000 places seront équipées : le long des trottoirs des dixième, onzième et quinzième arrondissements. Il est même question de prolonger le stationnement payant jusqu'à minuit dans les quartiers où abondent les salles de spectacles et de concert.

La préfecture entend faire respecter ces mesures. Déjà, des commandos mobiles forts de 180 policiers sillonnent la ville et ratissent impitoyablement certaines artères. Le nombre des contraventions (4,5 millions en 1983, 5,5 millions en 1984) va encore augmenter. Les « pervenches » abandonneront le carnet à souches et la pointe bic pour des appareils à clavier qui cracheront les papillons à une vitesse électronique. La préfecture négocie avec les ministères concernés le doublement des amendes pour stationnement gênant qui passeraient de 150 à 300 F.

Bien entendu, cela ne suffira pas. On a donc décidé de surveiller les boulevards et les rues passantes et de fondre comme l'éclair sur ceux qui s'y arrêtent sans vergogne. Sabots de Denver, puis mises en fourrières. Bilan pour le contrevenant : 650 francs minimum.

Cinq fourrières offrant six cent cinquante places fonctionnent déjà dans Paris. Elles ont permis de mettre « au piquet » trois cent trente véhicules par jour l'an dernier. Deux autres vont ouvrir cette année, l'une en avril dans le sous-sol des Halles, l'autre, en octobre, à Montparnasse. Le rythme des enlèvements quotidiens passera à quatre cents. Pour 1986, d'autres fourrières sont envisagées du côté de Montmartre et de la République.

Sous l'œil des caméras

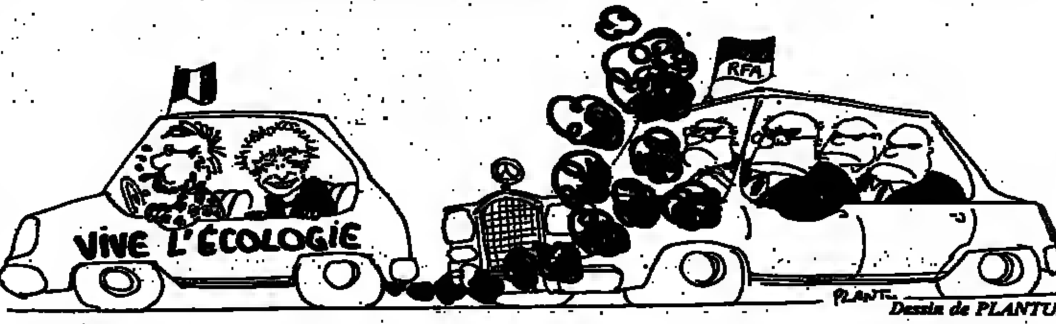
Pour surveiller la circulation, on fait appel à l'œil impitoyable des caméras. Certains de ces appareils vont épingler les chauffards qui brûlent les feux rouges, d'autres épieront les carrefours, d'autres encore traqueront les dingues de l'accélérateur qui sévissent sur le périphérique. Grâce à plus de cent-vingt caméras, les hommes de quart dans le PC souterrain de la préfecture contrôleront en permanence les points noirs de la capitale.

En cas d'infraction grave, les punitions vont pleuvoir. Les commissions de retrait du permis de conduire qui siègent dix fois par mois seront renforcées. Les deux mille suspensions prononcées en 1983 passeront à trois mille cinq cents cette année.

Cette remise au pas va choquer les conducteurs qui s'étaient accoutumés à une sorte de joyeuse anarchie. Mais les recommandations du conseil économique et social ne seront pas non plus du goût de M. Jacques Chirac. Les « sages de l'Ile-de-France » demandent au maire de Paris de renoncer à truffer la capitale d'immeubles de bureaux. D'autre part, ils l'invitent à accélérer la mise en œuvre du plan de circulation, à élargir le périphérique sud, à aménager les quais du 15e arrondissement, ainsi qu'à doubler les ponts de Bercy et d'Austerlitz. Supprimer des ressources fiscales et augmenter les dépenses, c'est exactement l'inverse de la politique adoptée par M. Chirac. Le rapport Moreau n'a pas fini de déranger.

MARC-AMBROISE RENDU.

L'Europe se résigne au pot catalytique



Dessin de PLANTU.

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'environnement des Dix se sont séparés, vendredi 8 mars à l'aube, sans être parvenus à conclure leur débat sur la définition d'une réglementation européenne visant à réduire la pollution automobile. Ils se retrouveront le mercredi 20 mars. « *Les points de vue se sont considérablement rapprochés. Il n'y a pas complètement accord, mais nous y parviendrons dans quinze jours* », a déclaré Mme Bouchardeau, le ministre français. M. Zimmermann, son collègue allemand, a fait état de « *progrès énormes* », et a observé que les Français et les Britanniques avaient « *considérablement bougé* ». Il croit également qu'il y aura un accord le 20 mars, sinon lors du conseil européen des 29 et 30 mars prochains.

La principale divergence qui subsiste oppose les Allemands et les Britanniques. Ces derniers estiment raisonnable de fixer pour les voitures de catégorie moyenne (entre 1 400 et 2 000 centimètres cubes) des normes de rejet de gaz polluant moins sévères que pour les grosses cylindrées (plus de 2 000 centimètres cubes), alors que les Allemands voudraient imposer pour ces deux catégories des normes identiques, quitte à prévoir pour l'entrée en vigueur un délai plus long dans le cas des moyennes cylindrées.

Dans ce débat, ce sont les Allemands qui donnent le ton. Au nom de la sauvegarde des forêts, le gouvernement fédéral, talonné par les Verts, plaide pour une législation antipollution à la fois rigoureuse et immédiate. Ils menacent de faire cavalier seul si les pays partenaires refusaient de suivre. Pour les Français, les Britanniques et les Italiens, dont le souci est de préserver

De notre correspondant

les intérêts de leur industrie automobile, bien moins préparée que celle d'outre-Rhin aux transformations qu'on s'apprête à lui demander au nom de l'écologie, la négociation en cours consiste à convaincre les Allemands d'assouplir leur position.

L'objectif admis par tous est de réduire le plus possible les émissions toxiques des gaz d'échappement. Au départ, Bonn plaidait pour des normes très sévères, dérivées de celles en vigueur aux Etats-Unis, s'appliquant à toutes les voitures, le plus vite possible, et à compter des mêmes dates. Or, en pratique, un tel programme aurait signifié l'obligation d'installer des pots d'échappement catalytiques sur toutes les voitures. Les Français, les Britanniques et les Italiens firent valoir que c'était là une technique coûteuse, qui pénaliserait de façon excessive les petites et moyennes voitures, et qu'il fallait se donner la possibilité de rechercher d'autres équipements antipollution moins onéreux. Les Allemands, qui refusent d'instaurer des limitations de vitesse sur leurs autoroutes alors que ce serait un moyen efficace de réduire la pollution, ont accepté de bouger.

Trois cylindrées

Il est désormais acquis que la future réglementation européenne distinguera trois catégories de voitures. Pour la première catégorie, celle des grosses cylindrées, les normes européennes (identiques aux normes américaines) s'appliqueront entre le 1er octobre 1988 et le 1er octobre 1990. S'agissant de la deuxième catégorie, les Allemands acceptent un délai plus long, probablement de deux ans (1990-1992), mais insistent pour que les normes alors imposées soient les mêmes que pour la première catégorie. Les Français pourraient se contenter de cette formule, l'essentiel pour eux étant, semble-t-il, d'éviter d'avoir à installer des pots d'échappement catalytiques sur les modèles existants. Pour les moyennes cylindrées, les Britanniques font valoir qu'elles polluent moins que les grosses voitures, et souhaitent l'adoption de normes moins coûteuses. Leur objectif est de développer le moteur à mélange pauvre, qui coûte moins cher que le pot catalytique, mais qui probablement se révélera un peu moins « propre ».

Pour la catégorie des moins de 1 400 centimètres cubes, la directive prévoit deux étapes, à l'horizon 1990-1991, des améliorations devant permettre de réduire les rejets polluants d'environ 50 %. Dès lors, des normes plus ambitieuses seront fixées en 1987 pour être appliquées entre 1992 et 1994. Les partenaires de la RDA, qui entendent que le répit ainsi donné pour trouver d'autres formules que le pot catalytique ne soit pas vidé de son sens, ont demandé aux Allemands de limiter les incitations fiscales qu'ils s'apprêtent à accorder aux acheteurs de voitures « propres ». Les Allemands ont refusé de retarder la date de mise en œuvre de ces primes fiscales ; leur intention est de concurrencer « *aussitôt que possible* », c'est-à-dire dans quelques semaines. En revanche, ils se sont montrés ouverts à l'idée d'en limiter le montant. Une recommandation précisera que les incitations financières devront être « *substantiellement inférieures* » au surcoût de l'équipement antipollution.

PHILIPPE LEMAITRE.

MÉDECINE

LA SÉCURITÉ SOCIALE VICTIME DE FACTURATIONS ABUSIVES

Les eaux troubles de l'Arche

Un établissement hospitalier participant au service public peut-il, impunément, ignorer la réglementation tarifaire à laquelle il est en principe soumis ? Peut-il, sans être aucunement inquiété, facturer à la Sécurité sociale des journées d'hospitalisation fantôme ? Telles sont les questions posées par une curieuse affaire dans laquelle il apparaît qu'un établissement participant au service public a, de 1979 à 1984, fonctionné à l'image d'une clinique privée. Une anomalie de taille portant sur près de 5 millions de francs.

De notre envoyé spécial

Le Mans. – Un bel établissement, trop beau peut-être. Situé dans la banlieue mancelle sur la commune de Saint-Saturnin le centre de l'Arche est une de ces structures qui font honneur à une ville et à une région. Construit dans les années 70, inauguré en 1973 par Mme Simone Veil, alors ministre de la santé, l'Arche est spécialisée depuis sa création dans la rééducation fonctionnelle. Il accueille ainsi des malades paralytiques, hémiplégiques, infirmes moteurs cérébraux ou souffrant d'affections de la colonne vertébrale. Il s'agit là, de toute évidence, d'une pathologie lourde qui nécessite un effectif nombreux et spécialisé. On compte aujourd'hui à l'Arche cinq médecins à plein temps, assistés de quatre internes, une vingtaine de kinésithérapeutes, autant d'infirmières et une cinquantaine d'aides-soignants. L'effectif total dépasse aujourd'hui deux cents personnes. L'Arche est un pur produit des organismes de mutualité sociale agricole de la région qui ont décidé de sa construction et y ont totalement participé.

En 1983, les responsables de l'Arche s'inquiètent. Le conseil d'administration estime insuffisants les moyens financiers mis jusqu'alors à sa disposition. A la demande de M. Paul Bernard, commissaire de la République du département de la Sarthe, une enquête de l'IGAS est effectuée en juin 1983 par M. Robert Clerc et par le docteur J.-P. Talon. Les inspecteurs ont été fort mal reçus dès lors qu'ils ont manifesté leur « *volonté de comprendre* » le mode précis de fonctionnement de l'établissement. Leur rapport, daté de décembre 1983, constitue un audit très sévère. L'Arche y est présenté comme « *un nouveau-né comblé par ses marraines* », (sous entendu : les organismes de mutualité sociale agricole), et volontairement isolé. « *Un isolement pratique,* peut-on lire dans le rapport, *se doublant d'une sorte de solitude intellectuelle aristocratique (...) en même temps qu'un certain mépris pour les avertissements (...)* » Une solitude désirée aussi, puisque aucun administrateur de la Sécurité sociale ne figure au conseil d'administration de l'établissement.

Un rapport incomplet

L'Arche avait néanmoins obtenu de 1979 à 1982, une marge d'augmentation importante de ses budgets. Certains membres du personnel sont beaucoup mieux rémunérés que la normale, notamment les kinésithérapeutes (grâce à une « convention maison »), la direction médicale et administrative qui bénéficient en outre du logement de fonction et d'un parc automobile qualifié de « somptuaire » par les enquêteurs de l'IGAS.

Le rapport a été fort mal accepté par les responsables de l'Arche. « *Les enquêteurs ne sont restés que deux jours sur place,* explique le docteur Jean du Peloux, médecin directeur, *leurs informations sont tronquées et ils ont commis des erreurs épouvantables. Il est faux, par exemple, de laisser entendre que l'Arche a pu voir le jour sans concertation. Faux aussi de penser qu'il y a là un contentieux entre le régime agricole et le régime général.* »

Pour intéressant qu'il soit, le rapport de l'IGAS n'est – curieusement – pas complet. Il est en effet établi que, de 1979 (date à laquelle l'Arche commença effectivement à participer au service public) jusqu'en 1984 (lorsque en haut lieu on prit connaissance des faits), le centre fonctionna vis-à-vis de la caisse primaire d'assurance maladie de la Sarthe comme un établissement privé. En d'autres termes, durant toute cette période, l'Arche facturait les journées de sortie des malades (1). Une pratique totalement anormale et qui, compte tenu du prix de journée (1 164 F actuellement) et du nombre d'hospitalisations, a dû, au total, porter sur une somme comprise entre 3,5 et 5 millions de francs. Plus curieusement encore, les autorités de tutelle n'ont jamais relevé la moindre anomalie en dépit d'une enquête en 1981 menée par Mme Christiane Drapier, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales.

S'ils reconnaissent aujourd'hui les faits, les principaux responsables plaident non coupables. La caisse primaire d'assurance maladie de la Sarthe n'envisage nullement de réclamer le remboursement des sommes qu'elle a, indûment, versées. Seule modification notable : le conseil d'administration de l'Arche devrait s'ouvrir prochainement à un représentant de la Sécurité sociale.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les établissements publics ou participant au service public facturent le jour d'arrivée du malade mais pas le jour de son départ.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE VEUT INTERDIRE LES MATERNITÉS DE SUBSTITUTION

(De notre correspondant.)

Londres. – Comme il l'avait laissé entendre, le gouvernement britannique va déposer à la Chambre des communes un projet de loi visant à interdire toute organisation commerciale pour les maternités de substitution. Le secrétaire d'état à la santé, M. Norman Fowler, a précisé, le 7 mars, que le texte serait présenté au cours des prochaines semaines afin qu'il puisse entrer en vigueur dès cette année.

M. Fowler a déclaré que cette loi devrait avoir pour effet d'empêcher la création d'agences spécialisées, le recrutement de candidates à la location d'utérus et toute publicité (petites annonces par exemple).

Il s'agirait seulement d'une première mesure avant qu'une législation plus complète ne soit soumise à l'approbation du Parlement pour tenir compte de l'ensemble des recommandations faites, l'été dernier, par la « commission Warnock » sur l'utilisation des embryons humains. – F.C.

ÉDUCATION

Le plan Informatique pour tous

DIX MILLE ENSEIGNANTS EN STAGE PENDANT LES VACANCES DE PAQUES

Première étape de la mise en œuvre du plan Informatique pour tous annoncé par le premier ministre, la formation des enseignants débutera dès les vacances de Pâques, écoles, collèges, lycées devant être équipés d'ici à la fin de l'année 1985 (*le Monde* du 26 janvier). Une circulaire publiée au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 7 mars fixe les objectifs et les modalités des stages. Il s'agit d'initier les enseignants à l'utilisation des ateliers informatiques en leur montrant les applications pédagogiques possibles y compris avec des logiciels qui ne sont pas destinés à l'éducation (traitement de texte, base de données, gestion de fichier, télématique...).

Le ministère de l'éducation nationale envisage d'organiser durant les vacances de Pâques plus de 500 stages destinés à 10 000 enseignants. En juillet, le nombre de stages devra impérativement atteindre 2 500, d'autres étant prévus fin août, début septembre, et durant les congés de la Toussaint. Au total, 110 000 enseignants seront concernés. Chaque stage durera six jours, les frais d'hébergement seront pris en charge par l'administration, et les stagiaires recevront une indemnité fixée à 200 francs par jour. Les formateurs bénéficieront eux de 870 francs par jour. De son côté, l'Agence de l'informatique propose une formation à 2 500 enseignants pendant les vacances de Pâques dans ses centres X 2000.

POLICE

UNE ORGANISATION POLICIÈRE PROCHE DE L'OPPOSITION DÉNONCÉE PAR DEUX DE SES ANCIENS RESPONSABLES

Du rififi au syndicat

Quel déballage ! MM. Gilles Protin et Roger Walczak ne font pas dans le détail. Ces deux anciens responsables, dans l'est de la France, du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), proche de l'opposition et implanté dans la police en tenue, étaient à Paris, jeudi 7 mars, pour dire tout le bien qu'ils pensaient de l'organisation à laquelle ils ont appartenu durant sept ans pour l'un, M. Walczak, ancien secrétaire national adjoint, depuis trois ans pour l'autre, M. Protin, ancien administrateur national. Ou plutôt tout le mal...

Rififi au syndicat. Brutalement radiés du SIPN, le 27 novembre 1984, lors d'un conseil d'administration national tumultueux, MM. Protin et Walczak ne sont pas partis sans demander leur reste, mais au contraire en emportant un lot épais de photocopies, un dossier *« explosif »*, assurent-ils, qui accablerait leur ancienne organisation. Ils en donnent les têtes de chapitre, le commentent volontiers, le brandissent à bout de bras, mais n'en livrent qu'avec réserve le contenu précis – *« à 75 % des documents comptables »*, précisent-ils – dont ils préfèrent réserver la primeur *« à la justice »*.

Selon ce réquisitoire, la SIPN a bien moins d'adhérents qu'il ne le prétend ; c'est *« une courroie de transmission »* des partis politiques d'opposition ; il est financé par des fonds *« d'origine politique »* ; il multiplie en somme des *« magouilles »* allant à l'encontre de son indépendance proclamée. MM. Protin et Walczak sont parfois précis. Les adhérents ? La direction du SIPN en aurait proclamé 35 000 : or *« c'est faux ; ils étaient en 1984, 1 488 à la préfecture de police de Paris, 2 329 dans les CRS, 3 450 dans les corps urbains de province et à la PAF, soit un total de 7 267 »*. Bref, moins de 10 % des effectifs policiers en tenue.

La politique ? Alors que l'article 3 des statuts du SIPN proclame le *« principe de l'indépendance à l'égard des partis politiques »*, ce syndicat serait en fait l'instrument d'*« un entrisme des partis politiques dans la police nationale »*. M. Rémy Halbwax, secrétaire général du SIPN, révoqué de la police après les manifestations policières du 3 juin 1983, accusent-ils, *« s'exhibe aux côtés d'élus de l'opposition »*, *« accepte au nom de l'organisation des dividendes d'origine politique »*, est *« le seul responsable syndical policier à bénéficier* d'un *chauffeur, homme de main mis à sa disposition par des personnes étrangères à la police »*, et ne serait qu'un responsable en partance, ayant annoncé sa démission pour la fin 1985.

Diffamation ?

M. Gérard Boyer, secrétaire général adjoint, mais aussi conseiller municipal RPR d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), n'est pas épargné. *« Il assimile le journal syndical* à la Pravda *dans ses méthodes de censure »*, *« fait commerce de logements à louer à la Mairie de Paris en échange d'adhésions »*, affiche des portraits d'hommes politiques de droite *« dans son bureau »*, et, enfin, *« sans consultation du syndicat, fait à nouveau campagne aux cantonales à Aubervilliers »*. Diffamation ? Nous pouvons tout prouver, répondent en substance les deux dissidents.

Ainsi, assurent-ils, du dossier le plus délicat : la trésorerie. Oui, affirment-ils, une organisation qui leur était inconnue, Sécurité et citoyen, association nationale pour la sécurité des personnes et des biens », sise à Aulnay-sous-bois, a versé au SIPN, à au moins deux reprises durant l'année 1984, des chèques d'un montant avoisinant 25 000 francs. Oui, insistent-ils, ils ont la preuve d'un versement de 22 000 francs attribué au SIPN par la Ville de Paris. Des sommes certes faibles, mais qui leur suffisent à affirmer que le SIPN *« a figure de syndicat, mais n'en est pas un »*.

Cette charge à la hussarde semble laisser serein la SIPN. M. Halbwax estime qu'il s'agit là *« d'une manœuvre dirigée contre le SIPN avant les élections professionnelles »*, prévues à la fin de l'année. A la justice de trancher, puisque MM. Protin et Walczack sont convoqués par celle-ci à la suite d'une plainte du SIPN pour vol et chantage. Quant à la Ville de Paris, elle confirme avoir subventionné le SIPN, mais *« comme la CGT, la CFDT ou FO : notre budget d'aide aux syndicats est confortable ! »* Plus insidieusement, on laisse au SIPN entendre qu'il s'agit là d'une opération téléguidée par l'organisation rivale et majoritaire, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), à laquelle les deux radiés viennent d'adhérer. Rien de tel, assurent ceux-ci, qui jurent ne pas avoir été des *« taupes »* de la FASP et être seulement motivés par leur désir de restaurer un *« syndicalisme indépendant »* dans la police. *« D'ailleurs, la première chose que nous avons faite dans notre nouvelle organisation, c'est de demander à consulter les livres comptables. Et on nous les a montrés. »*

EDWY PLENEL.

JUSTICE

A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Un ancien militant italien d'extrême droite est condamné à huit ans de réclusion

La cour d'assises de Paris, présidée par M. André Giresse, a condamné, le jeudi 8 mars, Stefano Procopio, un Italien de vingt-quatre ans, sans profession, à huit années de réclusion criminelle, pour arrestation illégale, séquestration de personne et tentative de vol à main armée.

Le 13 septembre 1982, vers 23 h 15, M. Paul Courty, soixante-deux ans, armurier rue de Rennes, à Paris (6e), regagne son domicile de la rue des Tournelles, dans le 3e arrondissement. Trois hommes armés l'attendent à sa sortie de l'ascenseur. Après s'être assurés que M. Courty ne détient pas d'armes chez lui, le trio contraint son otage à les accompagner au magasin. Arrivés là, les malfaiteurs s'assurent que l'armurier a neutralisé le système d'alarme, ressortent et vont se poster un long moment dans une rue voisine pour être sûrs que la police ne viendra pas.

Rassurés, les trois hommes s'apprêtent à pénétrer dans l'armurerie lorsque la fermeture inopinée d'une porte automatique fait que, seul Stefano Procopio y pénètre avec M. Courty. Après avoir obligé ce dernier à s'allonger sur le sol, Procopio choisit les armes – toutes de fort calibre – qu'il se propose d'emporter. Parmi celles-ci, un 357 Magnum que l'armurier garde toujours chargé en cas d'attaque... Profitant du moment où son agresseur se dessaisit de son propre pistolet pour ouvrir un placard, M. Courty bondit, empoigne son revolver et, après un rapide corps à corps, fait feu à trois reprises, blessant grièvement Procopio à l'abdomen. Alertée, la police arrive, tandis que les complices de Procopio prennent le large (*le Monde* des 16 et 17 septembre 1982).

Selon les investigations menées en Italie par les policiers de la brigade criminelle, les armes convoitées étaient destinées à l'attaque d'un fourgon blindé des carabiniers, pour faire s'en évader lors d'un transfert, un militant d'extrême droite. Car Procopio et ses amis ne sont pas des malfaiteurs « ordinaires », mais bien des activistes politiques. Cela, Procopio ne l'a jamais nié. Lors de l'instruction, du moins, puisque aujourd'hui, dans le box, il se refuse obstinément à répondre à toute question concernant son itinéraire politique.

Demande d'extradition

Il est le troisième fils d'une famille aisée de commerçants romains, et le petit-fils d'un général qui servit dans les armées mussoliniennes. Comme le feront observer tour à tour l'accusation et la défense, il a toujours vécu *« dans une famille, un milieu, des collèges, un quartier, même, où l'on a traditionnellement le cœur très, très à droite »*. On a établi qu'il avait milité très jeune au Mouvement social italien, et probablement à la *Terza posizione*, avant de se retrouver aux Noyaux armés révolutionnaires. Mais il reste bouche close : *« Je n'appartiens plus à aucun mouvement... J'ignore de quoi vous parlez »*, se borne-t-il à répondre. De même, il ne lâchera pas un mot sur ses complices présumés, tels Vittorio Spadavecchia et Pasquale Belsito, tous deux en fuite. En revanche, il ne nie point sa participation à l'attaque de l'armurerie. *« Pourquoi*, questionne le président Giresse, *avoir choisi un armurier de Paris ? »* – *« Parce que les armuriers italiens*, répond Procopio, *n'ont pas d'armes de cette puissance... »*

Dans un réquisitoire modéré, l'avocat général, M. Henri Saludo, avait demandé une peine de huit à dix ans de réclusion, assortie des circonstances atténuantes, *« que Procopio mérite, puisqu'il a été puni de ses actes en étant grièvement atteint dans sa personne »*. Mais M. Saludo avait rappelé que l'Italie réclamait l'extradition de ce militant, qui est l'objet d'une dizaine de mandats d'arrêt dans son pays. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devrait examiner cette demande le 17 avril prochain. Stefano Procopio a encore de longues années de prison devant lui...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

EN BREF

L'Aérospatiale livre le deuxième satellite Arabsat

Le deuxième exemplaire du satellite de télécommunications Arabsat a été livré, jeudi 7 mars, aux pays arabes par l'Aérospatiale. Ce satellite, dont le frère jumeau a été lancé avec succès voici un mois par la fusée européenne Ariane, devrait être mis prochainement en orbite par la navette spatiale américaine. Un troisième exemplaire Arabsat destiné à remplacer en cas de besoin un des satellites opérationnels est en cours de fabrication dans les ateliers cannois de l'Aérospatiale. Comme les deux autres satellites, il faisait partie du contrat de 134 millions de dollars que l'Aérospatiale, en association avec cinq autres entreprises étrangères, avait gagné en 1981.

Trois nouveaux satellites pour INMARSAT

INMARSAT, l'organisation internationale de télécommunications par satellites assurant les liaisons entre la Terre et les navires de haute mer, se propose de passer commande de trois nouveaux satellites à un consortium dirigé par la firme British Aerospace. Cette décision porte un coup au consortium concurrent créé par l'Aérospatiale (France), Marconi (Grande-Bretagne), Ford (Etats-Unis) et MBB (Allemagne fédérale).

Ces satellites, d'une valeur de 160 millions de dollars, à la construction desquels les sociétés Hugues Aircraft (Etats-Unis) et Matra (France) devraient participer, contribueront à la mise en place du futur réseau opérationnel de télécommunications maritimes qu'INMARSAT projette de réaliser. Le contrat prévoit la commande de six satellites supplémentaires, ce qui porterait la valeur globale du contrat à 400 millions de dollars. – *(AFP)*.

● *La sous-direction de la police scientifique officiellement créée.* – La sous-direction de la police scientifique et technique, dont la création avait été annoncée par le ministre de l'intérieur, le 14 décembre 1984, a été officiellement créée, mercredi 6 mars, avec un arrêté signé par M. Pierre Joxe. Englobant les services de l'identité judiciaire et les laboratoires scientifiques, elle est rattachée à la direction centrale de la police judiciaire et dirigée, comme prévu, par M. Jacques Genthial, commissaire divisionnaire et ancien chef de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne. (*le Monde* du 15 décembre 1984).

Au conseil de l'Europe : développer les peines de substitution

Moins de limitations d'application, davantage de crédits pour le recrutement et la formation des personnels : c'est ce que les directeurs d'administration pénitentiaire des vingt et un pays du Conseil de l'Europe ont préconisé pour favoriser les peines de substitution à l'emprisonnement, jeudi à Strasbourg, au terme de leur septième conférence.

« La palette des peines de substitution doit être enrichie et assouplie dans toute la mesure du possible, afin que les juges puissent y recourir avec une grande flexibilité », a indiqué, jeudi 7 mars à Strasbourg, la présidente de la conférence, Mme Myriam Ezratty, directeur de l'administration pénitentiaire au ministère français de la justice.

Mme Ezratty a souligné que la formule des peines de travaux d'intérêt général (TIG) connaissait en France un succès encourageant, avec un taux d'échec très faible, depuis leur création, il y a un peu plus d'un an. *« En 1984, deux mille cinq cents peines de TIG ont été prononcées et il se pourrait qu'en 1985 le chiffre soit triplé »*, a-t-elle précisé.

● *Les internes des CHU de Paris déposent un préavis de grève pour les 14 et 15 mars.* – Les internes des CHU de Paris ont déposé un préavis de grève des soins pour les jeudi 14 et vendredi 15 mars (*le Monde* du 7 mars). Ils ont pris cette décision après que les représentants des deux intersyndicats nationaux des internes et chefs de clinique eurent été reçus dans la soirée du 6 mars au ministère des affaires sociales par M. Filippi, directeur de cabinet de Mme Georgina Dufoix. Ce dernier ne leur ayant, semble-t-il, annoncé aucune mesure concrète immédiate, les délégués syndicaux ont, en quittant le ministère, déclaré *« avoir été l'objet d'une provocation »*.

PRÉCISION. – M. Jacques Atlan, professeur de philosophie, quarante-cinq ans, inculpé de *« dénonciation calomnieuse »* envers l'Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI), qui apporte assistance et information aux familles victimes des sectes (*le Monde* du 27 février), nous précise qu'il n'a pas accusé l'ADFI de *« détournements de fonds »*, comme nous l'avons écrit, mais de fonds *« gâchés »* ou *« perdus »*, puisque les fonds publics obtenus par l'ADFI, sous forme d'une subvention, *« ne sont pas mérités par cette association »*, selon M. Atlan.

FAITS DIVERS

L'ASSASSINAT DE QUATRE CAMBODGIENS A PARIS

M. Try n'avait jamais rompu ses relations avec les Khmers rouges

L'enquête sur le meurtre de quatre Cambodgiens, lundi 4 mars, dans un appartement du treizième arrondissement de Paris, se cristallise sur la personnalité de l'une des victimes, M. Try Meng Huot.

Les policiers de la brigade criminelle confirment qu'ils n'écartent aucune piste dans leurs recherches du ou des auteurs du quadruple assassinat. Crime crapuleux, trafic de drogue, fausses factures, réseau de confection clandestine, sont autant d'approches possibles. Toutefois, le mobile de la vengeance politique liée au passé de M. Try retient particulièrement leur attention. Il conduit les enquêteurs à pousser leurs investigations au sein des diverses fractions de réfugiés cambodgiens, dont les rivalités ne sont pas éteintes, en dépit d'un calme apparent.

Né à Kandal, au Cambodge, M. Try était arrivé en France en 1969 pour continuer des études de chimie. Il était devenu membre, puis trésorier d'une association d'étudiants proches des Khmers rouges. Quand ceux-ci prennent le pouvoir à Phnom-Penh, en 1975, M. Try rejoint ses camarades. Il est nommé directeur adjoint d'un « camp de redressement ».

« Bourreau »

Quelques mois plus tard, il revient en France et obtient un poste d'attaché de travaux pratiques de chimie analytique à l'Ecole polytechnique. M. Try Meng Huot ne coupe pas, pour autant, les ponts avec son pays d'origine. Il y séjourne à plusieurs reprises, pendant les vacances. Le génocide perpétré par les Khmers rouges sous le régime de Pol Pot et qui fera plus d'un million et demi de victimes ne le détourne pas de ses convictions.

Quand les troupes vietnamiennes renversent Pol Pot, en 1979, M. Try se trouve au milieu de ses compatriotes qui fuient l'invasion, et trouve asile dans un camp thaïlandais, près de la frontière cambodgienne. Reconnu, dénoncé, traité de « bourreau » par d'autres Khmers, M. Try réussit, grâce à l'intervention d'un « émissaire » agissant à titre privé pour l'Ecole polytechnique, à quitter la Thaïlande et à rentrer en France. Il sera naturalisé français en janvier dernier.

La marque d'un tel engagement politique pourrait ainsi expliquer la tuerie de la tour « Tokyo » au cœur du quartier asiatique de la capitale. Une inscription sur la porte du salon, dans l'appartement du drame le confirmerait : « *Les rescapés du génocide du Cambodge* », à moins que les meurtriers n'aient voulu maquiller en crime politique un assassinat crapuleux. Dix ans après le génocide cambodgien, le souvenir — illustré par le film *la Déchirure* — reste présent au sein d'une communauté d'exilés, refermée sur elle-même et moins paisible qu'il n'y paraît. En janvier 1973, une bagarre entre les partisans du gouvernement Lon Nol, alors au pouvoir, et des militants pro-Sihanouk avait fait un mort et sept blessés, à la Cité universitaire, à Paris.

● *Avalanches : trois morts.* — A Val-d'Isère, mercredi 6 mars, un moniteur de ski, M. Jean-Marc Viallet, a été tué dans une avalanche. Recouvert d'une faible épaisseur de neige, son client a pu se dégager rapidement par ses propres moyens. Aux Arcs, c'est un skieur allemand qui a été balayé par une coulée de neige, qui devait le précipiter contre des rochers, le tuant sur le coup. Enfin, en Haute-Corse, un guide de haute montagne originaire de Briançon (Hautes-Alpes) est mort sous une avalanche, alors qu'il conduisait un groupe de dix touristes dans le parc naturel régional corse.

Depuis le début de la saison, quarante et un accidents de montagne ont été dénombrés dans les Alpes et dans les autres massifs français. Le nombre des morts s'élève à trente-deux, dont onze moniteurs de ski et pisteurs secouristes professionnels aguerris de la montagne ; 80 % des accidents ont eu lieu hors pistes. — *(Corresp.)*

● *Le bilan du séisme* qui a frappé le centre du Chili, dans la soirée du 3 mars, était mercredi 6 mars de 143 morts. La terre tremble toujours. Depuis la secousse principale, la population a ressenti plus d'une centaine de secousses et les sismographes en ont enregistré trois cents de plus. — *(AFP.)*

● *Deux morts et une vingtaine de blessés dans un accident de la route.* — Deux personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres légèrement blessées, jeudi soir 7 mars, dans un accident entre un autocar, un poids lourd et une voiture de tourisme près de Vervins (Aisne). Vers 21 h 10, sur la RN 2, à sept kilomètres environ de Vervins, une voiture dépassant un autocar qui transportait une soixantaine d'élèves du collège agricole de Sains-du-Nord (Nord), aurait, selon les premières constatations, heurté un camion venant en sens inverse et se serait enflammée. Les deux occupants de la voiture, dont les identités ne sont pas encore connues, ont été tués. L'autocar n'a pas pu éviter, à son tour, la voiture en flammes et a commencé également à prendre feu. Une vingtaine de personnes ont été légèrement brûlées ; deux autres sont plus sérieusement atteintes. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Laon.

SPORTS

● CYCLISME : *Paris-Nice.* — Vainqueur de la demi-étape de Paris-Nice disputée, jeudi 7 mars, entre Donzère (Drôme) et Bédouin (Vaucluse), puis deuxième de l'épreuve contre la montre par équipe avec Skil, Joël Peltier, un néo-professionnel de vingt-trois ans, occupe la première place du classement général avec une avance de 10 secondes sur Frédéric Vichot et de 44 secondes sur l'Australien Phil Anderson.

● PATINAGE ARTISTIQUE : *championnats du monde.* — Le Soviétique Alexandre Faïdeiev, premier aux figures imposées, au programme court et aux figures libres, est devenu champion du monde, jeudi 7 mars à Tokyo. Il a devancé le Canadien Brian Orser et l'Américain Brian Boitano. Le Français Fernand Fédronie a terminé quinzième.

● RALLYE DU PORTUGAL : *Vatanen (Peugeot 205 turbo 16) abandonne.* — Le Finlandais Ari Vatanen, favori du Rallye du Portugal, a dû abandonner, jeudi 7 mars, dans la vingt et unième épreuve spéciale, la suspension arrière droite de sa Peugeot 205 turbo 16 s'étant brisée. Après vingt-quatre épreuves spéciales, l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Audi sport quattro) devançait l'Italien Massimo Biasion (Lancia 037) de 3 mn 2 s et le Finlandais Timo Salonen (Peugeot 205 T 16) de 3 mn 55 s.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 mars 1985 :

UN DÉCRET

● Fixant la date limite de révision des statuts des établissements publics à caractère scientifique et culturel.

DES ARRÊTÉS

● Fixant pour 1985 le taux de revalorisation mentionné à l'article 30-1 de la loi du 15 juillet 1970 modifiée, relative à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.

● Fixant le nombre de maîtres auxiliaires de deuxième et troisième catégorie pouvant bénéficier des dispositions du décret du 25 juillet 1983 fixant les conditions exceptionnelles d'accès aux corps de professeurs d'enseignement général de collège.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 MARS

« Magie du vitrail », 14 h 30, église Saint-Étienne-du-Mont (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Jacques du Haut-Pas et son clocher », 15 heures, 252, rue Saint-Jacques (Banassat).

DIMANCHE 10 MARS

« Les fontaines de Paris », 13 heures, grille des Tuileries, place de la Concorde (Caisse nationale des monuments historique).

« Monet et les impressionnistes au musée Marmottan », 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

SAMEDI 9 MARS

17 heures : 38, rue Ribera : « la Crète et les Cyclades ».

14 heures : 6, place des Vosges, M. Brumfeld : « Victor Hugo ».

14 heures : 19, rue Blanche, Al Trocherie : « A la découverte de l'Égypte : écrits et écritures » ; 16 heures : P. Talmant : « Le symbolisme dans la Renaissance française ».

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 9 mars

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : tapis, monnaies, bijoux.

PLUS LOIN

Strasbourg, 9 h 30, 14 h 30 : Bibliothèque alsatique ; **Vichy**, 10 heures : cartes postales, 14 h 30 : livres, gravures.

Dimanche 10 mars

ILE-DE-FRANCE

L'Isle-Adam, 14 h 30 : vente sur les thèmes théâtre et music-hall ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : meubles, objets d'art, gravures, cuivres ; **Vernon**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 15 : musée, objets d'art, céramiques, affiches de cinéma.

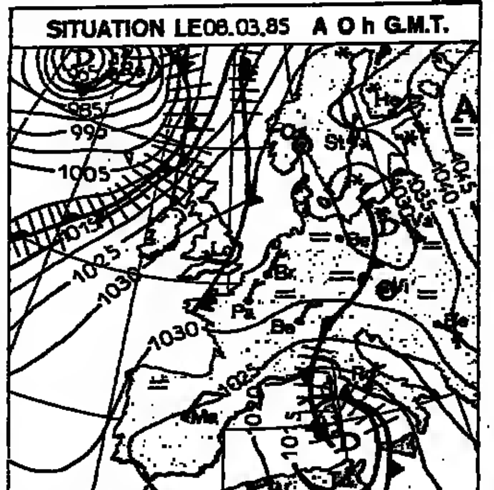
PLUS LOIN

Alençon, 14 h 30 : bibelots, bijoux, monnaies, titres ; **Beaune**, 14 heures : tableaux, bijoux, bibelots, meubles ; **Belfort**, 14 h 15 : objets d'art, tableaux, meubles, art primitif ; **Bourg-en-Bresse**, 15 heures : tableaux anciens, meubles, haute époque, archéologie ; **Calais**, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Glen**, 14 heures : bibelots, objets d'art, meubles et une cave d'alcools et de vins ; **Roubaix**, 10 h 30 : collection de pipes, 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art, argenterie, bijoux ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, objets d'art, meubles, tableaux ; **Troyes**, 14 heures : art nouveau, art déco.

FOIRES ET SALONS

Chatou, Melun : Salon du livre.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 9.3.85 DÉBUT DE MATINÉE

1035 — A — Pa — St — Li — Bo — To — Ma — 1030 — 1025 — D

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 9 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 mars à 0 heure et le samedi 9 mars à 24 heures.

Les hautes pressions protègent la France du courant perturbé océanique, mais favorisent la formation de brouillard de rayonnement.

La zone perturbée de Méditerranée se déplace lentement vers le sud-est en perdant son activité.

Samedi, de nombreux bancs de brouillard, formés au cours de la nuit, persisteront le matin sur la moitié nord du pays ; ces brouillards risquent d'être particulièrement denses de la Bretagne et des Pays de Loire au Bassin parisien et aux régions du Nord-Est ; ils seront souvent givrants dans l'intérieur.

Plus au sud, des Pyrénées aux Alpes, les brouillards seront plus locaux et moins denses ; la visibilité sera bonne près de la Méditerranée, où le vent de nord-est à est soufflera modérément ou assez fort ; quelques petites averses pourront même se produire sur la Corse et le Roussillon.

L'après-midi, un temps bien ensoleillé prédominera ; de belles éclaircies se développeront également plus au sud, mais des averses seront encore observées sur la Corse.

Les températures, souvent voisines de 0 degré le matin (excepté près de la Méditerranée où elles atteindront 5 degrés à 8 degrés), seront comprises l'après-midi entre 6 degrés et 15 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest.

Evolution pour dimanche 10 mars

Les conditions anticycloniques prédomineront sur tout le pays.

Dimanche matin, des brouillards, moins denses que la veille, seront encore observés, en particulier des Pays de Loire aux régions de l'Est ; ils se dissiperont rapidement et feront place à un temps ensoleillé, excepté sur les régions du Nord où le ciel sera plus nuageux.

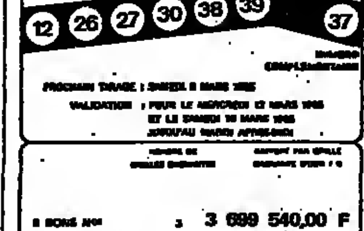
Le beau temps sera généralisé l'après-midi, et les températures maximales seront en légère hausse par rapport à celle de samedi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le mercredi 8 mars à 7 heures, de 1 033 millibars, soit 774,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mars ; le second, le minimum de la nuit du 7 mars au 8 mars) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 12 et − 1 ; Bourges, 6 et − 1 ; Brest, 9 et 6 ; Caen, 12 et − 1 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 4 et 2 ; Dijon, 8 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et 1 ; Grenoble-St-Geoirs, 4 et 1 ; *Lille*, 6 et − 2 ; *Lyon*, 4 et 4 ; Marseille-Marignane, 8 et 6 ; Nancy, 7 et 1 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 10 ; Paris-Montsouris, 7 et 0 ; Paris-Orly, 6 et 0 ; Pau, 12 et − 2 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 8 et 3 ; Tours, 5 et − 3 ; Toulouse, 12 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 6 ; Amsterdam, 4 et 3 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 6 et − 3 ; Bruxelles, 5 et − 1 ; Le Caire, 20 (max.) ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 2 et 0 ; Dakar, 23 et 19 ; Djerba, 16 et 11 ; Genève, 4 et 1 ; Istanbul, 7 et 2 ; Jérusalem, 13 et 2 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 10 et 1 ; Luxembourg, 6 et − 1 ; Madrid, 14 et 2 ; Montréal, 0 et − 14 ; Moscou, − 6 et − 18 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 4 et − 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 8 ; Rio-de-Janeiro, 32 et 26 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, 0 et − 3 ; Tozeur, 14 et 7 ; Tunis, 15 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 6 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 105-265 ; Arêches-Beaufort : 90-215 ; Bonneval-sur-Arc : 60-105 ; Carroz-d'Araches : 75-180 ; Chamonix : 45-380 ; La Chapelle-d'Abondance : 45-80 ; Châtel : 70-180 ; La Clusaz : 50-190 ; Combloux : 30-150 ; Les Contamines-Montjoie : 30-250 ; Le Corbier : 45-70 ; Courchevel : 110-145 ; Crest-Voland : 45-145 ; Flaine : 100-310 ; Flumet : 50-90 ; Les Gets : 50-120 ; Le Grand-Bornand : 55-155 ; Les Houches : 20-70 ; Megève : 50-150 ; Les Menuires : 65-160 ; Méribel : 55-145 ; Morzine-Avoriaz : 45-200 ; Peisey-Nancroix : 50-130 ; Pralognan-La Vanoise : 55-100 ; Praz-sur-Arly : 50-120 ; La Rosière : 100-115 ; Saint-François-Longchamp : 50-120 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-160 ; Samoëns : 75-180 ; Thollon-les-Mémises : 80-115 ; Tignes « Espace Killy » : 110-170 ; La Toussuire : 60-100 ; Val-Cenis : 30-110 ; Val-d'Isère : 85-125 ; Valloire-Galibier : 35-120 ; Valmorel : 95-130 ; Val-Thorens : 150-250.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 135-430 ; Auris-en-Oisans : 50-120 ; Autrans : 70-130 ; Chamrousse : 100-130 ; Lans-en-Vercors : 90-160 ; Le Collet-d'Allevard : 70-120 ; Les Deux-Alpes : 80-270 ; Les Sept-Laux : 60-150 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-110 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 70-160.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 120-210 ; Auron : 130-240 ; Beuil : 80-100 ; La Colmiane-Valdeblore : 65-80 ; La Foux-d'Allos : 100-190 ; Isola-2000 : 150-200 ; Montgenèvre : 80-160 ; Orcières-Merlette : 100-200 ; Les Orres : 80-180 ; Pra-Loup : 70-190 ; Risoul-1850 : 80-170 ; Le Sauze : 50-230 ; Serre-Chevalier : 50-180 ; Superdévoluy : 100-250 ; Valberg : 100-120 ; Vars : 100-120.

PYRÉNÉES

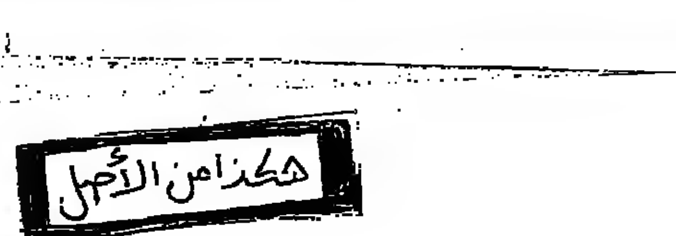
Les Agudes : 40-80 ; Les Angles : 30-80 ; Ax-les-Thermes : 30-80 ; Barèges : 10-120 ; Cauterets-Lys : 90-210 ; Font-Romeu : 20-50 ; Luchon-Superbagnères : 40-110 ; La Mongie : 50-90 ; Saint-Lary-Soulan : 25-75.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-60 ; Super-Besse : 10-45 ; Super-Lioran : 25-60.

JURA

Métabief : 30-60 ; Les Rousses : 40-80.



culture

THÉATRE

« HOTEL DE L'HOMME SAUVAGE », de Jean-Pol Fargeau

Le fils prodigue en vadrouille au Chili

La pièce de Jean-Pol Fargeau, *Hôtel de l'homme sauvage*, que met en scène Stuart Seide à Chaillot, affecte une allure de film d'aventures du côté des tropiques, avec alcooliques bizarres, ventilateurs, policiers, statuettes louches qui cachent quelque chose, Indiens taciturnes, mais l'auteur a une idée derrière la tête, qui n'a rien à voir avec tout ça : c'est l'attachement que peut vivre un adolescent pour un homme plus âgé que lui et qui n'est pas son père.

Phénomène assez usuel et qui, souvent, oriente sensiblement une vie. Qui, de nous, n'a connu cela ? A quatorze ou à quinze ans, ou un peu plus tard, l'enfant n'a plus la même oreille pour ce qui se dit chez lui. Ce n'est pas une réaction, à proprement parler, contre la mère et le père. Plutôt le besoin diffus, puis lancinant, d'une autre chanson, de quelqu'un que l'on se choisit, et qui va être plus proche de certains élans de soi.

L'ascendant des lectures, le soir ou le dimanche, les horizons découverts au lycée, sont pour quelque chose dans le choix de cet ami. Il sera un professeur, un libraire, un oncle éloigné, qui que ce soit d'autre. L'adolescent n'aura pas avec lui une familiarité vraie, mais un lien un peu oblique, réservé. André Gide a donné des portraits de ce « tuteur » : c'est Ménalque de *l'Immoraliste*, Edouard des *Faux-Monnayeurs*.

Le jeune homme de Jean-Pol Fargeau, Daniel, a jeté son dévolu sur un écrivain, appelé Santerre. Il y a une séance de travail, Daniel prend des notes sous la dictée de Santerre. Et voici que l'auteur nous emporte dans une équipée super-feuilletonesque sur les plages du Chili, dans les forêts. Santerre, son épouse et Daniel se retrouvent dans un hôtel de style colonial, reçoivent la visite d'un pasteur obsédé sexuel, d'un médecin sans clientèle. Nuits torrides, arrestations, salves de mitraillette... N'allons pas prétendre que cette pièce est d'une clarté aveuglante sans doute tout cela n'est-il qu'un songe : le jeune Daniel gamberge à propos de son écrivain, il le voit vivre dangereusement, ça pimente l'ordinaire.

La pièce a un charme certain, un côté livre d'aventures illustré retrouvé dans une malle, au grenier, début septembre à la campagne, avec des nuances de fausse piste, comme si la parade tout de même assez guignol montrée là n'était que le trop fort grossissement d'une histoire bien plus austère.

Mais le spectacle, dans son entier, de cet *Hôtel de l'homme sauvage*, est, lui, époustouflant, car Stuart Seide réussit là une mise en scène merveilleuse, une fête de lanterne magique, comme un cinéma plus aigu que le cinéma, plus coupant et plus rieur, avec des dioramas sublimes, des métamorphoses d'images, tout cela d'une beauté rare, et d'une grande classe.

Jean-Benoît Terral (Daniel) joue bien, l'excellent Jean-Claude Durand (Santerre) navigue un peu à côté de ses pompes, comme s'il ne « trouvait » pas son rôle et prenait à cela un sombre plaisir, Anne Wiazemski (Mme Santerre) imite très drôlement les actrices 1925, Claire Wauthion (la directrice de l'hôtel) fait peur et séduit, Jean-Claude Jay (le pasteur) charge à mort, mais avec une finesse sûre, Pierrik Mescam (un médecin) impose le souvenir de son ironie glacée, de son feu qui couve.

Les très beaux décors sont de Charles Marty. N'oublions pas de dire que l'auteur, Jean-Pol Fargeau, trente-cinq ans, est né et vit à Marseille.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30.

MUSIQUE

MUSICORA AU GRAND PALAIS

Le Salon de la curiosité

Depuis dix ans, les musiciens et les amateurs attendaient une manifestation moins brutalement commerciale que le Salon de la musique, une manifestation d'où l'on ne sorte pas avec l'envie furieuse de se consacrer désormais à la peinture. Tel a dû être le vœu de la CODA, une association au sigle mystérieux, qui a pris l'initiative de ce premier Salon baptisé Musicora et qui réunit, au Grand Palais depuis le 5 mars (et seulement jusqu'au 9, malheureusement), quelque 266 exposants : facteurs d'instruments, archetiers, antiquaires, éditeurs de musique ou de revues, organisateurs de concerts et de festivals.

L'une des ambitions est de *« créer un événement musical capable de recentrer vers Paris et la France un climat d'échanges et de création musicale international, au plus haut niveau de qualité »*. Le fait est que les exposants semblent ravis de se trouver pour une fois rassemblés, ce qui compense à leurs yeux le nombre encore modeste de visiteurs. Il y a cependant beaucoup de choses à voir : des clavecins de toutes marques, des violons, des cors anglais « anglés » comme on les faisait encore au siècle dernier, des cuivres étincelants. Et si l'étiquette *« Serpent servant à accompagner le* plain champ » laisse rêveur, on n'en admire pas moins quelques pièces rares.

Parmi les curiosités, une place de choix revient à l'exposition d'instruments en terre cuite.

Enfin, au rythme de deux concerts par jour, Musicora offre à ses visiteurs de grandes bouffées de musique ancienne, et les amateurs d'expression moins formelle peuvent jouir tout simplement d'un joyeux tintamarre, en flânant parmi les stands.

GÉRARD CONDÉ.

VARIÉTÉS

ENRICO MACIAS A L'OLYMPIA

Vingt-trois ans de fidélité

En 1961, Gaston Ghrenassia, né à Constantine vingt-trois ans plus tôt d'un père andalou et d'une mère provençale, s'embarque sur le *Ville d'Alger* en direction de la métropole avec pour bagage une valise et une guitare, et pour fortune son dernier traitement d'instituteur. Ce départ, c'est plus qu'un exil : un déchirement.

A Paris, le hasard le conduit à enregistrer un premier disque, puis à paraître dans l'émission télévisée la plus regardée de l'époque, « Cinq colonnes à la Une », consacrée aux rapatriés d'Algérie. Dès lors, sous le nom d'Enrico Macias, il devient le chantre d'un million de pieds-noirs. Vingt-trois ans plus tard, ceux qui ont eu la même histoire que le chanteur se retrouvent à l'Olympia, transformé d'un coup en une salle de spectacle exubérante de Bab-El-Oued dans les années 50.

Enrico Macias a gardé le soleil dans la mémoire. Il n'a pas changé. Imperméable à toutes les modes, il s'emploie toujours à ouvrir les cœurs avec le même accent, la même générosité et la même gentillesse. Il a chanté l'exil, l'assimilation métropolitaine, le Français moyen, la réconciliation israélo-égyptienne, l'amour, la raison et la fraternité, tout en sachant que celle-ci a parfois un goût amer. Il a prêché la tolérance un peu partout dans le monde, au pied des Pyramides comme à New-York dans le cadre de l'ONU.

A L'Olympia aujourd'hui, entouré de ses musiciens habituels, dont son père, Sylvain Ghrenassia, au violon oriental, il chante bien sûr *Enfants de tous pays, les Gens du Nord, Non je n'ai pas oublié, les Filles de mon pays*, mais aussi le droit de l'émigré qui « *toujours, est une victime* ». La musique est simple, entraînante, parfois un peu langoureuse. Quand les couleurs arabes envahissent la mélodie, le public d'Enrico Macias frémit de bonheur.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 15.

CINÉMA

« VARIETY », de Bette Gordon

Une femme gagnée par la pornographie

A quoi pense la caissière, dans un cinéma porno ? A rien, peut-être. Mais la jeune femme bon chic bon genre de *Variety*, qui vient de trouver ce travail, ne va pas s'en remettre. Exposée dans sa cage de verre, elle n'en sort que pour se jeter dans la gueule du loup qui l'attire.

Un film classé X ne perd jamais de vue son propos, c'est le moins qu'on puisse dire. *Variety* procède de la même façon. Obsédée par un univers auquel les femmes ont, par tradition, peu accès, l'héroïne ne parle plus que de ça et se met à suivre, obstinément, un spectateur qui lui a un jour offert un Coca-Cola, et s'avérera un homme d'affaires louche.

Les hommes, dans ce film-fantasme, sont à la fois sujets et objets, présence dominante et refoulée. Sujets, ils sont les traditionnels clients de la pornographie (cinéma, sex-shops), et ils rôdent sur le parcours de la timide intrépide. Objets, ils ne sont pas encore rejoints par ladite personne, dont la réalisatrice décrit, en toute chasteté, la progressive libération. Elle a bien un ami, cette fille. Mais il s'efface tacitement désapprobateur, au fur et à mesure qu'elle s'affirme.

Bette Gordon n'a pas la générosité d'une Marie-Claude Treilhou (*Simone Barbès ou la vertu*). Très cérébrale, elle joue sur la violence d'un récit plutôt que d'une scène, s'attache aux voix, aux visages, et non aux corps. Ses images ont un grain particulier, une clarté diffuse et sophistiquée. Leur texture rappelle ces passages en super-8 qu'on intercale dans les films, à titre de souvenirs de vacances ou de moments d'intimité épiés. Cela permet à la cinéaste d'installer au mieux son histoire : au début, la pornographie imprègne les plans, les cadrages, exactement comme elle atteint le personnage.

Le reste de *Variety* n'est pas de la même force, et l'action se dilue. Pourtant ce genre de film, trop théorique, est plus stimulant que bien des œuvres abouties. Bette Gordon la New-Yorkaise confirme que le jeune cinéma, là-bas, est vivant.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux. Signalons un intéressant numéro sur la pornographie de la revue *Avancées cinématographiques*, publiée par les élèves de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (145 pages, 30 F).

■ **LES JEUNES ET LE CINÉMA. – Si 50 % des Français vont au cinéma au moins une fois par an, les quinze-vingt-cinq ans, pour 67,9 % d'entre eux, voient au moins un film par mois. C'est le résultat d'un sondage réalisé par le magazine *l'Etudiant* (numéro de mars), en liaison avec Radio 7. Les films préférés des jeunes spectateurs en 1984 ont été *Amadeus, Indiana Jones* et *Paris, Texas*.**

■ **HOSPITALISATION D'EUGÈNE IONESCO. – A la suite de l'hospitalisation d'Eugène Ionesco, le théâtre Narration, à Lyon, se voit obligé d'annuler la soirée du 9 mars, au cours de laquelle l'écrivain devait lire une de ses œuvres dans le cadre du Festival de lecture pour le théâtre. Les places sont remboursées à la Condition des soies, 7, rue Saint-Polycarpe, 69001 Lyon. Tél. : (7) 839-36-36.**

A L'Orchestre de Paris Daniel Barenboïm reste directeur musical jusqu'en 1989

Le conseil d'administration de l'Orchestre de Paris, réuni le jeudi 7 mars, a reconduit, à l'unanimité, Daniel Barenboïm dans les fonctions de directeur musical qu'il occupe depuis 1975. Le conseil a élu comme président M. Alain Trapenard, comme vice-présidents MM. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, et Jean Musy, directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, et comme trésorier M. Jean Roy, musicologue.

M. Trapenard, ancien directeur de l'action culturelle de la Ville de Paris, est actuellement président du conseil d'administration du Musée du XIXe siècle.

Les griffes de la nuit

Les jeunes d'aujourd'hui, comme de tous les hiers, sont insouciants, c'est de leur âge. Une gentille jeune fille, le type même de la *middle class girl*, s'empêche de dormir car elle fait d'horribles cauchemars, au cours desquels elle subit les assauts d'une sorte d'épouvantail ricanant, muni de griffes terribles, plus efficaces que les canines de Dracula. Avec sa dégaine de clochard libidineux, il est nettement moins séduisant. De son vivant, comme à l'état de fantôme, il violait les adolescentes. D'où la colère des mères, en particulier celle de l'héroïne, qui d'ailleurs a une attitude pas très claire...

Mieux vaut garder le suspense, bien que l'attrait du film tienne surtout aux griffes dans la chair tendre. Le réalisateur, Wes Craven (auteur également des *Yeux sur la colline*) ne fait pas dans le joli. Il se situe à côté de John Carpenter de *Halloween* (un fou, qui représente le mal absolu, tue systématiquement les baby sitters évaporées), et un peu au-dessous de Tobe Hooper *Massacre à la tronçonneuse*, avec une pincée d'*Exorciste*. Son style, c'est l'humour sanguinolent et les scénarios en boucle. C'est-à-dire qu'après quatre-vingt-dix minutes, alors que les personnages pensent en avoir fini, le cauchemar reprend, pour – selon les recettes – une suite éventuelle.

Chez Wes Craven, les victimes sont de préférence jeunes. D'une part, c'est payant, d'autre part, comme dans les contes, l'horreur est prétexte à morale. Ici : jeunes, soyez insouciants c'est de votre âge, mais pas trop. Ne vous endormez pas.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOLPONE : Théâtre de la Ville (274-22-77) 20 h 30.

MIROIRS : Cithea (357-99-26) 19 h.

LA SERRE : Vinaigriers (245-45-54) 20 h 30.

LE COMBAT DE TANCRÈDE : Essaïon (278-46-42) 19 h et 21 h.

LA BULLE : Vincennes, Tour du Village (365-63-63) 21 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES : Vincennes, Sorano (374-81-16) 21 h.

GRAND-PÈRE SCHLOMO : Clamart, CC (645-11-87) 20 h 30.

BIG BANG : Epicerie (724-14-16) 20 h 30.

ONCLE VANIA : Théâtre de la Villa (542-80-72) 20 h 40.

HAUT COMME LA TABLE : Tourtour (887-82-48) 20 h 30.

L'OMBRE ASSASSINÉE : Rutebeuf (270-96-76) 21 h.

RUY BLAS : Salle Vallmbert (584-30-60) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Ballet : 19 h 30 : Agon, ballet de G. Balanchine (musique de Stravinsky) ; et Palais de cristal (musique : G. Bizet).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : Félicité.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier 20 h 30 h : l'Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) 20 h : : Kung Lear, de Shakespeare ; mise en scène d'Ingmar Bergman (en langue suédoise).

☞ TEP (364-80-80) Théâtre 20 h 30 h : les Trois Chaleurs.

BEAUBOURG (277-12-33). Concerts/animations : IRCAM (278-79-95)/Espace de projection : 20 h 30 : Luigi Nono, prélude à l'exposition Les immatériaux (Sofferte onde serene ; Guai ai gelidi mostri) ; Cinéma-Vidéo : 16 h, Les appeaux de Carpentras, de J. Arlaud et T. Guiffrey ; 19 h, La sagesse de la terre, de M. Sibra ; Le Mois du livre, à la BPI, Ecrits en image : 16 h, les Lieux de V. Woolf, de M. Porte ; à 19 h, S. de Beauvoir, de J. Dayan et M. Ribowska ; Cinéma chinois : 17 h 30 : le Fleuve sans balise, de W. Tianming ; 20 h 30 : Film de clôture.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : le 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Vienne/Lorin Maazel (Haydn, Strauss, Beethoven).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 ; : Volpone, de Jules Romains ; 18 h 30 : Marie-Paule Belle.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Tertier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Asmodée ; 18 h 30 : Une heure avec Vildrac.

ATHENEE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : Impasse privée.

BARAQUE (707-14-93), 21 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ BASTILLE (357-42-14) 19 h 30, 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), I. 20 h 30 : Rêves. II. 21 h : Premier Amour ; ☞ Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables.

☞ CINQ DIAMANTS, 20 h 30 : les Femmes fatales.

CCXVII (227-68-81), 20 h 30 : Charivari.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense : La Resserre, 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ EPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callistro.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ ESSAÏON (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond de Yddishland ; 17 h : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde ; 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

FORUM (297-53-47), 21 h : Les Trois Jeanne.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé au zoo ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andréas Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love ; 20 h 30 : la Porte, la Crise ; 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dinera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Loulou.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Témoignage irrecevable.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

Vendredi 8 mars

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 20 h 30 : la Passion à Ménilmontant.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 21 h : Games.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 20 h 40 : Oncle Vania.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : Forum Nohain.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 20 h 30 : les Incertitudes d'un tortionnaire discret.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Voix humaine.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17) 20 h 45 : Y. Le Gouen/I. Job.

AMERICAN CENTER (335-21-50) 21 h : Grands ballets d'Afrique noire.

CENTRE MATHIS (241-50-80) 20 h 30 : P. Lescaut/Ann Namo.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) 21 h : Cie A. Germain.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : el Teatro del Arte Flamenco.

TEMPLIERS (278-91-15) 20 h 30 : G. Demarteau, Cie Lasmarlee, Cie R. Descartes (dern).

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Richepin (Schumann, Chopin).

☞ Lucernaire, 20 h : C. Tsitsaros.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Ravel).

Renaissance, 18 h 30 : Ensemble de musique de chambre (Purcell, Bach, Damase...).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : V. Ashkenazy (Scriabine, Rachmaninoff).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : F. Killian, E. Herbin, G. Fallour, Th. Dussaut, A. Racs (Bach).

☞ Centre A. Malraux, 18 h : F. Noël (flûte traditionnelle japonaise).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ensemble vocal contrepoint (Schutz).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Trio Jazz ; 22 h 30 : Pela.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Fox Troc de Montpellier.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h 30 : The Last Poets : 22 h 30 : D. Ponce.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : N. Lotheule.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : G. La Viny.

MEMPHIS MELODY (329-60-73). 22 h : J. et F. Constantin ; 0 h 30 : C. Greenshaw.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : M. Valois, J.-F. Jenny-Clark, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : H. Pascoal.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Hampton, H. Sellin, R. del Fra, E. Dervieu.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Christoph Spendel Group.

THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Guem.

En région parisienne

ARGENTEUIL, CCM (961-25-29) 20 h 45 : S. Grapelli, M. Fosset, J. Swing.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 30 : la Galerie.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54) 20 h 30 : Carnaval, Masques des saisons.

BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 Barreaux-Stochl-Flammer.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : la Mouette.

BOURG-LA-REINE, Eglise St-Gilles 20 h 30 : J.-M. Colin (Ligeti, Choquet Messiaen...).

CERGY, Théâtre des arts (030-33-33) 21 h : la Double Mort d'un criminel ordinaire.

CHATILLON, Théâtre (657-22-11) 21 h : Paradis Graffiti.

CHELLES, théâtre (421-20-36), 20 h 45 Mangeront-ils ?

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), 20 h 30 : Grand-père Schlomo.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (270-96-76), 21 h : R. Petite. ARC (270-03-18), 21 h : L'ombre assassine ou l'après-Carmen.

COLOMBES, MJC (782-42-70), 20 h 30 : Claire ou les présences impudiques.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), Petite salle, 20 h 30 : la Double Inconstance.

GENNEVILLIERS, théâtre (793-26-30) 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) 20 h 30 : Amour de don Perlimplin avec Bélise dans son jardin.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), 20 h 45 : Six heures plus tard.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), 20 h 30 : Cinéma-Concert.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) 20 h 30 : la Fausse Suivante ; Auditorium M.-Ravel, (774-93-19), 21 h : A. Grappotte, F. Kondo (Brahms, Berg, Weber).

PONTOISE, Th. des Bastilles (032-62-11), 21 h : Marie Tudor.

LA-QUEUE-EN-BRIE, Relais Saint-Jean (576-30-42), 21 h : quintette G. Touvron (Bach, Locke, Grieg, Debussy, etc.).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), I. 20 h 30 : Max Gericke. II, 20 h 30 : Oncle Vania.

SARTROUVILLE, théâtre (914-23-77), 21 h : l'Ami retrouvé.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

LE VÉSINET, CLA (976-32-75), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Beethoven, Schumann).

VILLIERS-LE-BEL, Eglise St-Didier, 21 h : Orchestre des jeunes du Val-d'Oise (Bach).

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Arsenic et vieilles dentelles ; Tour du village (365-63-63) 21 h : la Bulle.

YERRES, CEC (948-14-83), 20 h : R. Louis et Zouker's.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Amor, de F. Ozep ; 19 h : Festival de Pesaro : Brigitte et Brigitte, de L. Moullet ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : la Dame de Musashino, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : 70 ans d'Universal : Graine sauvage, de B.G. Hutton ; 19 h : Cinéma albanais : Beni marche tout seul, de X. Keko.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (552-47-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

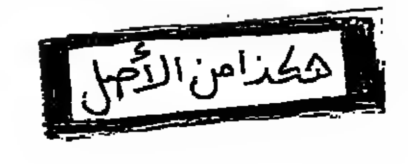
C.H.U.D. (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) Gaumont Convention, 15e (828-42-27) Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).



SPECTACLES

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

OUT OF ORDER (All., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROUGE GORGE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) ; Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

APRÈS LA RÉPÉTITION, film suédois d'Ingmar Bergman, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES GRIFFES DE LA NUIT, film américain de Wess Craven, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG, film français de Claude Zidi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLDIER'S STORY, film américain de Norman Jewison, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE THÉ A LA MENTHE, film français d'Abdelkrim Bahloul : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CINÉMAS DE L'ASIE CENTRALE

V.O. Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic : Marilyn, 14e (544-43-14).

CHAKHSENEM ET GARIB, film turc de Takhir Sabirov.

L'ÉTOILE D'OULOUG-BEK, film d'Ouzbekistan de Latif Faiziev.

TEMPÊTE SUR L'ASIE, film d'Ouzbekistan de Komil Iarmatov.

LE PREMIER MAITRE, film kirghize de Mikhalkov-Kontchalovski.

TENDRESSE, film d'Ouzbekistan de Elier Ichmoukhamedov.

LE CIEL DE NOTRE ENFANCE, film kirghize de Tolomouch Okeev.

DJAMILA, film kirghize d'Irina Poplavskaia.

ROUSTAM ET SOUKHRAB, film tadjik de Boris Kimiagarov.

LA BRU, film turc de Khodjakouli Narliev.

LA FÉROCE, film du Kazakhstan de Tolomouch Okeev.

LE BATEAU BLANC, film kirghize de Bolotbek Chamchiev.

LA TRAGÉDIE DE KOUGUITAN, film turc de Kakov Orazsakhatov.

TRIPTYQUE, film Ouzbek d'Ali Khamraev.

L'ARBRE DE DJAMAL, film turc de Khodjakouli Narliev.

L'INSOUMISE, film ouzbek d'Anatoli Kaboulov.

LA JEUNESSE D'UN GÉNIE, film ouzbek-tadjik d'Elier Imouckhamedov.

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : Toutes ces femmes.

CINÉMA DE L'ASIE CENTRALE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : Tempête sur l'Asie, Chakhsenem et Garib, la Bru, le Ciel de notre enfance, la Jeunesse d'un génie, Djamilia, Triptyque. - Olympic, 14e (544-43-14) : l'Arbre de Djamal.

CLINT EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : Josey Wales hors la loi.

C. GRANT (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Lady Lou.

A. HITCHCOCK (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : l'Inconnu du Nord-Express.

E. KAZAN (v.o.), 18 h : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h : la Fièvre dans le sang.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h : Dersou Ouzala.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Partenaires.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) : Tirez sur le pianiste.

TEX AVERY (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

Les séances spéciales

AU-DELA DU RÉEL (*) (A., v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 15, 0 h 30.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 30, Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

EL (Esp. ; v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h 30.

ELEPHANT MAN (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PONT DU NORD (Fr.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, 0 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), 23 h 45.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

SUDDEN IMPACT (*) (A. ; v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à Films, 17e (622-44-21), 17 h 45.

COMMUNICATION

LES DIFFICULTÉS DE CANAL PLUS

Les actionnaires soutiennent M. Rousselet

Réuni le jeudi 7 mars, le conseil d'administration de Canal Plus a approuvé dans les grandes lignes le plan de relance de la chaîne proposé par son président, M. André Rousselet, PDG du groupe Havas. A l'unanimité, les actionnaires ont donc décidé de continuer l'exploitation en télévision payante et d'apporter sous forme de compte courant les 150 millions de francs demandés par le président pour combler une partie du déficit prévisionnel évalué à 545 millions de francs.

Contrairement aux informations rapportées par divers journaux, M. Rousselet n'a pas pu se prévaloir devant ses actionnaires d'un engagement de M. Pierre Bérégovoy sur les 100 millions de francs demandé à l'Etat. Le ministre de l'économie, des finances et du budget a en effet déclaré, jeudi 7 mars, que les actionnaires de Canal Plus *« devaient prendre leurs responsabilités »* avant que l'Etat n'apporte éventuellement son aide. Comme l'indiquait M. Rousselet (*le Monde* du 7 mars) les négociations se poursuivent donc sur le principe du « préjudice » causé à la chaîne payante par l'annonce d'une ouverture à des télévisions privées. Quant à l'avance de trésorerie de 100 millions de francs, M. Rousselet nous indiquait, ce vendredi 8 mars, que face aux *« réticences des pouvoirs publics »*, il comptait se tourner vers des solutions bancaires.

Les ennuis financiers de Canal Plus ne réjouissent pas tout le monde. La petite société CGV-Vidéo-Match, qui fournit les adaptateurs Péritel pour brancher le décodeur de la quatrième chaîne, vient de mettre le tiers de son personnel au chômage technique du fait du ralentissement des commandes. La Radiotechnique, qui fabrique les décodeurs, a déjà réduit sa production. Enfin, les professionnels du cinéma s'alarment d'un échec possible de la chaîne payante. Canal Plus n'a-t-il pas déjà apporté quelque 200 millions de francs à la production cinématographique française, compensant ainsi sept années d'érosion progressive de la fréquentation des salles ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Une nuit du rock méditerranéen

Comment un très sérieux colloque sur la culture méditerranéenne, présidé par M. Fernand Braudel, peut-il donner naissance à une nuit du rock latin ? Comment une station régionale de télévision qui couvre d'habitude treize départements voit en un soir son audience élargie à treize pays ? C'est le résultat de ce conte de fées médiatique que *FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon* propose samedi 9 mars de 23 h 45 à 4 h 30 du matin (*le Monde* du 6 mars).

La nuit du rock, c'est d'abord un concert organisé au palais des sports de Toulouse par la station régionale Sud-Radio et l'association Chanson 358 : sept groupes venus de tous les coins de la Méditerranée vont jouer du rock toute la nuit sans un mot d'anglais. Retransmis en direct par FR 3 sur le territoire national, ce concert est relayé par les télévisions grecque, yougoslave, italienne, espagnole, catalane, marocaine, tunisienne, portugaise, libanaise, israélienne, égyptienne, auxquelles viendront s'associer la Hongrie et la Suède. Le son diffusé par Sud-Radio sur le Grand Sud-Ouest, atteindra, grâce au réseau international de la Sofirad, l'Afrique et le golfe Persique.

Au départ de ce surprenant réseau multi-médias, improvisé pour l'occasion, il y a un homme : Isy Morgenstern, directeur des programmes de FR 3 Toulouse. Ancien administrateur de la compagnie théâtrale du Grenier de Toulouse, il en a gardé le goût du spectacle vivant et de l'aventure culturelle. A peine arrivé à la télévision, il bouscule un peu les limites du service public et de la station régionale. Il monte une émission de variétés régulières avec Sud-Radio, travaille avec le Capitole et les théâtres de la région, tisse des liens avec la Catalogne et le Portugal.

Il y a un an, Isy Morgenstern organise un colloque international à Toulouse sur la culture méditerranéenne. Entre la métaphysique et la poésie, il y glisse l'audiovisuel. *« A partir de là*, raconte-t-il, *la nuit du rock s'est montée avec une rapidité déconcertante, comme si chaque télévision n'attendait qu'une occasion pour faire enfin quelque chose en commun. Bien sûr, il est plus facile de faire travailler ensemble des petites télévisions nationales et régionales que de se lancer dans la mécanique lourde des grandes coproductions internationales. Mais il y a eu aussi autour de ce projet une chaleur spécifiquement méditerranéenne. Il est plus aisé de créer un marché de l'image quand on a un imaginaire commun. »*

Pour financer les 2 millions de francs nécessaires à l'opération, Isy Morgenstern a réuni un collège très œcuménique d'institutions. On y trouve le conseil régional socialiste, la municipalité toulousaine dirigée par M. Dominique Baudis, le ministère de la culture et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Ce ne sera pas en vain ; loin de rester un événement isolé, cette nuit du rock a permis de constituer un club des télévisions méditerranéennes, le MEDCOM, autour d'une banque d'images. Deux magazines communs, sur la pêche et sur l'architecture, circulent déjà entre les pays. Isy Morgenstern prépare déjà d'autres projets. Une façon de prouver, au milieu du débat actuel sur les télévisions locales, qu'une chaîne régionale a aussi une vocation internationale.

J.-F. L.

DES LICENCIEMENTS SONT ENVISAGÉS AU « QUOTIDIEN DE PARIS »

Sur les trois cent cinq salariés permanents employés par la Société d'édition scientifique et culturelle (SESC) regroupant les trois journaux : *le Quotidien de Paris, le Quotidien du médecin* et *le Quotidien du pharmacien*, M. Philippe Tesson s'apprête à demander, lundi 11 mars, devant le comité d'entreprise, le licenciement de vingt-cinq d'entre eux, dont une quinzaine de rédacteurs du *Quotidien de Paris*. Les comptes de ce dernier titre, lourdement déficitaires (plus de 30 millions de francs en 1984) risquant de compromettre l'équilibre financier du groupe, il s'agit, selon M. Tesson, de réaliser par une compression d'effectifs *« une économie de 1 million de francs par mois »*. C'est *« la deuxième phase du plan d'assainissement »*, complétant celle entreprise, sans licenciement, en septembre dernier et entraînant la diminution de la pagination du journal. La disparition de la deuxième édition n'est pas exclue.

Ces suppressions d'emplois touchent essentiellement *le Quotidien de Paris*, et, en priorité, six rédacteurs affectés au titre *les Nouvelles littéraires*, non licenciés en juin 1983 en prévision du lancement d'un éventuel périodique. Elles visent également les correspondants du quotidien en province. Rappelons que la formule du *Quotidien de Paris* – qui diffuse entre 14 000 et 16 000 exemplaires sur Paris-surface – a été lancée en novembre 1979, la première formule ayant duré de 1974 à 1978. – C. D.

Pierre Georges lauréat du prix de la Fondation Mumm

Notre collaborateur Pierre Georges, grand reporter, est le lauréat du prix de la Fondation Mumm, d'un montant de 100 000 francs, décerné pour la première fois, jeudi 7 mars à Paris. La Fondation présidée par M. Serge de Guinzbourg entend ainsi conserver à la presse écrite *« tout l'éclat qu'elle mérite »*. Les dix journalistes membres du jury ont eu à rechercher, *« outre la qualité intrinsèque, la charge émotionnelle, la valeur de l'évocation, qui permet à l'écrit de se distinguer par les mots avec une puissance comparable, sinon supérieure, à celle des photos »*.

C'est pour un article paru le 7 août 1984 sous le titre « Le diable et le bon dieu », consacré au *« sulfureux »* Carl Lewis et au *« saint homme »* Edwin Moses, pendant les Jeux olympiques de Los Angeles, que Pierre Georges a reçu ce prix. Pendant ces Jeux, Pierre Georges a notamment consacré des articles aux sports équestres, à la boxe, au judo et à la gymnastique. Soixante-dix candidats avaient proposé un reportage ; le jury a lui-même ajouté trente autres candidatures.

[Pierre Georges, né le 16 septembre 1943 à Vichy, diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, est entré au *Monde* le 16 novembre 1969, après un premier emploi au *Parisien libéré*. Rédacteur successivement à la rubrique des sports, aux « informations générales » et au service politique, Pierre George a été nommé grand reporter en septembre 1984. Il est marié et père de deux filles.]

● *Au* Matin de Paris : *clause de cession jusqu'au 31 juillet.* – La nouvelle direction du *Matin de Paris*, qui avait fixé au 30 avril la date limite pour bénéficier, en cas de départ de l'entreprise, des indemnités de la « clause de cession », a accepté de la reporter au 31 juillet. Le personnel pour sa part souhaitait sa prolongation jusqu'au 31 octobre.

Le Bingo du « Parisien »

Le Parisien libéré a lancé dans son numéro du 2 mars une nouvelle formule de jeu de hasard : le Bingo. Pendant treize semaines, le journal publiera quotidiennement une série de numéros tirés au hasard, permettant aux détenteurs de ces cartes de vérifier s'ils ont, par chance, la bonne combinaison (1).

« Nous avons voulu retrouver la formule du jeu de Loto de notre enfance, explique-t-on au *Parisien libéré*, *en combinant une double série de hasards : celle du tirage et des numéros et celle de la distribution des cartes. »* Objectif : accrocher le lecteur au titre et, par là, augmenter la diffusion. Augmentation envisagée et souhaitée : 10 %, soit environ trente-cinq mille exemplaires quotidiens pour un investissement estimé à 7 millions de francs, dont la moitié en opérations publicitaires.

On explique aussi avoir décidé de lancer un tel projet au vu des succès de la formule du Bingo dans des pays voisins comme la Grande-Bretagne ou la RFA. En France, *le Provençal* avait, le 12 janvier dernier, été le premier quotidien à tenter cette expérience. Avec, il est vrai, un certain succès au départ. *« Certains jours*, confie-t-on au *Provençal, les ventes ont augmenté de 15 %, voire 18 %, par rapport à celles de l'année dernière. »* Bingo-panacée en ces temps difficiles pour la presse écrite quotidienne ? Il faudra attendre avant de se prononcer. Une certaine lassitude des joueurs, alliée au faible volume des lots proposés, risque fort, au pays du PMU, de la Loterie nationale et du Tac-O-Tac, d'ôter de la puissance à un tel remède.

J.-Y. NAU.

(1) Dans le même temps, *le Parisien libéré* étend sa zone de diffusion à toute la région et augmente le nombre de ses éditions. Aux trois de l'Oise, trois de Seine-et-Marne, une du Val-d'Oise, une des Yvelines, une de l'Essonne, s'en ajoutent quatre : Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Paris-ville.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Hôtel 30 étoiles.
Proposé par M. et G. Carpentier.
Un spécial Michel Leeb avec Sylvie Vartan, Linda de Suza, Alain Bashung, Eddy Mitchell, Dalida et beaucoup d'autres.

22 h Championnats du monde de patinage artistique à Tokyo.
23 h 10 Journal.
23 h 23 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci et G. Conchon ; réal. P. Planchon. Avec P. Hatet, C. Nobel, L. Merenda.
La bataille électorale bat son plein, mais un débat télévisé entre les deux candidats tourne nettement à l'avantage de Quentin. Florence enrage qu'Arnaud n'ait pas fait le poids. Mais ce dernier ne pense qu'à une chose : vivre avec Anne, dont il est amoureux. l'Eveil, quotidien concurrent, révèle l'idylle. Mais Florence sort sa botte secrète dans la Dépêche...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Histoires d'exilés, sont invités : Michel Fabre (la Rive noire), *Roger Grenier* (Il te faudra quitter Florence) *Dimitri Savitsky* (Valse pour K), *Fred Uhlmann* (Il fait beau à Paris aujourd'hui) *et Constantin Jelenski (traducteur de* Un monde à part, *de Gustav Herling).*

22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Jean Renoir) : « Toni ».
Film français de J. Renoir (1934), avec C. Blavette, C. Montalvan, J. Helia, E. Delmont, Andrex, A. Kovachevitch (N.).
Un ouvrier italien émigré aux Martigues s'éprend d'une jeune Espagnole qui a été mariée, contre son gré, à un homme qui la rend malheureuse. Ce film sans vedettes, tourné en décors naturels, est la transposition d'un fait divers de l'époque. On a dit que Toni *annonçait le « néo-réalisme » italien. Ce fut vrai après coup. Renoir a filmé les rapports sociaux difficiles des émigrés et des autochtones, et la vérité des passions humaines.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'information d'André Campana.
Avec le professeur Jean Bernard, président du comité consultatif d'éthique, chargé de réfléchir aux grandes questions philosophiques et morales que posent les progrès scientifiques en matière de biologie et de médecine. Un chercheur de réputation mondiale dans le domaine de l'hématologie, président de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française.

21 h 50 Journal.
22 h 15 Décibels de nuit.
Emission rock de Jan-Lou Janeir.
Avec Touré Kunda, Lords of the New Church, la Horde, les Saigneurs, les Malades, Marc Seberg, Lou Demontis.

23 h Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Dernier épisode : la Race éternelle des cheminots.

22 h 5 Prélude à la nuit.
Sérénade n° 13 en sol majeur, de Mozart, interprétée par les solistes à cordes de la Philharmonie de Berlin, sous la direction de S. Passaglo.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Belle et Sébastien ; 17 h 40, Paris clin d'œil ; 17 h 55, Ecoute le vent sur la lande ; 18 h 5, Thalassa ; 18 h 40, Quoi de neuf ? ; 18 h 50, Feuilleton : *Janique aimée ; 19 h 15, Informations.*

CANAL PLUS

20 h 30, Solstice d'été ; 21 h 45, Eraserhead, film de D. Lynch ; 23 h 20, Androïde, film de A. Lipstadt ; 0 h 35, le Mariage de Maria Braun, film de R.W. Fassbinder ; 2 h 30, Avec Buster Keaton ; 3 h 25, Laura et les ombres de l'été, film de D. Hamilton ; 4 h 50, Hill Street Blues ; 5 h 35, Michel Boujenah au Splendid.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Rencontre avec... Alice Ahrweiller, recteur des universités de Paris.
21 h 30 Black and Blue : actualité du disque ; table ronde, avec P. Carle et P. Loupias.
22 h 30 Nuits magnétiques : « fanzines ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden) : « Danses de Galanta », de Z. Kodaly, « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en sol majeur », de S. Prokofiev, « Symphonie en ré mineur », de C. Franck, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. W. Weller, sol. E. Leonskaïa, piano.
22 h 20, Les soirées de France-Musique : « Les Pêcheurs de perles » ; à 0 h : musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 9 et du dimanche 10 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »

CARNET DU Monde

Naissances

– André, Anne-Lise et Catherine BIRUKOFF sont heureux d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 12 février 1985 à La Havane.

Agence France-Presse à Cuba.

– David Benvenuto FREYMOND-VISDEI

a la joie d'annoncer sa naissance chez ses parents, Anca et Dominique.

41, rue Copernic,
75116 Paris.
Clinique Marignan, 75008 Paris.

Décès

– Dans l'avis de décès paru le 7, daté 8 mars 1985, il fallait lire :

Les familles Berda, Karoubi,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mardochée BERDA,

à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont lieu ce jour, 8 mars, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

– Mme Paul Boulogne-Arnold,
M. et Mme Bernard Soubrier,
M. Alain Delon,
M. Ari Boulogne,
ses enfants,
Marie Soubrier,
sa petite-fille,
Mme Maurice Duval-Destin,
sa cousine,
M. et Mme Robert Ducroux
et leur fille, ses cousins,
Les familles Schardong, Sené, Poindron et Arnold,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul BOULOGNE,

survenu le 6 mars 1985, dans sa soixante et onzième année, en son domicile.

Les obsèques seront célébrées le lundi 11 mars, à 8 h 45, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, 6 *bis*, boulevard Carnot.

Le défunt ne souhaitait ni fleurs ni couronnes.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

103, avenue du Général-Leclerc,
92340 Bourg-la-Reine.

– Rémy Butler
a le regret de faire part du décès de

John P. BUTLER,

à Easton, Penn., le 20 février 1985.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charlotte DELBO,

survenu à Paris le 1er mars 1985.

On se réunira le mardi 12 mars, à 14 h 45, à l'Hôtel-Dieu, quai de Corse, Paris-4e. L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Vigneux-sur-Seine (Essonne) le *même* jour, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Maurice Gauthier
a la douleur de faire part de la mort, après une longue épreuve, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Maurice GAUTHIER,
architecte DPLG,
conseil du comité
des manifestations économiques
à l'étranger,
à ce titre
architecte en chef
des expositions françaises,
dont les principales furent Moscou, Mexico, Sao-Paulo, Pékin,

officier de la Légion d'honneur,
titulaire de nombreux ordres étrangers.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité en l'église Sainte-Geneviève, à Héricy (Seine-et-Marne), à 11 heures, le samedi 9 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

109, rue du Bac, 75007 Paris.

– M. Jérôme Iselin,
Le docteur Marc Iselin,
M. et Mme Henri de Chambrier
et leurs enfants,
Le docteur et Mme François Iselin
et leurs enfants,
Mme Brigitte Iselin
et son fils,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, le 23 février 1985, à la suite d'une brève maladie, de

Mme Jérôme ISELIN,
née Béatrice Thérèse Deschamps,

leur épouse, belle-fille, sœur, belle-sœur et tante.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Atlantique).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Auguste-Vacquerie,
75116 Paris.

– Mme Henri LESIEUR,
née Thérèse Guichard,

s'est endormie dans la Paix, le 5 mars 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part
De ses enfants,
M. et Mme Jean-Charles Dévé,
Frédéric, Florence Dévé,
Jean-Jacques et Béatrice Laubeuf,
Maxime et Alice,
Valérie, Guillaume Dévé,

De ses frères, sœurs et neveux,
M. Paul Beaudet,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Léon Guichard,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Pierre Chavagnac,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Louis Bonnenfant,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Louis Boiron,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Vincent.

Messe à Saint-Joseph des Brotteaux, Lyon-6e, le samedi 9 mars, à 9 h 30.

Cérémonie à l'église de Cousance (Jura), le samedi 9 mars, à 14 h 30.

34, cours Vitton,
69006 Lyon.
46, rue de Turbigo,
75003 Paris.

– Montmeyran (Drôme).

Mme Marc Martin,
M. et Mme Philippe Martin
et leurs enfants,
Thierry et Viviane,
font part du décès de

M. Marc MARTIN,
professeur honoraire de lycée,

le 7 mars 1985.

Les obsèques auront lieu au temple de Montmeyran (26), le 9 mars, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

– M. André Sarradin,
son époux,
M. Daniel Louka,
M. et Mme Jean-Michel Louka,
ses enfants,
Christophe et Cyrille,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André SARRADIN,
née Pauline Sirey,

survenu à Paris le 7 mars 1985.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, rue de la Collégiale,
75005 Paris.

Communications diverses

– Le baptême de la promotion 1984-1987 des élèves ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg (ENSAIS) aura lieu, à l'école, le 9 mars à 17 heures (24, boulevard de la Victoire) et sera suivi, à partir de 21 heures, par le grand gala des élèves, qui aura lieu au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, samedi 9 mars, à 14 heures, salle Gréard, M. Antony Mc Kenna : *« les Pensées* de Pascal (1670-1734). »

– Université Paris-IV, vendredi 8 mars, à 15 heures, salle des Actes, M. Roger Devauchelle : « Le métier de *relieur-doreur en France*. Recherches technologiques et biographiques des origines au début du XXe siècle. »

– Université Paris-IV, lundi 11 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. François Heim : « Recherches sur la *théorie* de la victoire au IVe siècle. »



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Véhicules industriels.
- **JEUNE DIRECTEUR GENERAL** 500.000 F — Réf. VM 1/1175 B
- **RESPONSABLE DE FORMATION AUTOMATISMES/ROBOTIQUE** — Réf. VM 25/1313 A

Unité industrielle 1700 personnes.
- **RESPONSABLE DES ACHATS** — Réf. VM 4/1270 K

Sud-Ouest. Mécanique, micromécanique.
- **RESPONSABLE DE FABRICATION** — Réf. VM 4/1270 H

Bretagne Sud.
- **RESPONSABLE SERVICE METHODES** — Réf. VM 1/1055 O

Paris.
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES.
- **CHEF COMPTABLE HF** — Réf. VM 23/1259 F

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri, 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTRÉAL
egor — média-system

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL D'INDRE-ET-LOIRE

recrute

SON DIRECTEUR

Expérience gestion et animation d'associations, connaissance du milieu rural vivement souhaitée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions au Directeur Général - U.N.A.D.M.R., 12, rue Jacquemont, 75017 PARIS.

BANQUE PARISIENNE

Filiale d'un groupe important recherche

EXPLOITANT H/F
DYNAMIQUE ET DE BON NIVEAU.

Diplôme de l'enseignement supérieur ayant une très bonne connaissance de l'exploitation.

Agé d'au moins 35 ans, le candidat retenu devra faire preuve de qualités d'organisation, aura le goût du travail en équipe. Une adaptation aux activités relatives aux metiers de l'immobilier serait un plus pour guider les critères du choix.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo ss réf. 5800 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

CONTESSE

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

emplois régionaux

HAUTE-LOIRE

Le Conseil Général de la HAUTE-LOIRE recherche pour LE PUY-EN-VELAY

RESPONSABLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES ET TÉLÉMATIQUES

Il sera chargé :
– de collaborer à la constitution de Schéma Directeur Informatique et Télématique du Département ;
– d'apporter son assistance à la politique départementale ;
– de mettre en œuvre les moyens informatiques et télématiques du Département.

Il a :
– un diplôme de l'Enseignement Supérieur ou diplôme d'ingénieur ou niveau Maîtrise ou justification d'un niveau de formation ou d'expérience équivalent ;
– de fortes capacités de travail et d'animation, l'esprit de synthèse, une expérience confirmée dans la conduite de projets et l'exploitation d'un centre informatique performant.

Il aura la possibilité d'assurer des responsabilités réelles au sein d'une équipe motivée.

Une connaissance de l'Administration Territoriale serait aussi très appréciée.

ADRESSER C.V., RÉFÉRENCES ET PRÉTENTIONS à :
Monsieur le Président du CONSEIL GÉNÉRAL de la HAUTE-LOIRE
Service du Personnel
Hôtel du Département
4, avenue du Général-de-Gaulle
B.P. 310
43012 LE PUY Cedex.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRE (C15) B.P. 402-08 - PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon - 75428 PARIS CEDEX 09

AB-END INFORMATIQUE
Société de services en pleine expansion, recherche

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

et à fort potentiel maîtrisant parfaitement CICS-DL1, pouvant se déplacer en province et libre rapidement. Env. c.v. et prét. à AB-END informatique, 18, rue Clapeyron, 75005 Paris ou Tél. : 522-16-45.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 20 % l'an réglés chaque trimestre. Garanties hypoth. 1er rang., 271-32-32.

representation offres

BITUME

STÉ EN PLEINE EXPANSION recherche

REPRÉSENTANTS

MULTICARTE
SUD, SUD-OUEST
Adr. c.v., avec photo à l'attention de M. Michel, 75, r. N.-D.-de-Nazareth, 75003 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
- Relations internationales.
- Droit civil.
- Droit constitutionnel.
- Sociologie.
- Psychologie sociale.

Etudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire-dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne. Écr. s/nº 6.661 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

Femme 33 ans, recherche tape manuscrit, rapide, efficace. Tél. : 017-20-45.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



CSEM

Pour étendre notre activité de recherche en conception de circuits et systèmes intégrés, nous cherchons :

5 INGÉNIEURS

possédant un diplôme EPF ou équivalent en électronique ou physique et désireux de collaborer avec l'une de nos équipes dans le domaine des interfaces pour capteurs, des circuits analogiques ou numériques et en CAO.

Si vous désirez :
– Travailler avec des technologies de pointe ;
– Compléter votre formation en microélectronique ;
– Avoir des contacts à l'échelon national et international.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à la Direction du CSEM, Maladière 71, CH- 2000 Neuchâtel 7.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

ETIENNE MARCEL
imm. p. de taille XVIIe, 2/3 p., 715.000 F, hauteur plafond 3,20 m., 3 p. 590.000 F. Appts en parfait état, tt cft, S/pl. de 14 h 30 à 17 h 30. 235, RUE SAINT-MARTIN.

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ
PROX. NOTRE-DAME
rare et original
R. DE CH. S/COUR PRIVÉE
CALME ABSOLU
At. aménagé + 3 chambres, cuis. équip., 2 bns, chf individ. 2.250.000 F GARAGE INCLUS
Visite samedi de 11 h à 17 h. 14, R. CLOITRE NOTRE-DAME.

5e arrdt

Mº CENSIER
bon immeuble, calme, 2 pièces + 1 petite pièce, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c. 3 bis, rue des LYONNAIS. samedi, dimanche, lundi de 14 h à 17 h.

6e arrdt

2 pièces, tout cft + balcon
TERRASSE DE 38 m²
s/pl. sam. 9, 14 h 30 à 17 h. 26, rue Dauphine.

7e arrdt

ST-FRANÇOIS-XAVIER
bon imm. pierre de taille, salon, salle à manger, 3 chambres, entrée, grande cuisine, bains, sur jardin, avenue de Breteuil, vue dégagée, px 1.950.000 F. 36, AV. DUQUESNE, samedi, dimanche, lundi de 14 h à 17 h.

13e arrdt

XIIIe PROCHE Ve
5 p. 100 m², ét. élevé, soleil, vue, parfait état. 1.210.000 F. LITTRÉ 544-44-45.

LIMITE 5e, 5 PCES 126 m² VERDURE, SOLEIL, 3e ét. asc. 2, rue Jules-Breton, sam. 14 h à 17 h ou tél. 644-86-07.

14e arrdt

PLAISANCE
Dans petit pavillon studio tt cft. refait neuf. Tél. : 634-13-18.

Mº GLACIÈRE
Immeuble récent, tout confort, 5e étage, studio, entrée, grande cuisine, bains, balcon, sur rue. 14 et 16, avenue REILLE, samedi et dimanche de 14 h à 17 h.

15e arrdt

CAMBRONNE
BEAU LOFT EN DUPLEX 100 m² A RÉNOVER
GARBI - TÉL. 567-22-66.

MÉTRO LOURMEL
Gd dble liv. + chbre tt cft. cuis. aménagée, refait luxe. Plein soleil. 700.000 F. SAMEDI 14/16 h - 332, rue Lecourbe, Esc. 4 - 3e gauche.

Mº PLAISANCE
bon imm., calme, 3e étage, asc., séjour, 1 petite chambre, entrée, cuisine, s. d'eau, w.-c. PRIX INTÉRESSANT
45, rue de VOUILLE, samedi, dimanche, lundi de 14 h à 17 h.

16e arrdt

124, QUAI LOUIS-BLÉRIOT 125, AV. DE VERSAILLES. Sur square privé, calme, soleil, imm. 1930, stdg. 3e ét. asc., 5 p., environ 140 m² + chambre service, location parking. 2.200.000 F. T. : 660-83-67. Visite dimanche 11 h à 15 h.

17e arrdt

11, rue Théodule-Ribot imm. gd standing, r.-de-ch.
90 m² + chbre serv.
dble liv. + 1 chbre parfait état, profes. libérale possible 880.000 F. Visite samedi 10 h 30 à 12 h 30.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Dans immeuble neuf standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P. av. PARK.
poss. PRÊTS CONVENTION. S/place : mer., jeu., samedi (14-19 h), 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-98 ou CECOGI SA, (1) 575-62-76.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surfaces rénov. ou semi-rénov., 5-nlt, au choix : STUDIOS et 2 PIÈCES direct ppraire de 14 h 30 à 17 h - 329-58-65.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. immédiate RER et BOIS TRÈS BEAU SÉJOUR 50 m² + 2 CHAMBRES étage élevé. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
TÉL. 873-50-22 et 47-71.

Province

PART. VEND DUPLEX 40 m² RÉSIDENCE « LES CLARINES » LA ROCHELLE - 350.000 F. TÉL. : (35) 50-63-52.

appartements achats

SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS APPARTEMENTS AGRÉABLES
329-60-60.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, apparts et hôtels part. dans quartier résidentiel, paiement compt. chez notaire. TÉL. : 544-44-45.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
Près de 80 appts et villas de qualité chaque semaine Paris, banlieue. Tél. : 504-20-00.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, r. Claude-Bernard, Paris-5e. Métro CENSIER.

Région parisienne

EMPLACEMENT 1er ORDRE A louer ST-DENIS dc imm. nf, vue s/basilique, appt 100 m². Convlend. prof. libérale. Ecr. s/nº 8.737 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Gérant de société recherche 3/4 p. 140 m², 5e, 6e, 7e, 8e, 16e et Neuilly. T. 359-82-81.

Pour DIRIGEANTS CADRES EMPLOYÉS IMPORT. STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE recherche appts 2 à 6 p., studios, villas, Paris, banlieue. Libre de suite ou 2 à 8 mois. Tél. 504-48-21 réf. J.M.

CHIRURGIEN PROVINCE cherche pour son fils muté à Paris, F2, F3, centre Paris, gde surf. appréciée, même si travaux, nombreuses garanties. Ecrire sous le nº 898 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

immeubles

CABINET D'ASSURANCE recherche en direct petit imm. 700 à 900 m² même à rénover, pour burx ds 9e et 17e ou prox. T. 267-35-95, p. 81 ou 98.

maisons de campagne

PROVENCE part. 18 ha + mais. sec. rénovée, beau site. 820.000 F. T. (91) 65-74-84.

Part. Hte-Provence Forcalquier, dans village, très grande maison, cour, jardin (anc. hospice). 850.000 F. T. (92) 75-10-54.

propriétés

LUZARCHES 95
Pptaire vend ppté de caractère 8 p. cft, gar., jdin 1 000 m². Prix 1.160.000 F. crédit. Me voir : 45, rue Vivien, Luzarches ou tél. : 886-78-38.

SEPTEUIL. PETITE PPTÉ NAPOLÉON III, 5 p. gd cft + chapelle s/1700 m² terrain. Px 1.360.000 F - 577-96-86.

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR banlieue SUD Paris même avec petite maison. 938-87-27.

pavillons

20' PARIS EST TORCY, vieux village pav. indép. 1870, 7 p., cuis., conf., s. de jeux, 260 m² habitables, jardin, 825.000 F. MAS IMMOBILIER 345-88-53.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écr. nº 203059 à : ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

viagers

Viager libre. Asnières/Bois-Colombes. Bel appt 4 p. cft, imm. calme, 3e ét., ascenseur, 320.000 + 3.600 F. Cruz 266-19-00.

bureaux

Locations

GARE DE LYON dans imm. indépendant, petits bureaux meubl. ent. installés et décorés direct pptaire. - 329-58-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services - Tél. 355-17-50.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé BUSINESS Buro (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche Mº Tolbiac, rez-de-ch. sur cour, calme, très clair. Idéal profession libérale, type architecte. Crédit 90 % poss. 329-58-65.

Locations

PROFESSION LIBÉRALE RECHERCHE 3 OU 4 PIÈCES A LOUER, BAIL MIXTE, RDC OU 1 ÉT. QUART. MAC MAHON OU RUES ADJACENTES. RÉP. TÉLÉPH. (3) 915-25-25.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin articles sports, rue connue 75017. Tél. : 387-68-03.

boutiques

Ventes

PR. PL. DAUMESNIL
Ds imm. récent murs de bout. libres. Excellent placement. Tél. : 834-13-18.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Très belles boiseries anciennes feuilles d'or, style XVIIIe siècle, double face, en forme de portail. Pour décoration de boutique ou d'appartement. Téléphoner 261-05-38 après 16 heures ou week-end.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasion - Echanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 16, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

COURS DE CHANT
technique vocale moderne. Tél. : 789-42-67 sur R.-VS.

Si vous êtes passionné(e) de sculpture, si votre motivation n'est pas l'argent, si vous rêvez de devenir sculpteur, je pourrais accepter de vous former. T. 583-42-13.

Anglais par prof. angl. 30 H. 10 sem. pts gr. Mº Luxembourg. Ts niv. 1.400 F. T. 354-16-77.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE – 50 %
DE SA VALEUR.
TÉL. : 842-42-62

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark. Prix posée : 99 F/m². Téléphone : 658-81-12.

Enquête

ÉMISSION TV CHERCHE témoignages sur la bisexualité. Appeler vendredi 8 mars 1985. 325-02-42.

Instruments de musique

LIQUIDATION STOCK
PIANOS 1/4, 1/2 queue 22 à 35.000 F. 10, r. Jean-Macé, le jeudi 14 h-18 h, 260-06-39.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis rue de Surène, 75008 PARIS Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

RÉSIDENCE Les CÈDRES Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33 av. de Vitry - 94800 VILLEJUIF - Métro LOUIS-ARAGON (1) 726-88-58 (1) 538-34-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SKI DE FOND
HAUT-JURA
TGV 3 HEURES DE PARIS

Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe, confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 pers., calme, repos, formule tt compris (pension, accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir, du 24 mars au 13 avril 1 850 F par semaine et par personne. LE CRÊT-L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT. Téléph. : 16 (81) 38-12-51.

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension. 55 livres par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. TÉLÉPHONE : 01-703-4175.

LOUE TOUTES PÉRIODES (05) VARS beau duplex 5 personnes, pied des pistes, balcon plein sud, garage chauffé. (1) 638-34-14 (1) 726-89-63.

Couple cinquantaine, htes réf., ch. à louer 2 sem. en AOUT. Studio cft, bon stdg, région Saint-Raphaël, même en arrière-pays. Ecr. R. Bayard 6, r. Marc-Sangnier, 92220 BAGNEUX.

Deauville (14) à louer ds imm. standing 2 p., balcon tt cft, 35 m². Du 30-3 au 14-4. 2.500 F charges comprises. Tél. soir ap. 20 h : 368-29-40.

Location été 1985, des centaines d'offres appts/villas, France/Europe. Doc. gratuite. Tél. : (1) 247-12-40.

Jeunes

PAQUES, grandes vac., dans l'YONNE, poney, tennis, poterie, 4 à 13 ans. Amb. familiale. 1 h Paris (16-86) 66-05-52.

Minéraux

9-10 MARS
8e Exposition internationale
De 10 h à 20 h
VENTE - ÉCHANGE
MINERAUX
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX - FOSSILES
HOTEL PARIS-HILTON
au pied de la Tour Eiffel
18, av. de Suffren
PARIS-15e

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

COLLABORATEUR JOURNAL vend R5 GTL 1978 bon état. Argus. 9.300 F. 362-80-73.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
Renault 18 turbo, rouge – 33 000 km – Prix 42.000 F. Tél. : 996-19-21.

de 12 à 16 C.V.

BMW 635 CSi 81
Gris métal., cuir 85, jantes alu. Tél. 084-42-98.

604 1979
ttes options - Tél. 084-18-55.

MERCEDES 280 S 83
vert métal, boîte mécanique. 32.000 kms. Tél.: 084-42-98.

OLDSMOBILE 1979
12 CV Diesel, vert métal., parfait état. Tél. 084-18-55.

divers

BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00



les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

économie

REPÈRES

Dollar : ferme

Le redressement du dollar sur les marchés des changes amorcé, jeudi 7 mars, après son vif repli de la veille, dû aux propos pessimistes de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, s'est poursuivi vendredi 8 mars. Le cours du « billet vert » est passé, à Francfort, de 3,40 DM à 3,43 DM et, à Paris, de 10,41 F à 10,47 F environ. Ce raffermissement est dû à l'absence d'intervention des banques centrales.

Sécurité sociale : un « record » de trésorerie

La trésorerie de la Sécurité sociale se porte bien. Elle a même enregistré un excédent record de 43 milliards de francs dans le courant de février, a indiqué, jeudi 7 mars, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, qui garde un œil attentif sur la « Sécu », évoquant même « *un chiffre proche de 50 milliards* ». Dn fait, l'encours quotidien dn l'Agance centrale a atteint 43,197 milliards de francs la 22 février. Mais ce « record » était consécutif... au versement par le budget de l'Etat de 10 milliards de francs d'arriérés. Ln 18 février, l'nncours était dn 32,999 milliards, et il était revenu le 26 à 35,979. Des chiffres plus proches du « record » quotidien précédent (34 milliards en avril 1984). De bons chiffres certes. Mais plus significative de l'amélioration de la trésorerie de la Sécurité sociale est l'évolution de l'encours mensuel : en 1983, celui-ci avait varié entre un minimum de 1,1 milliard de francs (juillet) et un maximum de 10,3 milliards (novembre) ; en 1984, entre 7,5 milliards (janvier) et 29,4 (août).

Nucléaire : 13 % de l'électricité mondiale

Vingt-trois réacteurs nucléaires, avec une capacité de production de 31 000 mégawatts, ont été rattachés, en 1984, à des réseaux électriques dans le monde. Cela porte à trois cent quarante-quatre le nombre de réacteurs en fonctionnement dans vingt-six pays, et 13 % des besoins d'électricité sont désormais couverts par le nucléaire. La France est le pays le plus tributaire du nucléaire pour son électricité (58,7 %), devant la Belgique (50,8 %) et la Finlande (41,1 %), souligne l'Agence internationale de l'énergie atomique, le 7 mars.

Chômage : nouvelle aggravation en Grande-Bretagne

La situation de l'emploi continue de se dégrader en Grande-Bretagne : corrigé des variations saisonnières, le mois de février a établi un nouveau record avec 3 147 800 demandeurs d'emploi, 19 700 de plus qu'en janvier, soit 13 % de la population active contre 12,9 %. En chiffres bruts, il y avait 3 323 676 chômeurs (13,7 % de la population active), soit 17 282 de moins qu'en janvier. En un an, le nombre des chômeurs s'est aggravé de 137 000 personnes. Le ministre de l'emploi, M. Tom King, estime que le détérioration de février a été exagérée par le mauvais temps, et que la reprise du travail dans les Charbonnages permettra une accélération de la croissance de l'économie et, par conséquent, des besoins en main-d'œuvre.

Paiements courants : quasi-disparition de l'excédent britannique

La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a été tout juste équilibrée en 1984, malgré le pétrole de la mer du Nord, ayant enregistré un excédent de 51 millions de livres seulement, contre 2 543 millions en 1983 et 4 934 millions en 1982. Cette détérioration résulte entièrement d'une aggravation du déficit commercial, qui a presque quadruplé (4 255 millions de livres, contre 1 165 millions en 1983), après un excédent de 2 055 millions en 1982. Le résultat n'a été compensé que partiellement par l'amélioration des échanges invisibles, dont l'excédent a atteint 4 306 millions, contre 3 708 millions en 1983 et 2 879 millions en 1982. D'après les estimations officielles, le conflit des Charbonnages a coûté, l'an dernier, entre 2 milliards et 2,5 milliards de livres à la balance des paiements, du fait des importations de houille et de l'accroissement de la consommation domestique de pétrole. Il n'en demeure pas moins que, pour la première fois, la Grande-Bretagne a, en 1984, importé plus de produits manufacturés qu'elle n'en a exportés.

Services : sensible réduction de l'excédent américain

Les exportations américaines de services, y compris les revenus d'investissement, sont estimées — sur la base de la balance des paiements — à 142,4 milliards de dollars pour 1984, soit 8 % de plus qu'en 1983. Selon le département du commerce, les importations de services, évaluées sur les mêmes bases, ont, pour leur part, augmenté de 20,2 %, pour atteindre 124,8 milliards de dollars. L'excédent de la balance américaine des services a été ainsi ramené à 17,6 milliards de dollars, contre 28,1 milliards en 1983. Toutefois, d'après un expert du département du commerce, ces statistiques sous-estiment de moitié le montant réel des services échangés. Elles ne prennent pas en considération des services comme la publicité, la comptabilité, les conseils juridiques et autres, la plupart des assurances et, sans doute, une partie du secteur information.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	10,4850	10,4000	+ 145	+ 155	+ 230	+ 255	+ 160	+ 260
$ can.	7,4839	7,4029	− 41	− 18	− 113	− 80	− 722	− 600
Yen (100)	3,9958	3,9992	+ 135	+ 143	+ 276	+ 293	+ 848	+ 896
DM	3,0511	3,0539	+ 112	+ 120	+ 223	+ 235	+ 594	+ 634
Florin	2,6959	2,6984	+ 73	+ 78	+ 143	+ 154	+ 402	+ 436
F.B. (100)	15,1803	15,1941	+ 12	+ 48	+ 3	+ 83	− 273	− 41
F.S.	3,5822	3,5863	+ 152	+ 163	+ 296	+ 312	+ 846	+ 896
L (1 000)	4,8950	4,9019	− 160	− 145	− 330	− 302	−1 125	−1 050
£	11,1015	11,1173	− 329	− 298	− 587	− 529	−1 260	−1 113

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 1/2	9	9 1/8	9 3/8	9 1/2	10 5/16	10 7/16
DM	6	6 1/4	6 3/16	6 5/16	6 5/16	6 7/16	6 5/8	6 3/4
Florin	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	10 9/16	10 7/8	10 5/8	10 15/16	11	11 1/4
F.S.	3 1/8	3 5/8	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16
L (1 000)	13 3/4	14 3/4	14 1/4	14 5/8	14 1/2	14 7/8	15 3/8	15 3/4
£	14 1/8	14 3/8	14 3/16	14 5/16	13 15/16	14 1/16	13 3/16	13 5/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 7/8	11 1/8	11 3/4	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGEMENT

L'AMÉNAGEMENT DE LA LOI DE 1948

Un décret va limiter les abus de certains locataires

Dans une huitaine de jours devrait paraître au *Journal officiel* un décret précisant les conditions dans lesquelles un appartement peut « *sortir de la loi de 1948* » pour « *entrer dans le secteur libre* » avec un loyer soumis aux prix du marché. Ce sera le troisième décret du même genre, après celui du 30 décembre 1964, modifié par celui du 22 août 1978.

Son but, clairement avoué, est d'éviter les retours abusifs à la loi de 1948.

Depuis quelques années, en effet, des procédures se sont engagées qui ont donné lieu parfois à de véritables abus de droit. Habilement conseillés par des associations spécialisées, par des juristes ou des avocats, des locataires entrés dans des appartements coquettement aménagés et pourvus du confort requis ont réussi à faire jouer en leur faveur la réglementation en vigueur, pour ne plus payer qu'un loyer dérisoire (la progression des loyers relevant de la loi de 1948 est fixée chaque année par décret) et surtout bénéficier de l'inappréciable maintien dans les lieux. Les raisons invoquées pouvaient toucher, certes, aux indispensables éléments de confort, mais aussi à l'état d'entretien des menuiseries intérieures, des cours et courettes, au dégagement des combles et des caves.

Le nouveau texte insiste moins que le précédent sur l'état d'entretien de l'immeuble, qui dépend souvent de décisions de copropriété difficiles à prendre faute de majorité. Un constat de l'état du local et de l'immeuble, établi à l'amiable ou par huissier moins de trois mois avant la signature du bail, devra être annexé à celui-ci. Et le respect des conditions de la location à loyer libre s'appréciera à la date de signature du contrat, et non à la date du procès (des papiers peints ont le temps de se salir en deux ans !). Cependant, si le local loué n'est pas en conformité avec la réglementation — et cela arrive aussi, bien sûr ! — le contrat de location ne prendra effet qu'après que le propriétaire aura fait faire les travaux indispensables, et, pendant cette attente, c'est le loyer de la loi de 1948 qui s'appliquera.

A vrai dire, des abus existent dans les deux sens. En connaît-on de ces chambres de service louées 1 200 F par mois, baptisées élégamment « studettes », et où la « kitchenette », bien que réduite à la surface minimale, déborde sur une « chambre » où l'on a bien du mal à faire tenir un lit de 80 cm de large, une table de la dimension d'un sous-main et une chaise pliante !

L'effort de précision que représente la rédaction de ce nouveau décret est louable. Découragera-t-il la chicane ?

JOSÉE DOYÈRE.

EN 1984

Le Crédit foncier a distribué 134 000 prêts à l'accession à la propriété

En 1984, le Crédit foncier a distribué près de 134 000 prêts à l'accession à la propriété (PAP) pour un montant de 42 milliards de francs, en accroissement de 11,4 % par rapport à 1983 (37,7 milliards de francs). En tout, précise le ministère de l'urbanisme et du logement, ce sont 151 326 PAP qui ont été distribués en 1984, contre 144 447 en 1983 (+ 4,76 %). La nouvelle formule du PAP à taux ajustables (PAJ) créée en mai 1984 a représenté plus de 10 % des prêts distribués aux acheteurs de maisons individuelles en secteur diffus par le Crédit foncier.

Quant aux prêts conventionnés (PC) les autorisations cumulées ont concerné 170 000 logements pour un montant de 48,8 milliards de francs, soit une progression de 28 % en nombre et de 36 % en valeur par rapport à 1983 (133 443 opérations pour 36 milliards de francs). Plus de 40 % des prêts ont concerné des opérations d'amélioration ou d'acquisition-amélioration de logements.

Les prêts locatifs aidés (PLA) ayant également été utilisés à un bon rythme (77 300 logements), M. Bonin, gouverneur du Crédit foncier a souligné, le 7 mars, que, « *pour la première fois depuis de nombreuses années, les objectifs de placement de ces trois catégories de prêts ont été atteints de façon simultanée* ».

Pour financer ces prêts, le Crédit foncier a collecté en 1984 48,8 milliards de francs contre 48,3 milliards en 1983, les emprunts publiés ayant fourni 13 milliards de francs contre 9,5 milliards en 1983, tandis que la part des emprunts à l'étranger baissait. Le Crédit foncier lancera trois ou quatre emprunts en 1985.

Assurance-chômage

Les difficultés de remboursement des emprunts se traduisent par une légère hausse des contentieux (au delà de deux impayés consécutifs passés de 2 % à 2,2 % des deux millions de comptes en gestion : la société spécialisée créée à la demande des pouvoirs publics avec le Comptoir des entrepreneurs et le mouvement HLM pour racheter les logements mis en adjudication (à un prix qui correspond à la valeur vénale du logement) a commencé de fonctionner il y a deux mois et a touché une vingtaine d'adjudications.

Enfin le Crédit foncier envisage de mettre au point un système d'assurance-chômage qui, a dit M. Bonnin, permette une véritable indemnisation « *sans recourir au faux-semblant des reports d'échéances* ».

Les quatre fédérations du mouvement HLM ont de leur coté avec la Caisse nationale de prévoyance (CNP), du groupe de la Caisse des dépôts, mis au point un système d'assurance-chômage, qui sera dès avril proposé aux accédants à la propriété (anciens ou nouveaux) du secteur HLM.

TRANSPORTS

Polémique sur la sécurité des Boeing-747 « combinés » d'Air France

Un débat sur la sécurité à bord des Boeing-747 « combinés » (fret-passagers) se développe au sein de la compagnie Air France. La direction, en quête de rationalisation, a décidé de condamner deux portes de secours sur huit pour installer six sièges supplémentaires et alléger l'appareil des deux toboggans de sécurité correspondants.

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) ne l'entend pas de cette oreille. Il juge que la sécurité des passagers est en cause. Il rappelle que, en cas d'accidents 27 % des portes en moyenne restent opérationnelles. Et de citer le cas de l'Airbus d'Air France qui a brûlé au sol à Sanaa, en 1982, et du DC-10 d'UTA détruit à N'Djamena, alors que ses 747 « combinés » n'en compteront que deux cent soixante-sept dans leur nouvelle version.

Chacune des deux parties citent un exemple plaidant en faveur de sa thèse. Le SNPNC évoque le cas de la Lufthansa, qui a conservé huit issues de secours et la direction, celui de British Airways, qui a opté pour six.

On attend donc la position de la FAA, qui devrait dire incessament le droit, et, le 20 mars, les conclusions du conseil d'administration d'Air France. En attendant, l'Institut national de la consommation (INC) a demandé à la compagnie nationale de renoncer aux aménagements prévus, car, selon lui, « *la sécurité doit rester la priorité absolue* ».

GRANDE-BRETAGNE

● **Privatisation de la base de Farnborough.** — Le gouvernement britannique vendra au secteur privé 20 hectares de la base aérienne de Farnborough, où se tient, tous les deux ans, un Salon international de l'aéronautique et de l'espace comparable à celui du Bourget. Il s'agirait d'y créer l'aéroport londonien le plus important pour l'aviation d'affaires.

AFFAIRES

Selon les Soviétiques

LES ÉQUIPEMENTS DE RENAULT SONT TROP CHERS

Le refus de Renault de réaliser l'étude d'une usine de moteurs pour le compte du constructeur soviétique Moskvitch et les raisons invoquées (la non-obtention de contrats d'équipements) ont provoqué une réplique des Soviétiques. Dans une lettre publiée par *l'Humanité* du 8 mars, le chef de la représentation commerciale à Paris, M. Bakhtov, dit avoir attiré l'attention sur le fait que « *les prix de la régie Renault étaient, en règle générale, deux et parfois trois fois plus élevés que ceux des concurrents* », à conceptions techniques identiques.

Des propos qu'il confirme dans un entretien accordé aux *Echos* : « *Nous avons délivré six cents cahiers de charges en présentant en priorité les offres à Renault (...). Allemands et Italiens nous ont fait des propositions, mais les sociétés françaises étaient toujours derrière les autres, et Renault derrière les françaises.* » La campagne menée par la CGT pour la signature de ce contrat relance, en tout cas, la polémique entre syndicats. La CFDT estime que la Régie a eu raison de ne pas s'engager « *s'il est exact que les Soviétiques exigeait une étude d'ingénierie à bon compte* » sans engagement sur les achats d'équipement. « *Les dindons* » auraient été dans ce cas « *les travailleurs de Renault et les contribuables* », souligne la CFDT.

Face à la concurrence japonaise

CHRYSLER MODIFIE SA STRATÉGIE

Le président de Chrysler, M. Lee Iacocca, a annoncé le 7 mars, un changement de stratégie de sa firme pour tenir compte de la suppression prochaine du contingentement des importations japonaises aux Etats-Unis, du niveau élevé du dollar et de l'évolution à la baisse du prix de l'essence.

Chrysler va donc porter de 87 000 actuellement à 287 000 unités son rythme annuel d'importation d'automobiles fabriquées par son partenaire japonais Mitsubishi. Dans le même temps, le troisième constructeur américain va « repositionner » son prochain modèle — plus haut dans la gamme — et l'équiper d'un moteur à turbo-compresseur plus puissant que prévu. En revanche, ce modèle ne sera produit qu'au rythme annuel de 150 000 véhicules par an (soit moitié moins que ce qui était annoncé auparavant) et Chrysler a abandonné l'option qu'il avait prise sur le rachat d'une usine à Indianapolis. — *(AFP.)*

NORVÈGE

● *Les chantiers navals en chute.* — La valeur des navires neufs sortant des chantiers navals norvégiens a atteint 344 millions de dollars, soit 138 millions de moins qu'en 1983, a déclaré le président de l'Association nationale des chantiers navals et d'offshore, M. Idar Ulstein. La valeur des exportations de navires a également baissé en 1984.

Nominations

● A la compagnie British Caledonian, **M. VICTOR SHEPPARD**, quarante ans, a été *nommé directeur général* pour la France. Il avait dirigé, au siège de la compagnie, le service passager et les opérations au sol. Il était directeur de Caledonian Far East Airways, qui assure la maintenance de l'aéroport de Kai Tak, à Hongkong.

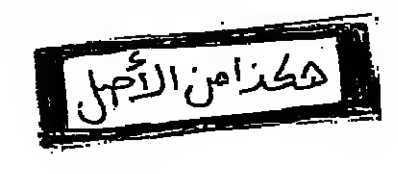
● A la compagnie parisienne des commissaires aux comptes de Paris, **M. JACQUES POTDEVIN**, trente-cinq ans, a été élu président en remplacement de M. René Ricol. Ce dernier avait été récemment élu à la présidence de la compagnie nationale qui regroupe actuellement huit mille huit cents membres certifiant les comptes de quelque cent vingt mille sociétés.

● A l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, **M. LEO JERARD**, cinquante-deux ans, vice-président de l'ordre des experts comptables, a été élu à la présidence du conseil supérieur de cet organisme qui regroupe douze mille membres (et plus de sept mille cinq cents stagiaires), en remplacement de M. Francis Windsor.

● A la société Legave et Pasquier-France Economats, **M. PIERRE THOMAS**, devient président. Il succède à la tête de cette société spécialisée dans la vente en gros de produits périssables pour la boulangerie-pâtisserie, à M. Jean Legave qui se retire. M. Thomas était depuis juin 1981, président de Banania.

● Chez BSN, **M. GEORGES LECALLIER**, cinquante-trois ans, a été *nommé directeur général* de la branche « produits frais » en remplacement de M. Pierre Dupasquier. Entré en 1970 dans le groupe BSN M. Lecallier fut successivement directeur général de la branche « produits secs », puis de la branche « verre plat ». Il était, depuis décembre 1982, directeur général chargé des relations humaines. Il est remplacé à cette fonction par M. Philippe Lenain, quarante-sept ans, qui dirigeait la branche « emballage », depuis mai 1983, et qui est lui-même remplacé par M. Jacques de Marty, quarante et un ans.

● A la Confédération française de l'aviculture, **M. EUGENE SCHAEFFER**, a été élu président du conseil d'administration en remplacement de M. Pierre Fauconnet. M. Schaeffer, producteur de poulets dans le Bas-Rhin, est un ancien président du CNJA, président du groupe « œufs et volailles » au sein de l'organisation des producteurs agricoles et des coopératives de la CEE (COPA-COGECA).



SOCIAL

M. BERGERON DANS LES GRANDS MAGASINS

A la recherche du temps partiel

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, aime bien quitter son bureau pour aller sur le terrain à la rencontre de sa «base» et lui poser, dit-il, *« les vraies questions »*. C'est ce qu'il a fait le 7 mars en se rendant dans un supermarché à la porte de Châtillon, puis, sur le boulevard Haussmann, en visitant trois grands magasins, à la recherche du travail à temps partiel.

« J'ai demandé ce que tu préférais. On m'a répondu : le rayon cravates, André adore ! » Accueilli à l'entrée du magasin Brummel pour hommes, M. Bergeron savoure les marques d'attention de ses camarades de FO, qui l'entourent avec une déférence affectueuse. Chemin faisant, le plus populaire des syndicalistes soigne sa cote d'un mot aimable, d'une réflexion aussi simple que bon enfant.

Devant M. Michel Vaillant, en costume clair, qui lui fait les honneurs du rayon où il travaille au Printemps Haussmann, M. Bergeron évoque *« la vieille tradition syndicale d'autrefois »*, quand pour négocier avec le patron *« on venait en habit du dimanche »*. Ironique, il ajoute : *« Le débraillé, ça fait plus révolutionnaire... »* Le boulevard traversé, suivi d'une meute de responsables syndicaux, le voilà à l'entrée du magasin Marks and Spencer. Béatrice lui présente le directeur, qui *« veut absolument te serrer la main »*. *« Vous vous entendez à peu près avec mes gars ? »*, lui demande M. Bergeron, sans attendre la réponse. Déjà, le groupe se perd entre les gondoles et les cintres. *« Ici*, dit une adhérente, *les avertissements, ça pleut ! »* Aux Galeries Lafayette, juste en face, c'est M. Maurice Beaufils qui fait office de guide. Quand il annonce le score aux récentes élections des délégués du personnel (37 %), il se fait interrompre : *« Et tu n'as pas envoyé les résultats ? »* Parmi les présentoirs chargés de porcelaine et de vaisselle, M. Bergeron fait connaissance avec des militants du rayon «mariage», «notre fief» «On s'est déjà rencontré sur le quai de la gare à Limoges», lui rappella l'un d'eux, qui lui parle ensuite *« du manque de personnel et de ceux qui n'ont pas été remplacés »*.

Quant au travail à temps partiel, objet de ce déplacement, il était présent dans toutes les conversations. Il représente une forte proportion des emplois dans le commerce, et c'est même, le seul qui soit proposé à l'embauche. *« Pour le travail à temps complet, c'est devenu de plus en plus sélectif »*, explique une jeune vendeuse à temps partiel qui, pour une durée hebdomadaire de trente heures, gagne 3 200 F net par mois.

Non seulement les salaires sont bas — 60 % des personnes employées sont au SMIC, — mais la quantité de travail se rapproche de celle d'un plein temps. Surtout, il n'y a plus de choix, plus de volontariat, et Mme Fléchard, au Printemps, pourra affirmer : *« Le temps partiel, c'est du chômage partiel. »*

« Il y a un précipice entre les discours officiels et la réalité », a conclu M. André Bergeron, qui trouvait là une raison supplémentaire de refuser la flexibilité. *« Sur le terrain, on voit bien que ça ne passe pas »*, ajoutait-il. FO ne reprendra pas de si tôt de telles discussions ; le sondage dans les grands magasins a tranché.

ALAIN LEBAUBE.

L'affaire Ducellier

LA CGT LANCE UNE CONSULTATION DE LA POPULATION DANS LE VAL D'ALLIER

De notre correspondant

Issoire. — Les militants CGT du Val d'Allier ont accueilli, le 7 mars, M. André Deluchat, secrétaire de la CGT, pour préparer une consultation de la population de la région d'Issoire (Puy-de-Dôme) où sont installées les usines Ducellier.

La tension a monté depuis l'autorisation par le ministère du travail, le 5 février dernier, du licenciement de cinq délégués CGT. La consultation, qui se veut le point d'orgue de la protestation, se déroulera du 21 au 24 mars. Elle concernera aussi bien les salariés des entreprises locales que les retraités, les chômeurs, les commerçants et les agriculteurs. Le *« bulletin de vote »* contient notamment une proposition de grève générale.

M. Deluchat a répété que le dossier Ducellier s'inscrit dans une campagne nationale pour les droits et les libertés dans les entreprises. Il a annoncé que la CGT va répertorier les atteintes au niveau de chaque département et par branche. M. Deluchat a indiqué qu'un bilan national sera établi — sans doute fin mai ou courant juin — avant de proposer une action au niveau du pays : *« Peut-être la grève générale,* a-t-il dit. *Nous ferons ce que les travailleurs voudront. »*

L. T.

[M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité* et membre du bureau politique du PC, se rend le 8 mars, dans l'après-midi, à Matignon pour remettre à M. Fabius une liste de soixante-dix mille appels *« pour la défense des droits de l'homme chez Ducellier »*.]

La CFTC propose une aide paritaire à la formation et au reclassement

Pour favoriser l'emploi, la CFTC veut proposer au CNPF, lors de son rendez-vous du 1er avril prochain, son idée de création de *« cellules paritaires d'aide à la formation reclassement »* qu'elle a exposée le 7 mars au cours d'une conférence de presse.

D'accord pour discuter du projet gouvernemental des CFR (congés de formation-recherche d'emploi), la CFTC ne veut pas limiter son action pour une politique de l'emploi à cette seule solution, dont elle estime *« la mise en œuvre difficile »*. *« Il faudrait déjà tirer les leçons de l'expérience des congés de conversion dont le bilan est bien mince et la mise en route très lente »*, explique M. Alain Deleu, secrétaire général-adjoint, qui préférerait *« une façon plus professionnelle »* pour rapprocher l'offre de la demande d'emploi.

Déjà soucieuse de redonner corps aux commissions paritaires locales pour l'emploi, la CFTC a donc imaginé une cellule paritaire — employeurs et salariés — à laquelle l'ANPE serait associée, qui pourrait *« coller au plus près des emplois existants »* et proposerait une formation adaptée aux licenciés. *« Cela ne serait pas plus coûteux que les CFR »*, affirme M. Deleu, qui avoue n'avoir pas eu *« l'occasion d'en parler »* aux autres syndicats.

AGRICULTURE

Le contentieux Europe-États-Unis

M. BROCK, CONSEILLER SPÉCIAL DE M. REAGAN : « MAINTENANT, CELA SUFFIT ! »

Dans une interview que publie l'hebdomadaire *la Vie française*, M. William Brock, conseiller spécial du président Reagan pour le commerce extérieur, fait des déclarations « au canon », contre l'Europe et sa politique agricole. *« Si certains,* déclare M. Brock, *ne veulent pas participer à la libéralisation des échanges agricoles, les autres doivent agir sans eux. Il faut que cette attitude change et qu'elle change vite. » « Cela fait plus de dix ans,* poursuit le conseiller spécial, *qu'on parle de restrictions à l'importation imposées par l'Europe. (...) L'Europe, qui était le plus gros importateur de produits agricoles, est devenu le plus gros exportateur. Maintenant, cela suffit ! » « Il y a,* déclare encore M. Brock, *une incompréhension manifeste au sein de la CEE pour reconnaître l'évidence. (...) La PAC viole, dans certains de ses aspects ou de ses conséquences, les règles internationales commerciales de base du GATT* (accord général sur le commerce et les prix). »

Cette « charge » de M. Brock doit être restituée dans son contexte. Depuis la création de la politique agricole commune, les Etats-Unis contestent le système des restitutions aux exportations. La crise des marchés mondiaux rend les exportations américaines plus difficiles (mais sur le marché européen, les Etats-Unis vendent plus qu'ils n'achètent). Aux Etats-Unis même, la tendance au protectionnisme se fait plus forte, d'où le ton comminatoire de M. Brock.

J. G.

LE REVENU DES ÉLEVEURS FRANÇAIS DE MOUTONS EST EN « CHUTE LIBRE »

Les éleveurs français de moutons demandent au gouvernement d'intervenir pour faire respecter les règlements communautaires, faute de quoi ils saisiront la Cour européenne de justice.

La Fédération nationale ovine tenait son congrès à Versailles le 7 mars. De nombreux orateurs se sont plaints des *« importations »* qu'ils estiment *« frauduleuses »*. Celles qui proviennent du Royaume-Uni (37 412 tonnes en 1984) et d'Irlande (14 705 tonnes) représentent respectivement 54 % et 21 % des importations totales de viande ovine, lesquelles sont en hausse de 8,6 % par rapport à 1983. Selon M. Charles Monge, président de la fédération, les éleveurs britanniques bénéficient d'un meilleur prix que les éleveurs français (32 F contre 29 F le kilo), d'où *« la déconfiture économique »* des « moutonniers » français dont le revenu est *« en chute libre »*.

Alors que le marché français est déficitaire, et qu'il n'y a pas tellement de secteurs où la production pourrait augmenter, la production ovine régresse en France : de 8 % en deux ans, a indiqué M. Monge, tandis qu'elle progresse dans les autres pays de la Communauté.

● **Fin de la grève des pêcheurs d'Islande.** — Les quelque cinq mille marins pêcheurs islandais, en grève depuis deux semaines, ont repris le travail le 5 mars, une augmentation de 40 % de leurs salaires ayant été convenue entre leur organisation syndicale et la fédération des armateurs. Le gouvernement ayant de son côté accordé divers avantages fiscaux aux pêcheurs, l'augmentation réelle de leurs salaires garantis, qui sont de l'ordre de 7000 F mensuels, sera de 50 % d'ici la fin 1986.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉTRANGER

Grande-Bretagne

Les secrets de la réussite de Mme Thatcher

III. — *Des réformes irréversibles ?*

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Il existe aussi une Grande-Bretagne dynamique, ouverte aux technologies de pointe et aux investissements étrangers, surtout américains. Elle se situe notamment le long de l'autoroute de Londres à Bristol (*le Monde* des 7 et 8 mars). Havre de modernisme dans un pays archaïque où Mme Thatcher et son gouvernement tentent d'imposer un changement de mentalité et d'inscrire dans l'économie des réformes irréversibles ?

Londres. — Quand, deux ou trois mois après la deuxième victoire électorale de Mme Thatcher en juin 1983, le moment est venu de choisir selon quel système fonctionnerait la Bourse de Londres, à partir de mars 1986, date à laquelle l'organisation en vigueur depuis soixante-quinze ans prendra fin, c'est le plus moderne, et le plus « abstrait », qu'on a choisi. Nous voulons dire par là un système qui rendra inutile l'existence d'un marché physique. Le modèle qu'on a adopté est celui du marché new-yorkais le plus dynamique : le NASDAQ ou National Association of Securities Dealers Automated System, devenu presque aussi important que le New-York Stock Exchange.

Le téléphone et les écrans pourront remplacer, dès l'an prochain, la célèbre salle du Stock Exchange de Londres où l'on voit les opérateurs circuler entre les *pitches* (emplacements réservés de forme hexagonale) des *jobbers*. Cependant, même si leW marché ne se fera plus dans la salle, celle-ci ne sera pas fermée par simple décret. Un répit sera donné aux vieilles habitudes. On verra, pendant la période probatoire (qui pourra durer plusieurs années) si la séance quotidienne du marché boursier qui s'ouvre à Londres dès 9 h 30 pour fermer à 15 h 30, continue d'être fréquentée. *« C'est une querelle des anciens et des modernes,* nous dit M. Lyntun Jones, conseiller pour les affaires internationales du Stock Exchange. *Il n'y a que les vieux professionnels pour penser que le contact direct ajoute toujours quelque chose au meilleur des systèmes d'intercommunication. »*

Ce qui a fait jusqu'à maintenant l'originalité du marché de Londres, c'est la règle dite de la « fonction unique » *(single capacity)* selon laquelle les *brokers*, qui reçoivent les ordres de la clientèle, ne peuvent agir que comme agents payés à la commission, tandis que les *jobbers*, ceux qui font le marché, sont seuls habilités à prendre des positions. Si la distinction entre les deux métiers a été jusqu'à ce jour scrupuleusement respectée, c'est qu'elle offre une garantie incomparable aux investisseurs, qui peuvent compter sur la parfaite objectivité des seuls opérateurs avec qui ils peuvent traiter, à savoir les *brokers*.

Les risques du « supermarché »

Mais cet excès de précautions n'est-il pas la survivance d'une époque où les épargnants géraient eux-mêmes leurs portefeuilles ? Un autre fait, disent encore les partisans sans regret de la réforme, a rendu celle-ci hautement souhaitable. L'internationalisation croissante du marché, grandement favorisée par l'abolition, depuis 1980, du tout contrôle des changes, a eu pour effet d'accroître le montant unitaire des opérations. Or il est apparu que les firmes de *brokers* et de *jobbers* étaient pour la plupart « sous-capitalisées », d'où leurs réticences à prendre les risques correspondant aux nouvelles mœurs du marché.

Mais est-ce un hasard si *ce « grave inconvénient »* est apparu au début des années 70, c'est-à-dire au moment où l'instabilité la plus grande a commencé à régner sur tous les marchés ? On essaya d'y remédier en ouvrant timidement le capital des firmes traditionnelles au capital extérieur. Mais ce fut en vain. La limite est aujourd'hui de 29,9 %, mais c'est seulement quand fut prise la double décision (en 1983), applicable en 1986, premièrement de supprimer la règle de la « fonction unique » et, deuxièmement, de permettre le rachat à 100 % des sociétés de *brokers* et de *jobbers* appelés à fusionner qu'on a vu les grandes banques britanniques (Lloyds, Westminster, Barclays Midland) et étrangères (Citibank, Bank of America, Société générale, Banque Lambert, etc.) se ruer littéralement sur les firmes traditionnelles pour prendre la succession.

Cependant, les plus prestigieuses banques internationales ne sont-elles pas, elles aussi, gravement « sous-capitalisées ? La seule différence est que cette circonstance ne les a pas empêchées, dans un passé récent, de prendre beaucoup de risques à cause de l'immunité supposée que leur valent leurs dimensions. On l'a vu à propos de la politique téméraire de prêts qu'ils ont menée au Mexique, en l'Argentine, au Brésil... jusqu'au moment où le pot aux roses a été découvert. *« Seul l'avenir dira si l'abandon de tout l'appareil qui a fait notre réputation se traduira par un nouvel essor de notre marché. Une chose paraît presque certaine : on connaîtra de gros coups durs quand la Bourse sera transformée en champ d'affrontement entre vingt-cinq ou trente supermarchés. »* Laissons le Stock Exchange, dont le rôle dans la société britannique est considérable (ne serait-ce que parce qu'y sont investies les sommes énormes gérées par les *pensions funds*, organismes privés de retraite complémentaire) sur cette remarque que nous a faite le président de l'un... des futurs supermarchés en question.

Trois domaines sensibles

La question de fond posée aujourd'hui tant par les partisans que par les critiques de Mme Thatcher est la suivante : dans quelle mesure les décisions les plus significatives qu'elle a prises ont-elles un caractère irréversible ? Vu que le premier ministre s'est elle-même donné dix ans pour changer le cours de l'histoire, s'interroger sur ce point cinq ans et neuf mois après son arrivée 10 Downing Street, c'est une autre façon de se demander si, malgré la faiblesse de sa gestion monétaire et financière et son incapacité apparente à faire baisser le chômage, Maggie et son équipe sont encore capables d'imprimer un certain élan à l'action gouvernementale. Risquons quelques réflexions relatives à trois domaines particulièrement sensibles : la fiscalité, la privatisation, le pouvoir des syndicats.

En 1986, la Grande-Bretagne aura l'impôt sur les sociétés le plus bas des grands pays d'Europe : 35 %. Le nouveau système de taxation mis en place graduellement se substituera à celui qui était en vigueur jusqu'alors et dont la double caractéristique est qu'il comportait un taux relativement lourd (52 %) aux effets fortement atténués grâce à de nombreuses exemptions et de larges facultés d'amortissement. La simplification introduite est de grande portée économique : son objectif est d'amener les entrepreneurs à juger d'un projet d'investissement non pas en fonction des profits attendus calculés *après*, mais *avant* impôt. Autrement dit, à faire disparaître l'obsession fiscale que crée inévitablement un système complexe d'avantages et de privilèges.

Capitalisme populaire

En ce qui concerne les particuliers, la grande innovation a consisté à alléger le poids de l'impôt direct sur les plus riches (le barème est désormais plafonné à 50 %) et les plus pauvres, et à doubler la TVA dont le taux — 15 % — reste sensiblement inférieur au taux français. C'est un fait que, dans les pays développés, la fiscalité indirecte est mieux supportée que la directe, et c'est bien l'impôt sur le revenu et ses modalités qui sont d'abord visés par la « révolte des contribuables ». Mais comment parler d'irréversibilité en matière de taxation, dans un pays dont la situation financière n'est toujours pas assainie ?

Le programme de privatisation a été appliqué tambour battant : une quinzaine d'entreprises d'Etat de bonne taille (dont l'une, gigantesque) ont été vendues à des actionnaires privés, en totalité ou en partie (mais toujours à plus de 50 %) pour un montant total de 5 milliards de livres sterling (55 milliards de francs), soit une somme équivalente au total des indemnités versées en France aux actionnaires des sociétés nationalisées après la victoire de la gauche en mai 1981. Quatre cent mille personnes sont ainsi devenues des salariés du secteur privé, dont un certain nombre sont intéressées aux bénéfices car les plans de *profit sharing* (partage des profits) se sont simultanément multipliés.

Le gros coup a été évidemment *British Telecom. Le gouvernement* n'a pas hésité pour le réussir, à offrir les actions à un prix manifestement bas. Résultat : deux millions de foyers, dont un million qui n'avaient jamais acquis un titre de Bourse de leur vie, se sont portés acheteurs. La formule du capitalisme populaire serait-elle enfin trouvée ? Au départ, les nouveaux actionnaires de British Aerospace, autre société dénationalisée, étaient cent cinquante mille; ils n'étaient plus que vingt-sept mille au bout de dix mois.

Les choses se présentent différemment pour BT, les quatre cinquièmes des souscripteurs ayant opté pour la formule les obligeant à conserver leurs actions pendant trois ans pour avoir droit à un bonus. Cependant, on peut d'ores et déjà faire une remarque générale : la réforme de la Bourse, qui devrait donner aux plus grandes banques, britanniques et étrangères, la haute main sur le marché, ne va-t-elle pas favoriser encore un peu plus le mouvement naturel qui pousse à la concentration du capital ?

Le pouvoir des syndicats

Il reste que l'avenir politique de la privatisation dépendra en définitive de l'aptitude des nouvelles sociétés à gérer leurs affaires mieux qu'elles ne l'étaient du temps de la nationalisation. Le Parti travailliste s'est engagé à « renationaliser », une promesse déjà ancienne qui va à l'encontre des efforts faits par son leader, M. Kinnock, soucieux de barrer la route aux deux partis de l'Alliance (libéraux et sociaux-démocrates) pour ramener son propre parti vers des positions plus modérées. Le Labour a déjà dû faire mache arrière en ce qui concerne la « renationalisation » des maisons et appartements du domaine public vendus à la grande satisfaction de l'opinion publique.

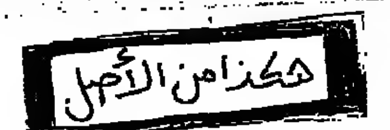
Il apparaît tout aussi problématique pour le Labour, qui s'est engagé à supprimer toute la nouvelle législation sur les syndicats et les rapports salariaux, de pouvoir revenir sur la principale disposition introduite dans ce domaine par Mme Thatcher, à savoir l'obligation faite aux syndicats de procéder à des scrutins à vote secret pour un certain nombre de décisions importantes, dont la grève.

Un argument est souvent mis aujourd'hui en avant pour prouver que si Mme Thatcher a pu victorieusement résister au mouvement des mineurs (alors que son prédécesseur à la tête du Parti conservateur, M. Heath, avait perdu le pouvoir à la suite d'une grève dans le même secteur), elle n'est pas parvenue à entamer le pouvoir syndical (dix millions d'adhérents, deux fois et demie plus qu'en France) au niveau qui, à long terme, importe le plus : celui de la multitude des entreprises, grandes et moyennes, industrielles et commerciales. En dépit du chômage, ne voit-on pas les salaires progresser au rythme de 7 % à 8 % par an, soit nettement plus que la hausse des prix à la consommation ?

Aucune étude détaillée du phénomène n'existe encore en la matière pour qu'on puisse, au moyen de constatations nombreuses et précises, étayer un raisonnement rigoureux. Cependant, deux facteurs pourraient bien avoir joué un rôle déterminant. *« C'est souvent en contrepartie de l'abandon de pratiques anti-économiques, plus ou moins liées à la tradition syndicale, que les employeurs consentent des augmentations de salaires relativement importantes »*, remarque un industriel. Les très remarquables progrès accomplis par la productivité, dont font état non seulement les statisticiens, mais aussi les praticiens, peuvent difficilement être obtenus sans contrepartie.

Cependant il semble bien que, pour le personnel non qualifié, le manque de « flexibilité » et le niveau du salaire demandé restent un obstacle à l'emploi. Quelque trois cent mille postes de travail nouveaux ont été créés depuis dix-huit mois, ce qui est plus qu'en Allemagne et en France, mais pour (ou par) qui ? On a observé une augmentation notable du nombre des travailleurs indépendants et encore plus des femmes occupées à temps partiel, *« c'est-à-dire,* commente un conseiller du gouvernement, *une main d'œuvre moins bien payée, non soumise à réglementation* [si elle est occupée moins de seize heures par semaine] *et non syndiquée »*. Les nouveaux chômeurs sont en grande majorité des hommes, sans qualification, cherchant un emploi à temps complet. Le thatchérisme serait-il un reaganisme qui n'a fait qu'un petit bout du chemin ?

FIN



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 mars

Légère hausse

La forte baisse de New-York mercredi (– 11 points en termes d'indice Dow-Jones) n'a pas eu d'effet sur la Bourse de Paris, où l'abondance des liquidités permet, pour l'instant, de parer à toute éventualité.

Le repli du dollar (10,4110 F en séance contre 10,4805 F), dû, en grande partie, au nouveau coup de semonce de M. Paul Volcker, le président de la Réserve fédérale américaine (voir par ailleurs), a été interprété favorablement, encore que ce cours officiel marque déjà une remontée du billet vert par rapport aux niveaux inscrits en début de matinée.

Sur le marché obligataire, on relevait peu d'écarts significatifs, sinon le repli de 1,2 % du titre participatif Renault. Côté actions, la Française des pétroles a cédé plus de 1 %, alors que le groupe Total vient de communiquer d'excellents résultats 1984, accompagnés d'une majoration du dividende net de 16 F à 18 F. C'est là le signe que l'essentiel de la hausse sur l'action CFP avait déjà été acquis, alors que la Compagnie française de raffinage (en perte de 946 millions de francs l'année dernière) demeure fortement éprouvée par la hausse du dollar.

Parmi les autres baisses (– 1 % à – 2 %), on relevait Saupiquet, Avions Dassault, Promodès, ADG, Europe 1 et ELF-Aquitaine (certificat), tandis qu'à l'inverse Maisons Phénix, Schneider, Mumm, Imétal, UCB, Talcs de Luzenac et CFAO gagnaient 2 % à 4 %, ces deux dernières étant à leur plus haut niveau de l'année.

Au total, la cote aura progressé de 0,3 % tandis que, sur le marché de l'or, le lingot gagnait 550 F à 96 550 F, le napoléon cédant 2 F à 582 F. A Londres, le métal fin est remonté de 286,70 à 289,30 dollars l'once au premier « fixing ».

Dollar-titre : 10,80/85 F contre 10,80 F environ mercredi.

NEW-YORK

La baisse se poursuit

La baisse s'est poursuivie, jeudi 7 mars, à la Bourse de New-York, où les incertitudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt et à la politique future de la Réserve fédérale ont continué à peser. L'indice « Dow Jones », qui avait fléchi de 11 points mercredi, en a encore cédé près de 9, revenant à 1 271,63. Après avoir atteint son plus haut niveau historique vendredi 1er mars 1985 à 1 299,36, l'indice a reperdu près de 28 points. Le marché est resté sous le coup des déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, mercredi, devant une commission du Congrès, qui pourraient laisser présager un éventuel durcissement de la politique de la Fed.

Faisant connaître que la Banque centrale américaine avait cessé d'assouplir sa politique, comme elle avait entrepris de le faire à l'automne dernier pour éviter une récession aux Etats-Unis, il a laissé entendre qu'une augmentation trop rapide de la masse monétaire entraînerait une réaction des autorités. Or, pour la semaine se terminant le 25 février, cette masse, dans sa définition étroite M 1, s'est accrue de 3,6 milliards de dollars, soit deux fois plus que ce à quoi les milieux financiers s'attendaient.

Pour la seconde séance consécutive, les titres des sociétés travaillant pour la défense nationale ont cédé du terrain, notamment Lockheed, Rockwell et Northrop. Le volume des transactions est resté assez élevé, avec 112 millions de titres échangés contre 117 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 6 mars	Cours du 7 mars
Alcoa	36	35 1/2
A.T.T.	21 1/2	21 1/2
Boeing	64 1/4	63 1/2
Chase Manhattan Bank	62 5/8	62
Du Pont de Nemours	62 7/8	62 1/8
Eastman Kodak	69 3/4	69 1/4
Exxon	48 1/2	48 5/8
Ford	44 1/2	44 1/8
General Electric	62 3/8	62 3/4
General Foods	61 1/4	61
General Motors	79 3/4	78 1/2
Goodyear	27 3/4	27 5/8
I.B.M.	132 3/4	130 1/2
I.T.T.	33 1/2	32 3/4
Mobil Oil	28 5/8	28 5/8
Pfizer	40 3/4	41
Schlumberger	40 1/8	39 3/8
Texaco	35 5/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	46 3/4	45 3/4
Union Carbide	39	38 3/4
U.S. Steel	27 1/4	26 7/8
Westinghouse	31	30 7/8
Xerox Corp.	45 1/8	44 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PHILIPS. – Le groupe néerlandais d'Eindhoven, a enregistré en 1984 une augmentation de 67 % de son bénéfice net, lequel a atteint 1,11 milliards de florins, dépassant pour la première fois le seuil du milliard, contre 667 millions de florins l'année précédente. Le chiffre d'affaires du groupe a, pour sa part, augmenté de 16 % en 1984, pour s'établir à 53,8 milliards de florins. Le bénéfice net par action ordinaire de 10 florins nominal passe de 3,23 florins en 1983 à 5,27 florins pour l'année dernière. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de deux florins par action ordinaire (contre 1,80 florin pour 1983).

MOËT-HENNESSY. – Les Américains et les Japonais, principaux consommateurs de cognac, ont fait en 1984, la fortune de la maison Hennessy. Pour la première fois depuis sa création, en 1765, celle-ci a vendu dans le monde 2 millions de caisses, soit 24 millions de bouteilles. 1984 a été *« une très bonne année »*, et 1985 devrait à nouveau enregistrer une progression des ventes, a indiqué, jeudi à la presse, M. Gilles Hennessy, membre du directoire du premier producteur de cognac. Hennessy, du groupe Moët-Hennessy (champagne Moët et Chandon, parfums Dior, produits de beauté Roc), a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 2,140 milliards de francs (plus 46 % par rapport à 1983) dont 97 % à l'exportation.

ACCOR. – Cette entreprise d'hôtellerie, de restauration et de services, qui doit annoncer, le lundi 11 mars, quelle part du capital du traiteur Lenôtre il compte reprendre, vient de créer une société de gestion de fonds commun de placement à risques. Baptisé, Accor Hôtel Investissement et présidée par M. Michel Baillon, directeur général finance d'Accor, cette société a été constituée avec le concours de la Compagnie financière d'épargne et de placements, filiale de la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED). Les fonds gérés par cette société et dont la BRED sera dépositaire, permettront aux organismes institutionnels, mais aussi aux épargnants particuliers, de s'associer au développement d'entreprises non cotées exploitées par le groupe Accor.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	6 mars	7 mars
Valeurs françaises	110,7	110,5
Valeurs étrangères	113,4	113,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 mars	7 mars
Indice général	205,6	205,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 8 mars .... 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 mars	8 mars
1 dollar (en yens)	261,35	261,65

BOURSE DE PARIS Comptant 7 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 70	1 298
5 %	44 25	0 475
3 % amort. 45-54	71	1 800
Emp. 7 % 1973	7805	..
Emp. 8,80 % 77	116 75	6 968
9,80 % 78/93	95 50	6 417
8,80 % 78/86	97 35	2 073
10,80 % 79/94	98 80	6 474
13,25 % 80/90	104 60	10 092
13,80 % 80/87	105 75	5 407
13,80 % 81/89	106 65	1 996
16,75 % 81/87	112	6 214
16,20 % 82/90	116 43	2 397
16 % juin 82	116 29	11 323
E.D.F. 7,8 % 61	143 50	1 784
E.D.F. 14,5 % 80-82	106 90	10 118
Ch. France 3 %	141	..
CNB Bques janv. 82	102 60	2 168
CNB Paribas	103 10	2 168
CNB Suez	103	2 168
CNI janv. 82	102 40	2 168

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers-Peugeot	117	117 90
A.G.F. (St Cent.)	1395	1400
A.G.P. Vie	8200	8170
Agr. Inc. Madag.	74	73
Aamp	83	83
André Roudière	344	357
Applic. Hydraul.	317	319
Arbel	78 60	79 70
Artois	970	965

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	640	636
Eurocom	895	900
Europ. Accumul.	43	44 70
Eternit	691	718
Exor	1705	1700
Ferm. Vichy (Ly)	113	120 50 d
Finalens	155	155
FIPP	134 60	128 10 o
Fnac	375	375 20
Focep (Chât. eau)	940	940
Foncière (Cie)	318	328
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	274	270
Forges Strasbourg	267	258 30
Forinter	1251	1251
Fougerolle	57 90	56 90
France I.A.R.D.	190	182 40 o
France (La)	1170	1170
Frankel	265	270
Fromageries Bel	1046	1059
From. Paul Renard	818	785 o
GAN	2300	2260
Gaumont	624	610
Gaz et Eaux	1430	1430
Gerty S.A.	490	472
Gér. Arm. Hold.	72 70	72 70 d
Gerland (Ly)	680	689
Gévelot	286 50	285 50 d
Gr. Fin. Constr.	285	285
Gds Moul. Corbeil	100	98 o
Gds Moul. Paris	401	400
Groupe Victoire	1450	1450
G. Transp. Ind.	181	184
Hutchinson	260	260
Hydro-Energie	....	....
Hydroc. St-Denis	63 90	57 70 d
Immindo S.A.	327 80	340 70
Immoinvest	216	215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	332 80	332 80
S.E.P. (M)	200	....
Serv. Equip. Véh.	33	32 15
Siaf	54 10	58 d
Sicotel	338	342
Sietra-Alcatel	540	540
Sinvim	163 50	168
Sph (Plant. Hévéas)	260	260
SMAC Aciéroid	128 40	125 10
Sté Générale (c. inv.)	572	570
Sofal financière	602	615
Soffo	245	245
Soficomi	668	695
S.O.F.I.P. (M)	90 10	90 10
Sofragi	892	865
Souders Autog.	140	135
Sovabail	650	....
Speichim	135 20	140
S.P.I.	432 80	435
Spie Batignolles	200	208
Stemi	445	445
Taittinger	1260	1275
Testut-Aequitas	510	510
Tour Eiffel	378	390
Ufiner S.M.D.	97 10	98
Ugimo	613	313
Ugine Gueugnon	44 40	44 40
Unibail	765	765
Unidel	130	128
U.A.P.	2940	2980
Union Brasseries	78 20	50 80
Union Habit.	....	....
Un. Imm. France	376	376
Un. Ind. Crédit	407	406 50
Usinor	7 50	....
U.T.A.	700	719
Vicat	316	344 20 d
Virax	100 10	100 10
Waterman S.A.	312	324 80 d
Brass. du Maroc	165 80	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1900	1825
Calberson	335	345
C.D.M.E.	740	730
C. Equip. Elect.	298	306
Delsa	284 40	285
Dauphin O.T.A.	2000	2000
Filipacchi	580	564
Guy Degrenne	736	710
Marlin Immobilier	340	340
Métallurg. Minière	221	222
M.M.B.	390	392
Navale-Delmas	465	470
Om. Gest. Fin.	300	300
Petit Bateau	320	316
Pétrôgaz	709	720
Pochet	1672	1670
Poron	349	345
S.C.G.P.M.	305	300
Sofibus	226	224
Sovac	785	789

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	86	85
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Copanex	515	520
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	80	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120	121
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	121 90	122
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	174	170
Thann et Mulhouse	92 20	....
Total C.F.N.	35	....
Ufinex	345	340

SICAV 7/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	284 01	271 34
Actions-Investis.	290 81	277 72
Actions sélectives	414 82	396 01
Aedificand.	429 41	409 94
A.G.F. 5000	290 21	277 05
Agfimo	455 22	434 58

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	125 [illegible]	119 66
Laffitte-crt-terme	122454 [illegible]	122454 69
Laffitte-Expansion	703 [illegible]	671 92
Laffitte-France	233 [illegible]	222 72
Laffitte-Japon	231 [illegible]	221 09
Laffitte-Oblig.	150 [illegible]	143 81

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1841	4,5 % 1973	1551	1550	1550	– 0 06
4076	C.N.E. 3 %	4050	4045	4045	– 0 12
1430	Electricité T.P.	1481	1484	1487	+ 0 40
1038	Renault T.P.	1040	1018	1018	– 2 11
535	Esso S.A.F.	550	545	547	– 0 54
1340	Eurafrance	1242	1250	1250	+ 0 64
900	Euromarché	900	900	900	....
1030	Europe n° 1	1010	989	995	– 1 48
1110	Facom	1088	1089	1089	+ 0 09

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 480	10 411	10 050	10 650
ECU	6 798	6 796	....	....
Allemagne (100 DM)	305 380	305 540	294	314
Belgique (100 F)	15 195	15 200	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 050	270 110	260	280
Danemark (100 krd)	85 470	85 370	80	88
Norvège (100 k)	107 310	105 960	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 062	11 074	10 650	11 400
Grèce (100 drachmes)	7 305	7 275	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 910	4 906	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	358 460	358 020	3 475	3 660
Suède (100 krs)	108	107 880	105	112
Autriche (100 sch)	43 490	43 440	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 538	5 527	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 590	5 575	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 474	7 416	7 150	7 500
Japon (100 yens)	4 010	3 981	3 850	4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/3
Or fin (kilo en barre)	96500	96800
Or fin (en lingot)	96000	96550
Pièce française (20 fr)	585	583
Pièce française (10 fr)	425	431
Pièce suisse (20 fr)	557	564
Pièce latine (20 fr)	553	556
Souverain	696	699
Pièce de 20 dollars	4005	4000
Pièce de 10 dollars	2050	2030
Pièce de 5 dollars	1325	1380
Pièce de 50 pesos	3605	3605
Pièce de 10 florins	579	579



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM

M. R.-G. Schwartzenberg,

secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale chargé des universités, est, ce vendredi 8 mars, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM, à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

En raison de la publication des résultats des élections cantonales, le prochain « Monde de l'économie » paraîtra le 12 mars (Numéro daté mercredi 13.)

Le numéro du « Monde » daté 8 mars 1985 a été tiré à 445 193 exemplaires

A B C D E F G

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un major de gendarmerie est tué sur un barrage canaque

De notre correspondant

Nouméa. – Un major de gendarmerie a trouvé la mort, le vendredi 8 mars, dans la localité de Pouebo, à 400 kilomètres au nord-est de Nouméa, au cours de la journée d'« action et de mobilisation » décrétée par le Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS). A quelques kilomètres au nord de ce village de mille cinq cents habitants, à 99 % mélanésiens, de jeunes Canaques avaient érigé au cours de la matinée un barrage que les gendarmes mobiles ont reçu l'ordre de dégager. L'opération ne s'est pas faite sans quelques difficultés, et il a fallu utiliser des grenades lacrymogènes, puis offensives, pour parvenir à rétablir la circulation.

Vers 14 heures (4 heures à Paris), l'intervention terminée, les gendarmes décidaient de quitter les lieux. C'est alors qu'il remontait dans un camion que le major Roland Lecomte – grade le plus élevé chez les sous-officiers – était atteint aux reins par un sabre lancé avec d'autres projectiles – dont des sagaies – par un groupe de quatre-vingts Canaques restés au bord de la route.

Grièvement blessé, le gendarme devait succomber vingt minutes plus tard d'une hémorragie, en dépit des soins immédiatement prodigués. Malgré les recherches entreprises un peu plus tard, le meurtrier n'a pas été retrouvé.

L'incident de Pouebo intervient après que la gendarmerie eut mené plusieurs opérations judiciaires dans des tribus de la région de Thio. Ces interventions avaient suscité une certaine émotion dans les milieux indépendantistes et leur caractère expéditif avait fait l'objet de critiques de la part de l'autorité administrative tant à Nouméa qu'à Paris.

Manifestation à Nouméa

A Nouméa, pour la première fois depuis les élections territoriales du 18 novembre, la place des Cocotiers a renoué vendredi avec ses indolentes manifestations indépendantistes. Il n'y a pas eu d'incidents.

Dès le matin un premier groupe d'une centaine de Mélanésiens se forme sur la principale place de Nouméa, théâtre habituel, ces derniers temps, des rassemblements tricolores du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République). Rapidement, le nombre de manifestants augmente pour atteindre huit cents. Parmi eux une majorité de femmes en « robe-mission », tranquillement assises sur l'herbe.

Désigné à la vindicte publique, l'envoyé spécial du *Figaro*, Pierre Branche, tente d'engager le débat mais des militants du PALIKA (Parti de libération canake, la tendance la plus dure de la coalition indépendantiste) l'expulsent sans ménagement, s'en prenant au passage à un journaliste de TF 1 qui tente de s'interposer.

Une demi-heure plus tard une délégation est reçue par M. Christian Blanc, secrétaire général du territoire. Au sein de cette délégation se trouve Mme Philomène Machoro, l'une des trois sœurs d'Eloi. Au cours d'une conversation de plus d'une heure avec le principal collaborateur de M. Pisani, les indépendantistes ont réclamé à nouveau l'obtention du statut de prisonnier politique pour les militants du FLNKS incarcérés, dont quatre-vingt-neuf sont toujours en grève de la faim depuis lundi minuit.

« Ukeiwé chien des Blancs »

Alors que se déroule cet entretien, sur la place des Cocotiers la foule a grossi. Vers 10 h 45 ce sont près de deux mille personnes qui prennent la route du Camp-Est, la maison d'arrêt de Nouméa située dans la presqu'île de Nouville, qui accueillit jadis les premiers déportés de la Commune. Un service d'ordre musclé est organisé, des militants et sympathisants défilant sous des banderoles où l'on peut lire « Laroque, Lafleur, ô bas les privilèges » ou « Non aux arrestations arbitraires ». Aux cris de « Ukeiwé chien des Blancs », le cortège arrive après plusieurs kilomètres en vue du Camp-Est, gardé par une centaine de CRS. Vers midi il fait demi-tour avant de se disloquer.

Cette manifestation n'était pas sans risques après la découverte le matin-même du sabotage de dix-sept camions de ramassage des ordures, dont les auteurs seraient, affirme un gardien du garage, d'origine mélanésienne.

Par ailleurs, dans la nuit de jeudi à vendredi une ferme située à Saint-Louis, aux portes de Nouméa, a été saccagée et incendiée par un groupe d'hommes au visage dissimulé par une cagoule. Le gardien de la ferme a été sérieusement blessé aux jambes par un coup de fusil. A quelques kilomètres de là des poteaux électriques ont été sectionnés et deux autres maisons incendiées.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

QUATRE MORTS EN DEUX ANS

Le major Roland Lecomte, âgé de quarante-huit ans, marié et père de deux enfants, n'est pas le premier gendarme à trouver la mort en Nouvelle-Calédonie.

Le 10 janvier 1983, deux gendarmes mobiles, Eric Galardon et Jacques Morice, avaient été tués par balles par des Canaques, dans la région de Sarraméa, alors qu'ils venaient de récupérer dans une scierie du matériel bloqué par les tribus voisines, en conflit avec le propriétaire de la scierie. Alors vice-président du conseil de gouvernement, M. Jean-Marie Tjibaou avait condamné le meurtre. La gendarmerie avait alors parlé d'une embuscade, thèse rejetée par les indépendantistes, imputant le meurtre à l'affolement.

Le 19 décembre 1984, un autre gendarme mobile, en permission, Philippe Comte, avait trouvé la mort en tentant d'éteindre l'incendie criminel d'une épicerie à Bourail (côte ouest).

● *Nominations au Conseil d'Etat.* – M. Gaston Namin, président du tribunal administratif d'Orléans, a été nommé conseiller d'Etat par décision prise au conseil des ministres du 6 mars. M. Henri Teissier du Cros, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé conseiller d'Etat.

En Guadeloupe

Mme MICHAUX-CHEVRY PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

Mme Lucette Michaux-Chevry (divers opposition) est sortie indemne d'un coup de feu tiré jeudi matin 7 mars, vers 6 heures du matin, alors qu'elle se trouvait dans son bureau de présidente du conseil général à Basse-Terre (Guadeloupe).

Avocate au barreau de la Guadeloupe, conseiller général du canton de Saint-Claude-Gourbeyre depuis 1976, Mme Michaux-Chevry qui avait quitté la fédération socialiste de la Guadeloupe la veille de l'élection présidentielle de 1981 pour mener campagne en faveur de M. Giscard d'Estaing, a été élue en mars 1982 présidente du conseil général de la Guadeloupe. Mme Michaux-Chevry qui a conduit avec succès la liste RPR-UDF pour les élections régionales le 20 février 1983 a fondé en janvier 1984 le Parti de la Guadeloupe (LPG).

Mlle DE CORBIE EST NOMMÉE AMBASSADEUR A LUXEMBOURG

Le *Journal officiel* du 9 mars annoncera la nomination comme ambassadeur à Luxembourg de Mlle Marie-Thérèse de Corbie, en remplacement de M. Jean Meadmore, récemment nommé inspecteur général des affaires étrangères (*le Monde* du 3 janvier).

[Née le 27 août 1922, docteur en droit, Mlle de Corbie a tout d'abord appartenu à différents consulats – à Genève, à La Haye, à Londres – avant de rejoindre l'administration centrale (Asie-Océanie), en 1961. Affectée à Pékin en 1970, elle a ensuite été premier conseiller à New-Dehli (1975-1980) et enfin nommée ambassadeur à Kuala-Lumpur en janvier 1982.]

Sur le vif

Journée de l'homme

Vous savez que c'est la journée de la femme ? Ils doivent l'avoir amère, les hommes. C'est vrai, les pauvres, on les ignore, on les dédaigne, on les traite mal, on ne s'intéresse pas à leur sort. C'est pas normal. Il s'agit pourtant d'une minorité. Et quelle minorité ! Complètement asservie, condamnée de toute éternité aux travaux forcés, obligée de nourrir et de défendre l'espèce au prix des pires dangers. Ils se crèvent à la guerre et au boulot. Ils ont une espérance de vie dérisoire comparée à la nôtre. Dès qu'ils sont usés, on les jette.

Et de leur vivant, qu'est-ce qu'on fait pour eux ? Rien. On pourrait quand même leur filer une journée. Il y en a suffisamment pour ça dans l'année. Je ne vois pas pourquoi les aveugles, les cancéreux, les femmes, les handicapés, les enfants et les lépreux en auraient et pas eux.

Moi, à leur place, je serais furieux, j'exigerais même la semaine. Mais ils sont mous, amorphes, résignés, totalement abrutis par des siècles d'esclavage et de mauvais traitements. Et piteusement désorganisés. Comme souvent les opprimés, au lieu de se révolter, ils se battent, ils se jalousent entre eux. Notre sororité, ils ne connaissent pas. Ils se tirent dans les pattes. Ils ont toujours peur que l'autre leur pique leur boulot ou leur nana. C'est vraiment chacun pour soi.

Leur seul but dans la vie : le fric, les femmes et les bagnoles. Réussir, séduire et conduire. Ça ne va pas chercher bien haut ni bien loin, je sais, mais ils ont des excuses : la façon dont on les élève. Et le modèle que leur propose, que leur impose, de père en fils, la société. Celui d'un être inférieur, d'un petit mâle, plus bête, plus maladroit et plus brutal que sa grande sœur. On se montre exigeant envers lui, sévère, dès l'enfance. Alors ça le marque forcément. Ça le destine à venir grossir l'immense troupeau des bêtes de somme exploitées, grugées et méprisées par l'autre moitié de l'humanité. Allez, les hommes, secouez-vous ! La men's lib, c'est pour quand ?

CLAUDE SARRAUTE.

Le groupe Rothschild signe un accord de coopération avec la Banca Nazionale del Lavoro

La compagnie financière d'Edmond de Rothschild et la Banca Nazionale del Lavoro (BNL), première banque de dépôts d'Italie, présidée par M. Nerio Nesi, ont signé, le 7 mars, à Rome, quatre accords d'échanges de participation, dont l'objet est de développer le crédit dans le domaine des services à haute technologie, spécialité du groupe français.

Ce dernier va entrer à hauteur de 27 % dans le capital de la Banca Tibertina di Credito e Servizi, petite banque d'affaires appartenant à la Banca del Lavoro, et dont les activités se développent très rapidement (67 % d'augmentation des crédits en 1984).

De son côté, la BNL va devenir actionnaire à 10 % de la banque de la Compagnie financière, spécialisée dans les services financiers et informatiques très sophistiqués (procédures Trésor), avec 210 personnes et 5 milliards de francs de bilan, et qui va porter son capital de 70 à 120 millions de francs. En outre, la BNL va prendre 18 % de la SOGERED, société de négoce du groupe Rothschild axée sur les échanges commerciaux entre l'Europe occidentale et les pays de l'Est. Enfin, la BNL détiendra 20 % d'une autre filiale du groupe français, la Compagnie fiduciaire à Milan, spécialisée dans la gestion de portefeuille (2 milliards de francs de titres et 3 000 clients).

Lors d'une conférence de presse réuni à Rome, M. Edmond de Rothschild s'est déclaré « très heureux » de ces accords, qui consacrent le retour de son groupe en Italie après cent vingt ans d'absence. Les Rothschild étaient les banquiers du royaume de Naples et des Deux-Siciles.

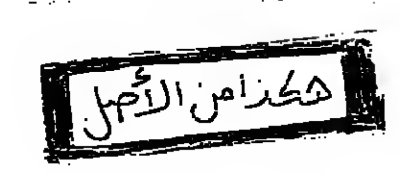
M. JACQUES MAURY invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 10 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

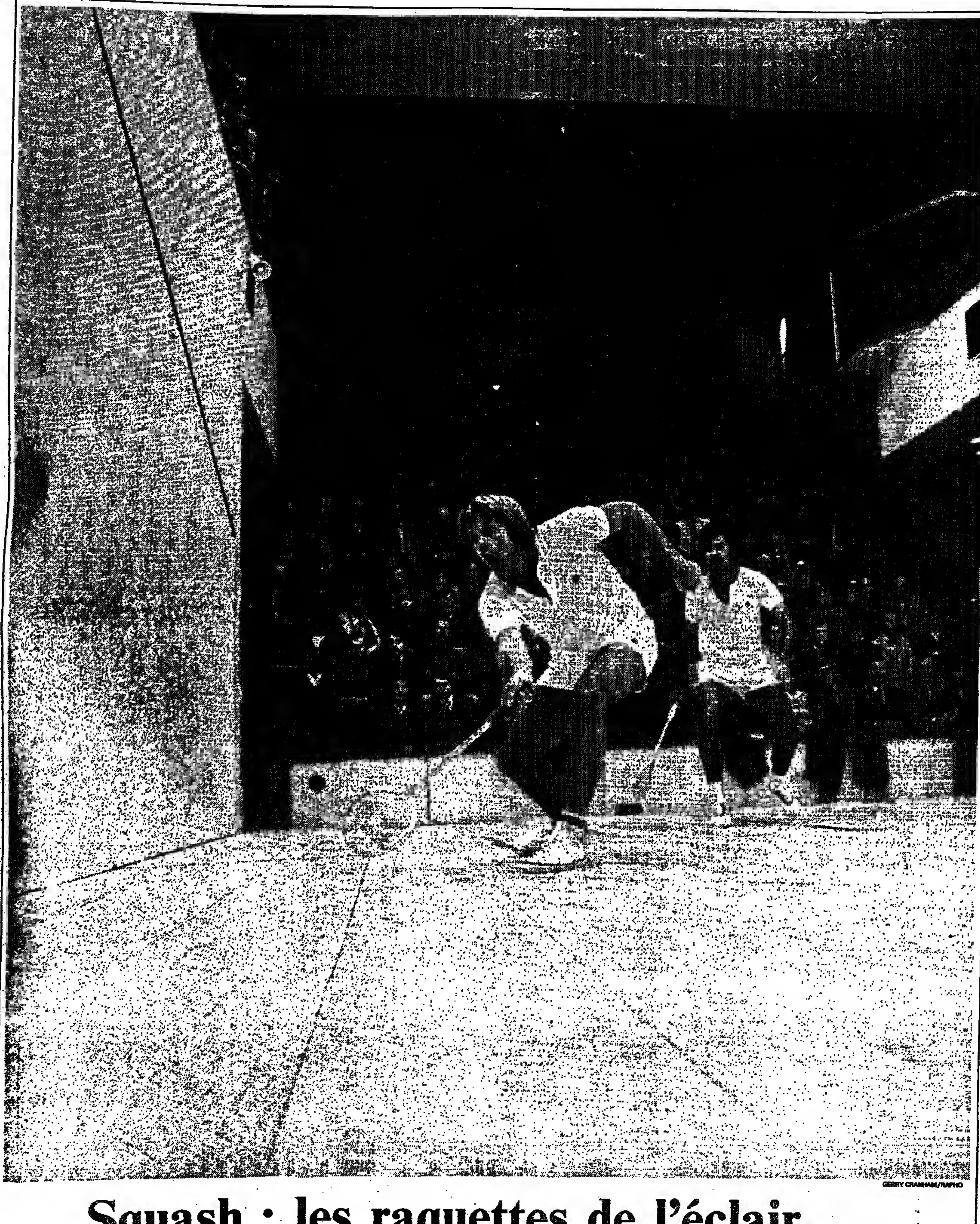
M. Maury répondra aux questions de Robert Solé et d'Alain Woodrow, du *Monde*, de Ménie Grégoire et de Robert Serrou, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

● *L'homme aux trois greffes du cœur proche de la mort.* – Le patient américain qui a subi trois greffes du cœur successives est dans un état désespéré (*le Monde* du 8 mars 1985). Une première greffe cardiaque humaine ayant échoué le 6 mars, les médecins décidaient six heures après cette intervention d'implanter un cœur artificiel. Dix heures plus tard, le patient, M. Thomas Creighton, un mécanicien de trente-trois ans, subissait une nouvelle greffe d'un cœur humain. D'après le porte-parole de l'hôpital de Tucson (Arizona), des complications sont survenues juste après l'intervention, notamment la présence de lymphe dans les poumons. – (*Reuter, UPI.*)

● *Accord de principe sur la cession de l'agence UPI.* – Devant les difficultés que rencontre l'agence américaine United Press International, ses propriétaires – MM. Ruhe et Geissler – viennent d'accepter le principe d'une cession du contrôle de l'entreprise à ses principaux créanciers.



Le Monde
Loisirs



GERRY CRANHAM/RAPHO

Squash : les raquettes de l'éclair, page II

Le Musée national des arts de la mode, page XVI

De passage à Madère, page XVIII

Nos programmes commentés de radio et de télévision, pages IX à XIII

Supplément au nº 12475. Ne peut être vendu séparément. Samedi 9 mars 1985.

Squash en prudence

Etre en forme pour jouer ; ne pas jouer pour être en forme.

LE squash fait peur. Paradoxe affligeant, ce sport bénéficie d'une très mauvaise image de marque en France, alors même qu'aucun accident mortel n'est survenu depuis son apparition. A quelques jours des Internationaux Guy-Laroche, il faut tordre le cou aux idées préconçues...

Etant entendu qu'il n'y a jamais de fumée sans feu, il convient de rappeler quelques tristes réalités. Une étude du *Lancet* – le *National geographic* médical américain – parue en janvier 1984 faisait état de trente cas de mort subite parmi les joueurs de squash du Royaume-Uni entre 1977 et 1983. Trente morts qui ont fait plus de bruit que les 1,5 million pratiquants réguliers au nord de la Manche.

Alors, qu'en est-il exactement ? La mort subite est un fait sportif. C'est du moins ce qu'a affirmé le professeur Alain Castaigne, cardiologue au CHU Henri-Mondor de Créteil, au cours d'un débat « Squash et santé » organisé en février par la revue *Tonus* et la FFSR (Fédération française de squash raquette). Selon cet éminent spécialiste, l'effort physique prédispose considérablement à la mort subite, car l'organisme est alors très sollicité. Et il semblerait – mais rien ne permet de l'affirmer – que certains sports soient, à ce niveau-là, plus dangereux que d'autres : particulièrement les sports de balle (squash et tennis) car on n'est pas maître de son effort, c'est l'adversaire qui décide, et les courses d'endurance. Cela dit, tous les sports peuvent également provoquer des morts subites : l'altérophilie, le vélo, la natation. Selon la FNMNS (Fédération nationale des maîtres nageurs sauveteurs), soixante-quinze personnes ont trouvé la mort dans des piscines entre 1978 et 1983 (apnées, épilepsie, problèmes cardiaques...) et l'on n'incrimine pas la natation, sport doux par excellence.

L'étude anglaise du professeur Robin Northcote porte sur trente cas – vingt-neuf hommes et une femme – dont la moyenne d'âge est élevée, quarante-six ans, la fourchette allant de vingt-deux à soixante-six ans. Vingt-deux sont morts « direct », sur le court, les huit autres dans l'heure qui a suivi le jeu. Mais ces trente morts sont le fruit d'une certaine logique : vingt-deux avaient eu, avant le match, des symptômes sérieux (douleur intercostale, indigestion, vertiges, fatigue croissante, maux de tête importants, essoufflement excessif, douleur au nez ou aux oreilles, palpitations) et douze étaient connus pour avoir déjà eu des problèmes cardio-vasculaires.

Par ailleurs, vingt-trois sont morts des suites d'un problème coronaire et présentaient un ou plusieurs facteurs de risques importants : tabagisme (plus de dix cigarettes par jour pour quinze d'entre eux), génétique ou infarctus du myocarde avant cinquante-cinq ans (13), hypertension (8), hypercholestérol (3), angine de poitrine (3), obésité (1). Bref, la mort subite n'a pas frappé au hasard ! Cela dit, ces décès doivent nous permettre de mieux appréhender ce sport nouveau en France.

Il faut tout d'abord convenir que la clientèle du squash est particulière. Selon A.-W. Fowler, auteur d'une étude parue en 1980 *Cause des décès sur les courts de squash*, ce sport intéresse plus particulièrement une population d'hommes de quarante ans en méforme, assertion confirmée par Northcote : « *Le squash est populaire auprès des gens d'un âge où l'on connaît des problèmes coronaires.* » Le docteur Michel Baulac, médecin fédéral national et numéro six français, reconnaît également que la clientèle du squash est très typée : « *Le squash attire les plus de quarante ans qui ne font plus de sport, se sentent vieillir et trouvent là une garantie de mouiller le maillot !* » Le squash, sport vigoureux, exige une pratique intelligente (comme tout autre sport, mais la sanction est plus dramatique). Il faut savoir que l'effort physique est dangereux, encore plus pour les gens qui n'en ont pas l'habitude, et que seul l'entraînement peut diminuer le risque. Le cœur bat à deux cents pulsations minute au cours d'une partie de squash, selon le docteur Paruit-Portes du CHU de Nantes et fonctionne, selon Northcote, à 90 % de ses capacités maximales.

Mais avec des précautions élémentaires, le squash est un sport sans danger. La FFSR a opté pour une visite médicale d'aptitude obligatoire pour tous les nouveaux licenciés, visite concernant l'appareil cardio-vasculaire et locomoteur ainsi que les yeux. Car l[…] seuls accidents réellement sp[…]cifiques au squash touche[…] aux yeux, blessés par d[…] coups de raquette intempe[…]tifs. Mais il faut savoir qu[…] dans 80 % des cas, il n'y a p[…] de séquelles et que le[…] séquelles des 20 % restan[…] surviennent selon le docte[…] Salmon, chirurgien à la fond[…]tion Curie, d'un mauvais ét[…] antérieur de l'œil. D'où l[…] recommandation de porter de[…] verres de lunettes incassable[…] des lentilles souples, éventue[…]lement des lunettes de prote[…]tion. Malheureusement ce[…] dernières sont gênantes avec l[…] transpiration. Cela dit, ce typ[…] d'accident est rare : su[…] 21 300 parties, on en a observ[…] seulement deux !

Enfin, il faut surveille[…] impérativement les personne[…] non sportives – plus partic[…]lièrement au-delà de quarant[…] ans, et surtout les anciens[…] sportifs qui se sont arrêté[…] longtemps et présentent le plu[…] haut risque d'accident au[…] moment où ils recommencent. A.-W. Fowler fait également ressortir l'augmentation du risque d'accident cardiaque par l'abus de cigarettes et donne trois recommandations précises : arrêter de fumer, s'entraîner progressivement et avoir une respiration profonde, donc une bonne oxygénation.

En conclusion, le squash s'adresse à des gens en forme qui doivent le pratiquer avec régularité. Mais la plupart des spécialistes du cœur ne croient pas en une véritable visite de dépistage, sauf cas exceptionnel. C'est au sportif de prendre au sérieux la moindre alerte. A ce sujet, l'étude anglaise est inquiétante – le squash n'est pas en cause – car la majorité des joueurs décédés avaient eu des alertes sérieuses auparavant et n'en avaient pas tenu compte. Selon le professeur Alain Castaigne, « *le sportif aime son sport, de ce fait minimise ses problèmes et n'en parle pas* ». C'est pourquoi la petite phrase de l'association anglaise de Squash-Raquettes doit rester à l'esprit de tout pratiquant : « *Etre en forme pour jouer au squash, et non pas jouer au squash pour être en forme...* ».

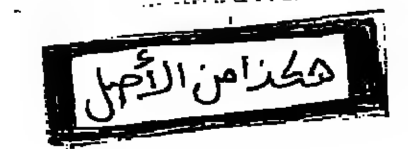
DOMINIQUE GAUTRON.

Le grand Khan

La troisième édition des Internationaux de France de squash va se dérouler, du 10 au 17 mars 1995, sur les courts du Stade-Français. La très forte dotation des parfums Guy Laroche (360 000 F) n'est certes pas étrangère à la venue des trente-deux meilleurs joueurs mondiaux et surtout du McEnroe du squash, le Pakistanais Jehangir Khan, invaincu depuis 1991. L'an passé, pour la deuxième édition, le Pakistanais avait écrasé en finale le numéro 4 mondial, l'Australien Dean Williams, sur le score époustouflant de 9/0, 9/1, 9/0.

Pour « mériter » la télévision, les organisateurs auront encore recours à leur terrain magique : un court aux quatre murs vitrés, avec un parquet bleu à marquage jaune et une balle blanche. Le squash se joue traditionnellement sur des murs classiques et un plancher en bois, avec une balle de couleur.





Les raquettes de l'éclair

Rapidité et défoulement.

JUSQU'A la fin des années 70, le squash a été considéré comme un sous-produit du tennis par les joueurs français, qui le pratiqnaient essentiellement en hiver lorsque le temps interdisait de faire un set au-dessus du filet. En 1980, on ne comptait pas plus de 200 courts de squash dans l'Hexagone pour 15 000 joueurs, alors que plus de 800 000 joueurs licenciés à la fédération de tennis s'ébattaient sur 15 000 courts.

Cinq ans après, le nombre de courts de squash a été multiplié par trois et le nombre de joueurs par quatre. Ce sport s'est affirmé comme une discipline pleinement antonome avec la création d'une fédération en 1982. Il y a désormais concurrenee entre les deux jenx, ear les amatenrs de squash-raquettes n'entendent plus rester les petits-cousins pauvres du tennis. Un véritable match est engagé.

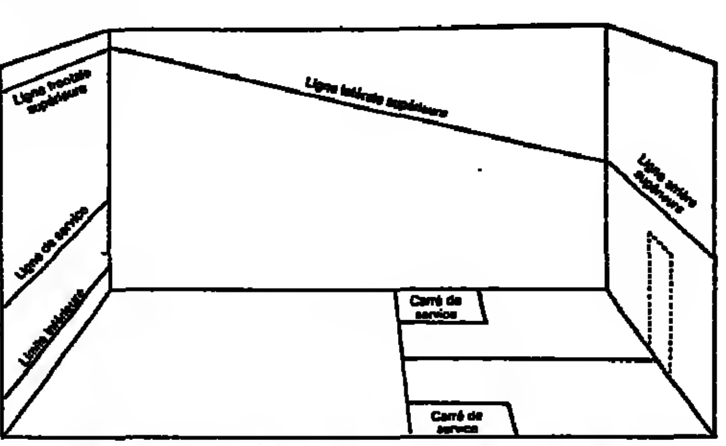
Les responsables fédéraux du tennis présentent leur jen comme le sport de toute une vie. De sept à soixante-dix-sept ans. Et même plus, comme l'a abondamment prouvé l'ancien « mousquetaire » Jean Borotra en faisant régulièrement sa partie à plus de quatre-vingts ans. Le squash a plutôt pour cible le « jeune cadre dynamique » qui entend bien le rester. Une enquête auprès des clnbs a montré que la moitié des pratiquants sont âgés de vingt-cinq ans à trente-cinq ans et disposent d'un revenu annuel an moins égal à 150 000 francs. Cette « population », qui fait aussi volontiers dn ski, du jogging et de la voile, est d'abord intéressée par le défoulement que procure l'intensité et la rapidité du jeu. Le fait d'être enfermé dans une « boîte » donne, selon un psychologue, l'impression d'être à l'intérieur d'un flipper géant.

Quarante minntes de squash équivalent à deux heures de tennis entre des joueurs de deuxième série. C'est une dépense d'énergie très profonde qui se veut adaptée aux exigences de la vie moderne. Les médecins ont eu à se prononcer sur cet aspect des choses *(voir ci-contre l'article de Dominique Gautron)*.

Les techniciens ont eu aussi leur mot à dire. Pour les tennismen, il est évident que leur jen demande une attention et une adresse qui dépassent de loin celles requises pour le squash, bien que la vitesse de la balle an service dans les deux sports soit en fait de l'ordre de 200 km/h pour les très bons joueurs. Pourtant les amateurs de squash retournent facilement l'argument de la technicité en insistant sur le fait qu'il est possible de prendre rapidement dn plaisir dans leur jeu, car les inhibitions provoquées par le filet et les limites du court n'existent pas dans leur « cube ». Ils en veulent pour preuve que les échanges, même entre débutants, sont relativement longs — de l'ordre de trente à quarante coups, — alors qu'ils sont extrêmement brefs — cinq à six coups — pour les tennismen, à l'exception des adeptes dn lift.

Au niveau supérieur, il ne fait pas de doute que l'intelligence tactique est primordiale dans la conduite d'une partie. Les coups sont *grosso modo* les mêmes, seules changent l'amplitude et la façon avec lesquelles ils sont délivrés. Le poignet du tennisman se distingue surtout par sa fermeté, alors que celui du « squashman » doit être souple et sec comme l'extrémité d'un fouet.

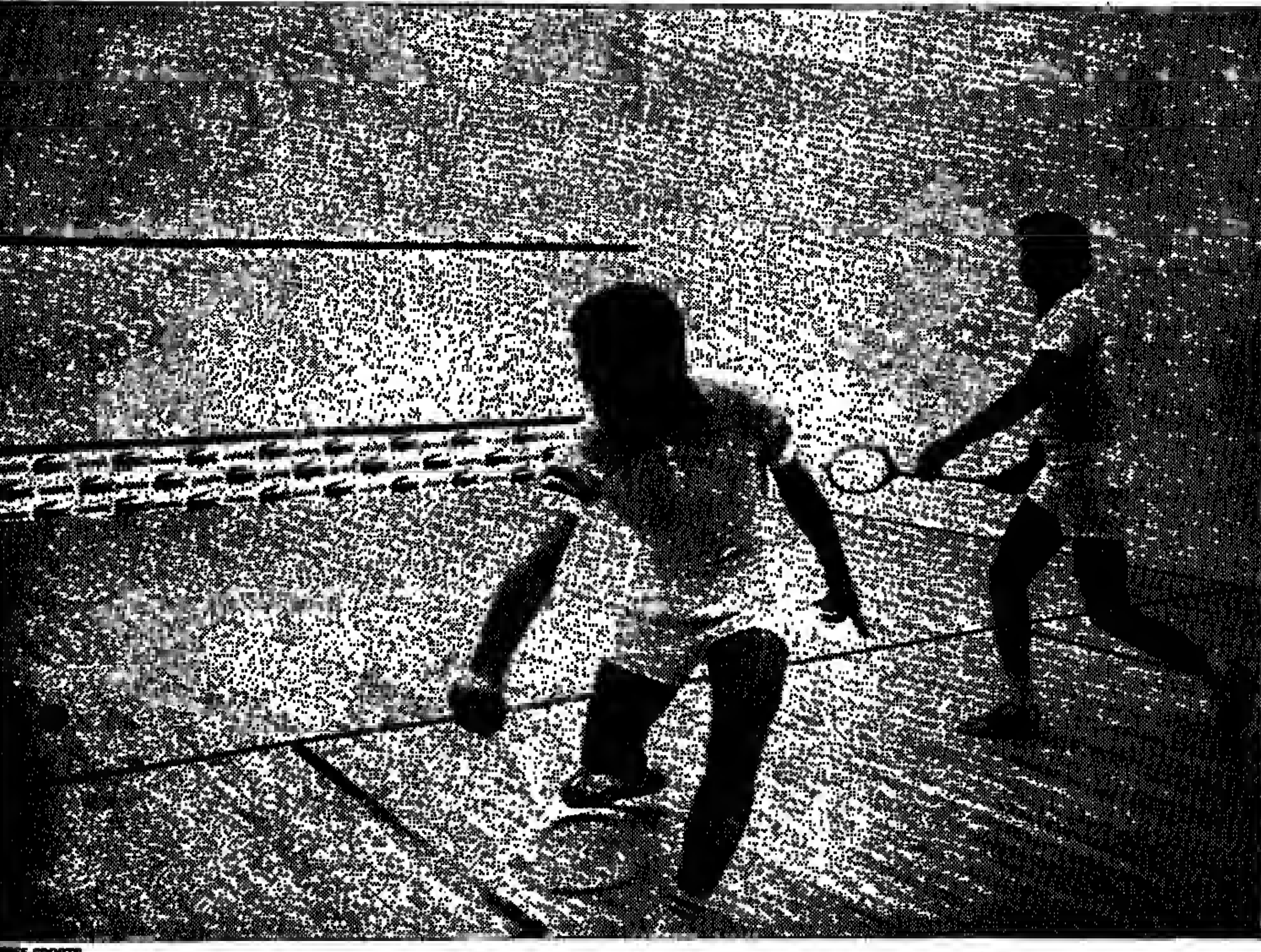
En fait, la différence la plus éclatante entre les deux sports tient au standing de leurs champions respectifs. Depuis l'avènement des tournois open en 1968, le tennis est véritablement un sport mondial. Les grands noms de la raquette — McEnroe, Connors, Wilander, Lendl, Noah — sont des stars du « sport-system » connues sur tous les continents. L'association des joueurs professionnels compte plus de huit cents membres. En revanche, l'élite du squash est beaucoup plus restreinte. En caricaturant, on peut dire qu'elle se résume à une famille de Pakistanais, les Khan. Après Sharif et Mohibnllah, e'est maintenant Jahangir qui est invincible. Il faut dire qu'il se soumet à une préparation physique qni s'apparente plus à celle des concurrents du triathlon qu'à celle des joueurs traditionnels de tennis. Toutefois cette débauehe d'énergie ne lui permet pas d'avoir plus de six ehiffres an total de la ligne de crédit de son compte en banque à la fin de l'année, alors qne les meilleurs tennismen alignent des millions de dollars.



A l'intérieur de la « boîte », le « squashman » n'a pas les inhibitions provoquées par le filet et les lignes du court de tennis.

Avant l'avènement du tennis open la situation des « pros » était alors analogue à celle des meilleurs joueurs de squash actnels. Les deux sports ont des origines communes très aristocratiques, même si l'un est apparu sur le gazon de la gentry britannique et l'autre dans la cour d'une prison anglaise où des gentlemen décavés s'étaient retrouvés pour dettes de jeu. Plus longtemps que dans le tennis, l'idéal de l'ameteurisme est resté profondément ancré dans les mœnrs. Il était de bon ton de gaguer une partie sans avoir l'air de faire l'effort de s'entraîner ou encore sans en avoir besoin pour vivre. Avant d'être un sport de compétition, le squash était en effet un système de relatious sociales. Vingt ans après les tennismen, les ehampions de squash prennent conscience qu'ils ne doivent pas se contenter des cocktails dans les elubs-houses pour subsister et que leur sport doit s'organiser financièrement pour répondre aux exigences de la haute compétition moderne.

ALAIN GIRAUDO.


PRESSE-SPORTS

Le squash a plutôt pour cible le « jeune cadre dynamique » qui entend bien le rester.
Quarante minutes de squash équivalent à deux heures de tennis entre des joueurs de deuxième série.
C'est une dépense d'énergie très profonde qui se veut adaptée aux exigences de la vie moderne.

Jeu, clubs et stages

Quelque 60 000 personnes jouent eu squash en France dans 200 clubs et sur 570 courts. Les conditions de la pratique de ce sport sont les suivantes :

● **Le terrain.** — Le court est une « boîte » de béton, aux murs parfaitement lisses, mesurant 9,75 mètres de long et 6,40 mètres de large. La limite supérieure de jeu se trouve à 4,57 mètres du sol sur le mur frontel et à 2,13 mètres sur le mur arrière, où se situe la porte d'accès. Sur les murs latéraux la limite de jeu est la ligne qui rejoint les limites frontale et arrière. La ligne de service se trouve à 1,85 mètre du sol sur le mur frontal où est également indiquée le limite inférieure de jeu à 0,48 mètre du sol.

● **L'équipement.** — La tenue est la même que pour le tennis (environ 600 francs), mais les lunettes de protection pour les yeux sont conseillées (anviron 200 francs). La raquette mesure 69 cm de long et son tamis 19,5 cm de large. Selon les matériaux de construction, son prix varie de 200 à 900 francs. La balle pèse environ 25 grammes et fait 4 cm de diamètre. Sa couleur — bleu, rouge, blanc, jaune — indique la force du rebond qui augmente aussi eu fur et à mesure qu'elle chauffe.

● **Le jeu.** — Un match se joue au meilleur des trois jeux (sets). Il faut avoir le service pour marquer un point. Le premier arrivé à neuf gagne le jeu (set). Si le score est de 8-8, celui qui n'a pas le service décide si le jeu (set) se termine en 9 ou en 10. Le score peut donc être de 9-8, 10-8 ou 10-9 selon les cas.

● **La fédération.** — Fondée en 1981, la fédération de squash-raquettes compte ectuellement 16 000 licenciés, soit un tiers des pratiquants. Son objectif est de développer la pratique des jeunes pour former des champions et d'implanter le jeu dans les entreprises. Elle donne tous les renseignements sur les possibilités de jeu. La licence coûte 70 francs par an. FFSR, 45 bis, rue d'Augueseeeu, 92100 6oulogne-Billancourt, tél. : 605.27.32.

Les clubs. — Ils sont eu nombre de 570. On distingue ceux de Paris et des grandes villes comme Lyon où, après un droit d'entrée de l'ordre de 800 francs, la cotisation annuelle revient à environ 240 francs par mois ; ceux de la banlieue parisienne où la cotisation mensuelle est de l'ordre de 210 francs après un droit d'entrée de quelque 450 francs ; enfin ceux de province où la cotisation mensuelle eet environ de 150 francs sans droit d'entrée dans le plupart des cas. A Paris les principaux clubs sont : Le Stadium (quatorze courts), 66, avenue d'Ivry (13e), tél. 575-35-37 ; le Squash du Front de Seine (dix courts), 21, rue Gaston-de-Caillavet (15e), tél. 575-35-37 ; le Squash Montparnesse (eept courts) 37, avenue du Meine (14e), tél. 538-66-20 ; le Stade Français (six courts), 2, rue du Commandant-Guilbaud (16e), tél. 651-66-53 ; le Jeu de paume (quatre courts), 74 ter, rue Lauriston (15e), tél. 727-46-86. La plupart des dirigeants de club sont réunis dans un syndicat français des exploitants de squeeh, 21, rue Geeton-de-Caillavet, 75015 Paris, tél. 575-35-37.

● **Les stages.** — Six stages sont organisés sur les courts à ciel ouvert de l'Hôtel les Folies d'Andraitx aux Baléares par Sean Flynn, professeur du squash du Front de Seine, entre le 14 mai et le 10 septembre. Les prix varient de 2 500 francs à 3 150 francs et comprennent le voyage, le pension et trois heures d'entraînement plus deux heures de jeu par jour pendant huit jours. Brochure El Dorador dans les agences de voyages, ou tél. 575-35-37.



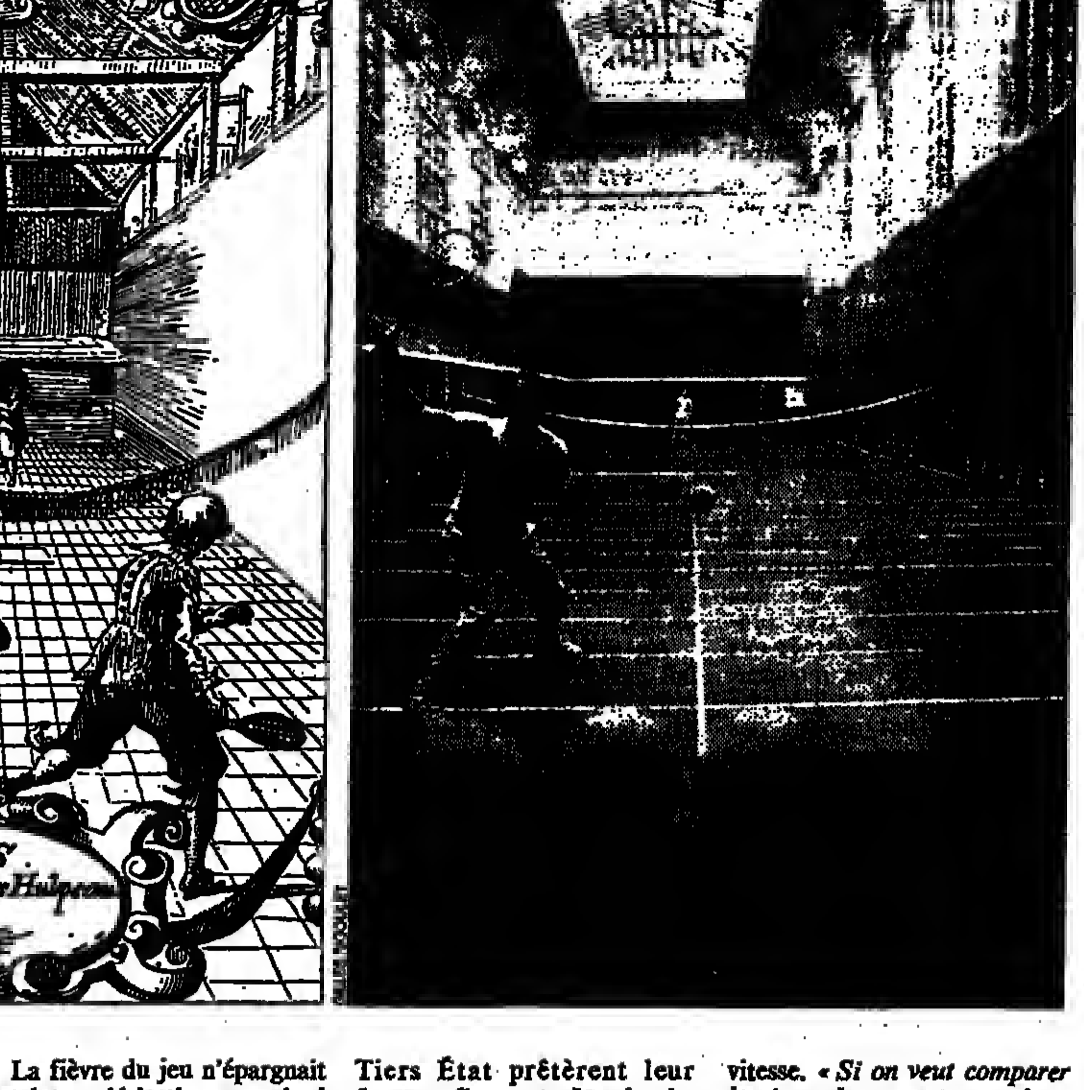
Jeu de paume, une confrérie

Codifié sous Henri IV, un bridge à la raquette.

L'ARCHITECTURE des lieux et le silence que le visiteur est invité à ne pas troubler rappellent ceux d'un cloître de monastère. Une galerie semblable à celle qu'empruntent les moines pour lire leurs prières borde, sur deux côtés, un carreau pavé de pierres. Dans un coin on trouve même la grille utilisée par les moines pour communiquer avec le monde extérieur. Ce local, situé au deuxième étage d'un immeuble de la rue Lauriston, dans le seizième arrondissement de Paris, n'est pourtant pas un lieu de recueillement. Une enseigne, apposée sur la porte d'entrée, mentionne discrètement : « Jeu de paume et de raquets ».

Quelques heures par jour, le dernier jen de paume de la eapitale (il en existe un deuxième à Bordeaux-Mérignae) résonne eneore des bruits sourds des balles de chiffon enveloppé de feutre. Trente-cinq licenciés et quelqnes joueurs oeeasionnels, presque une confrérie, tentent de perpétuer ce jeu, ancêtre de tous les sports de balle et de raqnette, que les Anglo-Saxons, plus traditionalistes, baptisent encore *real tennis*, pour le différencier du *lawn-tennis*.





Codifié pour la première fois par une ordonnance royale d'Henri IV, le jeu de paume est l'ancêtre de tous les sports de balle et de raquette. Aujourd'hui, trente-cinq licenciés et quelques joueurs occasionnels perpétuent ce sport dans les deux derniers jeux de paume qui existent encore en France.

C'est pourtant en France que le jeu de courte paume a été codifié pour la première fois en 1592 par une ordonnance royale d'Henri IV. les rois n'étaient pas les derniers à s'adonner à ce jeu. Comme Henri II, François Ier fut *« le plus robuste joueur de paume de son temps »*. A deux ans, Charles IX était déjà peint une raquette à la main.

C'est sans doute une autre raquette qu'il aurait jetée en apprenant l'attentat – manqué – contre un des ehefs huguenots, l'amiral de Coligny, qui devait mourir deux jours après, pendant les massacres de la Saint-Barthélémy. La passion dn jeu de paume coûta même la vie à Louis X, victime d'un refroidissement après une partie, ainsi qu'à Charles VIII qui heurta violement le linteau de la porte qui donnait accès au jeu du ehâteau d'Amboise.

Si le jen de paume était le jeu des rois il était aussi, pour la population, le roi des jeux. En 1596, toujours sous le règne d'Henri IV, deux cent cinquante jeux étaient officiellement recensés à Paris pour une population de 300 000 habitants.

Le jeu de paume était déjà un lieu privilégié de rendez-vous où l'on venait boire du vin et, bientôt, parier sur les parties. Il allait donner naissance au tripot, où de nombreux commerçants vinrent se ruiner. D'où l'expression « paumer » son argent.

La fièvre du jeu n'épargnait pas les ecclésiastiques, malgré les nombreuses interdictions qui leur étaient faites de *« jouer à la paume sans vergogne, en chemise et en déshabillé peu décent »*. La mauvaise réputation de ces lieux où certains se réunissaient pour comploter allait entraîner une intense répression.

Ainsi, en 1760, il ne restait plus à Paris que treize jeux de courte paume, réservés à la noblesse. Peu à pen abandonnés, les derniers jeux de paume allaient être utilisés pour des représentations théâtrales de Molière on des grands classiques; ou pour de grandes réunions dont la plus célèbre fut celle de Versailles, en 1789, où les députés du Tiers État prêtèrent leur fameux Serment. Le dernier jeu de paume parisien, celui des Tuileries, devait fermer au début du siècle pour accueillir le Musée de l'impressionnisme.

Les quinze joneurs qui le fréquentaient se cotisèrent alors, en 1908, pour faire construire deux jeux, rue Lauriston. Le deuxième devait être transformé en qnatre courts de squash en 1927 pour rentabiliser l'affaire.

C'est pourtant rue Lauriston qn'arrive en 1922 Pierre Etchebaster, un Basqne de Saint-Jean-de-Luz, adepte de la ehistera et qui allait devenir le meilleur joueur de paume de l'histoire. Maître paumier en 1925 puis ehampion du monde trois ans plus tard, il s'exilera en 1930 an Rackets tennis elnb de New-York. C'est là-bas qu'il abandonnera son titre, en 1956, pour se retirer, à soixante ans, invaincu après vingt-sept années de compétitions.

Cette domination sans partage à un âge où les ehampious des autres disciplines sont depuis longtemps à la retraite démontre que le jeu de paume privilégie l'adresse, l'intelligence et l'expérience par rapport à la force ou à la vitesse. *« Si on veut comparer les jeux de raquette aux jeux de cartes, je dirai que le jeu de paume, c'est le bridge, le tennis la belote, et le squash la bataille »*, estime M. René Diani, le président du Comité français du jeu de courte paume, rattaché à la Fédération de tennis.

La complexité des règles modernes du jeu, élaborées en 1928 et préeédées par... quatre-vingt-six définitions, pent dérouter ou rebuter le débutant ou le spectateur non averti. Pour goûter à ce jeu, six bons mois de leçons paraissent indispensables.

A moins d'avoir déjà une bonne expérience de sports voisins. Aujourd'hui, la spécialité est dominée, en France, par un autre Basque, originaire de Saint-Jean-de-Luz, Bertrand Sarlangue, vainqueur des cinq dernières Raquettes d'or, le championnat national. Parmi les meilleurs éléments, on trouve aussi Denis Grozdanovitch, moniteur de tennis et ancien champion de France de squash.

L'ambition du comité français est de redonner au jeu de paume une audience nationale. Des contacts ont été pris avec la présidence de la Républiqne, les ministères de la culture et de la jeunesse et des sports pour rouvrir à la pratique les vingt-deux jeux de courte paume confisqués par édit royal et recensés dans les châteaux de Fontainebleau, Versailles, Chantilly, Blois, etc. Une première association s'est créée à Fontainebleau. Le deuxième souci du comité serait alors de prépater, en concertation avec le ministère de la jeunesse et des sports, un exament débouehant sur un monitorat ou un professorat. *« Il ne faut pas banaliser le jeu de paume, mais lui redonner son caractère traditionnel*, estime M. Diani. *Il faut remonter son histoire. »*

GÉRARD ALBOUY.

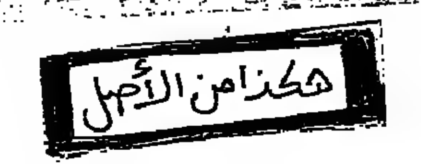
Club du jeu de paume, 74 ter, rue Lauriston, Paris XVIe. Tél, (1) 727-46-86. Droit d'entrée : 1 500 F ; cotisation : 1 800 F. Les raquettes en bois, importées d'Angleterre, sont en vente au elnb pour environ 400 F.

Compétitions : **Open de France pour les amateurs et professionnels français et étrangers :**

– Raqnette d'or, ponr les amateurs de première série ;

– Raquette d'argent pour les amateurs de deuxième série.

Les épreuves ont lieu, alternativement à Paris et à Bordeaux-Mérignac.



Paysages de l'industrie

Des ateliers d'artisans aux centrales nucléaires.

NOUVEAU « look » pour le tonrisme industriel. Jugé trop tristounet, il s'appellera désormais tourisme de *« la découverte économique »*. Ainsi en a décidé M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat et an tourisme. Pour relaneer une machine quelque peu grippée depuis le remaniement ministériel de juillet 1984, le secrétariat d'État annoncera, à la fin du mois d'avril, la création d'une association présidée par un grand industriel. Son but : promonvoir la découverte, entre deux balades, des atouts économiques de la France. *« Un tourisme comme les autres »*, affirme M. Bockel, qui précise : *« Il faut inciter le plus grand nombre de touristes français et étrangers à visiter la France des sites industriels, du travail, des grandes réalisations, des lieux d'échange et de commerce. »* Bref, mieux vendre *« l'entreprise France »* en créant un nouveau produit touristique. Il s'agit, en fait, de combiner la découverte d'un patrimoine riche et varié, parfois menacé, et la promotion commerciale. Pas facile. Une petite révolution.

RAPHO

Chaque année, 1,2 million de touristes français et étrangers visitent les sites industriels d'Alsace, dont le port autonome de Strasbourg.

Pour gagner la partie, les pouvoirs publics disposent déjà d'un volumineux rapport sur la question, rédigé par M. Richard Walther, conseiller technique au cabinet de M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme dans le précédent gouvernement. Rapport demeuré confidentiel : il devait être rendn public, le lendemain du jour où fut annoncé le remaniement ministériel.. De plus, ce tourisme de la « découverte économique » n'est pas, à proprement parler, une véritable découverte. Ainsi la région du Languedoc-Roussillon estime-t-elle la capacité du tourisme industriel à plus d'un million de visiteurs par an. Il est vrai qn'elle possède trois points forts dans ce secteur : les caves Byrrh (250 000 visiteurs en 1983), à Thuir ; les tissages catalans (80 000 visiteurs), à Arles-sur-Tech, dans les Pyrénées-Orientales, et la compagnie des Salins du Midi (200 000 visiteurs), à Aigues-Mortes, dans le Gard. Rappelons, à titre de comparaison, que dans la même région le nombre de touristes qui chaque année fréquentent la cité de Carcassonne, les arènes de Nîmes ou l'aven Armand varie entre 160 et 210 000 personnes.

L'Alsace possède également de solides atonts, avee un potentiel annuel de plus de 1 200 000 « touristes industriels ». Les principaux points d'attraction sont le port autonome de Strasbourg, le Musée de l'automobile (553 000 visiteurs) et celui du chemin de fer (240 000 visiteurs), situés tous les deux à Mulhouse. Enfin, la Franche-Comté connaît, d'ores et déjà, une forte activité touristique avec la visite des usines Peugeot de Sochaux, de la fabrique de pipes, à Saint-Claude, et de celle des skis, aux Rousses. La saline royale d'Arc-et-Senans a reçu, quant à elle, la visite de plus de 60 000 personnes.

On relèvera également le beau score obtenu par les centrales nucléaires visitées, en 1983, par plus de 400 000 personnes. A noter que ces centrales sont considérées par 80 % de la population *« comme un lieu de promenade »* à visiter avant ou après d'autres sites touristiques. Des signes encourageants, donc, mais des expériences limitées.

Les pouvoirs publics veulent aller plus loin. Les nouveaux produits touristiqnes que « patronnera » l'association lancée au printemps prochain par le secrétariat d'Etat seront soit spécialisés (circuits d'ateliers d'artisans, halte dans les écomusées, visites d'entreprises), soit inclus dans un voyage traditionnel : châteaux de la Loire et centrale de Chinon, découverte d'installations portuaires à l'occasion d'un séjour balnéaire. On envisage également de provoquer des échanges internationaux afin de permettre aux touristes étrangers de découvrir, entre deux balades, l'expérience télématique française. Des pistes sont aussi explorées en direction du patrimoine agricole. Les gares et les aéroports abriteront des expositions réservées à l'artisanat. Le métro s'ouvrira aux visiteurs curieux. La Régie a récemment donné son accord à cette proposition.

Egalement au menu, une plongée dans les sciences, du côté de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec le Musée de la robotique ; la visite des ateliers des artisans du meuble du Fanbourg Saint-Antoine, dans les onzième et douzième arrondissements de Paris ; les moulins de marée en Bretagne, les forges de Buffon en Côte-d'Or ; les canaux de Dunkerque et la découverte de la « petite Suisse du Nord ».

Enfin, les salons et les foires internationales ouverts dans les grandes villes de France proposeront aux participants, ainsi qu'aux visiteurs, des circuits permettant de découvrir l'activité économique de la région environnante.

Pourquoi, d'autre part, ne pas élaborer un vrai guide du tourisme industriel à partir des inventaires régionaux ? Cet ouvrage, ainsi que le suggère le rapport de M. Richard Walther, devrait présenter la liste des sites et des établissements accessibles au tourisme familial ou de passage, les informations utiles concernant le programme, l'intérêt et les modalités de leur visite et les informations touristiques traditionnelles qui compléteraient la découverte d'un site, d'une usine ou d'un musée technique. En résumé : une bible pour le tourisme d'affaires et les voyages d'études (1).

Les voyagistes, habitués à vendre soleil, mer, plage et Champs-Elysées, joueront-ils le jeu ? *« Pourquoi pas ? »*, répond l'un d'entre eux après avoir visité des ateliers d'artisans parisiens. Mais d'ajouter aussitôt : *« Reste à savoir quels genres de touristes accepteront de sortir des sentiers traditionnels. »* Au secrétariat d'Etat, on estime que si les « grands » professionnels s'engagent résolument, la partie peut être gagnée. Des pourparlers sont en cours pour « vendre » ces nouveaux produits touristiques. En eas d'échec, on se donnerait les moyens de les promouvoir d'une façon originale. La découverte d'un autre visage de la France mérite bien encore quelques semaines de réflexion. Le voile sera définitivement levé à la fin du mois d'avril.

JEAN PERRIN.

(1) Il existe cependant un *Guide touristique de l'Industrie en France* (Editions Horay) avec *« les industries classées par régions et par départements »* et la liste des *« musées techniques et d'archéologie industrielle »*. Prix : 64 francs. De son côté, le *Guide Hachette* présente, dans son introduction, le tourisme industriel et l'intègre dans ses itinéraires régionaux. Prix : 95 francs. A noter que le pratique *Guide du tourisme technique*, réalisé par la Société générale et édité par Solar, et qui présentait tous les secteurs d'activité économique de la France, de l'artisanat le plus traditionnel à la technologie la plus avancée, n'est malheureusement plus réédité.

Partir

Amérique du Nord : la grande braderie

A ceux qui peuvent boucler leur valise sans préavis, *Nouvelles Frontières* offrent un vrai cadeau : un vol pour *Montréal*, le 13 mars, pour 1 500 F l'aller-retour et 1 000 F l'aller simple. Par la suite, la virée canadienne coûtera 2 590 F le 20 mars, 2 790 F du 27 mars au 24 avril, 2 990 F du 1er mai au 26 juin. Pour l'été, il en coûtera entre 3 000 et 3 390 F, auxquels il faudra ajouter 300 F pour les séjours de plus de soixante jours.

A signaler également les tarifs spéciaux de *Council Travel Services* sur New-York : 1 550 F l'aller simple du 2 au 26 juin et 2 750 F l'aller-retour avec départ entre le 2 et le 6 juin et retour entre le 7 et le 24 juillet. A rappeler, enfin, les réductions consenties par *Camino* (spécialiste de l'Amérique) aux voyageurs qui s'inscrivent plus de deux mois avant le départ.

● **Nouvelles Frontières**, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : (1) 273-25-25.

● **Council Travel Services**, renseignements (1) 634-02-90 et 325-09-86.

● **Camino**, 21, rue Alexandre-Charpentier, 75017 Paris. Tél. : (1) 572-06-11.

Tous renseignements auprès des agences de voyages.

Triathlon à Cabourg

Venu des Etats-Unis, le triathlon (natation, cyclisme, course à pied) est le nouveau sport d'endurance à la mode. L'Association pour l'information et la préparation au triathlon en France (AIPTF) propose des stages de week-ends à Cabourg avec un encadrement qualifié (triathlètes, médecins sportifs, nutritionnistes, kinésithérapeutes, professeurs d'éducation physique, etc). Trois niveaux sont prévus : initiation, perfectionnement et haut niveau. Des tests de présélection (1 000 m en piscine, 20 à 30 km à vélo et 5 à 8 km à pied) seront organisés tous les week-ends de mars. Prix : adhésion à l'AIPTF : 250 F ; stages de 200 à 400 F ; hébergement au Grand Hôtel ou au Castel Fleury : de 400 à 740 F avec les repas.

● **AIPTF**, 63, rue Boissières, 75116 Paris. Tél : (1) 501-92-06.

Sites en Aquitaine



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Plusieurs sites en Aquitaine sont intéressés par le tourisme da « la découverte économique ».

BERGERAC (Dordogne)

Institut expérimental du tabac. On visite les laboratoires de recherche sur la plante et sa transformation en matière première.

Le jardin botanique peut également être visité (du 15 août au 30 septembre).

● **Domaine de la Tour, 24108 Bergerac. Tél. : (53) 57-48-88, (sur rendez-vous).**

BORDEAUX (Gironde)

Ports de Bordeaux et port du Verdon. La belle rade naturelle du port de la Lune et le pont d'Aquitaine. Outillage gigantesque pour transborder les containers.

● **Port du Verdon. Tél. : (56) 05-43-82.**

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC (Gironde)

Caves Cusenier. Des kilomètres d'anciennes galeries souterraines. C'est là que vieillit le vin mousseux. On visite de septembre à la fin avril. Jours ouvrables et sur rendez-vous.

● **Tél. : (56) 34-36-30.**

PARENTIS-EN-BORN (Landes)

Société Esso. De Pâques au 1er novembre. Visite d'une exposition expliquant les techniques de prospection et d'extraction du pétrole dans cette région. Environ 2 millions de tonnes par an.

● **Société Esso, route du Lac. 40160 Parentis-en-Born. Tél. : (58) 78-42-52.**

LACQ (Pyrénées-Atlantiques)

Elf-Aquitaine. Visite et explication des modes de prospection du gaz naturel. De juin à septembre.

● **SNEA, 26, avenue des Lilas. 64000 Pau.**

NAVARRENX (Pyrénées-Orientales)

Société industrielle Lansalot. Visite d'une usine de fabrication d'horloges comtoises en... Aquitaine.

● **Accueil sur rendez-vous. Tél. : (59) 34-51-90.**

Sans oublier, bien sûr, la visite d'une conserverie de foies gras à Saint-Laurent-sur-Manoire (Dordogne). Usine de conditionnement et élevage d'oisons.

● **Foies gras Champion. 24330 Saint-Pierre-de-Chignac. Tél. : (53) 53-69-00.**

Superbagnères : Les Pyrénées sans vertige

Randonneurs, à vos marques !

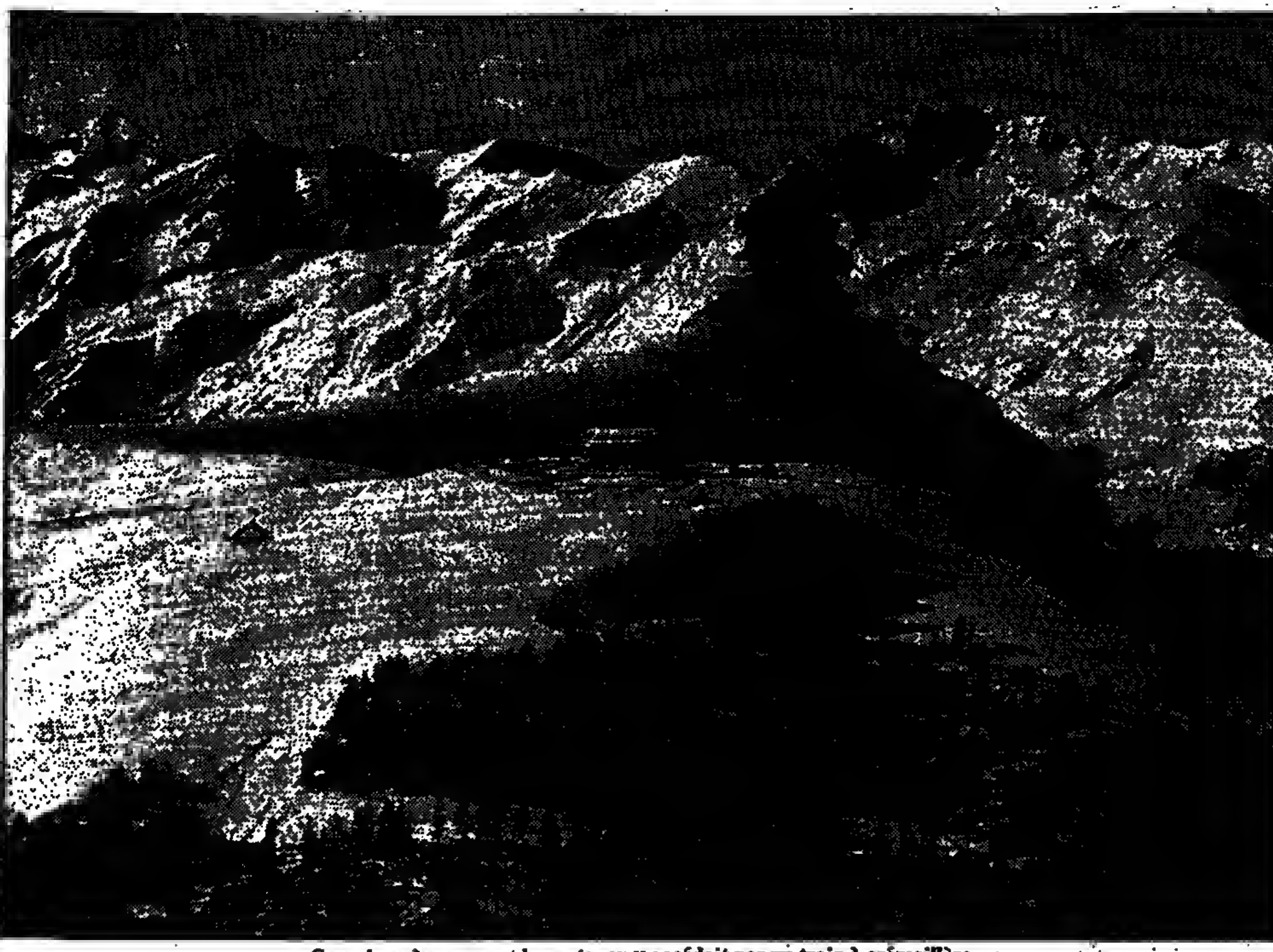
LES amoureux de la glace bleue et les fous du dénivelé sourient toujours à l'évocation des stations des Pyrénées. Un massif qui a dû attendre le 6 janvier 1984 pour accueillir, à La Mongie, l'épreuve du slalom spécial messieurs de la Coupe du monde. Pourtant, vouloir comparer les trente-sept stations des Pyrénées à celles du massif de la Tarentaise ou du Danphiné relève de l'absurdité. Autant mettre en concurrence Cannes et Honfleur.

A l'inverse, croire que toutes les pistes de la chaîne se comparent à une descente de lnge pour enfants est une grave erreur. Les « très-bons-skienrs-nostalgiques-des « noires » vertigineuses-le soir-dans un café-parisien » seraient sans doute surpris par des pistes, certes souvent courtes, mais raides... Le sujet est clos. Comme devrait l'être, pour les Parisiens, celui de l'éloignement redhibitoire des Pyrénées. Paris-Luchon, par Bordeaux, représente un peu plus de 800 kms. Lorsque l'on connaît certains embouteillages dans la vallée du Rhône, il est possible d'envisager des comptes un peu plus précis.

Alors, injustement pénalisé ce massif ? Sans aucun doute : il ne représente qn'environ 15 % du flux vers les stations de sports d'hiver françaises. Depuis deux ans, cependant, la tendance change. Les fameux Parisiens évitent, un peu plus souvent, la descente Rhône-Alpes pour un petit slalom vers le Sud-Ouest.

Un parcours bien recompensé. Même si la comparaison avec les Alpes autrichiennes paraît osée, l'on trouve, il est vrai, dans ce massif, une tranquillité et une qualité de vie qui tiennent sans doute à la proximité de villes moyennes, dont la plupart sont des stations thermales. Ainsi Luchon, située en plein centre des Pyrénées, en représente un pen le « modèle ». Dotée d'une infrastructure touristique importante, ville de cure par excellence (près de trente-quatre mille curistes traités chaque année), elle est située à quelques kilomètres de la station de Superbagnères.

Un lieu bien surprenant où trône, an milien de quelques hôtels et boutiques, un superbe palace des années 20. Avant la création de la route, l'accès des élégantes se faisait par un petit train à crémaillère. Si les conditions dn voyage ont changé, le site est resté à peu près le même. Un promontoire, dominé par le pic Céciré, qui dispose d'une vue très dégagée compte tenu de l'altitude relativement faible de la station (1 800 m). Les pistes partent de Superbagnères, sur chaque versant, les remonte-pentes ne servant qu'à rejoindre celles-ci. Elles obéissent à la règle « conrtes mais bonnes », et certaines noires n'ont rien à envier à celles d'antres massifs. Les équipements vétustes, dont un incroyable panier où l'on se tient debout deux par deux, vont être remplacés, dès l'année prochaine. Le Sivom, (syndicat intercommunal), qui regroupe les trois communes propriétaires, prévoit nn budget de deux milliards de francs à cette fin. Superbagnères sera d'autre part reliée, dans quelqnes années, à Luchon par une télécabine débrayable de grande capacité, évitant ainsi les lenteurs d'nne superbe route de 17 kilomètres.



Superbagnères : avant la route, on y accédait par un train à crémaillère.

Ce qui pourrait être l'autre visage des Pyrénées, c'est une « station » de Haute-Garonne. Annonçons tout de suite la couleur : trois remonte-pentes, un hôtel-restaurant et quelques superbes chalets installés dans d'anciennes granges groupées autour d'une ravissante église. Situé au fond d'une vallée formant un cirqne enchanteur, le village est traversé par une petite rivière à truites. Pour un ski bien tranquille, ce bourg offre la perspective d'un repos complet où les enfants seront à l'abri de tous risques. Un endroit dont on ne peut, compte tenu de tout cela, que murmurer le nom : Bourg-d'Œuil.

Il existe aussi, ou en plus, des stations classiques, implantées au cœur d'un massif et disposant sur place de confort et d'importantes possibilités de ski. Gourette est l'une d'entre elles. Avec une réserve toutefois, concernant le développement d'un béton qui ne présente pas beaucoup de charme. Dommage, car le cirqne de Gourette, dominé par le pic de Ger, an cœur de la vallée d'Ossau, présente des qualités d'enneigement et d'ensoleillement indiscutables. Les deux restaurants d'altitude offrent une halte dans un cadre de rêve. Là encore la vue très dégagée et la sensation d'espace qui en découle sont surprenantes au regard de l'altitude.

Le domaine skiable de Gonrette offre de multiples possibilités mais, paradoxalement, ce sont les débutants qui seront les plus pénalisés. L'ensemble des pistes du cirque est, en effet, d'une difficulté relativement élevée, la seule piste très facile se trouvant sur le plateau, à mi-chemin des sommets. Pour les bons skieurs, la palette est beaucoup plus large et les variétés de hors pistes, lorsque le temps le permet, réservent d'amusantes snrprises et de multiples combinaisons. Plus encore, Gourette dispose d'un large éventail de randonnées en moyenne montagne.

Ces randonnées, qui, la plupart du temps, n'excédent pas la journée, sont réalisables à partir des remontées existantes. Ainsi le tour du Pène Meda (2 520 mètres) est accessible du haut de la télécabine de Pène Blanqne, pour une redescente en poudreuse vierge jusqu'aux abords de la station. La plus intéressante de ces escapades à ski reste la liaison avec une autre station dn Béarn : Artouste. Plus de 1 700 mètres de dénivellé dans une vallée aux multiples facettes. La beauté de ce site sauvage a d'ailleurs conduit les écologistes à s'opposer à l'équipement en remontées de la liaison Gourette-Artouste.

Chimère pour les uns, nécessité pour les autres, cette jonction ne semble pas près de se réaliser. Le stade de neige d'Artouste s'en accommode pour l'instant. Un endroit enrieux, ce parking jouxtant le lac de Fabrèges d'où part une télécabine rejoignant les nombreuses pistes sauvages dominant le parc national des Pyrénées. L'une d'entre elles offre une superbe descente dans une forêt de sapins jusqu'au désert plateau du Soussoueou. Pas d'hôtels, point de chalet ; l'appellation stade de neige n'est pas un leurre. Seul point de rencontre, un restaurant d'altitude à proximité du pic de Herrana.

La commune voisine de Laruns envisage, sur ce site, la création d'une station nouvelle avec, en projet, la réalisation de 2 200 lits. Un programme qui devrait s'étaler sur sept ans et qui se veut homogène et « raisonnable » avec la construction de deux hôtels et d'un ensemble de studios banalisés permettant un taux d'occupation maximum.

Le retard d'équipement, général à ce massif, trouve ainsi une certaine force dans un nouveau développement, moins intensif mais sans doute plus respectueux de l'originalité de la région. Il devrait permettre aux Pyrénées de trouver une place plus conforme à ses qualités d'ensoleillement et d'enneigement. Même si cette année la neige a fait largement défaut et entraîne, pour l'ensemble des stations du massif, une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 15 %, peut-être le seul point commun avec les « grands des Alpes ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Carnets de pistes

ARTOUSTE (1400-2100)

Accès : le stade de neige, situé à 18 km de Laruns, une ville distante de 38 km de Pau. Cette dernière est desservie par train et par avion (Air Inter).

Accueil : syndicat d'initiative (59) 05-31-41 ; école de ski français (59) 05-10-13 ; bureau des guides (59) 05-89-75.

Hébergement : les hôtels sont situés à Laruns ou à Gabas. Au total, 8 hôtels (1 ou 2 étoiles), 1 maison familiale, 1 village de vacances et 9 campings. Un restaurant d'altitude au sommet des pistes. Les prix en hôtel deux étoiles varient de 180 F à 300 F par jour, pour deux personnes.

Ski : une vingtaine de kilomètres de pistes balisées, dont deux noires, desservies par huit remontées dont une télécabine. Les tarifs : 39 F la carte demi-journée, 58 F la journée et 280 F la semaine.

GOURETTE (1400-2400)

Accès : à 50 km de Pau.

Accueil : office municipal du tourisme (59) 05-12-17 ; club des sports (59) 05-12-19 ; école de ski (59) 05-10-20.

Hébergement : 6 hôtels (1 ou 2 étoiles), 600 appartements, chalets et gîtes ruraux. Pour l'« après-ski », trois night-clubs, deux restaurants d'altitude et un jardin d'enfants. Un forfait comprenant le logement en studio pour deux personnes, avec les remontées mécaniques, revient de 650 F à 800 F, suivant la saison.

Ski : Une trentaine de kilomètres de pistes desservies par 17 téléskis, 4 télésièges et 2 télécabines. Les tarifs s'échelonnent de 40 F la demi-journée (60 F par jour) à 305 F pour six jours consécutifs.

LUCHON - SUPERBAGNÈRES (600-1800-2260)

Accès : 800 km de Paris. Aéroports principaux : Toulouse (140 km) et Tarbes (100 km). La gare de Luchon est desservie tous les jours au départ de Paris. Superbagnères se trouve à 17 km de Luchon.

Accueil : office du tourisme de Luchon (61) 79-21-21 ; office du tourisme de Superbagnères (61) 79-13-87 ; école de ski (61) 79-00-74 et 79-08-75.

Hébergement : A Superbagnères, deux hôtels seulement et des locations pour une capacité totale d'environ 1 000 lits. A Luchon, une trentaine d'hôtels (1 ou 2 étoiles). Les loisirs sont, bien évidemment, très développés avec trois night-clubs, deux cinémas, un golf de neuf trous, un centre équestre, l'établissement thermal, l'aéroclub, des tennis... Un forfait hôtel 2 étoiles, pension complète, avec forfait remontées revient à environ 1 700 F, « loisirs en poche » compris.

Ski : 22 km de pistes de ski (dont cinq noires) desservies par 15 remontées mécaniques. Pour le ski de fond, deux boucles représentant 22 km, dont 18 km en forêt. Les forfaits coûtent 36 F la demi-journée, 53 F la journée et 275 F la semaine.

● **Renseignements sur l'ensemble des stations du massif :**

A Paris, Maison des Pyrénées : (1) 261-58-18.

A Lille, Maison Midi-Pyrénées : (20) 61-15-06.

A Nantes, Maison des Pyrénées : (40) 89-04-17.

Précision : Dans le carnet de piste d'Avoriaz (*nos éditions du 23 février*), le numéro de téléphone de l'Office du tourisme était erroné. Le bon numéro est (50) 74-02-11.

Partir

Aérobic et ski nordique

L'OCCAJ, association de tourisme et de loisirs, propose une formule originale dans la station d'Autrans (Isère). Aérobic le matin avec un moniteur spécialisé et ski de fond l'après-midi. Prix du stage : 530 F par personne et par semaine (jusqu'au 13 avril), avec en plus l'hébergement en pension complète au village olympique, de 895 F à 1 260 F la semaine, suivant la saison. L'encadrement et la fourniture du matériel de ski sont compris dans le prix du stage.

● **Renseignements et inscriptions : OCCAJ, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : (1) 526-21-21.**

Bonjour les acrobates

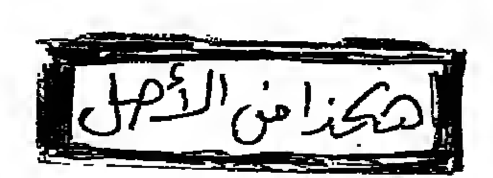
Le ski artistique et acrobatique figure au programme des Jeux olympiques de 1988 de Calgary. La France aura de très sérieuses chances de médailles dans cette nouvelle discipline qui comprend le ballet, les bosses et le saut. Pour en juger, il est possible d'aller admirer du 14 au 16 mars à La Clusaz (Haute-Savoie) les champions qui y disputeront une étape importante de la Coupe du monde.

● **Maison du tourisme, 74220 La Clusaz. Tél. : (50) 02-60-92.**

« A fond »

Le « kilomètre lancé » (KL), c'est-à-dire la vitesse pure à ski, n'est plus réservé à une petite élite de « dingues ». Avant la Coupe du monde des Arcs, où les professionnels tenteront du 25 au 29 mars sur la piste de l'Aiguille rouge d'améliorer le record établi l'an passé (209 km/h). Les amateurs pourront essayer, eux aussi, d'aller « à fond ». L'école de ski de l'Arc 2000 organise à l'attention des audacieux des stages et prête du matériel adapté. Les 16 et 17 mars aura lieu une épreuve de sélection qui permettra aux dix meilleurs de participer à la Coupe du monde les 23 et 24, en levée de rideau des épreuves professionnelles.

● **Arc 2000, 73700 Bourg-Saint-Maurice. Tél. : (79) 07-32-55.**



Le Tyrol au fond

Cent trente-cinq kilomètres, le « grand stade » nordique de Seefeld.

DANS la série des « grands stades » de ski de fond, Seefeld apparaît aux premières places, aux côtés d'Oslo en Norvège, de Falun en Suède, et de Lahti en Finlande. En janvier dernier, la station autrichienne avait d'ailleurs accueilli les championnats du monde de cette discipline. Une nouvelle occasion pour les gens de ce plateau situé à 1 200 mètres d'altitude, en plein Tyrol, de conforter la réputation d'un territoire considéré comme le premier « centre nordique » d'Autriche avec ses 185 kilomètres de pistes balisées et tracées.

A Seefeld, sport et tourisme ont toujours fait bon ménage. Mieux : l'un n'est jamais allé sans l'autre depuis cinquante ans. Le début de l'osmose remonte à 1933. Le foehn, un vent chaud ennemi de la neige, avait alors balayé les pistes destinées à accueillir, à Innsbruck, les épreuves des 18 et 50 kilomètres des championnats du monde. Les compétitions nordiques se replièrent donc sur le village de Toni Seelos, l'idole des foules autrichiennes, qui devait obtenir à cette occasion-là son premier titre en ski alpin et passer à la postérité comme l'inventeur du virage skis parallèles.

Le « premier Dieu du ski », comme on le surnomme encore, allait ensuite venir en France afin d'y préparer l'équipe tricolore pour les championnats du monde de 1937, à Chamonix, et qui devaient être marquées par le triomphe d'Émile Allais. Le nom de Seelos occupe aujourd'hui encore une place de choix au panthéon de Seefeld ainsi que celui de son élève, Régina Schöpf, la petite merveille des années 50, qui ramena sur le plateau une médaille d'argent olympique conquise à Cortina-d'Ampezzo. Cette heureuse propension de la station à faire la « une » de l'actualité du ski sera de nouveau illustrée par l'organisation des épreuves nordiques des Jeux olympiques d'Innsbruck en 1964 et 1976.

Cette succession d'événements devait avoir autant d'incidence sur l'économie locale que la construction, en 1913, de la ligne de chemin de fer entre Innsbruck et Garmisch-Partenkirchen, de l'autre côté de la frontière, en Allemagne. La petite communauté paysanne qui vivait alors exclusivement d'agriculture transforma progressivement son mode de vie et, aujourd'hui, ses deux mille cinq cents membres se consacrent tous, directement ou indirectement, au tourisme.

Toute la panoplie de l'accueil à l'autrichienne est ici rassemblée, de l'hôtel luxueux à la traditionnelle pension de famille, une formule particulièrement développée et qui favorise les relations avec l'habitant. Le réseau de communications qui desservent Seefeld a, il est vrai, facilité cette expansion. L'accès est en effet commode, même pour un... Parisien. On quitte l'autoroute à Garmisch, après un parcours de 920 kilomètres.

Il ne reste plus ensuite que 40 kilomètres (par une nationale de qualité) pour atteindre le village. Le chemin de fer présente également un réel intérêt : chaque soir, à 22 h 40, un train quitte la gare de l'Est en direction d'Innsbruck, rallié directement après un trajet d'un peu plus de treize heures en wagons-lits. Vingt kilomètres séparent les bords de l'Inn de la gare de Seefeld.

L'originalité du village, dont la capacité d'accueil s'élève à huit mille cinq cents lits, réside, à l'image de l'ensemble du Tyrol, dans le strict maintien du caractère rural de l'environnement. Aucune tour ne vient troubler le paysage. Pas la moindre résidence disgracieuse. Seefeld porte la marque d'un développement exemplaire. Ses maisons, pour la plupart habillées de bois, se situent à distance respectable l'une de l'autre. La nature a ainsi conservé ses droits, de même que l'architecture traditionnelle, dont la séduction s'exprime avec le plus d'éclat, au cœur du village, dans les rues qui enlacent l'église et une somptueuse et massive bâtisse, ancien monastère « dissous » au dix-neuvième siècle et, aujourd'hui, converti en hôtel « quatre étoiles ».

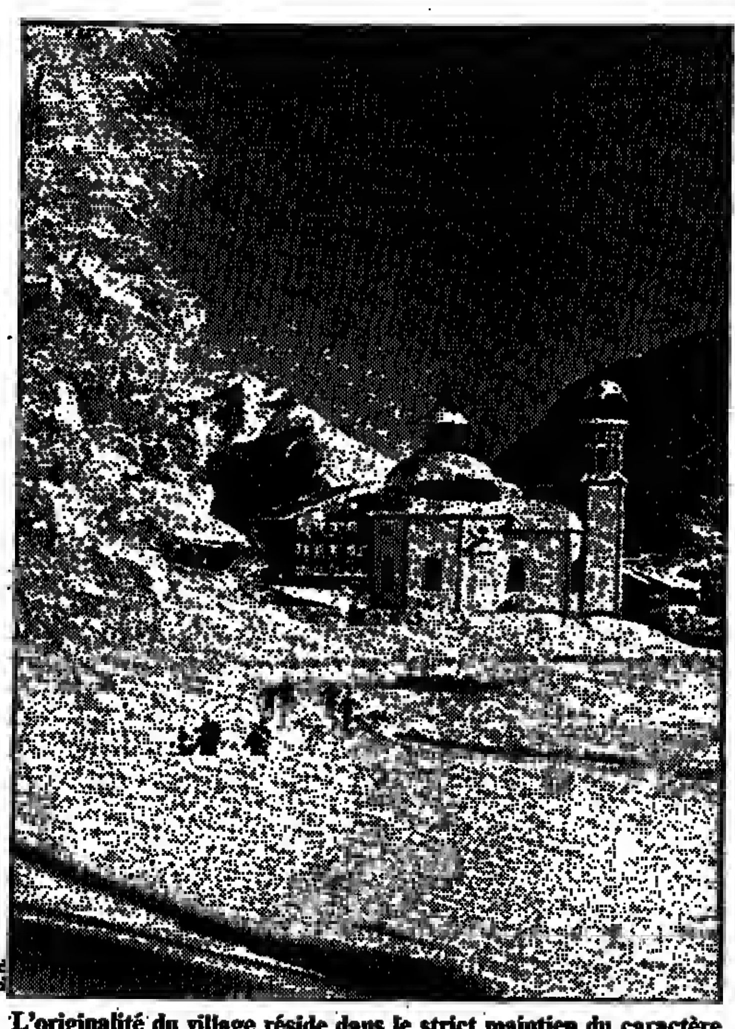
Cet effort d'une collectivité entière pour préserver jalousement son trésor (un étranger ne peut, par exemple, y devenir propriétaire) resterait vain si les skieurs de fond ne trouvaient, en plus, traces à leur goût. Les 185 kilomètres de pistes annoncés existent bel et bien, et ils s'étendent vers les villages de Leutasch et de Mosern. Autant de circuits à vocation sportive pour les uns, à vocation « promenade » pour les autres, où il est bien agréable de s'arrêter, au soleil, de midi, pour un casse-croûte sur le pouce près d'un des nombreux petits greniers à foin qui parsèment le paysage.

Le réseau de pistes converge immanquablement vers le stade des neiges, aménagé aux portes mêmes de Seefeld. Point de départ et d'arrivée, c'est là qu'on chausse ou déchausse pendant que les joueurs de curling lancent leur engin sur la glace et que les patineurs virevoltent, tout à côté, au rythme d'une valse. C'est là que, depuis trois siècles, un tumulus accueille une petite chapelle baroque dont la finesse et la modestie illustrent, à leur manière, la volonté du village de tourner le dos à la vanité des usines à ski.

LIBERT TARRAGO.

● **Renseignements** : Office national du tourisme autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 742-78-57.

Sur place : Fremdenverkehrsverband Seefeld, A 6100 Seefeld. Tél. : 19 (43) 52-12-23-13 ou 23-16.



L'originalité du village réside dans le strict maintien du caractère rural de l'environnement. Pas la moindre résidence disgracieuse. Seefeld porte la marque d'un développement exemplaire.

rtige

Carnets de pistes

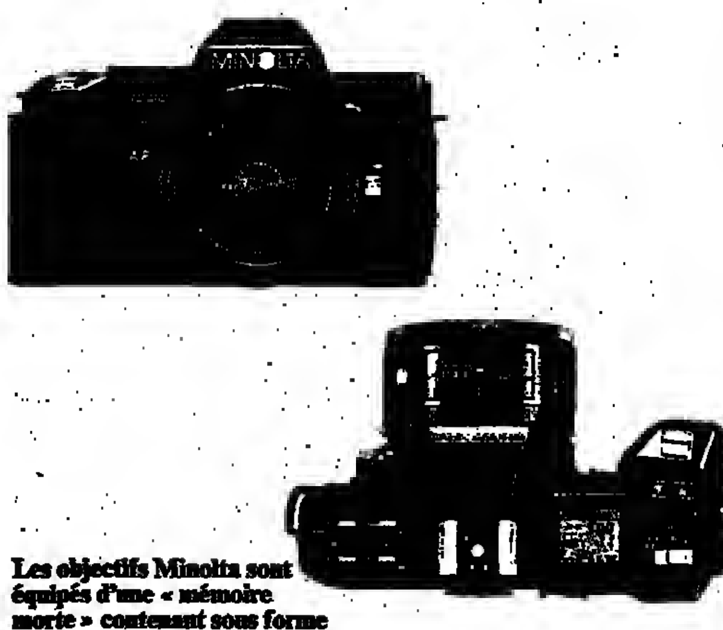
ARTOUSTE (1400-2100)

GOURETTE (1400-2400)

LUCHON-SUPERBAGNÈRES (600-1800-2260)

Au.to.ma.tic

Un micro-ordinateur derrière l'objectif.



LE premier appareil photo 24×36 mm à mise au point et à exposition automatiques commandées par micro-ordinateur a été commercialisé fin janvier par la firme japonaise Minolta Camera. Cet appareil, le Minolta 7000, est un reflex à objectifs interchangeables qui, à première vue, ne se distingue guère de ses concurrents. Tout au plus, comme le Canon T-70 disponible sur le marché depuis plus d'un an, comporte-t-il sur le boîtier un écran à cristaux liquides sur lequel s'affichent les réglages opérés pour chaque photo. Pourtant, le Minolta 7000 est très différent : tous ses objectifs (douze actuellement, vingt-quatre dans les prochains mois) sont équipés d'une minuscule mémoire morte (1) contenant sous forme numérique l'enregistrement d'une trentaine de paramètres propres à chaque optique et qui sont nécessaires pour obtenir automatiquement la mise au point (2) et l'exposition (3) du film.

Lorsque l'objectif est monté sur l'appareil photo, des circuits électriques permettent le transfert de ces données à deux unités centrales de traitement logées dans le boîtier et constituées de circuits intégrés du type C-MOS, équivalant chacun à qnelqne cent cinquante mille transistors. Chaque unité a une capacité de 8 bits, ce qui correspond à la capacité d'un micro-ordinateur personnel de faible puissance et a permis de faire de l'automatisme du Minolta 7000 le plus complet réalisé à ce jour.

La mise an point, tout d'abord, est commandée par l'un des calculateurs après analyse des deux bords opposés de l'image qui sont projetés par deux lentilles sur un senseur de cent vingt-huit microscopiques cellules. De la comparaison de ces deux segments d'image (dont certaines caractéristiques sont identiqnes lorsque l'image est nette), l'ordinateur détermine la distance dn sujet et commaude en conséquence le moteur réglant l'objectif. Les données enregistrées dans la mémoire morte de chaque optique permettent ce réglage pour toutes les focales, malgré, par exemple, les différences de longueurs des diverses moutures et les différences de déplacement des lentilles pour une même distance de mise an point.

L'appareil, d'autre part, programme lui-même la sensibilité dn film employé (depuis une année, environ, les cartouches 35 mm comporteut à cet effet un code, dit DX, qui peut être lu par un dispositif dans le boîtier). Dès qu'une photo est prise, un moteur assure l'entraînement de la pellicule. En ce qui concerne l'exposition automatique, plusieurs programmes sont possibles, la sélection de l'un d'eux dépendant des conditions de prises de vue. Ainsi, le programme change avec la focale de l'objectif : d'une part, il favorise les vitesses rapides avec les téléobjectifs de plus de 105 mm (pour réduire le risque d'image floue due an bougé, risque qui augmente avec la focale de l'objectif), d'autre part, il favorise les petits diaphragmes avec les focales de moins de 35 mm (pour accroître la profondeur de champ qui est recherchée par le photographe utilisant un grand angulaire). L'automatisme de l'exposition est également assuré en photo an flash. Dans ce cas, la mise au point (le second dispositif automatique de l'appareil) fonctionne même dans l'obscurité, donc avant le déclenchement de l'éclair. Pour cela, des diodes émettent un rayonnement proche de l'infrarouge, qui permet au senseur de ceut vingt-huit cellules de recevoir une image du sujet et de l'analyser.

Le Minolta 7000 n'est pas le premier appareil équipé d'un micro-ordinateur. Le Canon T-70 comporte même un microprocesseur similaire de 8 bits. Comme le Minolta, il possède aussi un programme d'exposition différent selon les focales (grand angle, normal, téléobjectif). Pourtant, face au Minolta, le Canon T-70 apparaît comme un reflex assez classique car il appartient au photographe d'appuyer sur une touche pour obtenir le programme grand angle, téléobjectif ou normal. Autrement dit, l'utilisateur choisit un programme que le microprocesseur met ensuite en œuvre. Cette technique est fondamentalement la même sur tous les appareils automatiques à multiprogrammes, même lorsqu'ils sont moins sophistiqnés que le Canon T-70. Avec un Minolta 7000, le choix lui-même est automatique, l'ordinateur l'effectuant à partir des données mémorisées dans chaque objectif. Le système permet des raffinements extrêmes. Ainsi, avec les zooms (cinq sont déjà disponibles), le programme d'exposition change automatiquement durant la variation de focale lorsqu'on passe du grand angulaire au téléobjectif. En définitive, le Minolta 7000 réalise un automatisme adapté aux conditions techniques de prise de vue et libère le photographe de tout souci.

Les objectifs Minolta sont équipés d'une « mémoire morte » contenant sous forme numérique l'enregistrement d'une trentaine de paramètres permettant d'obtenir automatiquement la mise au point et l'exposition du film.

Il reste que pour créer des effets spéciaux à des fins esthétiques ou expressives, les réglages qui assurent la meilleure netteté et les couleurs les plus exactes peuvent se révéler inadaptés. C'est le cas si le photographe soubaite traduire un mouvement par un effet de filé, détacher un visage sur un fond très flon, jouer sur l'éclairage pour obtenir un clair-obscur ou fausser l'exposition pour obtenir des couleurs délavées. Le Minolta 7000 le permet comme n'importe quel appareil, et l'opérateur peut obtenir toutes les corrections ou même composer au clavier de l'appareil son propre programme d'exposition. Toutefois, dans ce cas, ce n'est plus l'ordinateur de bord mais le photographe qui a l'initiative pour résoudre tel ou tel cas particulier de prise de vue. Aussi, seuls des professionnels ou des amateurs connaissant parfaitement la technique photographique pourront ntiliser le Minolta 7000 à cette fin.

Est-ce à dire que l'informatique ne peut plus rien dès qu'interviennent des considérations esthétiques ? Certainement pas. Et, dans un domaine voisin, infiniment plus complexe, celui des images synthétiques, il est déjà prouvé que l'ordinateur est un extraordinaire assistant de l'artiste. En photographie, tous les effets propres à l'enregistrement de l'image (4) peuvent être programmés par le constructeur car tous procèdent de trois réglages techniques seulement : la vitesse d'obturation, le diaphragme et la distance de mise au point. Il est certain que de tels programmes seront mémorisés dans les futnrs appareils. Le système Minolta 7000 autorise cette évolution car les possibilités de son micro-ordinateur sont loin d'avoir été toutes exploitées. Le Minolta 7000 ne fait qu'ouvrir la voie à une nouvelle race d'appareils photographiques.

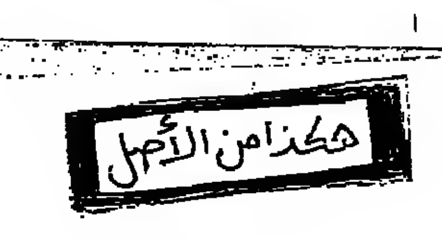
ROGER BELLONE.

(1) La mémoire morte, ou ROM *(read only memory)*, stocke les données invariables utiles au calcul de l'ordinateur (par exemple, la focale de l'objectif et son ouverture maximale). Elle ne peut pas être modifiée. A l'inverse, la mémoire vive, ou RAM *(random access memory)*, peut recevoir constamment les informations ce qui permet d'y stocker les données variables (par exemple l'intensité de la lumière qui éclaire le sujet ou la distance à laquelle il se trouve).

(2) La mise au point est le réglage de l'objectif pour la distance à laquelle se trouve le sujet. Elle consiste à éloigner ou à rapprocher du film des lentilles ou un groupe de lentilles afin que l'image nette se forme sur l'émulsion sensible. Lorsqne la mise au point est automatique, le mouvement des lentilles est effectué par un micro-moteur sur commande d'un micro-ordinateur qui, lui-même, utilise les données fournies par un détecteur qui a mesuré la distance à laquelle se trouve le sujet.

(3) L'exposition consiste à insoler la surface sensible avec une quantité de lumière déterminée pour que s'y forme l'image. Elle est réalisée en combinant deux éléments : le diaphragme, dont l'ouverture variable permet de régler le débit de lumière ; l'obturateur, dont la vitesse permet de déterminer le temps pendant lequel la lumière impressionne l'émulsion. L'exposition automatique est le réglage de ces paramètres sur commande du micro-ordinateur après mesure de l'intensité de la lumière par une cellule.

(4) Les effets spéciaux procèdent aussi d'éléments indépendants de la phase d'enregistrement sur le film : choix du décor et de l'éclairage, mise en scène, coloration de la lumière. Il est évident que ces éléments appartiennent entièrement au photographe.



Victor Hugo et la Commune

Un « moment de conscience » de l'histoire vu par Claude Santelli.

LA célébration du centenaire de la mort de Victor Hugo et l'attitude protestataire que celui-ci adopta en faveur des victimes de la Commune ont servi un vieux projet du réalisateur Claude Santelli : *« Je méditais depuis longtemps sur cette tranche d'histoire*, dit-il, *car ce qui m'intéresse ce sont ces moments de conscience, de déchirement, qui forgent l'esprit d'une nation. »* Un an de préparation, dix jours de tournage en studio et dix en extérieur, enfin plus de quatre mois de montage aboutissent à cette émission de deux heures, diffusée en deux fois.

Mais d'abord une question : qui sait encore ce qu'a été la Commune de Paris ? Les manuels d'histoire exécutant souvent l'événement en un ou deux paragraphes, qui visite, en 1985, le mur des Fédérés au cimetière du Père-Lachaise ? Le bref rappel historique que brosse Claude Santelli n'est pas superflu. Le 2 septembre 1870, Napoléon III, qui a déclaré la guerre à la Prusse six semaines auparavant, capitule à Sedan. Le 4, la République est proclamée, ce qui conforte les Parisiens dans leur conviction intime d'opposition au Second Empire.


PISTER/TF 1.

Mais le siège de Paris apparaît à ses habitants comme une humiliation intolérable, et la couardise du gouvernement « bourgeois » de M. Thiers, se réfugiant à Versailles et acceptant les conditions de paix imposées par Bismarck, crée un climat de résistance. Aussi, quand, le 18 mars 1871, le commandement militaire tente de récupérer les canons rassemblés sur le « Champ des Polonais », à Montmartre (à l'emplacement actuel de la basilique du Sacré-Cœur), les Parisiens s'y opposent. Le 28 mars, la Commune de Paris est officiellement proclamée. Elle durera exactement deux mois et s'achèvera par une répression sanglante et une vague de déportations.

Autant dire que l'œuvre réalisée par Claude Santelli et Françoise Verny est un document grave, ce qui ne veut pas dire ennuyeux, mais qui s'est refusé la facilité de la reconstitution classique de l'événement avec costumes, faits d'armes et scènes de cascadeurs professionnels. Seules quelques scènes, brèves, donnent une image des acteurs de cette épopée : Adolphe Thiers, Jules Vallès, Eugène Varlin, Louise Michel, la future « Vierge rouge », institutrice à Montmartre, qui emprunte le visage de Marie-Christine Barrault, tandis qu'Alain Cuny prête son lyrisme enflammé à Victor Hugo. Les événements de cette période inspireront bien à ce dernier *l'Année terrible*, un recueil de poèmes, mais on ne saurait dire pour autant que Victor Hugo ait été, à la manière d'un Vallès ou d'un Lissagaray, un écrivain directement impliqué dans cette mini-révolution.

Pour tout dire, Hugo n'aima pas la Commune pour son côté débraillé et anarchiste.. En revanche, lorsque, de nouveau exilé en Belgique, il offre publiquement asile à tout communard pourchassé par les troupes du général Galliffet, il retrouve les accents de la plus pure tradition voltairienne. Pour dénoncer l'arbitraire, il monte au créneau, comme le feront après lui Emile Zola pour défendre le capitaine Dreyfus ou François Mauriac pour plaider la cause des républicains espagnols ou dénoncer la torture en Algérie.

Le rapprochement avec les événements de mai-juin 1968 – moins les morts, heureusement ! – était trop tentant pour que Claude Santelli n'en use pas, même discrètement, à l'image. Mais les analogies entre les deux mois du temps des cerises de 1871 et ceux de 1968 étaient trop flagrantes pour s'en priver : dans les deux cas, volonté d'une prise de parole, d'une protestation vécue comme une fête, d'une participation active au cours de l'histoire, d'une fraternité des cœurs transcendant les réalités technocratiques de la vie en société...

L'autre trouvaille de cette évocation historique, c'est le recours à l'hélicoptère pour situer, visuellement, le cadre et les frontières de l'événement, à Paris mais aussi à Versailles, qui symbolise la province. Dans cette approche, l'architecte Roland Castro tient des propos aussi passionnants que passionnés sur le rapport entre l'histoire et l'architecture à Paris : depuis les travaux du baron Haussmann, destinés à élargir les rues pour s'épargner la répétition des barricades de la révolution de 1848, jusqu'à la partition sociologique et politique des Parisiens, avec ses zones populaires (Montmartre, Ménilmontant, Faubourg-Saint-Antoine) éloignées des zones bourgeoises (Neuilly, Champs-Elysées). C'est en effet sur les Buttes de la capitale qu'éclate, le 18 mars 1871, l'émeute populaire. Débarqué de Bordeaux ce jour-là, Victor Hugo est monté pour conduire son fils aîné à sa dernière demeure, au Père-Lachaise. On ouvre la première barricade pour laisser passer le cortège funèbre. Cette rencontre fortuite, ces marques de déférence des premiers communards, ont-elles provoqué un déclic irréversible chez Victor Hugo ?

Mais déjà la parenthèse d'une révolution romantique se referme. L'ordre reprend le dessus et l'exécution « sauvage » par les communards, le 17 mai, des otages du 7 avril, va servir d'alibi à la répression de la Semaine sanglante (22-28 mai 1871). Au Père-Lachaise, suprême bastion de la résistance, on dénombrera mille six cents tués ou fusillés.

Le bilan total s'élèvera, selon les historiens, à quelque trente mille morts. Utilisant une expression de notre temps, Roland Castro qualifie l'opération de « ratonnade », tandis que, pour Michelle Perrot, *« c'est notre Chili »*. Par ailleurs, cinquante mille prisonniers seront parqués à Versailles, dans l'orangerie et les écuries du roi. Un an plus tard, le 3 mai 1872, le premier convoi des déportés appareille pour la Nouvelle-Calédonie, à bord de la frégate *Virginie*. De sa terre d'exil où elle poursuit son métier d'institutrice, Louise Michel consigne ses observations : *« Le dimanche, du matin au soir, ma case était pleine de Canaques apprenant tout par cœur. »* Elle rapporte en outre que *« parmi les déportés, les uns prenaient parti pour les Canaques, les autres contre »*.

Claude Santelli a beau affirmer que son projet d'émission est largement antérieur aux événements actuels en Nouvelle-Calédonie, c'est un fameux coup de projecteur que lui fournit l'actualité.

CLAUDE DURIEUX.

● **L'Année terrible**, mercredi 13 mars à 21 h 30 et vendredi 15 mars à 21 h 50, sur TF1.

Vu pour Vous

Ventre à louer

● **Téléfilm : l'Homme comblé**, TF 1, samedi 9 mars, 20 h 40 (90 mn).

Laura, la quarantaine, mariée, est stérile. Sa meilleure amie, Nelly, dix ans de moins, fraîche comme une rose malgré sa vie de bâton de chaise, ne l'est pas. Le couple Laura-Bertrand désire fortement un heureux événement. Une seule solution : que Nelly le fasse. Ce qui implique que Bertrand fasse l'amour à Nelly, sans tomber amoureux.

Imaginez la situation, burlesque. *L'Homme comblé* le sera effectivement, et « ses » deux femmes aussi, puisque celle qui aura la douloureuse tâche de porter cet enfant accouchera de jumeaux. On partagera équitablement le fruit de neuf mois de travail. Affaire entendue !

Fraîcheur de sentiment, comique de situation, cette comédie légère de Paula Delsol, interprétée allégrement par Eva Darlan, Valérie Mairesse et Julien Dubois, ne s'adresse pas seulement au bas ventre (à louer), mais parfois à l'intelligence.

MARC GIANNÉSINI.

Divan ésotérique

● **Série documentaire : la Passion de la vie**, TF 1, mardi 12 mars, 21 h 35 (55 mn chaque épisode).

La passion de la vie concerne-t-elle le domaine de la médecine traditionnelle, de la psychanalyse ou de la psychothérapie ? Est-ce un mélange de psychologie et de biochimie ? On ne sait pas au juste. Une certitude : Alessandro, Sigried comme Philippe souffrent d'une maladie insidieuse, qu'on appelle le mal de vivre. Ils ont décidé de suivre une psychothérapie à l'institut Arthur Janov, le promoteur de la thérapie dite *« primale »*. A la différence du traitement psychanalytique freudien, qui nécessite parfois des années de séances, la thérapie primale est concentrée dans le temps.

Peu à peu la pression des traumatismes s'échappe, la névrose est assumée, transcendée. C'est du moins ce qu'on nous dit. Parallèlement, Jacotte Chollet et André Voisin, les auteurs de cette série en quatre volets, interrogent d'autres médecins sans que l'on sache exactement les liens entre ces deux discours.

L'esprit de cette série semble passionnant, mais peut-être fallait-il plus de patience, plus de modestie pour capter l'attention du téléspectateur non initié.

M. G.

Les bradeurs de la côte

● **Le Soleil des autres**, FR 3, jeudi 14 mars, 20 h 35 (90 mn).

Ces coins de Provence convoités par les promoteurs immobiliers, marchandés, bradés parfois par leur propre municipalité après d'âpres et sordides spéculations, sont devenus légion. On le sait sans le savoir. Il faut un scandale ou une protestation lancée par des amoureux de la nature pour s'en souvenir. Et, d'une manière générale, la question ne passionne pas les foules. En traitant ce sujet, *le Soleil des autres*, film produit par FR 3 Marseille pour la collection « Cinéma 16 » de la troisième chaîne, risquait donc d'ennuyer. Il n'en est rien.

D'une histoire banale, celle d'un architecte venu de la ville pour s'installer avec sa très belle amie dans une ferme perdue de Provence où vivent un jeune couple de paysans et le patriarche des lieux, Armand Meffre (auteur du scénario et des dialogues) et Guy Jorre (le réalisateur) ont su tirer le meilleur parti. On trouve judicieusement mêlés les éléments d'une intrigue policière bien menée (l'architecte est assassiné, qui l'a tué ?) et ceux d'une magouille immobilière bien argumentée. Résultat : *le Soleil des autres* tient en haleine tout en permettant de plonger au cœur du drame vécu par un hameau tranquille que l'on voue au destin mythique de future « cité soleil ».

De beaux paysages où se dressent de vieux mas tapis au fond des pinèdes, le chant incessant des « cri-cri » accentuent encore l'incongruité du projet. Mais ce film n'aurait sans doute pas la même résonance sans la présence d'un Jacques Dufilho qui, d'un ton si juste, interprète Gédéon, le vieux fermier farouchement accroché à ses terres. A croire que Dufilho fut un jour ce paysan méfiant, têtu et vitupérant contre des « étrangers » venus l'envahir. Des Français, peut-être, mais pas du « pays ».

ANITA RIND.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 10 MARS

L'Aile ou la cuisse ■

Film français de Claude Zidi (1976), avec L. de Funès, Coluche.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un prince de la gastronomie part en guerre contre un grand patron de la restauration industrielle. Beaucoup d'argent et d'effets techniques pour des gags étirés. Mais il y a, tout de même, dans une avalanche de décors coûteux et de gadgets, de bons moments comiques. Grâce à Louis de Funès, qui se déguise, s'énerve et pique ses crises habituelles. Coluche joue le rôle de son fils, un « bon gros » qui fait gentiment le clown. Le contre-emploi n'est pas satisfaisant.

Je suis un évadé ■ ■

Film américain de Mervyn Le Roy (1932), avec P. Muni, G. Farrell (vo sous-titrée) (N.).
FR 3, 23 h 50 (89 mn).

Un ancien combattant de la première guerre mondiale, réduit au chômage et à la misère, commet un vol dans l'Etat de Georgie. Cela lui vaut dix ans de bagne. Mais il s'évade. La suite est étonnante et vraie, puisque c'est l'histoire, transposée, d'un journaliste de Chicago, Robert Elliot Burns. L'Amérique des années 1920-1925, déjà minée par la crise, apparaît dans ce réquisitoire contre l'injustice sociale et les horreurs du système pénitentiaire. Ce film eut un grand retentissement. Il a compté parmi les œuvres majeures d'Hollywood au début du parlant. L'interprétation de Paul Muni est forte et poignante.

LUNDI 11 MARS

L'Indic ■

Film français de Serge Leroy (1982), avec D. Auteuil, P. Rocard.
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

Un policier veut obliger une jeune fille, amoureuse d'un beau garçon dont elle ignorait les attaches avec un gang corse, à lui servir d'indic. Ici, on ne dit pas « balance », comme chez Bob Swaim. C'est une adaptation d'un roman de Roger Borniche. Le réalisateur n'a pu éviter les clichés d'une intrigue policière, mais il a bien traité les rapports psychologiques des personnages.

Landru ■

Film français de Claude Chabrol (1962), avec C. Denner, D. Darrieux.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

De 1915 à son arrestation en 1919, un escroc aux petites annonces matrimoniales séduit des femmes seules, les dépouille de leurs biens et brûle leurs cadavres dans la cuisinière d'un pavillon de banlieue. Affaire criminelle devenue mythique. Jusqu'au pied de l'échafaud, Landru nia les meurtres... Françoise Sagan et Claude Chabrol ont reconstitué sa carrière de « Barbe-Bleue ». Avec un humour qui devient, parfois, féroce. Chabrol oppose le cynisme d'un héros anarchiste (inoubliable création de Charles Denner) à la crédulité de ses victimes. Les vedettes féminines passent vite au fourneau !

MARDI 12 MARS

Paradis pour tous ■

Film français d'Alain Jessua (1982), avec P. Dewaere, J. Dutronc.
A 2, 20 h 40 (116 mn).

Un psychiatre programme pour le bonheur, avec un traitement de son invention, un jeune cadre dépressif. Il s'est fait, ainsi, l'apprenti sorcier de la déshumanisation. Le mot « flashage » remplace celui de « décervelage », mais le résultat est le même. Cette fable sociale, construite sur un retour en arrière, n'expulse pas l'angoisse que peut ressentir le spectateur par l'humour. On regarde cela avec un malaise presque constant. Le meilleur des mondes de Jessua n'est — volontairement — pas confortable. Patrick Dewaere tint là son dernier rôle.

Jupiter, fils de Flicka

Film américain de Louis King (1945), avec R. Mac Dowall, P. Foster.
FR3, 20 h 35 (75 mn).

Jupiter est un poulain blanc ; Flicka est sa mère, mais son père fut un étalon sauvage. Alors, forcément, il ne se comporte pas comme un cheval ordinaire. Il y a un peu de sentimentalité, comme dans les aventures du chien Lassie, de beaux décors naturels et des bêtes galopantes. On se demande ce que les hommes viennent faire là-dedans.

JEUDI 14 MARS

Mourir à Belfast ■

Film américain de Tony Luraschi (1979), avec C. Wasson, S. Haydon.
A 2, 14 h 50 (116 mn).

Un jeune Américain d'origine irlandaise, marqué par la guerre du Vietnam, s'en va, en idéaliste, rejoindre les combattants de l'IRA. Tony Luraschi a reconstitué la tragédie divisant les deux communautés d'Irlande du Nord avec un réalisme saisissant. Mais il a montré aussi la double manipulation d'un être à la recherche d'une bonne cause par les responsables de l'IRA et ceux de l'Intelligence Service britannique. En fait, il condamne toute violence et mène cette aventure individuelle jusqu'au symbole.

VENDREDI 15 MARS

L'Homme du Sud ■ ■

Film américain de Jean Renoir (1945), avec Z. Scott, B. Field (v.o. sous-titrée) (N.).
A 2, 23 h (92 mn).

La lutte d'un planteur de coton et de sa famille pour faire fructifier une terre abandonnée. Le meilleur film de la « période américaine » de Jean Renoir. William Faulkner participa aux dialogues, et le cinéaste français exilé fit vivre, d'une manière presque documentaire, les « pauvres Blancs » des Etats du Sud. Rien, ici, ne porte la marque d'Hollywood. Les rigueurs de l'hiver, les difficultés en tout genre frappent un petit monde de pionniers qui s'obstinent à dominer la nature. A l'authenticité des personnages s'ajoute — c'était alors nouveau chez Renoir — une dimension spiritualiste.



Pêcheurs (d'images) d'Islande

Il était une fois un « pays de glace » où décidèrent de se rendre une poignée d'hommes afin d'en explorer la région le plus sauvage... Ce n'est pas le début d'un conte. Une équipe d'aventuriers s'est bien rendue en Islande pour y vaincre le Jökulsa (prononcez le « j » comme un « y »), un fleuve que personne n'avait osé affronter jusque-là. Il a fallu deux mois à cette expédition pour franchir les murailles liquides du Jökulsa, négocier ses rapides, débouler ses chutes géantes, esquiver les multiples embûches naturelles qui le jalonnent, de sa source à son embouchure dans l'océan Atlantique nord.

C'est dans les profondeurs du Watnajökull, le plus grand glacier d'Europe, que l'équipe est allée chercher le berceau du Jökulsa. Bravant une météo épouvantable, traversant un lac parsemé de centaines d'icebergs pour simplement parvenir à gagner le glacier, ils ont lentement avancé. Ils n'y seraient jamais parvenus sans l'aide de moyens de transport très élaborés et spécialement adaptés pour l'occasion : kayak, autochenille, petits avions ultra-légers démontables qui seront, durant tout ce voyage, *« les yeux de l'expédition »*.

Paysage glaciaire où l'homme paraît aussi minuscule qu'une fourmi. Une épopée que le document réalisé par Bruno Cusa permet de vivre pas à pas. Trois caméras automatiques s'ajoutant aux matériels de tournage synchrone habituels permettent de rester, minute après minute, au cœur de l'action. Rien d'étonnant que ce film ait obtenu, en décembre dernier, le Prix de la presse au Festival d'aventure vécue de La Plagne.

ANITA RIND.

● *Entre ciel et glace*, le 9 à 18 h 15 ; le 11 à 15 h 45 ; le 15 à 10 h 20 (52 mn.)

Sélection

DOCUMENTAIRES

Les meilleurs dessins animés de Youri Norstein : il est soviétique, il a quarante-trois ans, il est considéré comme l'un des cinéastes d'animation les plus doués de notre époque. Bravo pour ce document proposé par Alain Burosse, responsable des programmes courts. Le 10 à 16 h 50, le 12 à 9 h 45.

Spécial surprise : un cocktail bien dosé de courts métrages, de vidéo et d'animation, en couleur ou en noir et blanc. Un moment ravigotant pour les oiseaux de nuit ou les insomniaques, le 12 à 0 h 10.

VARIÉTÉS

Donna Summer en concert : une chaude nuit d'été (les grands succès de cette dame de la chanson, qu'elle a interprétés, en 1983, dans l'immense amphithéâtre Pacific, en Californie), le 9 à 21 h 20, le 11 à 14 h, le 13 à 11 h 05, dans la nuit du 15 au 16 à 2 h 55.

Coca Cola rock concert : spécial Prince (funk, rock, new wave, ambiance mauve et sexy avec Little Red Corvette, 1999, Computer Blue...), le 9 à 16 h 04, le 11 à 11 h 50, le 13 à 17 h 10, le 15 à 18 h 04.

Les films

L'ALCHIMISTE. — Film américain de C. Band (1981), avec R. Ginty, L. Dooling.

En 1871, un alchimiste condamne un homme à ne jamais mourir. Ce film fantastique, inédit, est d'une médiocrité totale.

Diff. le 9 à 23 h, le 11 à 9 h, dans la nuit du 15 au 16 à 3 h 50.

L'INDISCRÉTION. — Film français de P. Lary (1982), avec J. Rochefort, J.-P. Marielle.

L'étrange aventure d'un homme qui croit rencontrer son double. Le scénario est compliqué, la mise en scène ne parvient pas à créer, de façon satisfaisante, l'angoisse psychologique qu'elle cherchait. Décevant, malgré la participation de grands comédiens.

Diff. le 10 à 20 h 30, le 14 à 22 h 10, dans la nuit du 15 au 16 à 1 h 20.

CELLES QU'ON N'A PAS EUES ■. — Film français de P. Thomas (1980), avec M. Aumont, M. Galabru.

Six hommes mûrs voyagent ensemble par le train. Ils se racontent des aventures amoureuses de leur jeunesse, qui ont tourné à l'échec. Une suite de narrations, de confessions, où le scénariste-dialoguiste Jacques Lourcelles apporte l'esprit de Sacha Guitry, où le réalisateur Pascal Thomas fait intervenir la nostalgie, la mélancolie, l'insolite.

Diff. le 11 à 20 h 30, le 12 à 10 h 45, dans la nuit du 14 au 15 à 0 h 30.

UN JUSTICIER DANS LA VILLE (n° 2). — Film américain de M. Winner (1981), avec C. Bronson, J. Ireland.

Suite — huit ans après, à Los Angeles — du *Justicier dans la ville* qui se passait à New-York. Charles Bronson, architecte, perd définitivement sa fille à cause d'affreux voyous et reprend ses expéditions punitives. Technique brillante pour un tableau de mœurs sauvages.

Diff. le 12 à 20 h 30, le 14 à 9 h.

UN ÉTRANGE VOYAGE ■. — Film français d'A. Cavalier (1980), avec J. Rochefort, C. de Casabianca.

En compagnie de sa fille adolescente, un homme recherche sa mère disparue dans un train. Pour cela, tous deux vont à pied sur la voie ferrée, entre Troyes et Paris. Enquête et découverte d'une affection réciproque, auparavant mal exprimée. Mise en scène tendre et pudique des sentiments. Prix Louis-Delluc 1980.

Diff. le 14 à 20 h 30.

POURQUOI PAS ! ■ — Film français de Coline Serreau (1977), avec S. Frey, C. Murillo.

Deux hommes et une femme entre vingt-cinq et trente ans vivent en ménage à trois dans un pavillon de banlieue. Chronique, sans provocation, de nouveaux comportements amoureux et sociaux, une utopie réalisée, malgré quelques heurts de caractère. Réalisation et direction d'acteurs très soutenues. Prix Georges-Sadoul 1977.

Diff. le 15 à 22 h 20.

REPRISES

Pour les films suivants, se reporter à nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LE JEUNE MARIÉ ■. — Film français de B. Stora (1982), avec R. Berry, B. Fossey. Diff. le 9 à 11 h, le 11 à 10 h 20.

UN AMOUR DE SWANN ■■. — Film franco-allemand de V. Schlöndorff (1983), avec J. Irons, O. Muti. Diff. dans la nuit du 9 au 10 à 0 h 20.

ERASERHEAD ■. — Film américain de D. Lynch (1977), avec J. Nance, C. Stewart. Diff. dans la nuit du 9 au 10 à 2 h 10, du 12 au 13 à 1 h 35, le 15 à 14 h.

LAURA, LES OMBRES DE L'ÉTÉ. — Film français de D. Hamilton (1979), avec D. Dunlap, J. Mitchell. Diff. dans la nuit du 9 au 10 à 4 h 35, le 13 à 21 h 46, le 15 à 23 h 55.

COURAGE... FUYONS ■. — Film français d'Y. Robert (1979), avec J. Rochefort, C. Deneuve. Diff. le 10 à 11 h 25, le 15 à 16 h.

LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE ■. — Film japonais de K. Saito et S. Chiba (1980). Diff. le 10 à 22 h 10, le 12 à 15 h 45, le 13 à 23 h 55.

BLOW OUT ■. — Film américain de B. de Palma (1981), avec J. Travolta, N. Allen. Diff. le 10 à 23 h 55, dans la nuit du 11 au 12 à 1 h 10.

SARAH ■. — Film français de M. Dugowson (1983), avec J. Dutronc, G. Lazure. Diff. le 12 à 14 h, le 14 à 10 h 50.

LE TROMPETTE. — Film hongrois de J. Rosza (1978), avec Z. Csoma, F. Fabian. Diff. le 12 à 22 h 5, le 14 à 14 h, le 15 à 9 h.

Samedi 9 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- 8.00 Journal.
- 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (diffusé le 7 fév.).
- 10.15 Challenges 85.
- 10.45 Cinq jours en Bourse.
- 11.00 Concert : Trio opus 9 n° 3 en ut mineur de Beethoven. Interprété par le trio à cordes de Paris ; 11 h 45 Couleurs de la musique.
- 11.55 Pic et Poke.
- 12.10 Accroche-cœur.
- 12.30 Bonjour, bon appétit : La matelote de lotte aux poireaux confits.
- 13.00 Journal.
- 13.35 Télé-foot 1.
- 14.20 Série : Pour l'amour du risque.
- 15.15 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
- 15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et du tiercé.
- 16.15 Temps X.
- 17.05 Série : Les yeux bleus.
- 18.05 Trente millions d'amis.
- 18.35 Magazine auto-moto.
- 19.00 D'accord pas d'accord (INC).
- 19.18 Jeu : Anagram.
- 19.40 Cocoricocoboy.
- 20.00 Journal.
- 20.35 Tirage du Loto.
- 20.40 **Téléfilm : Un homme comblé.** De F. Berchaux et P. Delsol. Avec E. Darlan, J. Mairesse, A. Semenoff... *(Lire notre article.)*
- 22.10 **Droit de réponse : Potions magiques ?** Emission de Michel Polac. Avec les professeurs J.-P. Escande, J.-C. Sournia, P. de Vernejoul, J.-B. Baron, les docteurs P. Meyer, R. Dalet, la chanteuse Rika Zaraï, des vétérinaires et des étudiants.
- 0.00 Journal.
- 0.20 Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente : L'Homme des statistiques. Extérieur nuit : Axel Bauer, *Cargo de nuit.*

ANTENNE 2

- 10.00 Journal des sourds et des malentendants.
- 10.20 Vidéomaton.
- 10.35 Reprise : Platine 45. *Fox the Fox ; Daniel Auteuil ; les Surfs ; Pat Benatar ; Ritchy...*
- 11.05 Les carnets de l'aventure. *« La Chevauchée vers l'Ouest »*, de S. Walchuck.
- 12.00 A nous deux.
- 12.45 Journal.
- 13.25 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
- 14.15 Top 50.
- 14.55 Les jeux du stade. Patinage artistique, à Tokyo ; cyclisme : Paris-Nice ; numéro 10, magazine du football.
- 17.00 Terre des bêtes. Les singes aux bains.
- 17.30 Récré A2. *Les Schtroumpfs, Téléchat.*
- 17.55 Le magazine. Magazine d'information de la rédaction. *« Le dos au mur ».*
- 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19.10 D'accord pas d'accord (INC).
- 19.15 Emissions régionales.
- 19.40 La boutique de Bouvard.
- 20.00 Journal.
- 20.35 Variétés : Champs-Elysées. *De Michel Drucker.* Autour de Sylvie Vartan : Gérard Lenormand, Yves Duteil, Hugues Aufray, Yves Lecocq...
- 22.05 Magazine : Les enfants du rock, de B. Lenoir. *U 2 ou la bande à Bono, quatre Irlandais in concert ; Portrait du groupe Eurythmics.*
- 23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

- 12.30 Les pieds sur terre. Magazine de la mutualité agricole.
- 14.00 Entrée libre. Emission du Centre de documentation pédagogique.
- 17.30 Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- 19.55 Dessin animé : Saturnin.
- 20.04 **Disney Channel.** Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel. La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
- 21.55 Journal.
- 22.20 Feuilleton : Dynastie. *Steven est-il le père de Danny ? Kirby trouve son mariage avec Jeff un peu trop précipité mais il a quand même lieu à Reno.*
- 23.05 La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes selon l'actualité culturelle.*
- 23.35 Prélude à la nuit. *Festival de La Chaise-Dieu : « Prélude » d'Isaac Albeniz, interprété par Alexandre Lagoya.*
- 23.45 **La nuit du rock méditerranéen.** En direct (et en eurovision) du Palais des sports de Toulouse. Avec les sept meilleurs groupes de rock méditerranéen : Companya Electrica Dharma, Grupo Novo Rock, Derribos Arias, Litfiba, Carte de Séjour, Bayage et les Instructeurs, Café Noir.



MITRO (+ S.O.S. RACISME)

PÉRIPHÉRIE

- ● RTL, 20 h, A vous de choisir : *La proie des vautours*, film de John Sturges, ou : *Opération Crossbow*, film de Michaël Anderson ; 22 h 05, Série : Châteauvallon ; 23 h 05, Ciné-club : *La parade du rire*, film de William Beaudine.
- ● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, Les grandes conjurations : *le Tumulte d'Amboise*, film de Serge Friedman ; 22 h 45, M.-C. magazine ; 23 h, Clip n'roll.
- ● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Téléfilm : Ziegfield : roi du music-hall de Buzz Kulik ; 22 h 40, Cinéclips.
- ● TSR, 20 h 05, Starsky et Hutch ; 21 h 5, Jardin divers ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Sports.

Dimanche 10 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- 8.00 Journal.
- 9.00 Emission islamique.
- 9.15 A Bible ouverte.
- 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
- 10.00 Présence protestante.
- 10.30 Le jour du Seigneur.
- 11.00 Messe : célébration commune avec les paroisses des environs d'Etampes.
- 12.02 Midi presse, de P.-L. Séguillon. *Invité : professeur André Siboulet.*
- 12.30 La séquence du spectateur.
- 13.00 Journal.
- 13.25 Série : Starsky et Hutch.
- 14.20 Sports dimanche.
- 16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel. *Avec Darry Cowl, Elisabeth Bourgine, Touré Kunda, le groupe Scotch...*
- 17.30 Les animaux du monde. La petite Camargue alsacienne.
- 18.10 Série : les Roses de Dublin.
- 19.00 Sept sur sept. Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Jean Lanzi. *Avec M. François Chalais, critique de cinéma.*
- 20.00 Journal.
- 20.35 **Cinéma : l'Aile ou la cuisse.** Film de Claude Zidi.
- 22.25 Soirée spéciale : cantonales 85. Animée par A. Denvers, P.-L. Séguillon, G. Galey, A. Chabot, G. Larreyon, C. Nay. En duplex également avec Toulon, Grenoble, Bordeaux, Créteil.
- 23.30 Journal.
- 23.50 C'est à lire.



ANTENNE 2

- 9.35 Journal et météo.
- 9.40 Les chevaux du tiercé.
- 10.05 Récré A 2.
- 10.40 Gym tonic.
- 11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
- 12.45 Journal.
- 13.15 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : Simon et Simon ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- 17.00 Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.
- 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
- 18.00 Série : Hôtel de police. de C. Barma et B. Gridaine. *N° 3. Les inspecteurs Versini, Pajols et Branech sont chargés de retrouver un inspecteur fantôme. Une enquête dans les milieux de la philatélie.*
- 20.00 Journal.
- 20.35 Jeu : Le grand raid. Hongkong — Changsha. *Aventures et mésaventures de baroudeurs autour de la planète.*
- 21.35 Edition spéciale : les élections cantonales. Animée par B. Rapp, P. Amar, P. Charnelet et R. Rémond. Avec deux débats auxquels participeront des invités politiques.
- 22.50 Concert magazine. « 4e symphonie » de Brahms, interprétée par l'Orchestre de Paris (dir. C.M. Giulini) [en liaison avec France-Musique].
- 23.35 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

- 9.00 Emission pour les jeunes. Disney Channel, Winnie l'ourson...
- 10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI. *Formation des jeunes au Portugal ; Portrait de femmes...*
- 12.00 D'un soleil à l'autre. Spécial Salon de l'agriculture.
- 13.00 Magazine 85. Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
- 15.00 Musique pour un dimanche (et à 16 h 35). *Des mélodies de Pierre Vellones et d'Erik Satie ; Festival international des jeunes interprètes.*
- 15.15 **Théâtre : les Femmes savantes.** De Molière. Spectacle de la Comédie-Française. Mise en scène Jean Piat. Avec P. Dux, A. Ducaux, G. Casile... Les deux filles de Philaminte et de Chrysale ont une conception différente. L'une s'entiche de philosophie, l'autre a dans la tête l'idée de se marier. « Les Femmes savantes », comédie de Molière créée en 1672, un an avant sa mort. Une satire de la femme bourgeoise et pédante.
- 17.05 La Nuit transfigurée. D'Arnold Schoenberg, chorégraphie J. Kylian.
- 17.35 RFO Hebdo.
- 18.00 Emission pour les jeunes. *Fraggle Rock ; Lucky Luke...*
- 19.00 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
- 20.00 Elections cantonales, journal (et à 21 h 30, 23 h 15). Chacune des vingt-cinq régions donnera à 20 h 15 ses estimations.
- 20.35 **Architecture et géographie sacrées.** Osiris, Dieu de la résurrection. Série de P. Barbe-Negra. Autour de la civilisation pharaonique et de la mort considérée non comme un anéantissement mais un seuil entre la vie et l'éternité. Les rites et les fêtes assuraient la pérennité de l'existence. Un essai-poème, nostalgique d'une conception du monde uni par la religion, le sacré.
- 22.15 Journal.
- 23.50 **Cinéma de minuit : Je suis un évadé.** Film de Mervyn Le Roy (cycle, hommage à Darryl F. Zanuck).
- 1.20 Prélude à la nuit. *« Toccata en ré mineur » de D. Scarlatti par B. Engell, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- ● RTL, 20 h, *Bienvenue Mister Chance*, film de Al. Ashby ; 22 h 15, Série : les minichroniques ; 22 h 30, Journal (extrait de « Grand Jury RTL-le Monde ») ; 22 h 40, Portrait d'artiste : Octave Landuyt.
- ● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Woody Woodpecker ; 21 h, *Syndicat du meurtre*, film de John Guillermin ; 22 h 55, Forum RMC ; 23 h 15, Clip n'roll.
- ● RTB, 20 h 15, Variétés : A qui le gant ? ; 21 h 45, Téléfilm : *Ziegfield, roi du music hall*, de Buzz Kulik.
- ● TSR, 20 h 10, Le grand raid ; 21 h 5, Dis-moi ce que tu lis... 22 h, Cadences ; 22 h 25, Journal.

Lundi 11 mars — Mardi 12 mars — Mercredi 13 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 11 mars

11.15 ANTIOPE 1
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot médecin d'aujourd'hui.
12.25 La bouteille à la mer.
Invités de la semaine : Sacha Distel et Max Fournier.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Galactica ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi : Faïences de chez nous ; 16 h 30, Reprise : Sept sur sept (diff. le 10 mars) ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : l'Indic.**
Film de Serge Leroy.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et M. Jouando.
Interview d'Eddy Murphy ; portraits de Martin Brest, réalisateur ; reportage sur le tournage du film de Patrice Leconte, les Spécialistes ; *balade dans Paris des deux petites filles du film* Louise l'insoumise, *et extraits de films.*
23.15 Journal.
23.40 C'est à lire.

Mardi 12 mars

10.30 ANTIOPE 1.
11.00 Les banques de demain.
Emission du Crédit lyonnais.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Galactica ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.20, Mode d'emploi ; 16.15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16.30, Championnats du monde de patinage ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine.
Un remake de « La course autour du monde », de « La chasse aux trésors ».
21.35 **Série documentaire : La passion de la vie.** N° 2. De souffrances en conscience.
(Lire notre article.)
22.30 Tintam'arts : Spécial synthétiseurs.
Émission d'Antoine Gallien.
Spécial synthétiseurs : cette petite machine a envahi toutes les musiques modernes : rock, variétés, génériques. Apparu dans les années 70, le synthétiseur a connu de multiples révolutions technologiques. Un bilan, avec la participation de nombreux musiciens, dont Pierre Henry, Herbie Hancock... Les actualités de la semaine.
23.30 Journal.
23.50 C'est à lire.

Mercredi 13 mars

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Feuilletons, variétés et dessins animés.
16.25 Infos jeunes (et à 18 h 25).
16.40 De A à Zèbre.
BD, ciné, rock, look...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
21.30 **Les grand moments de la conscience française.**
Emission de F. Verny et C. Santelli. Avec A. Cuny, M.-Ch. Barrault...
L'année terrible (première partie).
(Lire notre article).
22.35 Côte d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou.
Avec Fatidik Second, concert Nits, Talk Talk, Klymaxx, Jo Lemaire, L. Cole.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

Lundi 11 mars

6.45 Télévision matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Reprise : Pour le meilleur ou pour le pire ; URSS : les quatre filles du Dr Marx.
14.40 Série : La chasse aux hommes.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Histoires d'exilés (diff. le 8 mars).
17.00 Patinage artistique.
Championnats du monde, à Tokyo.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Emmenez-moi au théâtre : Mort accidentelle d'un anarchiste.**
Pièce de Dario Fo, texte français de V. Tasca, mise en scène de J. Echantillon, réal. de M. Bluwal. Avec J.-J. Moreau, L. Lyonnet, P. Laval, F. Darry. Enregistré au Théâtre La Bruyère.
Suspecté d'un attentat, un cheminot anarchiste est arrêté. Il se « suicide » en passant par une fenêtre, du moins c'est la version de la police. Une contre-enquête est ouverte, qui mêle un juge et un faux juge, un « fou » qui emmêle et démêle les fils. Déguisemenst et rebondissements, un spectacle truculent dans la tradition de Dario Fo, auteur, acteur et militant.
22.45 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville. Invité : Pierre Arditi.
Au sommaire : la Puce à l'oreille, *de Feydeau ;* Musica, *de M. Duras, avec Sami Frey et Miou-Miou ; un entretien avec Liv Ullman ;* Roméo et Juliette, *adapté par D. Mesguich.*
23.45 Journal.

Mardi 12 mars

6.45 Télé-matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Reprise : Pour le meilleur et pour le pire. USA : panne d'amour à New-York.
14.50 Série : La chasse aux hommes.
15.55 Reprise : Le grand raid.
16.45 Le journal d'un siècle.
De Louis Bériot. *Edition 1903 ; le premier Tour de France ; le premier vol d'un aéroplane.*
17.45 Récré A2.
Poochie, les Viratatoums, Anim'A 2, Latulu et Lireli, Sido et Rémi, Terre des bêtes, C'est chouette, Téléchat...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Cinéma : Paradis pour tous.**
Film d'Alain Jessua.
22.20 Mardi cinéma.
Parmi les quatre invités : Josiane Balasko.
23.40 Journal.

Mercredi 13 mars

6.45 Télématin (et à 8 h 30, Feuilleton : Une femme seule).
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Judo Boy, Téléchat.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Viratatoums ; Teddy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; les Petites Canailles ; Méthanie...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Platine 45.
Jermaine Jackson ; Rita Mitsouko ; Procol Harum ; Talk Talk ; Jeanne Mas ; Ultravox ; Kirk Novak.
18.00 Les carnets de l'aventure.
« La rivière rose », de J.-P. Janssen.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Entre chats et loups.
De V. Haïm, réal. F. Porcile. Avec H. Petri, G. Wilson...
Sonia, professeur de danse autoritaire, a deux élèves qui partagent la vie d'un même homme, le pianiste autrichien Peter Wick. Ce dernier est retrouvé la nuque trouée de balles. Autour du monde du spectacle, une enquête policière.
22.05 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
Comment l'air, l'eau et la santé sont l'objet de multiples contrôles bactériologiques, virologiques etc. Des spécialistes répondent.
23.05 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 11 mars

7.00 Elections cantonales : résultats et journal.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : Landru.**
Film de Claude Chabrol (Cycle « Le grand frisson »).
22.35 Journal.
23.05 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Pauvre Charlie, reportage de Jean-Luc Hees et Jean Loiseau.
23.50 Prélude à la nuit.
Canon en ré majeur, de Pachelbel, interprété par le Festival Strings de Lucerne.

Mardi 12 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Jupiter fils de Flicka.
Film de Louis King.
21.55 Journal.
22.25 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 84. Sextuor à cordes en sol majeur n° 2 *de J. Brahms par le Wiener Streich Sextett.*

Mercredi 13 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Invitée d'honneur : Mireille Mathieu.
22.05 Journal.
22.25 Les Maisons de la mémoire.
Emission de Madeleine Attal.
A l'occasion des deux mille ans d'histoire de la ville de Nîmes, un journaliste-photographe enquête sur son passé, ses origines, son caractère. Des temps hérétiques à ceux de la Révolution, une tentative pour retrouver l'esprit des lieux.
23.15 Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
La Transat des Alizés ou transat des plaisanciers, reportage de J. Delage.
0.10 Prélude à la nuit.
« Suite française » de Claude Pascal, interprétée par André Navarra, violoncelliste.

BRITO

BRITO

PÉRIPHÉRIE

Lundi 11 mars

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Un homme voit rouge,* film de Casper Wrede ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, RTL Théâtre.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Fernand,* film de René Feret ; 23 h 30, M.C. magazine ; 22 h 45, Clip n'roll.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *l'Œil du maître,* film de Stéphane Kurc, suivi d'un débat sur l'information dans l'audiovisuel.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Concert : Festival de la guitare.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi 12 mars

- RTL, 20 h, Série : V ; 21 h, *les Ailes de la colombe,* film de Benoît Jaquot ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : A la recherche du Nil ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *les Pillards de la prairie,* film d'Albert C. Gannaway ; 22 h 25, M.C. magazine ; 22 h 40, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 5, Grand Ecran : *Bronco Apache,* film de Robert Aldrich (avec Burt Lancaster).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Tennis (Internationaux de Belgique de tennis en salle).
- TSR, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 15, Les très riches heures de la dynastie : Le Coultre au Sentier ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, Il n'y a pas d'idéal.

Mercredi 13 mars

- RTL, 20 h, Série : Mike Hammer ; 21 h, *les Grands Espaces,* film de William Wyler ; 23 h 40, Journal ; 23 h 50, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *J'ai bien l'honneur,* film de Jacques Rouffio ; 22 h 50, M.C. magazine ; 23 h 5, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 55, Culture club : spécial Foire du livre.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports : tennis.
- TSR, 20 h 10, *Une fille cousue de fil blanc,* film de Michel Lang ; 22 h 5, Paul et Clémence, avec le temps...

Jeudi
14 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Galactica ; 14.45, la maison de TF 1 ; 15.25, Quarté à Enghien ; 15.55, Images d'histoire ;16.30, Reprise : Tintam'arts (diff. le 12 mars) ; 17.30, La chance aux chansons.
19.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Minijournal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Série : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Sixième épisode : Martin Gray a 19 ans. Il s'engage totalement dans la résistance polonaise en 1944. Les troupes soviétiques entrent en Pologne. Varsovie est « libérée ».
21.30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
« L'homme du mois » Vincent Bolloré, PDG de trente-trois ans ; « Irlande : le pari de l'étranger » : décollage d'un pays déchiré ; Lafarge-Coppée : le nº 1 du ciment français ; « Les huiles dégriffées » : compagnies pétrolières et constructeurs automobiles.
22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
« Drôle de rendez-vous », court métrage de François Rossini, avec Gabrielle Lazure.

ANTENNE 2

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Une femme seule.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Egypte : le sarcophage de l'amour.
14.50 Cinéma : Mourir à Belfast.
De T. Luraschi.
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Le bénévolat : les mouvements de lutte contre la drogue, l'alcool, la solitude.
17.45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatounis ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Western sicilien.
D'après L. Sciascia, réal. P. Passalacqua. Avec D. Modugno, R. Pellegrin, G. Saitta...
Dernier épisode, Tano Contrera tombe enfin victime d'un meurtrier mystérieux. Avant de mourir, il réussit à faire connaître le nom de l'insoupçonnable auteur des crimes. Un feuilleton bien mis en scène mais sans consistance.
21.40 Musiques au cœur : Michel Plasson.
De E. Ruggieri.
Portrait d'un musicien, chef d'orchestre, à l'écoute de la musique contemporaine. Michel Plasson dirige actuellement l'Orchestre du Capitole de Toulouse. Après avoir participé, l'an passé, au Palais omnisports de Bercy à « Aïda », de Verdi, il y sera de nouveau fin mai pour monter « Turandot ».
22.50 Histoires courtes.
« Bluff », de P. Bensoussan. « Et Dieu créa la prise », de A. de Plouhinec et M. Jolivet.
23.10 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma 16 : le Soleil des autres.
D'Armand Meffre. Avec J. Dufilho, P. Forest, P. Barge.
(Lire notre article.)
22.05 Journal.
22.40 Prélude à la nuit.
« Te Deum », de Marc-Antoine Charpentier, interprété par la BBC Welsh Symphony Orchestra.

BRITO

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dallas ; 21 h, *Diaboliquement vôtre*, film de Julien Duvivier ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *l'Armoire volante*, film de Carlo Rim ; 22 h 40, M.-C. Magazine ; 22 h 55, Clip n'roll.
- RTB, 20 h, Minute papillon ; 20 h 25, *le Salaire de la peur*, film d'Henri-Georges Clouzot ; 22 h 55, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Tennis (internationaux de Belgique de tennis en salle).
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 5, Ski nordique ; 22 h 25, Journal ; 22 h 50, *Allemagne mère blafarde*, film de Helma Sanders-Brahms.

Vendredi
15 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Antiope 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Galactica ; 14.45, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libres... à la télévision de demain.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
19.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeux : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Bernard Tapie, chef d'entreprise très entreprenant. Et Daniel Lavoie, Serge Lama, les Coco-girls, Alphaville...
21.50 Les grands moments de la conscience française : la Commune.
Emission de F. Verny et C. Santelli. Avec A. Cuny, M.-Ch. Barrault...
(Lire notre article)
22.55 Les grandes expositions.
L'impressionnisme et le paysage français.
Autour de la grande exposition au Grand Palais à Paris où les œuvres sont rassemblées par thèmes : mers, gares, etc.
23.20 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin (à 8.30, feuilleton : Une femme seule).
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Cuba : Habanera.
14.50 Série : La chasse aux hommes.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Les jours de notre vie.
L'eau, l'air et la santé (diffusé le 13 mars).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Mali : le temps du retour.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
Réal. P. Planchon et S. Friedman. Avec P. Hatet, L. Merenda, C. Nobel.
Armand Berg élu, on apprend que Quentin s'est suicidé. Florence se sent coupable... Elle aurait besoin du soutien de Travers, mais celui-ci est visiblement amoureux de Catherine Bossis-Kovalic, entrée à « la Dépêche ». Mais Quentin s'est-il vraiment suicidé ?
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : L'histoire et les mythes, sont invités : René de Ceccatty (l'Extrémité du monde), *Eduarda Galeano* (Mémoire du feu ; les Naissances), *Jean Grosjean* (Jonas), *J.M.G. Le Clézio* (le Chercheur d'or).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : l'Homme du Sud.
De Jean Renoir (cycle J. Renoir).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Vendredi : les Sentiers de la violence.
Magazine d'information d'André Campana.
La jeune démocratie péruvienne n'a pu remédier au déficit provoqué par douze années de dictature, les conflits sociaux se succèdent, la migration vers sa capitale Lima entraîne une expansion « sauvage » de cette métropole. Parallèlement, dans l'ombre, agit l'organisation révolutionnaire d'inspiration maoïste Sentier lumineux, avec à sa tête Abimael Guzmann, alias « Presidente Gonzalo ». En 1980, début des premières actions armées. Une équipe de télévision a pu rencontrer des responsables de ce mouvement clandestin. Un reportage du magazine « A suivre » de la RTB réalisé par J. Vizcarra et M. Gomez.
21.35 Journal.
21.55 Décibels de nuit.
Emission rock de J.-C. Morin, présenté par J.-L. Janeir.
Avec les Ramones et Stéphane Elcher.
22.40 Prélude à la nuit.
« Sonate en mi bémol majeur opus 22 », de Beethoven, par Arturo Benedetti-Michelangeli, au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Remington Steele ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Numéro 10 ; 22 h 30, Journal ; 22 h 35, *Baby Doll*, film d'Elia Kazan.
- TMC, 20 h, Variétés : Que la fête continue ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *A vendre*, film de Christian Drillaud.
- RTB, 20 h, A suivre ; 21 h, Ciné-club : *Hommage à Frank Capra*, film de Marty Pasetta.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Tennis.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *Amants et fils*, film de Jack Cardiff ; 22 h 25, Les visiteurs du soir : Georges Haldas (football ou analyse d'une passion) ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Concert rock : Gino Vannelli.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 16 mars

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (diff. le 14 mars) ; 10.15 Challenges 85 ; 10.45 Cinq jours en Bourse ; 11.00 Concert ; 11.45 Couleur de la musique ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.40 Casaques et bottes de cuir ; tiercé ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : les Yeux bleus ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Les grands succès de la scène : la Xe de Beethoven.
De Peter Ustinov (spectacle du Théâtre de la Madeleine. A. Semenoff).
Mise en scène P. Rondest, avec J. Desailly, S. Valère, B. Fresson.
22.35 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : Œdipe sans complexe ?
Avec les professeurs P. Debray-Ritzen, C. Koupernik, A. Bourguignon, les docteurs G. Zwang, N. Ben Saïd, les psychiatres et psychanalystes D. Decampt, C. Dejours et R. Dadoun, enseignant.
0.20 Journal.
0.40 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... *On offre une récompense.* Extérieur nuit.

Dimanche 17 mars

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.35 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche et tiercé ; 16.30 Variétés : la Belle Vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : les Roses de Dublin ; 19.00 7 sur 7, magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Guerre des polices.
Film de Robin Davis.
22.20 Elections cantonales.
Résultats du 2e tour.
23.30 Journal.

ANTENNE 2

Samedi 16 mars

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 14.15 Top 50 ; 14.55 Terre des bêtes ; 15.25 Les jeux du stade (rugby : Galles-Irlande) ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.
23.45 Rugby : Tournoi des cinq nations.
Angleterre-Ecosse.

Dimanche 17 mars

9.35 Information et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Simon et Simon ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Molière ou la vie d'un honnête homme ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Hôtel de Police ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Elections cantonales.
22.50 Désirs des arts : la mutation impressionniste.
Magazine de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
23.35 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

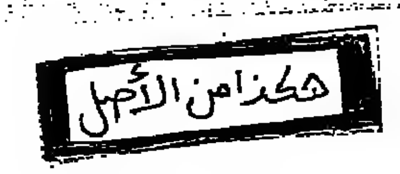
Samedi 16 mars

13.15 Les rendez-vous de l'élevage ; 14.00 Entrée libre ; 17.30 Emissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
23.05 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.35 Prélude à la nuit.
« Trio de Londres nº 1 en ut », de Joseph Haydn, par le groupe Secolo Barocco avec Michel Debost, flûte, Alain Moglia, violon, Paul Boufil, violoncelle.

Dimanche 17 mars

9.00 Emissions pour les jeunes ; 10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.5 Musique pour un dimanche (et à 17 h 15) ; 15.15 Théâtre : « les Fausses Confidences », de Marivaux ; 17.35 RFO Hebdo ; 18.00 Emissions pour la jeunesse ; 19.00 Au nom de l'amour.
20.00 Soirée élections cantonales et journaux.
23.00 Cinéma de minuit : The Bowerny.
Film de Raoul Walsh (Cycle hommage à Darryl F. Zanuck).
1.20 Prélude à la nuit.
« Panis Angelicus », de Janusz Dabrowski, interprété par les chœurs Harfa de Varsovie avec Jacek Weiss au piano.

BRITO



A Ecouter

Le bon plaisir de Paul Ricœur

L'émission proposée par Emmanuel Hirsch et réalisée par Arlette Dave met sur le devant de la scène un philosophe, Paul Ricœur, soixante et onze ans, qui enseigne aujourd'hui aux Etats-Unis, mais qui fut, pendant quarante ans, un témoin privilégié du mouvement des idées. Professeur à Strasbourg, puis à la Sorbonne dans les années 40-50, il s'inscrit avec Emmanuel Mounier dans la dynamique du mouvement Esprit.

Le bon plaisir de Paul Ricœur, c'est de remonter ce cours du temps et d'évoquer les rencontres aux « Murs blancs », cette propriété de Châtenay-Malabry, près de Paris, partagée par plusieurs « mouniéristes ». La seconde phase des écrits du philosophe consacrés à l'interprétation du langage et aux conflits qu'elle pose (*De l'interprétation*, en 1965), le conduit à l'évocation des graffitis de Nanterre, faculté fameuse où Paul Ricœur est en poste lorsque éclate mai 1968. Il en deviendra d'ailleurs le doyen jusqu'à sa démission en mars 1970.

La perspective d'une espérance chrétienne qui anime Paul Ricœur le conduit tout naturellement partout où les droits de l'homme sont en cause. C'est ainsi qu'il évoque la mémoire de Jan Patocka, philosophe tchèque, porte-parole de la charte des 77, mort en mars 1977 après un interrogatoire. Paul Ricœur préfacera d'ailleurs la traduction française des *Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire*, de Jan Patocka, parue fin 1981.

C. D.

● **Le bon plaisir de Paul Ricœur**, France-Culture, samedi 9 mars, de 15 h 30 à 18 h 30.

De l'Allemagne nazie, côté stars

Du sérieux d'un côté, du rétro (non moins sérieux mais garanti rigolo) de l'autre. Entre « Le matin des musiciens » consacré à l'organisation de la vie musicale en Allemagne des années 1920 à 1950 et le feuilleton proposé sous le titre « *Zarah, Marlène et Hildegarde* »... on serait tenté de choisir la vie des divas. Nostalgie. Nostalgie.

Pour enfin réécouter celle dont Joseph Von Sternberg fit à tout jamais l'Ange bleu... la voix rauque de Marlène Dietrich chantant Berlin ou celle de Zarah Leander... Oui, réentendre l'histoire de cette romanesque Suédoise que Douglas Sirk avait découverte à Hollywood, et comment, la guerre venue, elle devint un mythe, une star de l'Allemagne nazie sans jamais vraiment fricoter avec le pouvoir en place, se contentant de faire scandales sur tapages.

Mme Leander, l'ambiguë, en 1944 rentra chez elle à Stockholm après avoir, lors d'un bombardement sur Berlin, jeté toute sa garde-robes par les fenêtres. On la retrouve dans les années 50 dans un ou deux films, sinon elle élève des poules et des lapins dans sa famille. La troisième star, Hildegarde Kneff, moins connue (née à Ulm en 1925), fut découverte en 1946 dans le film de Wolfang Standte *Les assassins sont parmi nous*, a joué pour Julien Duvivier et plus près de nous pour Claude Chabrol dans *Landru*, en 1962. Trois femmes. Trois voix. Et le talent du producteur Claude Carrière pour mettre en ondes ce genre de sujet.

La série présentée par Heike Schicketanz aura trait en gros à la même époque de l'Allemagne, mais de façon probablement moins anecdotique. Un vrai dossier en perspective où revivront les années de l'entre-deux-guerres, et plus spécialement celles qui précédèrent 1933 où les artistes, face à la propagande hitlérienne, durent s'exiler ou se taire. Où il sera, on s'en doute, beaucoup question de Schoenberg, mais aussi de ce qui se passait à Bayreuth, et encore de la naissance à Donaueschingen du premier Festival de musique contemporaine. Cette page d'histoire devrait permettre d'apprendre mieux dans quelles conditions et face à quelles résistances « germaniques » les grands, qui ont inventé la musique de ce siècle, ont dû accomplir leur révolution, leur travail.

M. LA BARDONNIE.

● **Le matin des musiciens**, France-Musique du lundi 11 au vendredi 15 mars de 9 h à 12 h ; Zarah, Marlène et Hildegarde les 9, 11, 12, 16, 17 et 18 mars de 22 h 30 à 23 h.

Radio Bleue

C'est sur le thème de l'espace que Radio Bleue a décidé de passer le cap du printemps. L'espace et l'aventure des hommes qui l'étudient et s'emploient à y déceler des ressources et des voies exploitables pour l'avenir. L'espace et les grandes étapes de sa conquête... américaine, russe, européenne. Jean-Paul Trachier, assisté de Guy Pignolet, ingénieur au Centre d'études spatiales, proposent ainsi depuis le mois de février une série d'émissions sur ce sujet qu'ils connaissent parfaitement. A chaque semaine, son thème :

9 mars : « Les usines de l'espace » (les ressources, les astéroïdes, l'usine lunaire).

16 mars : « Les yeux du ciel » (le télescope spatial et les observations, le radio-télescope ou la Lune, changer de ciel).

23 mars : « La ville dans l'espace » (homme ou robot ? Une journée dans l'espace, les jardiniers de l'espace, la station 2050).

30 mars : « Un monde nouveau » (un homme nouveau, unité, nature profonde, civilisation de l'espace, et maintenant...).

● **« Aujourd'hui l'espace »**, Radio Bleue, chaque samedi de 9 h à 9 h 30.

Radio-France Internationale

Parmi les magazines signalons :

● **Carrefour**, le magazine de l'actualité politique et culturelle, consacré le lundi 11 mars à 14 h 15 aux chances du désarmement (à l'occasion de la conférence de Genève) ; le mercredi 13 à la philosophie, pour quoi faire ? Le vendredi 15, à la Saint-Patrick (la situation en Irlande du Nord aujourd'hui).

Priorité santé, le jeudi 14 à 10 h : Comment se fait l'éducation de la santé dans les pays démunis de structures d'information ? Quelles sont les initiatives locales ? Avec un reportage effectué à Cotonou.

La mémoire courte, le mercredi 13 à 20 h 45 : Me Miquel évoque l'année 1977, année où Amnesty International a obtenu le prix Nobel de la paix.

Arc-en-ciel, le vendredi 15 à 20 h 45 : Un document sur le Caire, plus grande cité musulmane du monde, arabe et africaine, urbaine et rurale, splendide et lépreuse, puritaine et sensuelle.

Parmi les émissions en langues étrangères :

— **En anglais** : le mardi 12 à 17 h, une interview du professeur John Erickson de l'Université d'Edimbourg à propos du problème des forces nucléaires française et britannique dans les négociations soviéto-américaines.

France-Culture

SAMEDI 9 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : avec Pierre Gripari.
8.30 Voix du silence : l'Arménie.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Musique : Passion opus 14.
11.00 Grand angle : Haïti, la grande oubliée du développement.
12.00 Panorama.
12.30 Le magazine des médias.
14.00 Mardi de théâtre, en direct de Londres.
15.30 Le bon plaisir de... Paul Ricœur.
18.30 Conférences de Carême : Job ou le mystère de la vie.
19.15 Passage de témoin, par T. Ferenczi, avec Philippe Sollers et Hector Bianciotti.
20.00 Musique fatale : la recherche de l'identité à travers le nom, le prénom, le surnom, le pseudonyme.
20.30 Nouvelles d'Italie : « l'Étranger », de Pirandello. Avec F. Darbon, O. Provence...
22.10 Démarches avec... Michèle Manceaux.
22.30 Musique : Ricercare. Musique expérimentale de la Renaissance.

DIMANCHE 10 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux : les mères porteuses.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec Jean-Marie Rouart « Ils ont choisi la nuit ».
7.45 Dits et récits : d'Italo Calvino.
8.00 Orthodoxie.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël : Juifs en URSS.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine ; la libre pensée française.
10.00 Messe à l'abbaye Sainte-Marie (rue de la Source à Paris).
11.00 Histoires du futur : Hubert Reeves.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : exposition Odilon Redon.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Nouveau répertoire dramatique : « Good », de Cécil P. Taylor. Avec C. Rich, R. Bohringer, F. Cantrel...
16.30 Conférence de Carême, en direct de Notre-Dame.
17.20 La tasse de thé.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Elections cantonales (et à 22.10).
20.10 Atelier de création radiophonique : Robert Flaherty, prospecteur et cinéaste.
22.30 Musique : Jean-Sébastien Bach, le père prodigue. L'Offrande royale.

LUNDI 11 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour : le Brésil à l'heure de la démocratie.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : de Meslier à Mably, philosophes marginaux du siècle des Lumières ; (et à 10 h 50 : passé et avenir d'un grand historien : Numa-Denis Fustel de Coulanges).
9.05 Les lundis de l'histoire : la philosophie comme histoire de la liberté.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : les systèmes éducatifs européens.
11.30 Feuilleton : la laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup : expériences de théâtre à Marmottan.
14.00 Un livre, des voix : « La chasse à la licorne », d'Emmanuel Roblès.
14.30 Les horizons du possible : malaises de la créativité au XXe siècle.
15.30 Les arts et les gens : Rennes, Musée des beaux arts ; à 18 h, Périscope : à 18 h 20, l'histoire de l'art vécue par les artistes.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : au musée de Saint-Germain-en-Laye.
18.00 Subjectif : semaine spéciale édition.
19.30 Perspectives scientifiques : la psychanalyste entre l'art et la mort.
20.00 Musique mode d'emploi : 17e Festival d'été de Gargilesse (harpe).
20.40 L'Arbre de justice, de J.-C. Sordelli. Avec R. Jourdan, G. Barbier, M. Rayer...
21.30 Musique : latitudes
22.30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

MARDI 12 MARS

6.00 Du côté de Manosque.
7.00 Le goût du jour ; le Brésil à l'heure de la démocratie.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : de Meslier à Mably (et à 10 h 50 : Fustel de Coulanges).
8.05 La matinée des autres : Tibétains au Népal.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs ; Acheter ou choisir des livres pour les enfants.
11.30 Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Volcano », de Shusaku Endo.
14.30 Cet art est sans pitié, de Leonid Zorine.
15.30 Les mardis du cinéma : La ville au cinéma.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Cahors.
18.00 Subjectif : Semaine spéciale édition.
19.30 Perspectives scientifiques.
20.00 Musique mode d'emploi : Festival de Gargilesse.
20.30 Pour ainsi dire : Les revues de poésie.
21.00 Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21.30 Diagonale, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

MERCREDI 13 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour : Le Brésil à l'heure de la démocratie.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : de Meslier à Mably, philosophes (et à 10 h 50 : Fustel de Coulanges).
9.05 Matinée de la science et des hommes : Lamarck hier et aujourd'hui.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre de jeunes lecteurs avec Madeleine Gilard.
11.30 Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : « La voix humaine », de Cocteau à la Vieille Grille.
14.00 Un livre, des voix : « Place de Sienne côté ombre », de Fruttero et Lucentini.
14.30 Passage du témoin (rediff. de l'émission du 8 mars) : Philippe Sollers et Hector Bianciotti.
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire : grandes nouvelles, petits formats.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Cahors.
18.00 Subjectif : Semaine spéciale édition.
19.30 Perspectives scientifiques : Les climats de la Terre (le quaternaire).
20.00 Musique, mode d'emploi : Festival de Gargilesse (autour de la suite pour harpe de Britten).
20.30 Rencontre avec... Marie-Madeleine Davy.
21.30 Musique : Pulsations, « Gamelan de Sebatu ».
22.30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

JEUDI 14 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour : La Brésil à l'heure de la démocratie.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : de Meslier à Mably, philosophes (et à 10 h 50 : Fustel de Coulanges).
9.05 Les Matinées : Une vie, une œuvre : Baltasar Gracian, une philosophie baroque.
10.30 Musique : Miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : L'enseignement du français.
11.30 Feuilleton : La neige et la laine, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Yann Dugain, peintre.
14.00 Un livre, des voix : « Soleil », de Catherine Rihoit.
14.30 La RTBF (radio belge) « La Vierge noire », de J.-P. Heck.
15.30 Musique : Musicomania.
17.00 Le pays d'ici, en direct de Cahors.
18.00 Subjectif : Semaine spéciale édition.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris.
20.00 Musique, mode d'emploi : Festival de Gargilesse.
20.30 Le Lamantin, de Jacques Perry. Avec M. Lonsdale, F. Fabian, J. Berger...
21.30 Vocalyse : La voix libérée.
22.30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

VENDREDI 15 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : De Meslier à Mably, philosophes marginaux du siècle des lumières (et à 10 h 50 : Fustel de Coulanges).
9.05 Matinée de temps qui change : Gilbert Durand ou la sociologie des profondeurs.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : Quel cirque !
11.30 Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur.
12.00 Panorama :
13.40 On commence : Théâtre de la décentralisation.
14.00 Un livre, des voix : « Invitation à un concert officiel et autres récits », d'Ismaël Kadare.
14.30 Prix Italia : « les Vacances de Brutus », de C. Denys et P. Nivollet.
15.30 L'échappée belle : Le thermalisme ; à 18 h 35, Terre des merveilles ; le naufrage du Karluk.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Cahors.
18.00 Subjectif : Semaine spéciale édition.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : Synthèse et reconnaissance de la parole.
20.00 Musique, mode d'emploi : Festival de Gargilesse (harpe).
20.30 Le grand débat : La décentralisation, portrait de l'Arlésienne. Avec P. Gremion, sociologue, Jean-Claude Thoenig et Elisabeth Dupoirier.
21.30 Black and Blue : Le présent et l'avenir du disque.
22.30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

France-Musique

SAMEDI 9 MARS

0.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Méhul, Hindemith, Villette, Turner...
9.05 Carnet de notes.
11.00 Follies extravagans : offices et fêtes des fous pour le jour des sous-diacres.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « l'Orimdo », de Cavalli par l'Orchestre baroque de Lunéville.
16.00 Désaccord parfait : (en direct du Grand Palais à Paris) : œuvres de Bach, Telemann par E. Gatti, N. Wakamatsu, violons, E. Moreno, alto, A. Sweistra, violoncelle, J. Hantaï, flûte traversière, S. Marq, flûte à bec, M. Minkowsky, basson, N. de Figueiredo, E. Joye, clavecins ; à 17 h, débat autour de l'histoire de la musique ancienne et de la facture instrumentale.
19.05 Les cinglés du music-hall : les revues du Palace montées entre les deux guerres.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Fantasiestücke » opus 11 de Schumann, Six études-danses, Sonate de Scriabine par Michaël Rudy, piano.
22.35 Les soirées de France-Musique : feuilleton, « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 5 Club des archives : œuvres de Wagner, R. Strauss, Mozart par Paul Schoeffler, baryton-basse : à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 10 MARS

0.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère, œuvres de Delibes, Czibulka, Catalini, Minkus, Waldteufel, Schmitt.
9.05 Cantate : BWV 140 de Bach.
10.00 Gustav Mahler à Vienne : l'été 1906.
12.05 Magazine international.
14.04 Des goûts réunis (en direct du Grand Palais) : œuvres de Mozart, Marais, Delalande, Couperin, Bach.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La musique à Venise, de Monteverdi à Vivaldi, par Nanie Bridgman, musicologue ; œuvres de Monteverdi, Cavalli, Marcello, Vivaldi.
19.05 Jazz vivant : Piano Workshop et Claviers meeting.
20.00 Spécial élections cantonales : premières estimations.
20.30 Concert : « Les Francs-Juges » ouverture de Berlioz, Concerto pour piano et orchestre en sol majeur de Ravel, Symphonie nº 7 en ré mineur de Dvorak par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Sir Colin Davis, sol. A. de Larrocha, piano.
22.50 Les soirées de France-Musique : Concert (en simultané avec Antenne 2) : Symphonie nº 4 de Brahms, par l'Orchestre de Paris, dir. C. M. Giulini.
23.30 Elections cantonales : résultats.
23.40 Ex libris.
1.00 Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 11 MARS

0.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : l'organisation de la vie musicale en Allemagne (1820-1850) — les années 20 : autour du Donaueschingen et de Baden-Baden ; œuvres de Berg, Weill, Krenek, Janacek, Hindemith, Stravinski, Milhaud, Haba.
12.05 Le temps du jazz : Feuilleton « Les aventures de Sidney Bechet ».
12.30 Concert : œuvres de Scheidt, Bach, Mendelssohn, Beethoven, Ives, Hindemith par Pierre Millot, orgue et les Trombones de Metz.
14.02 Repères contemporains : tribune internationale des compositeurs : H.K. Gruber (Autriche).
15.00 Les après-midi de France-Musique : les affinités électives : Mozart et les instruments à vent ; à 16 h 30 Berlioz à travers ses écrits — l'héritier de la « Grande Armée » ; œuvres de Berlioz, Beethoven, Rouget de Lisle.
18.02 Le royaume de la musique : Camille Saint-Saëns, Jean Sibelius.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
18.15 Suite lyrique, magazine de la voix et du chant.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Perspectives du XXe siècle) : « Nobé » de Dusapin (création mondiale) par le Groupe vocal de France et l'Ensemble 2E 2M, direction M. Tranchant sol., Y. Nara, soprano : « Babylone » de Moene (création mondiale) par l'Ensemble instrumental dir. G. Reibel, sol. C. Saneva, N. Oxombre, R. Oudot...
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde ». A 23 h 5, le musicien de minuit : Robert Commann.

MARDI 12 MARS

8.00 Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Bacri, Veneux, de Boisvallée.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : l'organisation de la vie musicale en Allemagne 1920-1950 — la montée des périls ; œuvres de Toch, Copland, Berg, Pfitzner, Braunfels, Cornelius, Distler, David...
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Les aventures de Sidney Bechet.
12.30 Concert (musique de chambre) : œuvres de Duparc, Lekeu, Respighi, Schubert par Hanna Schaer, mezzo, Jean Koerner, piano, Gabin Lauridon, contrebasse, et le Quatuor Enesco.
14.02 Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs : Nigel Butterley (Australie).
14.30 Les enfants d'Orphée : espace Renaissance.
15.00 Les après-midi de France-Musique : les affinités électives — Mozart et les instruments à vent ; à 16 h 30 Berlioz à travers ses écrits ; œuvres de Haydn, Beethoven, Berlioz.
18.02 Acousmathèque.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 Premières loges : œuvres de Dowland, Purcell, par Alfred Deller, contre-ténor, de Haendel par Isobel Baillie, soprano, de Verdi, Bizet, Gounod par Joseph Hislop, ténor.
20.04 Avant-concert : œuvres de Schubert, Bruckner.
20.30 Concert (Festival de Berlin) : Symphonie nº 38 en ré majeur de Mozart, Symphonie nº 9 en ré mineur de Bruckner par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. R. Kubelik.
22.30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 5 Jazz club (en direct du « Petit Opportun »).

MERCREDI 13 MARS

0.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : l'organisation de la vie musicale en Allemagne de 1820 à 1850 - l'opérette et ses succédanés ; œuvres de Hunneke, O. Strauss, Fall, Balz, Hollaender, Kneb, Hess....
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Sidney Bechet ».
12.30 Concert : œuvres de Bartok, Kodaly, Debussy, Liszt par Adam Fellegi, piano.
14.02 Tempo primo.
15.00 Les après-midi de France-Musique : les affinités électives : Mozart et les instruments à vent ; à 16 h 30 Berlioz à travers ses écrits : acclamation, répétition et fièvre.
18.02 Les chants de la terre
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.15 Spirales.
20.04 Concert : « Passion selon saint Matthieu » de Bach par le Nouvel Orchestre philharmonique et l'Ensemble vocal de Lausanne dir. M. Corboz, sol. K. Equiluz, B. Schlick, C. Watkinson, T. Koechlin, M. Bordard.
22.30 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; à 0 h 30, Anthologie de Hans Rosbaud.

JEUDI 14 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : l'organisation de la vie musicale en Allemagne de 1920 à 1950 - Portraits ; œuvres de R. Strauss, Schilling, Hindemith, Furtwangler, Hausegger, Weisman, Bragsen, Trapp.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Sidney Bechet ».
12.30 Concert : œuvres de Le Sage, Hersant, Mache par Esther Lamandier, voix et instruments.
14.02 Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs - Shin Satoh, Haruki Kobayashi (Japon).
15.00 Les Après-midi de France-Musique : les affinités électives : Mozart et les instruments à vent ; à 16 h 30 Berlioz à travers ses écrits : l'instrument et la voix.
18.02 Côté jardin.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 Rosace : magazine de la guitare.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Suite nº 8 en fa mineur » de Haendel, « Partita nº 4 en ré majeur » de Bach, Sonates de Scarlatti par Scott Ross, clavecin.
22.30 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; à 0 h 30 Anthologie Hans Rosbaud : œuvres de Schoenberg, Nono, Sibelius.

VENDREDI 15 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : l'organisation de la vie musicale en Allemagne de 1920 à 1950 - Au cœur de la nuit ; œuvres de Wagner, Bittner, Zemlinsky, Hartmann, Schoenberg, Weill.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Sidney Bechet ».
12.30 Concert : œuvres de Hummel, Smetana, Schubert par le Beaux-Arts Trio (M. Pressler), piano, I. Cohen, violon, B. Greenhouse, violoncelle).
14.02 Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs ; Claudio Prieto, Jose Luis Turina (Espagne).
14.30 Les enfants d'Orphée : Espace renaissance.
15.00 Verveine-Scotch : Spécial polar.
17.00 Histoire de la musique.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue.
20.04 Avant-concert : Cantate BWV 103 de Bach.
20.30 Concert (émis de Stuttgart) : « Ouverture tragique » de Brahms ; « Symphonie nº 4 en la majeur » de Mendelssohn, « Le Sacre du printemps » de Stravinski par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia Navarro.
22.20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles : œuvres de Mozart, Hindemith, Jean Rivier, Rameau, Ravel ; à 24 h, Musique traditionnelle : musiques mystiques du Proche-Orient.

échecs

N° 1115

Un piège raffiné

(52e championnat de l'URSS Riga, 1985)

Blancs : S. LPUTIAN
Noirs : G. AGZAMOV
Partie française

1. d4	é6	20. é6!	Fç6 (p)
2. é4	d5	21. éxf7+	Rf8 (q)
3. Cd2	Cf6	22. Cé5	Th6
4. é5	Cf-d7	23. Dé3	Db6
5. Fd3 (a)	ç5	24. Ta-é1	Ff6
6. ç3	Cç6 (b)	25. Cg6+	Txg6 (r)
7. Cé2 (ç)	çxd4 (d)	26. fxg6	Dxd4
8. çxd4	Cb6 (é)	27. Dé2	Fé7
9. 0-0	Fd7	28. Ff5! (s)	Fb5 (t)
10. f4 (f)	b5	29. Fxç8!! (u)	Fxé2
11. Cf3	Tç8 (g)	30. Txé2	Fé5 (v)
12. a3	a5	31. Fd7	Cç6
13. Cç3	Ca7 (h)	32. Fxç6	bxç6
14. h3	Cç4 (i)	33. Tf-é1	Dd3
15. f5! (j)	Db6 (k)	34. Txé5	Dxg6
16. Rh1	Fé7 (l)	35. Té8+ (w)	Rxf7
17. Dé1! (m)	Cxh2 (n)	36. Té1-é7+	Rf6
18. Fxh2	Dxh2	37. Té6+	abandon (x)
19. Cxd5!! (o)	éxd5		

NOTES

a) Une autre idée est 5. f4 avec la suite possible 5..., ç5 ; 6. ç3, Cç6 ; 7. Cd-f3, Da5 ; 8. Fé3.

b) Botwinnik préfère échanger le Fd3 par 6..., b6 ; 7. Cg-f3, Fa6 ou 7. f4, Fa6.

ç) Il faut jouer précisément. Après 7. Cg-f3 les Blancs doivent entrer bon gré mal gré dans un sacrifice de pion sur 7..., Db6! ; 8. 0-0 (et non 8. dxç5, Cxç5 ; 9. Fç2, Dç7 ; 10. Dé2, b6! ; 11. ç4, Fa6 ; 12. b3, Cd7), çxd4 ; 9. çxd4, Cxd4 ; 10. Cxd4, Dxd4 ; 11. Cf3, Db6 et la compensation des Blancs n'est pas évidente.

d) Ou 7..., Db6 ; 8. Cf3, çxd4 ; 9. çxd4, f6 ; 10. éxf6, Cxf6 ; 11. 0-0, Fd6 ; 12. Cç3, 0-0.

é) La variante de Leningrad qui donne aux Noirs rapidement du contre-jeu sur la colonne ç après Fd7 et Tç8.

f) Ou 10. Cf3, Fé7 ; 11. Cf4, g6! ou encore 10. a3, a5 ; 11. b3, a4 ; 12. b4, Fé7 ; 13. f4, f5 ; 14. éxf6, Fxf6 ; 15. Cf3, 0-0 ; 16. Dç2, h6 (si 16..., g6 ; 17. Fxg6!, hxg6 ; 18. Dxg6+, Fg7 ; 19. Cg5, Tf6 ; 20. Dh7+, Rf8 ; 21. f5!) ; 17. g4!, Tç8 ; 18. Dd1! avec avantage aux Blancs.

g) 11..., g6 semble plus précis comme le montre la partie Nicevsky-Stoliar (Albena, 1973) : 12. a3, a5 ; 13. g3, a4! ; 14. Fd2, Ca5 et les Noirs sont bien.

h) Une idée intéressante qui ouvre la colonne ç à la Tç8 tout en contrôlant les cases b5 et a4.

i) Avant de s'emparer de la case ç4, les Noirs auraient dû interdire à leur adversaire de prendre l'initiative sur l'aile-R par la mesure défensive nécessaire 14..., g6.

j) Les Blancs ont maintenant un net avantage et doivent entreprendre de menacer le R noir qui ne peut plus compter sur l'abri d'un roque.

k) Et non 15..., éxf5 à cause de 16. Cxd5. Les Noirs menacent peut-être 16..., Cxé5 ; 17. Cxé5, Dxd4+ et 18..., Dxé5.

l) Et non 16..., Cxh2 ; 17. Fxh2, Dxb2 ; 18. Ca4!, Fxa4 ; 19. Dxa4+, Cç6 ; 20. fxé6, fxé6 ; Fg6+, etc.

m) Une fine démarche de la D qui manifeste ainsi son opposition au R en é8.

n) Et les Noirs tombent dans un piège raffiné.

o) Un sacrifice de pièce dicté par la situation du R noir.

p) Et non 20..., fxé6 ; 21. fxé6, Fb5 ; 22. Fg6+, Rd8 (si 22..., Rf8 ; 23. Cg5+!) ; 23. Dxa5+, etc.

q) Si 21..., Rd8 ; 22. Dxa5+ et si 21..., Rxf7 ; 22. Dé6+, Rf8 ; 23. Cé5+.

r) Et non 25..., Rxf7 ; 26. Dé6 mat.

s) Meilleur que 28. Dxh5, Dh4.

t) Si 28..., Fxf5 ; 29. Dé8+!, Txé8 ; 30. Txé8 mat.

u) La combinaison finale. Les Blancs tiennent le R noir dans un tel étau qu'ils peuvent se permettre de sacrifier la D.

v) Si 30..., Fé7 ; 31. Txé7!

w) Ou 35. Tf1, Dxf7 (forcé) ; 36. Txf7+, Rxf7 ; 37. Txh5.

x) 37..., Rf5 ; 38. Txg6, Rxg6 ; 39. Té6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1114

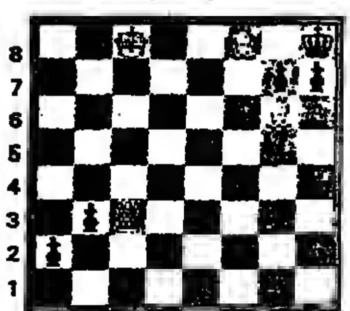
V. Tchekover, 1963

(Blancs : Ra6, Db7, Cf6. Noirs : Rg6, Dd8, Pf3.)

1. Dh7+, Rg5 ; 2. Dh5+, Rf4 ; 3. Dh4, Rf5 ; 4. Dé4+, Rg5 ; 5. Dg4+, Rh6 ; 6. Dh5+, Rg7 ; 7. Dh7+, Rf8 ; 8. Dg8+, Ré7 ; 9. Cd5+, Rd7 ; 10. Cb6+, Ré7 ; 11. Cç8+, Rd7 ; 12. Dd5+, Ré8 ; 13. Cd6+, Ré7 ; 14. Cf+, Ré8 ; 15. Dg8+, Rd7 ; 16. Df7 et les Blancs gagnent (si 16..., Rç8 ; 17. Db7 mat et si 16..., Rç6 ; 17. Db7+, Rç5 ; 18. Db5 mat).

ÉTUDE

E. PREVOROVSKY (1942)



BLANCS (4) : Rç8, Tç3, Ff8 et g6.

NOIRS (5) : Rh8, Pa2, b3, g7, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1113

Une défense exceptionnelle

Cette donne provient d'un tournoi de sélection de l'équipe de France. Le Parisien Alain Levy, en Ouest, trouva la seule carte qui pouvait faire chuter le contrat. Cachez les mains d'Est et de Sud pour vous mettre à sa place.

Nord : ♠ A R D 10 ; ♡ R D 9 4 3 ; ♢ 6 4 ; ♣ D 3
Ouest : ♠ 8 7 5 ; ♡ A 7 6 5 ; ♢ R D 9 5 ; ♣ A 9
Est : ♠ V 9 3 ; ♡ 10 8 2 ; ♢ A 8 3 2 ; ♣ 7 6 5
Sud : ♠ 6 4 2 ; ♡ V ; ♢ V 10 7 ; ♣ R V 10 8 4 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Levy	X...	Abecassis	Y...
1 ♢	contre	2 ♢	passe
passe	2 ♡	passe	3 ♣

Ouest a entamé le Roi de Carreau, sur lequel Est a fourni le 8 de Carreau et Sud le 7. *Comment Levy, en Ouest, a-t-il fait chuter* TROIS TRÈFLES ?

Réponse :

La passe de Sud, sur 2 Carreaux, suivi de l'enchère de 3 Trèfles (pour ne pas laisser jouer 2 Cœurs) est explicite : Sud doit avoir six Trèfles par le Roi, probablement un singleton à Cœur et trois petits Carreaux (car avec l'As cinquième à Carreau, Est aurait redit 3 Carreaux). Ouest peut ainsi raisonner comme à cartes ouvertes et se rendre compte qu'il doit essayer de faire trois Carreaux (en plus de l'As de Cœur et de l'As de Trèfle) pour la chute. *Il faut donc contre-attaquer atout*, afin d'empêcher le mort de couper le troisième Carreau ; cependant, si Ouest joue l'As de Trèfle et le 9 de Trèfle, le déclarant fera tomber les atouts et il réalisera quatre levées à Pique car la défense n'aura plus d'atout pour couper le quatrième Pique.

Alain Levy a donc compris qu'il fallait bien jouer atout, *mais le 9*, afin de conserver le contrôle de la couleur. De cette façon, Est aurait encore un atout pour couper le quatrième Pique si Sud essayait de défausser un Carreau ou un Cœur. Le déclarant prit la contre-attaque à Trèfle et il joua Cœur. Mais Ouest se précipita sur l'As de Cœur, puis il tira l'As de Trèfle, et la défense fit ensuite deux levées à Carreau...

Si Ouest, après l'entame, *joue l'As de Trèfle* et le 9 de Trèfle dans l'espoir que Est ait le Valet de Trèfle troisième, le déclarant jettera la Dame de Trèfle sur l'As pour ne pas être bloqué au mort, et il fera ensuite l'impasse au Valet de Trèfle...

Une manœuvre efficace

Ce chelem a été réussi dans un tournoi par paires en Suisse par l'Iranien Pakzad. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à sa place.

Nord : ♠ R D 6 ; ♡ A 10 ; ♢ R 3 2 ; ♣ V 9 6 5 4
Ouest : ♠ V 9 7 3 ; ♡ V 9 8 7 6 ; ♢ A V 9 ; ♣ 2
Est : ♠ 2 ; ♡ D 5 4 3 2 ; ♢ 10 8 6 5 4 ; ♣ 7 3
Sud : ♠ A 10 8 5 4 ; ♡ R ; ♢ D 7 ; ♣ A R D 10 8

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♣	passe	2 ♣
passe	3 ♣	passe	4 SA
passe	5 ♢	passe	6 SA...

Ouest a entamé le 7 de Cœur pris par le Roi sec du déclarant qui a tiré la Dame de Pique, puis le Roi de Pique. Mais, au second tour, Est n'a plus fourni. *Comment Pakzad, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sud a renoncé au chelem à Trèfle parce qu'il était en tournoi par paires ; d'autre part, il a estimé que, si les Piques étaient « accrochés », il aurait peut-être une chance de gagner quand même 6 SA.

Courrier des lecteurs

« *Un bluff imparable* » (1106)

Même quand il s'agit d'un champion du monde qui tombe dans un piège, quelques lecteurs pensent qu'ils auraient évité de se laisser prendre. R. Garraud, par exemple, estime que Garozzo, en Est, n'aurait pas dû mettre son As quand Crane a joué Carreau du mort. Et si Sud a le Roi de Carreau sec ?

« *Les amazones de Seattle* » (1101)

René Carles, Léon Suiro et Etienne Pelée signalent que, *à cartes ouvertes*, on peut faire le *grand* chelem à Cœur en faisant immédiatement l'impasse au Valet d'atout quatrième et en coupant deux Trèfles. C'est exact.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 245

Explosive miniature à variantes

Championnat du monde
Dakar, octobre 1984
Blancs : J. Wal (Pays-Bas)
Noirs : H. Jansen (Pays-Bas)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	19-23	11. 36-31 (k)	21-26
2. 35-30 (a)	20-25 (b)	12. 47-42	26x37
3. 40-35	14-20	13. 42-31	11-16! (l)
4. 38-33 (c)	10-14 (d)	14. 48-42 (m)	6-11 (n)
5. 44-40	5-10 (e)	15. 42-37	16-21! (o)
6. 50-44	17-21 (f)	16. 28-23 (p)	21-26
7. 42-38 (g)	21-26	17. 33-28	11-16! (q)
8. 32-28 (h)	23x32	18. 31-27 (r)	20-24!! (s)
9. 37x28	26x37	Abandon (t).	
10. 41x32 (i)	16-21! (j)		

NOTES

a) L'une des caractéristiques de l'ouverture Roozenburg (Guignard-Vigné, *le Monde* du 16 juillet 1977, Clerc-Guignard, *le Monde* du 17 décembre 1977, Ruesink-Lemmens, *le Monde* du 18 août 1979, Berends-Sterken, *le Monde* du 24 mai 1980).

Nous restons aussi au cœur de l'ouverture Roozenburg par 2. 39-33 (14-19) ; 3. 44-39 (10-14) ; 4. 50-44 (5-10), mais le refus de poursuivre selon le système Roozenburg recueille, actuellement, davantage de faveurs, comme dans la partie Djedjo-Henry (*le Monde* du 18 juillet 1981) : 5. 31-26 (23-28) ; 6. 33x22 (18-27) ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 39-33 (17-22) ; 9. 43-39 (13-18) ; 10. 48-43 (9-13) ; 11. 35-30 (19-24) ; 12. 30x19 (14x23) ; 13. 37-31 (3-9) ; 14. 29-24 (20x29) ; 15. 33x24 (9-14) ; 16. 34-30 (14-19) ; 17. 30-25 (19x30) ; 8. 25x34 (10-14) ; 19. 38-33 (13-19) ; 20. 42-38! (8-13) ; 21. 34-30 ! (15-20), les Blancs tentent de placer une combinaison gagnante 22. 47-42!! [second temps du tenté de fante] (20-25) ; 23. 33-28!! (22x33) ; 24. 31x22 (25x34) ; 25. 38x29 (18x27) ; 26. 29x20!, +.

b) Dans les années 50, on jouait généralement 2. ... (14-19) ; 3. 40-35 (17-22) ; 4. 31-27 (22x31) ; 5. 36x27 (11-17), les Blancs différent alors parfois l'occupation du centre ; 6. 44-40 (10-14) ; 7. 30-25 (20-24) ; 8. 29x20 (15x24) ; 9. 34-30 (5-10) ; 10. 39-33!, tenté de fante par le GMI Michel Hisard (Montpellier) contre le MI Verse au championnat de France, 1956 : si les Noirs exécutent le deux pour deux 10. ...(24-29) ; 11. 33x24 (23-28) ; 12. 32x23 (18x20) ; les Blancs forcent le +1 ou le coup de dame 13. 30-24! (20x29, b1) ; 14. 25-20 (14x25) ; 15. 27-22 (17x28) ; 16. 38-33 (28x39 ou 29x38) ; 17. 43x5!, +.

b1) 13. ...(19x30) ; 14. 35x15, +1. Mais les Noirs décélèrent les conséquences du deux pour deux et joueront 10. ...(17-22).

c) Des théoriciens préfèrent 4. 44-40 puis un système de jeu proche de la partie Roozenburg 4. ...(9-14) ; 5. 50-44 (14-19) ; 6. 30-24! (19x30) ; 7. 35x24 (3-9) ; 8. 38-33 (10-14) ; 9. 33-28 (5-10) ; 10. 28x19 (14x23) ; 11. 42-38 (17-22) ; 12. 48-42 (9-14) ; 13. 31-27 (22x31) ; 14. 36x27 (11-17) ; 15. 41-36 (6-11) ; 16. 46-41 (4-9) ; 17. 36-31! (1-6) ; 18. 24-19! premier temps d'un coup de dame en sept temps 18. ... (13x33) ; 19. 29x19 (14x23) ; 20. 27-22 (18x36) ; 21. 34-30 (25x34) ; 22. 40x18 (12x23) ; 23. 37-31 (36x27) ; 24. 32x5!!, + (Berends-Sterken, tournoi de Bakel, décembre 1979).

d) Interdisant 5. 30-24 (25-30) ; 6. 34x25 (23x34) ; 7. 39x30 (20x27) ; 8. 31x22 (17x28), N+2 et +.

e) Considéré comme plus fort que 5. ... (4-10) qui peut, en milieu de partie, exposer les Noirs à des coups de dame à 4.

f) 6. ... (14-19) ; 7. 33-28 (17-21) livre un coup de dame en cinq temps : 8. 29-24 (20x29) ; 9. 32-27 (21x32, f1) ; 10. 31-27 [et non 43-38] (32x21) ; 11. 37-31! [et non 42-38, le gain étant moins radical] (23x32) ; 12. 34x5! (25x34) ; 13. 5x37 [le refuge pour la dame], etc., +.

f1) 9. ... (23x32) ; 10. 34x5, +.

g) Temporisation dans ce combat fratricide opposant deux GMI.

h) Temporisation de courte durée, les Blancs se ruant vers le centre et, autre aspect de ce mouvement, donnant un maximum d'amplitude au développement de leur aile gauche.

i) On peut s'interroger sur l'opportunité de ce mouvement où d'aucuns verront, dans son résultat immédiat, un léger déséquilibre structurel.

j) Le flanc gauche des Blancs apparaissant quelque peu affaibli, le conducteur des Noirs apporte une première réponse à cette interrogation par ce premier harcèlement.

k) Le début des réelles difficultés pour les Blancs, dont on doit se demander si leur stratégie peu orthodoxe ne vise pas à désorienter, ou tout au moins à troubler, le très expérimenté conducteur des Noirs, de surcroît fin théoricien.

l) Inlassablement, méthodiquement, les Noirs conduiront leurs harcèlements en direction de ce flanc gauche.

m) Il serait très intéressant de savoir si 14. 29-23 (18x29) ; 15. 34x23 (25x34) ; 16. 40x29 n'ouvraient pas de bonnes perspectives.

n) Jusqu'à l'arrière-garde qui participe à la convergence des harcèlements sur le flanc gauche.

o) Menace de (21-27) ; 31x22 (18x27) ; 32x21 (20-24) ; 29x20 (15x24) ; 30x19 (14x41) ; 46x37 (11-16) ; 37-32 (16x27) ; 32x21 (7-11) ; 21-16* (12-17) ; 16x7 (2x11), les Blancs, laissant dans ces attaques une aile gauche totalement dégarnie, sont contraints à l'abandon.

p) Du courage dans cette pénétration frontale, qui donne un tour très complexe au combat des Blancs.

q) Il faut suivre ce tenté de fante conçu par les Noirs pour obtenir, avec grand panache, le gain par une brillante combinaison à variantes.

r) Positionnellement judicieux.

s) Et le GMI néerlandais Jansen nous offre un fastueux feu d'artifice qui confère à ce bref combat le caractère d'une explosive miniature à variantes.

t) Voici pourquoi. Si :

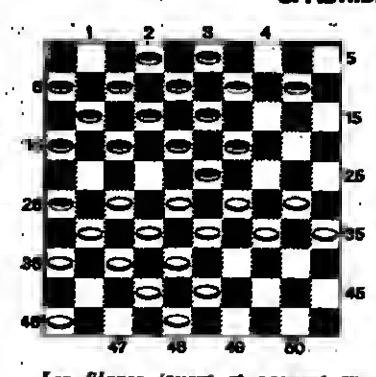
t1) 19. 29x20 (18x29!!) ; 20. 34x23 (25x34) ; 21. 39x30, t'1 (14x34) ; 22. 40x29 (16-21) ; 23. 27x16 (7-11) ; 24. 16x18 (13x31!!), N+1 et + dans cette position. Un mécanisme raffiné, très élégant, original, voire inédit.

t'1) 21. 40x29 (15x33) rafle 6 pions et a+.

t2) 19. 30x19 (13x33) rafle 6 pions et +.

PROBLÈME

G. ABRIBAT, 1934



Les Blancs jouent et gagnent en 10 temps. Avant de découvrir la solution, il est bon de consacrer quelques quarts d'heure (ou quelques heures) à la recherche de la prestigieuse combinaison gagnante. Si le mystère subsiste, le suivi du déroulement des phases de l'embrasement du damier n'en sera que plus excitant.

• SOLUTION (difficile) : 27-22!! (18x27) 29x18 (13x22*) 32x21 (16x27) 37-32! [un mécanisme très élaboré] (26x37) 32x21 (17x26) 28x17 (11x22 ou 12x21!) 42x31 (26x37) 38-32 (37x39) 30-25 (39x30) 35x15!!, passage à dame et +.

JEAN CHAZE.

* Pour franchir le premier cap de l'initiation (connaissance des règles de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), pour suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

N° 344

Horizontalement

I. Un patron pour tout le toutim. – II. Elle rêve de possession. Avant tout rangement. – III. Même jeune, il peut avoir de la bouteille. Loin de cacher son mépris, il le crachera. – IV. Précieuse conjonction. Pour un décor... de l'avant ! – V. Sort de terre. Demandai. – VI. Fait du mal. Direction. Il domine une confédération. – VII. Il faut le fuir, bien qu'il ne manque pas de grandeur. Fit un roman. Conjonction. – VIII. Il porta de rudes coups. Princesse. – IX. Faire un labour de plus. Bonne, en principe, pour le labour. – X. Ils ont pris leurs responsabilités.

Verticalement

1. Ne s'use que si l'on s'en sert. – 2. Ils sont dans la flotte. Préposition. – 3. Il se charge électriquement. Homme du nord. – 4. Vrai. Pour s'exclamer. Sur de nombreuses stations-service. – 5. Elles sont déplorables pour le moral. – 6. Donnent de l'air. Plante. – 7. Pour combattre. S'étale ou s'exhibe de bas en haut. – 8. Se moque de la baisse ou de la hausse des taux d'intérêt. Enlève, et ce n'est pas en l'air. – 9. Celui de la terre, c'est la crème. Sigle prestigieux. Il faut savoir le donner. – 10. Ferai la grimace. – 11. Porte-bébé. Indispensable, parfois agréable, il est en tout cas bon pour nous. – 12. S'applique bien à l'instinct, bon ou mauvais. – 13. Il ne vaudrait pas la peine de les transcrire ici.

SOLUTION DU N° 343

Horizontalement

I. Habeas corpus. – II. Obédience. Et. – III. Mêle. Arrière. – IV. Er. Non-sens. – V. Ore. Rc. Besni. – VI. Pavanée. Sofil. – VII. Atèle. La. Rai. – VIII. Tintement. Ia. – IX. Hôte. Avariée. – X. Inertie. Inné. – XI. Esseulements.

Verticalement

1. Homéopathie. – 2. Aberrations. – 3. Bel. Eventés. – 4. Eden. Altéré. – 5. Ai. Ornée. Tu. – 6. Séance. Mail. – 7. CNRS. Elevée. – 8. Ocrée. Ans. – 9. Reines. Trie. – 10. Essor. Inn. – 11. UER. Nuaient. – 12. Stérilisées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 344

Horizontalement

1. CEELORSS. – 2. AACLOS. – 3. AAGNORU. – 4. AEEGNRTU. – 5. ACEHLOT. – 6. ABEINSTU. – 7. AEGIINNRS. – 8. EEINORT. – 9. AEGINPR. – 10. CEEENTU. – 11. AEGIORTV. – 12. AEGILOS. – 13. ACERRSU (+ 4). – 14. AAENRTT (+ 1). – 15. EENNRSSU.

Verticalement

16. AENSSV. – 17. CEILOOPT. – 18. AACNOTT. – 19. AEGILRTU (+ 2). – 20. BEHIIN. – 21. ABEELRT (+ 1). – 22. EEGIINNR (+ 1). – 23. INOSTTU. – 24. AEEINRSU. – 25. AEEEGINV. – 26. ACELLMO. – 27. AEGNORU. – 28. AACEEGIR (+ 1). – 29. AEEHSTU. – 30. AAEINNST (+ 3). – 31. AEILMSSV. – 32. EEILSS (+ 2).

SOLUTION DU N° 343

Horizontalement

1. PARTAGE. – 2. PERIPLE. – 3. NONANTE (ENTONNA, TENONNA). – 4. SPOLIES (POLISSE). – 5. NÉGATION. – 6. USURAIRE. – 7. ORNEMENT (MENERONT). – 8. SIENNES (INSENSE). – 9. ETATISME (EMETTAIS, EMIETTAS). – 10. USINAGE (IGUANES). – 11. SKIEUSE. – 12. POROSITE (ISOTROPE). – 13. ENRENER. – 14. CARREAU. – 15. SEBILE (BILEES).

Verticalement

16. PINGOUIN. – 17. SVASTIKA, croix symbole en Inde. – 18. RONDEUR. – 19. ALINEA (ALIENA). – 20. TRAITRES (ATTERRIS, RETRAITS, TITRERAS). – 21. SIMULER (LIMEURS). – 22. NIÇOIS. – 23. EPELER (PERLEE). – 24. EGEENNES. – 25. MEANDRES (RAMENDES). – 26. IGLOOS. – 27. POIGNANT. – 28. DEFINI. – 29. ESSENCE (CENSEES). – 30. CORTEGE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

« Il Giuramento » de Mercadante

Severio Mercadente (1795-1870), condisciple de Bellini à Naples, fut le contemporain de Rossini et de Bellini, mais aussi de Donizetti et de Verdi. Il est l'homme de la transition, encore débiteur de la tradition du bel-canto qui privilégie les artifices de la voix et l'art pour l'art, et il pressent déjà les nouvelles valeurs de l'expressionnisme.

Ce *Giuramento* de 1837, qui remporta un grand succès, de Russie en Amérique, est écrit sur un livret tourmenté et on s'étonne que l'éditeur n'ait pas cru bon de joindre le texte à l'enregistrement. Son écriture ambiguë, jouant encore de la *fioritura* tout en sollicitant les grandes périodes du chant dramatique, est à l'évidence une curiosité plus qu'un grand chef-d'œuvre, malgré quelques réussites certaines dont un duo de voix de femmes, genre dont Mercadante s'était fait une spécialité.

L'enregistrement, pris sur le vif, avec l'orchestre lyrique et les chœurs de Radio-France sous la direction de Maurizio Arena, vaut surtout par la présence de Teresa Zylis-Gara, dont le soprano souple et sensible rend aussi bien les élans que les virtuosités de son rôle. Mais l'entourage est bien médiocre.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques Rodolphe, RP 12.416.**

« The Rake's Progress » de Stravinski

Dans l'œuvre prolixe et largement syncrétiste de Stravinski, *The Rake's Progress*, ou « la carrière d'un libertin » (titre qui lui fut inspiré par une exposition de Hogarth), est le seul « vrai » opéra (*Renard*, *les Noces* et *Mavra* étant plutôt des tableaux de brève durée, des petites formes), utilisant les traditions et conventions du genre : découpage en scènes, airs et ensembles, écriture des rôles en fonction des tessitures classiques, respect de l'évolution chronologique de l'action et des personnages.

Les références à Mozart, Rimski-Korsakov et Tchaïkovski sont évidentes, sinon toujours explicites, de même que les nombreux emprunts à tous les courants de son temps que Stravinski, en pillard de génie, assimilait au gré de sa fantaisie.

C'est l'aspect mozartien que souligne Riccardo Chailly, obtenant du London Sinfonietta des légèretés de rythme, des transparences de timbre d'une délicatesse baroque. Mais il sert aussi l'humour de l'œuvre, comme sa tendresse, réussissant ainsi un équilibre idéal entre style et interprétation.

Chanteurs parfaitement adaptés à leurs emplois avec, pour certains (Samuel Ramey, Philip Langridge, Cathryn Pope), de superbes moyens et pour tous (Stafford Dean, Sarah Walker et Astrid Verney) une connaissance intime de l'ouvrage.

A. A.

● **Trois disques Decca 411.644.**

Le « Poème de l'amour et de la mer » par Kathleen Ferrier

C'est Barbirolli qui décida Kathleen Ferrier à aborder le *Poème de l'amour et de la mer* d'Ernest Chausson, ce monument du répertoire français, rhapsodie naturaliste et désespérée, où l'intimisme et le pathétique sont sans cesse mêlés. C'est avec lui et « son » célèbre Hallé Orchestra qu'elle en travaille les couleurs et les nuances, sans cesse changeantes, et le style. Sur ce point, et malgré un son que les ingénieurs n'ont pas totalement réussi à assainir, on tient là une révélation de l'œuvre, et c'est fasciné qu'on entend se multiplier les variations de ce timbre unique, aux harmoniques troublantes, et qui n'est pas même éprouvé par les hauteurs de la partition, comme s'il s'y adaptait d'instinct.

Une poésie douloureuse et élégiaque flotte sur chaque phrase, tout un monde intérieur se reflète dans l'interprétation. Seule réserve, une prononciation qui, en dépit des leçons de Pierre Bernac, est quasiment incompréhensible. Mais, pour l'essentiel, l'âme profonde du chant.

Avec aussi deux airs de Bach et les *Quatre chants sérieux* de Brahms, accompagnés par le BBC Symphony Orchestra, sous la direction de Malcolm Sargent.

A. A.

● **Decca, 414.095. Les bénéfices de ce disque seront versés aux Fonds Kathleen-Ferrier et Malcolm-Sargent de la lutte contre le cancer.**

« Roméo et Juliette » de Berlioz

Contrevenant délibérément à toutes les conventions du genre, qualifié par Berlioz de symphonie lyrique, son *Roméo et Juliette* enchâsse un long poème quasiment récité dans une trame orchestrale puissante, contrastée, tour à tour allégorique et descriptive. Les solistes y jouent en quelque sorte le rôle du rhapsode antique.

C'est dire la part capitale assignée au chef dans son interprétation. Or Lamberto Gardelli, honnête musicien au solide métier, s'il n'est passible d'aucun contresens (le style propre de Berlioz est respecté, les effets instrumentaux, aussi nombreux que déterminants, sont bien rendus), ne possède pas pour autant ce souffle, cette sensibilité romantique qui appartiennent à l'âme berliozienne et se traduisent, dans la direction, par une certaine tension dynamique, par des variations de couleurs et surtout par un « ton ». Aussi finit-il par mener vers la banalité cette partition d'une forte originalité.

Et contre l'esprit même de Berlioz, ce sont les solistes qui « sauvent » l'entreprise : l'alto pur et sobre de Brigitte Fassbaender, qui dévide ses strophes dans une douloureuse méditation ; le style strict de Nicolaï Gedda et celui de John Shirley-Quirk, digne d'un *sprecher* de Bach. Avec les chœurs et l'Orchestre de la radio autrichienne.

A. A.

● **Deux disques ; Orfeo, S 087-842 M.**

Philatélie n° 1886

Bureaux temporaires...

... plus accessibles par les facilités offertes par les PTT ; comme pour les « P.J. » ; ... il a été décidé que les empreintes des timbres à date spéciaux de ces bureaux pourront être obtenues pendant un délai d'un mois à partir du dernier jour de la manifestation.

Les enveloppes affranchies au moins comme pli non urgent devront être adressées, sous emballages affranchis avec un second emballage, pourvu de timbres pour le retour, au chef de service départemental des Postes du Département.

Attention ! Pour que votre demande aboutisse affranchissez toujours avec des timbres émis antérieurement aux dates des manifestations.

Cette décision permettra le rattrapage de nombreux bureaux annoncés avec du retard au cours de l'année.

Calendrier des manifestations

- ⊙ 38000 Grenoble, (SNCF) 28/II.
- ⊙ 75015 Paris (P. Exp.) 4-9/III.
- ⊙ 80000 Amiens (P. Exp.) 3/III.
- ⊙ 75015 Paris (P. Exp.) 3-10/III.
- ⊙ 69680 Chassieu (P. Exp.) 16/III.
- ⊙ 67410 Drusenheim 17/III.
- ⊙ 81100 Castres (H.-de-V.) 17/III.
- ⊙ 68340 Riquewihr (PTT) 23/III.
- ⊙ 57600 Stiring Wendel 24/III.
- ⊙ 33160 St Médard 23-24/III
- ⊙ 95120 Ermont (Th.) 23-24/III.
- ⊙ 95330 Domont 23-24/III.
- ⊙ 21700 Nuits-St-Georges 24/III.
- ⊙ 81000 Albi (P. Berbie) 28/III.
- ⊙ 87590 St Just-Le-Martel, 30/III
- ⊙ 40110 Morcenx 30-31/III.
- ⊙ 68100 Mulhouse 30-31/III
- ⊙ 69200 Vénissieux 30-31/III
- ⊙ 88250 La Bresse 30-31/III.

● OMAN (Saltanat) : Journée de la Police, 100 B., hélicoptère et bateau.

● ZIL ELOIGNE SESEL (Seychelles) : série des « champignons », 50 c., 2, 3 et 10 roupies.

« Courrier Sud 1985 »...

... cinquante-cinq ans après, sur les traces de Mermoz et des équipages de l'Aéropostale, qui relièrent Toulouse à Saint-Louis-du-Sénégal, Natal et Rio-de-Janeiro, une course d'équipe a été lancée, avec le parrainage de M. Louis Mexandeau, par M. Bernard Lamy, président de la course, en présence de M. Pierre Barret, président d'Europe 1.

Cette compétition est ouverte aux pilotes amateurs et professionnels, entre le 8 et 17 mai, sur les mêmes parcours que les équipages de l'Aéropostale.

L'association Arc-en-Ciel organisatrice de la course, édite une carte postale « Courrier Sud 1985 » (numérotée) et affranchie par le timbre de 4 F « Les 4 coins du ciel » de Jean Messagier. En souscription au prix de 45 F. Règlement par chèque banquaire ou CCP à l'ordre du « COS-CNET Courrier Sud » et adresser à COS du CNET Philatélie, Courrier Sud, BP 47, 92133 Issy-les-Moulineaux Cedex. (CCP 35240 06 G La Source.)

Par un accusé de réception, chaque souscripteur connaîtra le numéro de sa carte. Et, comme chaque équipage emportera une quantité de ces cartes, le numérotage permettra aux intéressés de suivre au jour le jour – à l'aller comme au retour – l'avion qui l'intéressera.

Parmi les cartes se trouvant dans l'avion vainqueur à Rio et au retour à Toulouse, un tirage au sort permettra de connaître les numéros gagnant des voyages au Brésil.

Au retour, les cartes seront réexpédiées aux souscripteurs individuellement, sous pli par le COS du CNET.

A propos de cette course, les PTT nous communiquent : **pour éviter toute confusion dans l'esprit du public et des philatélistes, il est précisé que l'édition et la vente de ce souvenir philatélique relèvent des seuls organisateurs, en liaison avec le Comités des Œuvres sociales du CNET. En conséquence ce souvenir philatélique ne sera pas plus que d'autres vendu par les bureaux de poste ou le Service Philat. des PTT.**

Les timbres « préoblitérés »...

... de la Principauté de Monaco sont en vente depuis le 1er mars. La série comprend quatre valeurs, aux nouveaux tarifs au type « Les quatre saisons du merisier », totalisant, comme la France, 9,75 F.

1,22 F, printemps ;
1,57 F, *été* ;
2,55 F, automne ;
4,23 F, hiver.

... de l'année dernière, « Les quatre saisons du cognassier », de : 1,14 F, 1,47 F, 2,38 F et 3,95 F, ont été retirés de la vente le 28 février.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE :** deux timbres représentant des « coquillages » ont été émis le 27 février, 55 F, conus Bullatus, et 72 F, conus Lamberti, imprimés en offset et thermogravure par Cartor SA, d'après les maquettes de Y.-P. Veret-Lemarinier.

■ Le Bilan n° 4 contient les tableaux des émissions de : Monaco 84, Andorre 83 et TAAF 83. Pour l'obtenir, mêmes conditions que les précédents (voir *le Monde* du 23 février, p. XII).

ADALBERT VITALYOS.

MODE

Elégance museum

Qu'est-ce que le Musée national des arts de la mode ?

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE PARIS

L'INAUGURATION du Musée national des arts de la mode dans le pavillon de Marsan du Grand Louvre est toujours prévue pour décembre 1985. On s'active ferme sur le chantier. Nous l'avions parcouru voici un an, accédant au toit, dont la charpente est signée Gustave Eiffel, par des échelles de coupée. Aujourd'hui, un escalier extérieur, côté jardin des Tuileries, révèle un magnifique panorama de la capitale dans l'éclairage à la fois cru et doré de la fin de l'hiver et permet de rejoindre plaisamment les sommets du futur musée. Bientôt les ascenseurs et monte-charge se logeront dans leurs trémies.

Cette réalisation, menée bon train depuis la décision rendue publique par Jack Lang, ministre de la culture, en mars 1982, est d'un type nouveau, associant les différents métiers de la mode à leur environnement, tant sociologique et économique qu'historique et culturel. Ce projet a été rendu possible par l'accord des fédérations professionnelles et de l'Union centrale des arts décoratifs.

« *Notre inspiration*, explique Daniel Janicant, délégué général de l'Union centrale des arts décoratifs, *vient du Metropolitan Museum of Art et du Fashion Institute of Technology, tous deux de New York.* » Daniel Kahane, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, est responsable de la construction des neuf niveaux du musée ; Jacques Grange, de la décoration intérieure, où les pierres de l'Ile-de-France s'appuient sur les sols d'escaliers blancs et gris, les parties métalliques prenant le ton intemporel du brun rouille. Des parquets viendront réchauffer l'ambiance de certaines salles où seront donnés des concerts.

Seule la partie supérieure (cinq étages) ouvrira en décembre prochain. Le cinquième et le sixième étage seront réservés aux collections permanentes et aux animations. Ils abriteront aussi la salle d'histoire du costume. Les trois derniers étages serviront de cadre aux expositions temporaires de prestige. Les bibliothèques, les centres documentaires de mode et de textile — étages 1 à 4, — comme le rez-de-chaussée, ouvriront en 1986, les réserves du sous-sol, en 1987. Voilà pour le décor.

Les collections, parmi les plus importantes du monde, associent celles de l'Union française des arts du costume et de l'Union centrale des arts décoratifs (UFAC et UCAD) et sont sous la responsabilité d'Yvonne Deslandres, conservateur du département de mode, déléguée générale de l'UFAC, et Nadine Gase, conservateur du département textile, conservateur au Musée des arts décoratifs.

Yvonne Deslandres, menue et pleine d'esprit, collectionne les robes avec fougue et amour. Elle s'est lancée dans la mode en 1947, obtenant des couturiers parisiens les fonds permettant à l'UFAC d'acquérir la collection Bonneval, qui allait être vendue aux musées américains. En tout, huit cents pièces, dont deux cents costumes entiers du dix-huitième siècle et autant de rarissimes pièces de lingerie de la même époque. Depuis ce premier « coup », les dons sont venus régulièrement. Actuellement Yvonne Deslandres a pu rassembler neuf mille costumes entiers du dix-huitième siècle à nos jours ; les trois quarts sont des toilettes de femmes ; le reste consiste en tenue d'hommes et d'enfants.

Les collections de Poiret et de Madeleine Vionnet sont parmi les plus importantes, suivies de celles de Schiaparelli, complétées de trente-quatre mille pièces de costumes et accessoires ; mille deux cents chapeaux ; huit cents éventails, etc., quelque deux cents pièces s'y ajoutent par an : la styliste Christiane Bally a ainsi offert vingt robes en 1984 ; Mme Francis Fabre, sa garde-robe de Balanciaga...

Yvonne Deslandres précise qu'elle cherche les lots ethnologiques, « *du cache-poussière à la robe de jour* », plutôt que les chefs-d'œuvre isolés.

Le centre de documentation s'enrichit aussi tous les mois, la Bibliothèque nationale y déposant les revues de mode et les livres français.

L'exposition inaugurale, « La mode et ses amants », placée sous la responsabilité de Mme Edmonde Charles-Roux, permettra de révéler ces « trésors » ainsi que leur évolution au fil des temps. Cent vingt mannequins seront exécutés selon les morphologies des différentes époques par M. Lorenzi. Parmi les plus rares, deux modèles de mousseline blanche brodée de 1830 témoigneront de l'époque romantique. Yvonne Deslandres, également conférencière et écrivain, a récemment participé au tournage du film de William Klaine ; le photographe, auteur de « *Polly McGoo* » est en train de réaliser un long métrage sur les créateurs d'aujourd'hui et a écrit la préface du catalogue de l'exposition de Jean-Charles de Castelbajac, qui doit s'ouvrir en mai prochain au Musée d'art moderne de Troyes.

Les collections du musée comprennent déjà plus de dix millions d'échantillons de tissu du seizième siècle à nos jours — broderies, dentelles, passementeries, dessins d'emprunt — et des photos de modèles de haute couture de 1917 à 1933 que pourront consulter les étudiants, stylistes, décorateurs et autres professionnels. Ce musée, unique au monde par sa qualité, logera aussi l'Institut universitaire du costume. Les élèves apporteront une animation permanente à ces bâtiments longtemps voués à la grisaille officielle, au cœur de quartiers parisiens de la mode et des métiers d'art.

Car, et ce n'est pas son moindre mérite, le Musée des arts de la mode se veut le gardien et le promoteur de l'élégance française, patrimoine artistique. A côté des expositions, un laboratoire d'entretien scientifique des vêtements travaillera sur des bases similaires à celles des ateliers de restauration de tableaux du Louvre, que le grand public a pu connaître grâce aux émissions télévisées de Madeleine Hours. Une typologie de classement sera créée pour l'identification des costumes. Lien entre le passé et l'avenir, le musée devrait permettre l'éclosion de nouveaux talents jusqu'ici dispersés.

En avant-première de ce prestigieux ensemble, le Musée des arts décoratifs redécore ses salles permanentes, qui seront inaugurées le 22 mai par M. Jack Lang. L'ouverture au public est fixée au 1er juin. Une bonne façon de patienter jusqu'au mois de décembre.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Un corps et une robe

ALFREDO RODRIGUEZ ARIAS a été chargé de concevoir et d'organiser l'exposition « La mode et ses amants ». Nommé récemment directeur du centre dramatique d'Aubervilliers, Alfredo Arias est le fondateur du Groupe TSE — *Histoire du théâtre, Comédie policière, Luxe, les Peines de cœur d'une chatte anglaise, Sortilège*... Il a inventé un glamour théâtral qui reflète son adoration pour les magies de l'illusion, son obsession de la forme parfaite. Passion et distance de l'élégance. Lui demander de penser l'exposition, c'était penser mise en scène. *Pour lui la question est : comment illustrer les textes choisis par Edmonde Charles-Roux comme bases à l'exposition ?*

Alfredo Arias s'est demandé ce que représente la mode dans l'histoire. Et c'est bien évidemment le mouvement. « *Il faudrait*, écrit Jean Cocteau, *filmer les époques lentes et les modes qui se succèdent. Alors, ce serait vraiment saisissant de voir, à toute vitesse, les robes s'allonger, se raccourcir, et se rallonger, les manches se gonfler, se dégonfler, se regonfler, les chapeaux s'enfoncer et se retrousser, et se jucher, et s'aplatir, et s'empanacher, et les poitrines grossir et maigrir, provoquer, avoir honte, les tailles changer de place entre les seins et les genoux, la houle des hanches et des croupes, les ventres qui avancent et reculent, les dessous qui collent et qui écument, les linges qui disparaissent et réapparaissent.* »

Arias voulait, selon Cocteau, suivre en accéléré les modifications des formes. Il avait rêvé de montrer le mouvement des modes, le tournoiement des vêtements en train de vivre. Il aurait souhaité faire dialoguer la vidéo et les poupées parées. Mais les moyens ont manqué.

Alors, Arias rêve d'un trajet descendant, du troisième étage au rez-de-chaussée de l'exposition. D'abord ce serait la présentation traditionnelle des objets et des habits historiques, reliques en vitrine, musée dans le musée, qui progressivement se théâtraliserait. Les mannequins deviennent des personnages dans leurs décors — jardins à la française en cristal, salon, foyer d'un théâtre avec loges... Arias collabore avec ses décorateurs habituels : Rostislav Doubrowjensky (créateur des masques de la *Chatte anglaise*), son assistante Sabine Duteih, Claudie Gastine, Fabio Palamidesa. Ils fabriquent des mannequins dans des matériaux variés — cire, imitation de marbre, bois, cristal... L'idée, c'est le refus du type unique, c'est d'inventer des corps adaptés à l'inspiration de la robe.

« *A partir du vingtième siècle*, explique Arias, *on trouve des mannequins d'époque. Auparavant, on les imagine. On cherche l'évolution du sens esthétique.*

» *Avec ces personnages immobiles, il s'agira de donner une idée de mouvement, avec des successions de gestes. Par exemple, disposer un labyrinthe entre un lit contre lequel est appuyée une femme nue, et une fenêtre. Tout au long, cette femme est montrée dans les étapes successives de son habillement, une sorte de strip-tease à l'envers. Chaque image de la femme dans son vêtement est vue comme une sculpture en mouvement arrêté, comme un objet artistique placé dans son cadre. Nous avons choisi des décors qui évoquent la vie sociale (le salon de Mme Verdurin), les voyages (l'Orient Express)... Dans une pièce spéciale se dévisagent les créatures de Vionet et celles de Chanel, deux conceptions opposées de la femme. La dernière étape est un hommage à Schiaparelli, dans un cirque où les acrobates sur les trapèzes portent des robes précieuses, où les fauves sont des femmes...*

» *Je voudrais que les visiteurs éprouvent un plaisir esthétique direct, que les robes ne soient pas seulement des chiffons en vitrine, qu'elles soient placées en situation ou plutôt dans leur ambiance. L'élégance, c'est la rencontre entre un corps et un vêtement — même si le corps est banal et le vêtement modeste. Ce qui compte, c'est ce qui se passe entre eux... La question à laquelle je dois répondre est : comment faire ressentir l'émotion dont une robe a été chargée quand elle a été portée par une femme, un être unique qui l'a choisie, pour vivre un moment précis de son existence ?* »

COLETTE GODARD.

MAISON

Arts ménagers

LE Salon des arts ménagers, désormais réservé aux professionnels, est l'occasion de faire le point des nouveautés. Dans ce secteur, la régression des ventes touche tous les constructeurs, aussi bien étrangers que français.

La majorité des foyers étant déjà équipés (pour la cuisson, la conservation et le lavage du linge), le renouvellement des appareils est souvent différé. la diminution du nombre des mariages influe, aussi, sur les achats de premier équipement. Ces difficultés économiques ne semblent pourtant pas freiner les efforts d'innovation des fabricants. Misant sur le gain de temps des tâches ménagères et sur le gain de place dans les cuisines, ils s'efforcent de tenter les acheteurs.

Les fours « multifonctions », combinant convection naturelle, chaleur pulsée et gril à infra-rouges, se généralisent. La nouveauté de l'année est un four de ce type qui inclut les micro-ondes. Ce dernier mode de cuisson ultra-rapide (que beaucoup renoncent à acheter faute de place) va peut-être ainsi prendre son essor. L'association d'un four classique et d'une enceinte à micro-ondes apporte une réduction sensible des temps de cuisson en décongelant, cuisant, rôtissant ou réchauffant tous les types d'aliments. Entre 5 000 F et 9 000 F selon le volume et les perfectionnements du four (Bosch, Philips, Siemens, Scholtès).

La gamme des fours uniquement à micro-ondes s'élargit (à partir de 2 000 F), avec des enceintes ayant de dix-huit à quarante litres de capacité. Dans les plus grands, les cuissons peuvent se faire, simultanément, sur deux niveaux (Arthur-Martin, Electrolux). Sur le micro-ondes Kenwood, une sonde thermique assure une cuisson au degré près. Même équipement sur le four de De Dietrich qui est doté, en plus, d'une commande à mémoire permettant d'enchaîner une décongélation, une cuisson puis un mijotage.

Pratiques pour les célibataires ou les jeunes couples, des fours classiques compacts se posent ou s'encastrent (entre 300 F et 1 000 F environ : Chromex, Kenwood, Philipps, Rowenta, Téfal). Le « four studio » Vivalp a une plaque électrique de 1 500 watts au sommet, qui peut fonctionner en même temps que le four, 600 F environ. Rosières présente deux fours compacts, l'un à chaleur tournante et l'autre multifonctions.

Les tables de cuisson à surface lisse, en vitrocéramique, vont peut-être enfin connaître le succès grâce à une nouvelle technique dérivée de la lumière. Les appareils de Kenwood et de Scholtès sont équipés de foyers à tubes à halogène. Leur intérêt est un démarrage et un arrêt instantanés de la cuisson. Une plaque à deux foyers à halogène et deux foyers radiants vaut aux alentours de 6 000 F.


D.R.

Four compact combinant chaleur pulsée, grilloir et micro-ondes (« Turbotronic » Philips).

Constatant la consommation accrue des produits surgelés, la majorité des fabricants présentent des combinés réfrigérateurs-congélateurs, cette dernière enceinte occupant jusqu'à 30 % de la capacité totale. Sur le combiné de Siemens, les températures, commandées séparément pour chacun des deux compartiments, sont affichées à l'extérieur de l'appareil. De nouveaux congélateurs, d'encombrement réduit au sol, conviennent aux cuisines citadines. Un petit coffre de 150 litres mesure 59,5 cm de large, 63 cm de profondeur et 85 cm de haut (Electrolux). Très logeables également, deux congélateurs-armoires chez Bosch et Brandt.

L'évolution des textiles (mélanges de fibres naturelles et synthétiques) et des fréquences de lavage a fait apparaître des lave-linge à cycles ultra-rapides (Brandt, Laden, Vedette). Innovation chez Philips avec un tambour enfermé dans une cuve en polypropylène moulé, assurant une stabilité totale à l'essorage. Pour éviter de trier le linge, ces nouvelles machines Philips, et celles d'Arthur-Martin et de Lincoln, ont des programmes mixtes, permettant de laver ensemble du coton et des synthétiques.

Pour les lave-vaisselle, la rivalité des fabricants porte aussi sur la réduction du temps de lavage. Pour une vaisselle peu sale, le cycle va de dix-sept à vingt-cinq minutes, avec départ à l'eau chaude ou froide (Ariston, Brandt, Indésit, Vedette). Rosières, outre un cycle court, a un programme qui permet une mise en route différée pour bénéficier des tarifs « heures creuses » de l'EDF. Pour une toute petite cuisine, Arthur-Martin propose un lave-vaisselle de cinq couverts, à poser à côté de l'évier dans lequel l'eau de vidange s'écoule directement.

Parmi les nouveaux petits appareils, la saucière Vivalp a un bol d'un litre pour faire des sauces chaudes ou froides. Sur la « saucière-pâtissière » Moulinex, la température et la vitesse de rotation se règlent séparément. La « chocolatière » Calor fait du chocolat mousseux ou des garnitures de gâteaux, malaxés à la vapeur. Pour le passage, Chromex propose un fer à vapeur sans fil, qui se pose sur un socle chauffant indépendant.

JANY AUJAME.

Au hasard de la fourchette

DÉFENSE du consommateur ? Mieux vaudrait – et ce serait mieux le défendre – s'attacher à l'éducation du consommateur ! Ainsi faut-il signaler le vœu émis à l'unanimité par l'Académie de la viande, demandant que la législation limite l'appellation « magret » au maigre de l'aile du canard élevé spécifiquement pour la production du foie gras et par les producteurs du Sud-Ouest. Cela éviterait bien des magrets sans goût sur les cartes des restaurants.

Y a-t-il plus de rigueur à l'étranger ? Il a fallu un jugement de la cour d'appel d'Aix-la-Chapelle interdisant en Allemagne la bière Stella-Artois. Au nom de la « loi de pureté » et pour que le consommateur français apprenne que cette bière belge contient du riz dans sa fabrication !

Philippe Faure-Brac (*le Bistrot du Sommelier*, 97, bd Haussmann) veut se protéger – et protéger les vraies vinothèques – contre ceux qui exploitent le filon vin uniquement pour « faire de l'argent ». Création d'un cercle du Bistrot à vin et d'une charte affichée par les établissements agréés. Voilà qui est bel et bon.

Bon aussi est ce brut blanc de blancs que vient de lancer Krug : le clos du mesnil 1979, issu d'un vignoble historique du village de Mesnil-sur-Oger. 15 512 bouteilles (numérotées) de ce millésime. Pour plus tard, 9 988 bouteilles de 1980 et 12 793 bouteilles de 1981 sont annoncées.

Enfin, le Syndicat viticole de Saint-Emilion vient de présenter à l'INAO son classement des crus de Saint-Emilion pour 1985. On sait que ce classement est révisable tous les dix ans. La liste officielle, comprenant 11 châteaux en premier grand cru classé et 63 en grand cru classé, pourra être communiquée par le Syndicat (rue Guadet à Saint-Emilion).

Toujours des guides. Un Champérard de Paris sans aucun intérêt et le second guide Hachette – Firestone (France 1985), toujours aussi intéressant sur le plan touristique (il fait appel aux fameux Guides bleus) et touffu pour le reste.

Huit cuisiniers restaurateurs (cinq à Paris et trois en Provence) ont décidé d'avoir leur carte de crédit personnelle. C'est la carte « Déjeuner-Club ». Elle permet aux adhérents : un prix fixe et tout compris pour un repas de qualité, un accueil privilégié, le paiement par prélèvement bancaire (signez et partez sans payer !) et le service d'une « lettre d'information ». Edouard Carlier (restaurant *Beauvilliers*, 52, rue Lamarck, tél. 254-19-50), initiateur de cette carte, vous donnera tous renseignements.

Pour les amateurs de bons bistrots, un petit guide : *Guide des bistrots à vins*, d'Henri-Noël Lagrandeur (éditions Garancière). Un instituteur de banlieue passionné des vins et de la table donne les meilleures adresses et stigmatise celles où l'addition est à *« faire hurler de douleur le porte-monnaie »*. Et il donne des exemples (mauvais !).

C'est bien un mauvais exemple aussi que le nouveau *Sébillon* (20, avenue de Neuilly), où l'homme seul est bien mal reçu, où l'on est serré comme en caque, où le merlan trop cuit est mou et trop dure la côte de bœuf pour une addition de bonne maison !

Toujours du neuf à Paris : *le Repaire de Cartouche* (8, bd des Filles-du-Calvaire) s'enrichit d'un *Cartouche Edouard VII* (18, rue Caumartin). J'en reparlerais. L'ineffable Gérard Pangaud n'a pas mieux réussi à Boulogne que rue Montmartre et a, dit-on, déposé son bilan. Les semailles de la rue du Colisée n'ont pas levé à l'espérance du bon Jouteux. Il cède la place à un choucroutier. A suivre...

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Le Mas

Quelle meilleure enseigne pour le restaurant de Maryse Mas ? Et quelle meilleure occasion pour le jeune Stéphane Derbord, venu de *l'Hôtel de Paris* à Moulins, de montrer son talent... en une carte simple, de bonne cuisine sage. Avec un menu exceptionnel (120 F service compris) donnant à choisir deux plats, fromage (généralement un brie de Meaux bien à point) et dessert. J'ai goûté de la sole aux pois gourmands beurre blanc et de l'assiette de cochon sauce porto, mais mon voisin se régalait du haddock mariné au citron et du poulet fermier aux navets confits. Pour conclusion, une délicieuse tarte feuilletée aux pommes. Avec des vins (en pichet à 28 F, en bouteille à partir de 52 F). A deux pas des Folies-Bergère pour un sage dîner avant théâtre, par exemple.

● Le Mas, 26, rue Bergère, 9e, tél. : 770-85-81. Fermé samedi et dimanche.

Courrèges

Ce joli boudoir fut à la mode malgré une cuisine défaillante et par la grâce d'une hôtesse de l'air « dans le vent », son animatrice. Va-t-elle laisser la place au jeune Thierry Coué ? Cet élève de Senderens vole de ses propres ailes avec une carte courte, savante et heureuse (filets de maquereau et galette d'eubergine, pavé de bœuf sauce soja, beignets de poire au coulis de framboise). Comptez 200 F et partez rassasiés.

● Courrèges, 2, rue de Langeac, 15e. Fermé samedi midi et dimanche.

Le Jéroboam

Ce fut un bistrot à vins signé Nicolas. Roger Ginisty l'a repris en main, et l'on s'y presse, aux dejeuners et le soir, avant et après théâtre (c'est juste à côté des Bouffes Parisiens !) Entrées (entre 15 et 25 F), plats du jour et ardoise (entre 45 et 55 F). Je me suis régalé d'un saucisson chaud, du poisson du jour et d'une salade au chabichou chaud. Avec de jolis vins, au verre ou à la bouteille. Fermé samedi et dimanche, mais ouvert le soir jusqu'à 23 h 30.

● Le Jéroboam de Nicolas, 8, rue Monsigny, 2e, tél. : 261-21-71.

Pile ou face

Un restaurant sur trois étages, il faut le faire ! En fait, après le bar-réception du rez-de-chaussée, la salle du premier est confortable et quiète et la cuisine arrive dans votre assiette depuis le second étage. Une cuisine raffinée avec les flans (de roquefort) et mousselines (de poivrons) à la mode, mais aussi les choux farcis aux langoustines, la marmelade de lapin au romarin, le filet de bœuf crème d'estragon. A la carte comptez 250 F. Fermé samedi et dimanche.

● Pile ou face, 52 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 2e, tél. : 233-64-33.

L. R.

Délassement sauce Madère

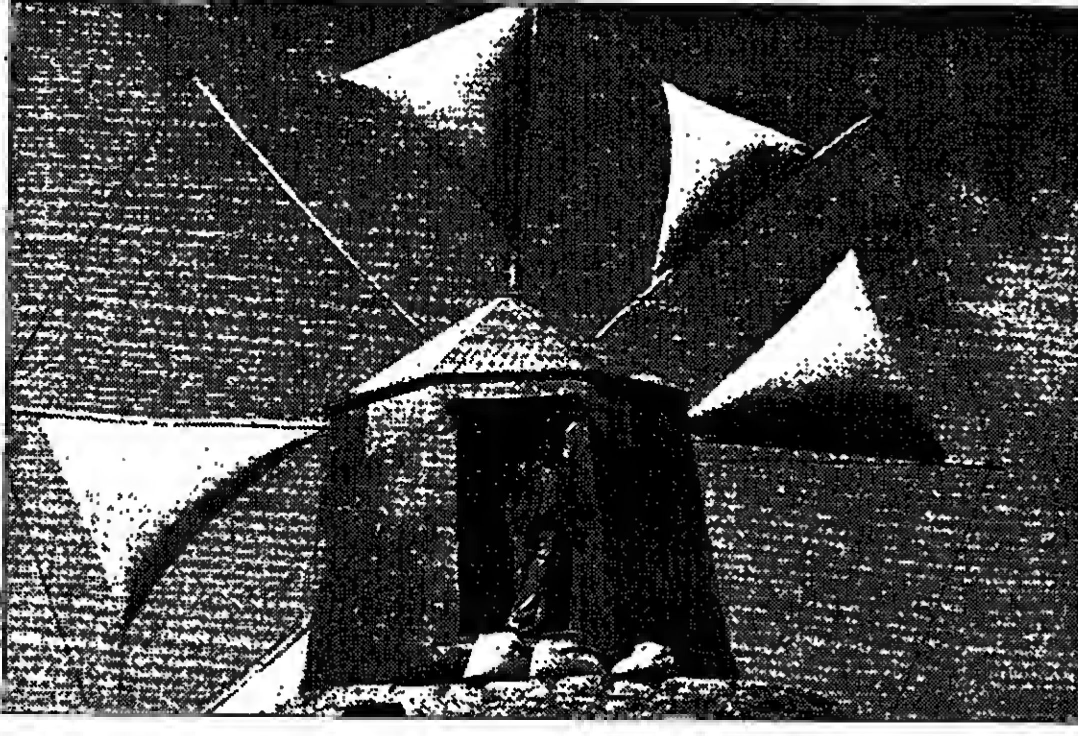
Les Anglais, eux, adorent. Faut voir...

MADÈRE, ce n'était jusqu'à présent qu'un nom à faire rêver. Pour les Français du moins, car nos voisins britanniques avaient depuis longtemps su apprécier les charmes et les vertus de cette escale obligée sur la route qui les ramenait des colonies : ils y trouvaient le climat idéal pour se réhabituer, en douceur, à leurs brumes natales. Aujourd'hui, les progrès de l'aviation aidant, Madère devrait devenir une destination familière pour nos vacances. Les marchands de voyage font tout pour cela, à commencer par les prix qu'ils proposent : à peine supérieurs à ceux de la Tunisie, à peine inférieurs à ceux du Maroc.

Voici donc, en plein Atlantique, à une heure et demie de vol de Lisbonne et à la latitude de Casablanca, cette lointaine province portugaise, étroit bloc de terre (60 kilomètres de long sur 20 de large), où s'entassent près de 250 000 habitants. Le Gulf Stream coule au large et assure, tout au cours de l'année, un climat chaud mais parfaitement tempéré. C'est la véritable providence de cette île à la végétation luxuriante, couverte de fleurs onze mois sur douze, où les pluies sont rares et courtes, les appareils de chauffage et les climatiseurs pratiquement inutiles. En voici quelques images.

De la côte d'abord. Elle surprendra ceux qui l'auront imaginée sur le modèle des dépliants touristiques. Madère, née d'un volcan, tombe abruptement dans la mer ; pas de plage sinon un mince ruban de galets noirs ; dès qu'on l'aborde, il faut lever les yeux et le pied. Rudes falaises, courtes vallées en éventail coupées jusqu'à leur sommet d'une multitude de gradins que l'on a tracés et cultivés comme des jardins. Villes et villages, au-delà de l'encombrement des bords de l'eau, partent à l'escalade des hauteurs qui les enserrent en une procession serrée de maisons basses, blanches et rouges.





« Nous avons besoin de devises, mais pas à n'importe quel prix. Nous ne serons pas les nouvelles Baléares ou les nouvelles Canaries. » Vœu pieux ? Le pire, ici, paraît moins sûr qu'ailleurs.

La façade sud de l'île, la mieux exposée, est aussi la plus peuplée. Funchal, la capitale, son ancienne forteresse dominant le port, sa place pavée de mosaïques noires et blanches, ses rues étroites et ses vieilles demeures ombragées, c'est, en plus modeste, une sorte de Monte-Carlo atlantique. Une batterie de grands hôtels – vue sur la baie, piscines au pied – la prolongent vers l'ouest. Sur ce grand boulevard des touristes, des établissements de toutes catégories, dont l'un assorti d'un casino dessiné par Niemeyer, ont pris la suite du plus vénérable d'entre eux : le Reid's, bâti au milieu du siècle dernier, de mondiale renommée. Chambres, suites de luxe en balcon sur la mer ; 355 employés pour 300 clients en majorité britanniques... On respire dans ses salons ouatés, tendus de vert pâle et de brun, meublés à l'anglaise, le parfum parfaitement suranné d'une hôtellerie d'un autre temps. Son directeur, un Suisse pourtant très chevronné, s'en *étonne* encore : *« En hiver*, explique-t-il, *les trois quarts de nos hôtes descendent en smoking ou robe longue pour dîner. Proportion record, je vous l'assure. »* Le Reid's vaut la visite même si ses concurrents plus modestes, moins chers mais tout aussi confortables, sont plus faciles à habiter.

Après cette Madère de la côte, au charme colonial un peu doucereux, un peu fabriqué parfois, la Madère de la montagne, plus surprenante et moins courue. Des routes étroites, pavées en leurs meilleurs endroits comme des allées de cimetière, serpentent jusqu'au cœur de l'île, à 1 000 mètres d'altitude et davantage. Gorges profondes, raides falaises d'où dévalent des torrents en cascades ; du bord de la mer jusqu'au plus hauts sommets, c'est un échantillonnage botanique presque complet. A la vigne, cultivée ici co grandes nappes à hauteur d'homme, aux enclos plantés de bananiers et d'arbres fruitiers succèdent les bois de pins et d'eucalyptus, les genêts et la lande, enfin, mais sans que les fleurs, même les plus insolites à ces altitudes, disparaissent jamais. Longeant l'ancestral réseau d'aqueducs artisanaux – les *levadas* – qui courent à mi-pente de village en village, de ferme en ferme, ont été balisés des kilomètres de sentiers de randonnée, qui sont, sans doute, une des propositions touristiques les plus originales de l'île.

Ile habitée, trop habitée (un million de Madérois ont dû la quitter pour s'exiler, sans l'oublier, dans toutes les parties du monde), mais qui a gardé apparemment intactes les traditions d'hospitalité des communautés insulaires. Que reste-t-il d'un pays si l'on n'a eu l'occasion, ne serait-ce qu'une fois, de partager le pain et le vin avec ses habitants ? Il faut donc se faire inviter à déguster un cru de vieux Madère - il sera servi avec des beignets ou du pain d'épices de mélasse - dans une de ces innombrables villas qui surplombent la baie de Funchal, ou suivre, en s'y mêlant, la foule qui, en ce mois de février, fête durant plusieurs week-ends le carnaval. Cela aussi fait partie du fameux *« environnement »* que les responsables du tourisme entendent préserver. *« Qualité d'abord »*, jure l'un d'entre eux. *« Nous avons besoin de devises mais pas à n'importe quel prix. Nous ne serons pas les nouvelles Baléares ou les nouvelles Canaries ».*

Vœu pieux ? Le pire ici paraît moins sûr qu'ailleurs puisque l'île et son archipel (1) ont les moyens politiques de se garder. Madère est, avec les Açores, une des deux régions autonomes créées par la Constitution portugaise de 1976. Autonomie presque complète, explique le jeune président du gouvernement régional, Alberto Jardim (on le donne pour un futur candidat à la présidence de la République), qui a déjà fait ses preuves. Le gouvernement régional est responsable devant une assemblée de cinquante membres élus au suffrage universel par l'ensemble des résidents. Il dispose sur le territoire de tous les pouvoirs, à l'exception de ceux qui sont liés à la politique étrangère et de défense de l'État portugais, à la politique monétaire, à la justice.

Appuyé sur une très forte majorité social-démocrate, M. Alberto Jardim peut se vanter d'avoir assuré à l'île depuis une dizaine d'années *« une complète stabilité politique et sociale »* et obtenu des résultats économiques supérieurs à ceux qui ont été enregistrés sur le continent.

Expérience à suivre. Rien n'interdit au voyageur curieux de s'y intéresser après avoir découvert ces quelques arpents de volcan préservés, pour quelques années encore, des turbulences du siècle.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(1) A l'île principale de Madère sont rattachés celle de Porto-Santo (5 000 habitants, longues plages de sable) et six îlots inhabités.

Plus loin

Un joli nid

Parmi les formules proposées par Jumbo, une des filiales tourisme d'Air France, pour découvrir cet archipel où l'on cultive la canne à sucre, la banane, la vigne et... le farniente, un séjour à Funchal, dans une ancienne demeure bourgeoise transformée en hôtel : trente-cinq chambres seulement, pas de plage mais *une piscine et un beau jardin tropical*, pas de restaurant *mais* la ville toute proche pour y flâner et la montagne voisine pour y randonner. *Hôtel Quinta - Penha-de-França* : 3 780 F du 1er avril au 16 juin, 3 980 F du 17 juin au 15 septembre, sept nuits avec petit déjeuner avec vol aller-retour de Paris. Départs possibles de Lyon et Marseille.

● **Jumbo information, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705-01-95. Et dans les agences Air France et agréées.**

Prestige ou petit budget

Pour découvrir le jardin flottant de l'Atlantique, Melia propose notamment *le* grand luxe *« d'un des meilleurs hôtels du monde »*, le Reid's, à Funchal. Pour une clientèle raffinée (thé à 5 heures et tenue de soirée de rigueur). Parc, trois piscines, deux tennis et un casino. 7 965 F la semaine en demi-pension, jusqu'au 30 avril, par personne en chambre à deux lits, au départ de Paris.

Pour ceux qui recherchent *« un hôtel sans prétention, sympathique et d'un bon rapport qualité-prix »*, le Santa-Maria, à Funchal. Night-club et piscine sur le toit. 3 790 F la semaine avec petit déjeuner jusqu'au 15 juin, au départ de Paris.

● **Melia, 31, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-56-56.**

Offres spéciales

A Funchal, un hôtel modeste *« mais qui ne manque pas de charms »* (sur les hauteurs, attention, ça monte), le principal étant ses mini-prix. *Hôtel* Monte-Carlo : 3 165 F, une semaine en demi-pension, de Paris par vols spéciaux le lundi. Départs les 3, 10, 17 et 24 juin. Les 1er et 8 avril : 3 390 F. Fin avril et mai : 3 240 F.

A signaler la gratuité totale (transport + séjour) offerte dans tous les hôtels proposés à *Madère par Touropa (par exemple* au Dom-Pedro, à Machico, petit port de pêche à une vingtaine de kilomètres de Funchal, pour ceux qui aiment le calme et les sports) à un *enfant* de moins de douze ans partageant la chambre de deux adultes payant plein tarif. Une offre valable pour tous les séjours du 16 avril au 2 juillet et du *10 septembre au* 29 octobre. Réduction de 50 % pour les séjours du 23 mars au 16 avril et du 2 juillet au 10 septembre.

● **Touropa, 2, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : (1) 233-44-60.**

Une randonnée

Outre des *séjours* dans quatre hôtels au choix, *dont le* Madeira Sheraton et le victorien et rétro Savoy (respectivement 3 690 et 3 460 F, huit jours au départ de Paris, les 15 et 22 avril, chambre double et petit déjeuner) avec acheminement par vol spécial (Air Charter) sans escale (environ quatre heures), Jet Tours (Air France) propose une randonnée pédestre de huit jours ne nécessitant pas *d'aptitudes* sportives particulières. Assisté d'un guide local, on découvre les superbes panoramas du centre de l'île. 4 900 F pour les départs d'avril et mai (de Paris par vol spécial), 5 300 F en juillet et août.

● **Jet Tours Information, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705.01.95. Et dans les agences agréées par Air France.**

Trois rendez-vous

La Fête des fleurs a lieu du 19 au 22 avril, celle des vendanges *du 15 au 22 septembre*. A noter également un Festival J.-S. Bach, du 15 au 25 juin.

● **Renseignements** : Office du tourisme portugais, 7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 742.55.57. **Formalités** : carte d'identité ou passeport. Autorisation de sortie pour les *mineurs* non accompagnés. Aucun vaccin.

A compter du 27 mars, un vol charter affrété à TAP Air Portugal par *Nouvelles Frontières* reliera directement, tous les mercredis, Paris à Madère (Funchal). Prix : de 1 590 F à 2 050 F selon la date.

A **Madère**, N.F. propose plusieurs formules : séjour en hôtel (par exemple à l'hôtel Madeira Palacio (5 étoiles) à Funchal : 1 690 F la semaine en demi-pension jusqu'au 30 avril, 1 540 F de mai à juillet, supplément de 210 F pour vue sur la mer) ; circuit organisé (1 800 F *les deux semaines*, à partir de juin) ou, si vous êtes en forme, une randonnée d'une semaine dans les montagnes, également à partir de juin, pour 2 360 F.

Pour préparer votre voyage, des forums les 26 mars et 14 mai, à 19 h 30, au 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : (1) 273.25.25. A votre disposition également, une fiche technique et un guide Portugal N.F.

